







Atlas de la Biodiversité Communale

1/2 - Diagnostic du territoire

01/01/2023

« L'homme est la nature prenant conscience d'elle-même. » Élisée Reclus

Sommaire

Partie 1	L	. (
A Saint	-Germain-les-Arapajon, quel ABC pour quelle biodiversité ?	. (
A. 1. 2.		. :
В.	Quelques définitions	. 4
C. 1. 2. 3.	Un calendrier de passage du printemps à l'automne	. (
Partie 2	2	13
Un terr	itoire au fort potentiel d'accueil de biodiversité	13
A. 1. 2. 3.	Une importance des plateaux et vallées	14 15
B. 1. 2. 3. (Z 4.	Natura 2000	18 22 22
C. 1. 2. 3. 4. 5.	Les EBC Une place importante des zones humides Les Espaces Naturels Sensibles (ENS)	25 26 28 30

6.	Structure des végétations naturelles et semi-naturelles (CBNBP) 32
Partie 3	34
Portrait	de la biodiversité de Saint-Germain-les-Arpajon34
A.	Une bonne connaissance de la biodiversité en 202235
1.	Sources des données
2.	Taxa concernés
3.	Répartition entre les secteurs de la commune
В.	Les habitats39
1.	Les habitats anthropiques39
2.	Les espaces verts urbains40
3.	Les habitats boisés41
4.	Les habitats ouverts45
5.	Les habitats humides50
6.	Les habitats aquatiques57
7.	Enjeux
8.	Synthèse 64
C.	Résultats par taxons66
1.	Les algues66
2.	La flore vasculaire67
3.	Les oiseaux
4.	Les amphibiens90
5.	Les reptiles93
6.	Les mammifères terrestres96
7.	Les chiroptères100
8.	Les insectes
9.	Les autres invertébrés145
10	Les poissons
D.	Synthèse des résultats
1.	Evolution des connaissances par taxons 152
2.	Evolution des connaissances par espèces
3.	Résultats par secteurs

\supset
\exists
LAS
-
DE
\subseteq
\Box
Ö
$\tilde{\Box}$
\geq
Ē
\mathcal{R}
<u> </u>
Η
\circ
\mathcal{C}
Ž
5
$\overline{}$
\triangleright
Е
_
_
DE
ES
ES
\Box
ES
E SAINT-(
E SAINT-GE
E SAINT-GERI
E SAINT-GEF
E SAINT-GERN
E SAINT-GERN
E SAINT-GERMAIN-L
E SAINT-GERMAIN-LES
E SAINT-GERMAIN-LE
E SAINT-GERMAIN-LES-AF
E SAINT-GERMAIN-LES-ARP
E SAINT-GERMAIN-LES-ARP
E SAINT-GERMAIN-LES-AF
E SAINT-GERMAIN-LES-ARPAJ
E SAINT-GERMAIN-LES-ARPAJON
E SAINT-GERMAIN-LES-ARPAJ

E.	Les trames écologiques de la commune	F. Synthèse des enjeux écologiques 179
1.	Trame verte	
2.	Trame bleue174	Tables des illustrations187
3.	Trame noire	



Partie 1.

A Saint-Germain-les-Arapajon, quel ABC pour quelle biodiversité ?

A. Un atlas de la biodiversité à Saint-Germain-lès-Arpajon

Pourquoi réaliser un Atlas de la Biodiversité?



Connaître

- Faire un état des lieux des connaissances disponibles sur la biodiversité communale : faune, flore, milieux
- Inventorier la faune et la flore sur le terrain
- Cartographier les trames écologiques de la commune



Préserver

Identifier des actions pour améliorer la prise en compte de la biodiversité dans les politiques communales d'aménagement et de gestion



Permettre à chacun et chacune de prendre conscience et se mobiliser en faveur de la biodiversité de son lieu de vie

1. Une volonté communale

La ville de Saint-Germain-lès-Arpajon souhaite préserver et développer la biodiversité sur son territoire en s'engageant dans la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). La commune a d'ailleurs déjà mené des actions concrètes dans ce sens, à travers les projets « Ecogerminois » tels que la renaturation de l'orge dans le parc de la mairie, l'installation de ruches communales, ou encore le rachat d'une parcelle de 2,4 ha pour la création d'une ferme urbaine.

Lancés en 2010 par le ministère de l'environnement, les atlas de biodiversité ont pour objectif de sensibiliser et mobiliser les différents acteurs du territoire (élus, acteurs socio-économiques, citoyens), mieux connaître la biodiversité sur le territoire d'une commune et identifier les enjeux écologiques spécifiques et de faciliter la prise en compte de la biodiversité lors de la mise en place des politiques communales ou intercommunales.

A Saint-Germain-lès-Arpajon, l'Atlas est un outil fédérateur entre les habitants et tous les acteurs œuvrant sur le territoire. Chacun doit pouvoir y contribuer, en prenant des photos de plantes ou d'animaux pour la connaissance, en changeant ses pratiques dans son jardin ou les espaces verts et naturels communaux, en partageant ses expériences et en venant s'informer sur les changements de pratiques, pour améliorer la biodiversité.

C'est aussi un moyen pour rassembler autour d'un projet commun de maintien et d'amélioration de la qualité écologique de la commune, dans une ère de changement climatique avéré et de forte régression mondiale et locale de la biodiversité. La commune intègre pleinement le label « Territoire engagé pour la nature », avec son plan d'actions, dont l'ABC en est un engagement fort.

2. Une urgence nationale et locale

Au cours des deux derniers siècles, on a observé une érosion massive de la biodiversité : le rythme de disparition des espèces est 10 à 100 fois supérieur au tempo naturel d'extinction, selon les espèces considérées. En France, 126 espèces sont menacées d'extinction.



Figure 1. Catégories d'espèces menacées en France Métropolitaine. Source : AFB-CNRS-MNHN, juin 2018.

Cette érosion concrète et visible de la biodiversité se constate à la fois dans les aires urbaines et les zones plus rurales. Lorsque d'importantes mesures sont mises en œuvre pour préserver les espèces et leurs habitats, leur maintien voire le renforcement des populations peuvent être constatés ; mais la biodiversité commune ou ordinaire principalement dans les lieux habités est rarement protégée, c'est pourquoi sa régression se poursuit de manière alarmante.

En Ile-de-France, tous les groupes taxonomiques sont menacés :



Figure 2. Proportion d'espèces menacées par groupes taxonomiques en Ile-de-France (ARB, 2020).

L'Île-de-France a perdu un quart de ses oiseaux au cours des quinze dernières années. Le nombre de couples d'oiseaux nicheurs a été évalué à 2,5-3 millions. Il existe moins d'oiseaux nicheurs que d'humains en Île-de-France rappelle l'ARB (Agence Régionale de la Biodiversité) en 2020.

Certains groupes sont très sensibles à l'urbanisation, comme les papillons, à la différence des hyménoptères qui semblent mieux s'adapter. Ainsi neuf espèces de papillons de jour dites de « priorité nationale » et visées par le Plan national d'actions (PNA) ont déjà disparu d'Île-de-France! Un tiers des espèces de la région risquent de subir le même sort prochainement (Etude DRIEAT & OPIE, 2022).

Le changement climatique commence à avoir des effets sur les communautés végétales avec un accroissement des espèces à préférence thermique plus élevée. Malgré la courte période d'étude de 2009 à 2017, les études du MNHN montre une tendance significative des modifications.

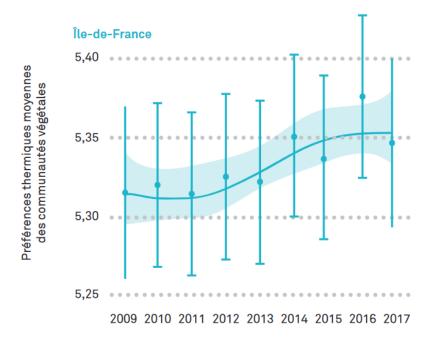


Figure 3. Modification des communautés végétales en réponse au changement climatique de 2009 à 2017 - (MNHN – Gabrielle Martin, 2019).

Ce rythme effréné de disparition des espèces s'explique par cinq facteurs principaux :

- La conversion des milieux naturels en milieux artificiels
- La pollution de l'air, du sol, de l'eau mais aussi la pollution lumineuse et sonore
- L'agriculture intensive
- Le changement climatique qui influe sur l'équilibre des écosystèmes et le rythme de vie des êtres vivants
- L'introduction d'espèces exotiques envahissantes qui perturbe l'équilibre des écosystèmes locaux

La préservation de la biodiversité dans le contexte péri-urbain du territoire de Saint-Germain-Lès-Arpajon nécessite une connaissance fine du territoire. Ce, afin de mettre en place des politiques publiques d'aménagement **favorables** à cette préservation et **cohérentes** entre elles. C'est là tout l'objet de ce travail.



Quelques définitions

Biodiversité

Le mot biodiversité est la contraction de « diversité biologique ». Ce terme est souvent assimilé à l'ensemble des êtres vivants d'un milieu, mais en réalité la biodiversité est bien plus large que ca, et ne peut en aucun cas être assimilée à de seuls inventaires ou catalogues d'espèces. La biodiversité c'est toute l'information génétique comprise dans un individu, une espèce, une population, un écosystème. C'est l'ensemble de toutes les relations établies entre les êtres vivants, entre eux et avec leur environnement La diversité biologique actuelle résulte de 4 milliards d'années d'évolution. Elle est le reflet de la richesse du monde vivant, qui s'exprime à travers la multiplicité des organismes qui l'habitent.

Ordinaire ou extraordinaire?

On oppose souvent une biodiversité qui serait « extraordinaire » à une autre qui serait « ordinaire ». Or, cette opposition n'a guère de sens. La biodiversité, « tissu vivant de la planète », est constituée d'interrelations et de dynamiques permanentes entre les espèces, et avec leurs milieux de vie. Chaque maillon a son importance.

Bien sûr certaines espèces, ou certains milieux seront emblématiques, par leur rareté ou leur beauté, mais telle espèce plus commune sera tout aussi indispensable au fonctionnement des écosystèmes.

Et puis l'ordinaire ici, peut-être extraordinaire ailleurs. Et c'est tout l'intérêt des ABC que de mettre en avant la richesse particulière de chaque territoire. La nécessité de prioriser est nécessaire pour mettre en œuvre des actions de préservation ou de restauration mais c'est bien l'ensemble de la biodiversité et son fonctionnement qu'il faut protéger en faisant évoluer les pratiques d'aménagement et de gestion.

D'après Guide ABC, oct. 2014

Ecosystème

Ensemble des êtres vivants en interactions les uns avec les autres, et avec leur milieu de vie. L'écosystème est constitué du biotope et de la biocénose.



Trames écologiques

Les Trames Ecologiques constituent un outil de préservation de la biodiversité ayant pour objectif d'enrayer la perte de biodiversité en reconstituant et préservant un réseau d'échanges sur le territoire, pour que les espèces animales et végétales puissent circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer, c'est-àdire assurer leur survie.

Les trames s'organisent en un réseau formé de continuités écologiques comprenant:

- Des espaces naturels importants pour la préservation de la biodiversité (espaces végétalisés, zones humides...), dont font partie les espaces protégés
- Des corridors écologiques permettant de les relier : cours d'eau, espaces végétalisés linéaires....
- Une matrice environnante, zone pas ou peu végétalisée qui peut néanmoins jouer un rôle dans la circulation de la faune selon leur caractère de perméabilité

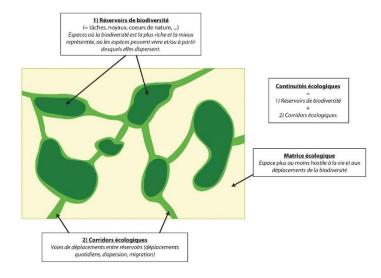


Figure 4. Schéma théorique expliquant les corridors et les réservoirs de biodiversité formant les continuités écologiques (© UMS PatriNat)..

C. Un atlas en 3 étapes

Etape 1 – Le Portrait bibliographique de la biodiversité

Cette première étape consiste à analyser l'ensemble de la documentation disponible à l'échelle de la commune. Le principe est de regarder les données disponibles à la commune et d'étudier son insertion dans la trame écologique régionale. Selon les résultats obtenus à l'issue de cette analyse, le plan de prospection pourra être établi. Il vise à définir selon l'état des connaissances les taxons à inventoriés, ainsi que des secteurs d'étude.

Etape 2 – Les inventaires de la biodiversité

Cette seconde étape présente les résultats des inventaires, qui mis en relation avec les données bibliographiques permettent de définir les enjeux

écologiques différenciés au sein de la commune. Ils servent également de base pour l'analyse des continuités écologiques communales.

Etape 3 – Un plan d'actions

Cette dernière étape a pour objectif de proposer une série d'actions concrètes et directement opérationnelles sur le territoire, de type plan de gestion des différents espaces verts et naturels. Ces actions sont directement liées aux enjeux identifiés par le diagnostic et peuvent cibler des secteurs ou taxons particuliers. Elles peuvent être de différentes nature : actions de gestion, restauration de milieux, outils de protection, sciences participatives, etc. Le plan d'action ait l'objet d'un document à part du diagnostic.

1. Des protocoles de prospection adaptés

Des protocoles spécifiques ont été mis en place dans les espaces verts qui ont fai l'objet d'inventaires exhaustifs :

- Prospection des mares à l'épuisette pour les amphibiens
- Points d'écoutes en période de nidification pour les oiseaux
- Pose de plaques à reptiles
- Pose d'un piège photo pour les mammifères
- Points d'écoutes et enregistrements nocturnes pour les chirop-
- Relevés phytosociologiques pour les habitats

Dans les secteurs urbains plus vastes, ont été mis en place de transects avec relevé à vue et à l'écoute dans les secteurs d'habitat individuels et collectifs.

a) **Taxons**

L'ensemble des taxons définis dans le plan de prospection ont été inventoriées :

- Flore vasculaire;
- Oiseaux;
- Reptiles;
- Amphibiens;
- Lépidoptères ;
- Orthoptères;
- Odonates;
- Mammifères (dont chiroptères).

Néanmoins, toute espèce observée lors des relevés et ne figurant pas dans cette liste est intégrée au rapport













b) Modes de prospections

Taxa	Oiseaux	Mammifères	Chiroptères	Reptiles	Amphibiens	
Techniques utilisées			·		-	
Chasse à vue, observations directes	Χ	Χ	/	X	X	
Epuisette	/	/	/	/	X	
Jumelles	X	/	/	/	/	
Filet à insectes	/	/	/	/	/	
Loupe à double grossissement	/	/	/	/	/	
Identification sonore	Chants et cris	/	Enregistrements	/	Chants	
Recherche d'indices de présence	Х	Х	X	/	Pontes	
Prise de clichés	Х	Х	/	Х	Х	
			Boisements, lisières	Lisières forestières,		
Recherche dans les milieux électifs	Tous milieux	Tous milieux	forestières et bâti	friches et murs de	Zones humides	
				pierre		
Clés de détermination	Х	X	/	Х	Х	

Таха	Lépidoptères	Orthoptères	Odonates	Coléoptères	Flore	
Techniques utilisées	Lepidopteres	Orthopteres	Oddilates	Coleopteres	riore	
Chasse à vue, observations directes	X	Χ	X	Χ	X	
Epuisette	/	/	/	/	/	
Jumelles	/	/	X	/	/	
Filet à insectes	Х	/	Х	/	/	
Loupe à double grossissement	X	Χ	/	Χ	X	
Identification sonore	/	Stridulations	/	/	/	
Recherche d'indices de présence	X	/	/	Χ	/	
Prise de clichés	X	X	X	Χ	X	
Recherche dans les milieux électifs	Milieux ouverts essen- tiellement et lisières forestières	Milieux ouverts et buissonnants et li- sières forestières	Milieux ouverts et li- sières forestières	Tous milieux, re- cherche sur les inflo- rescences et dans le bois en décomposition	Tous milieux	
Clés de détermination	Х	Х	Х	Х	X	

Tableau 1. Techniques de recherche et de détermination des différents taxa.

Les protocoles d'inventaires détaillés sont disponibles en annexe.

c) Localisation des inventaires

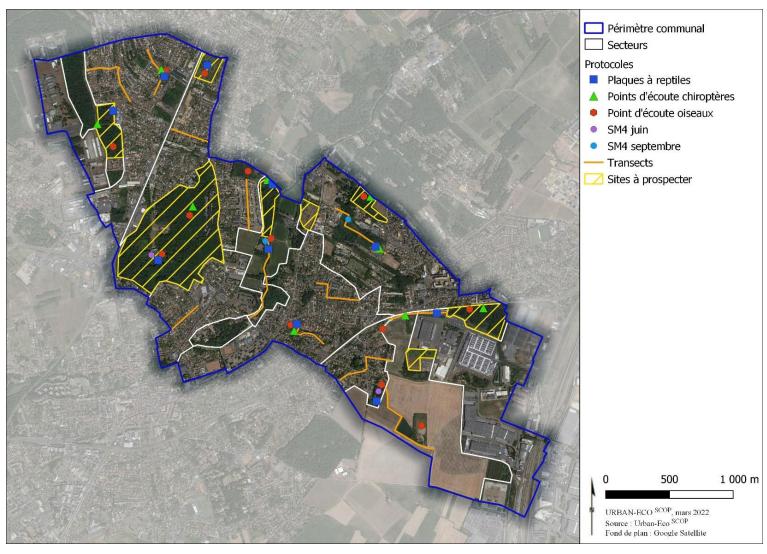


Figure 5. Protocoles mis en place pour les inventaires.

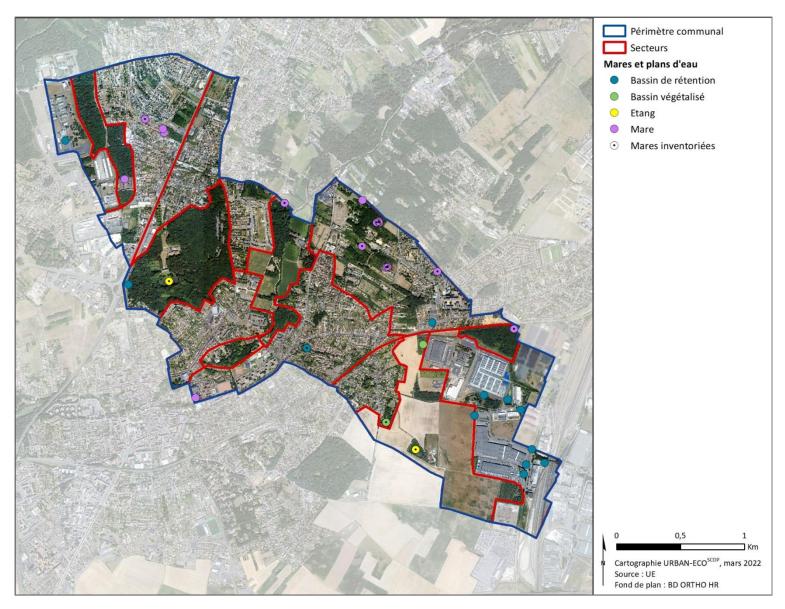
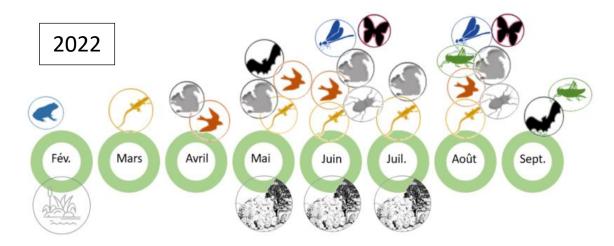


Figure 6. Prospections spécifiques aux amphibiens dans les mares et plans d'eau.

2. Un calendrier de passage du printemps à l'automne

Il a été réalisé un inventaire « 4 saisons », permettant d'évaluer au maximum les potentialités de la commune.



Les prospections ont été réalisées avec une météo favorable et ont pu se dérouler dans de bonnes conditions.

Jours	Météo	Températures	Intervenants
23/02/2022	Soleil avec passages nuageux	5°C / 12°C	Benjamin FOUGÈRE / Delphine LEMOINE
25/03/2022	Ensoleillé	7°C / 20°C	Benjamin FOUGÈRE / Delphine LEMOINE
28/04/2022	Ensoleillé	7°C / 21°C	Benjamin FOUGÈRE / Delphine LEMOINE
17/05/2022	Ensoleillé	15°C / 28°C	Benjamin FOUGÈRE / Delphine LEMOINE
19/05/2022 (Chiroptères)	Nuageux	16°C	Benjamin FOUGÈRE / Marion ROBERT
27/05/2022	Nuageux	12°C / 22°C	Benjamin FOUGÈRE
17/06/2022	Ensoleillé	17°C / 36°C	Benjamin FOUGÈRE / Delphine LEMOINE
01/07/2022	Eclaircies	10°C/23°C	Benjamin FOUGÈRE
21/07/2022	Soleil avec passages nuageux	17°C/31°C	Benjamin FOUGÈRE
18/08/2022	22 Ensoleillé		Benjamin FOUGÈRE
15/09/2022	15/09/2022 Eclaircies		Benjamin FOUGÈRE / Delphine LEMOINE
29/09/2022 (Chiroptères) Eclaircies		11°C	Benjamin FOUGÈRE / Marion ROBERT

Tableau 2. Conditions météorologiques lors des passages de terrain.

3. Des prospections dans tous les espaces

Pour faciliter la campagne d'inventaire, la commune a été découpée en différents secteurs ayant une certaine homogénéité (paysagère, urbaine, écologique), ou se distinguant comme une entité à part, isolée nettement par les principaux axes de transports. Au sein de chaque secteur, ont été appliqués plusieurs protocoles ciblant des taxons différents : points d'écoutes, transects et parcours des secteurs (cf. paragraphes suivants). Ce découpage permet en outre de tester l'hypothèse selon laquelle le mode d'occupation du sol influe sur la richesse et diversité spécifique.

Le plan de prospections mis en place a ainsi permis d'inventorier les secteurs qui ne l'ont jamais été, de mettre à jour et compléter les inventaires sur les secteurs déjà en partie prospectés et de rechercher des taxons jamais recensés.

La majorité des espaces vertes publics ont fait l'objet d'inventaires exhaustifs, tandis que d'autres déjà bien connus comme la promenade de l'Orge et le parc de la mairie, ont l'objet d'inventaires ciblés sur certains taxons uniquement.





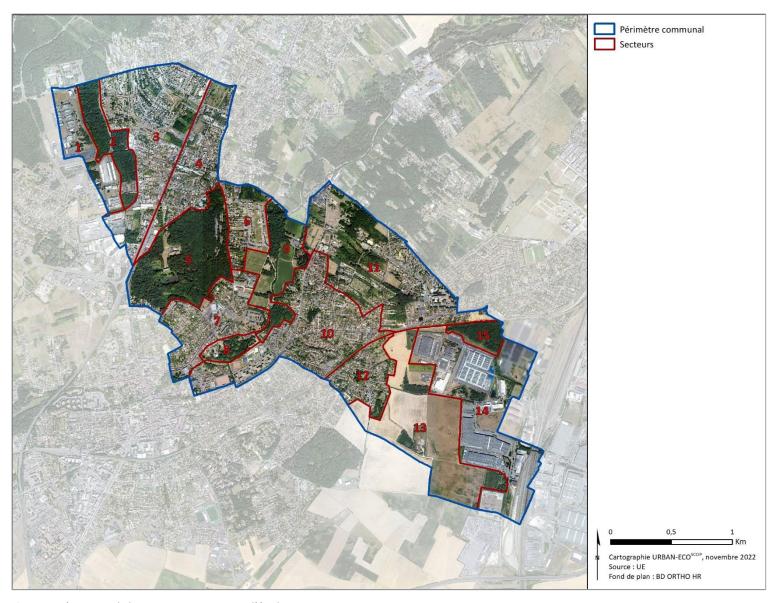


Figure 7. Découpage de la commune en secteurs d'étude.



Partie 2.

Un territoire au fort potentiel d'accueil de biodiversité

A. Un territoire riche de sa géographie

1. Une commune péri-urbaine, entre ville et campagne

La commune de Saint-Germain-Lès-Arpajon est située à 30 km au sud-ouest de Paris, dans le département de l'Essonne. Elle comptait 10 983 habitants en 2019 selon l'Insee en augmentation régulière, pour un territoire de 6,3 km2. La ville est desservie par le RER C et traversée par la N20, axe routier très fréquenté qui constitue une fracture importante du territoire communal. Elle est drainée par la vallée de l'Orge.

Elle dépend de la Communauté d'Agglomération « Cœur d'Essonne Agglomération », née le 1^{er} janvier 2016 et regroupant 21 communes au total. Le ScoT de l'agglomération a été approuvé en décembre 2019 et définit les grandes orientations d'aménagement du territoire. Toutefois, la définition du Plan Local d'Urbanisme reste la prérogative de la commune, celui-ci devant être en cohérence avec le ScoT. Aussi, nous veillerons à ce que les propositions d'actions qui découleront de cet Atlas soient en cohérence avec l'ensemble des documents planificateurs supra-communaux : le ScoT de l'Agglomération, mais aussi SRCE ou encore le SDRIF.

La commune se situe à une artificialisation et une densité moyenne à l'échelle de l'Essonne : 51.3 % des espaces de la commune sont construits et la densité de population est de 1741 habitants au km². Le département de l'Essonne demeure fortement agricole avec 45 % du territoire dédié majoritairement à la grande culture.

Historiquement tournée vers l'agriculture, la commune s'est fortement artificialisée depuis les années 60, principalement au détriment du foncier agricole. Le tableau suivant présente les chiffres de consommation d'espaces sur la commune entre 2009 et 2020 : plus de 28 hectares ont été consommés, principalement à destination de l'habitat, soit l'équivalent de 40 stades de foot. En comparaison, les communes voisines de La Norville et d'Arpajon ont consommé respectivement 4,6 ha et 1,8 ha sur la même période.

Nouvelles surfaces consommées	286 899 m²
Surface communale nouvellement consommée	4.55 %
Surface consommée pour l'habitat	239 227 m ²
Surface consommée pour des zones d'activité	30 521 m ²
Surface consommée vers un usage mixte	16 925 m²

Tableau 3. Données de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestier sur la commune sur la période 2009-2020. Source : Observatoire de l'artificialisation des sols, 2020.

Le PLU de Saint-Germain-Lès-Arpajon fait état d'un tissu pavillonnaire diffus, et le PADD préconise le maintien de l'équilibre entre les zones urbanisées et les zones agricoles en limitant l'étalement urbain. La loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN) d'ici à 2050 pourra être un outil pour enrayer cette consommation d'ENAF, en cohérence avec les propositions d'actions qui découleront de cet Atlas.

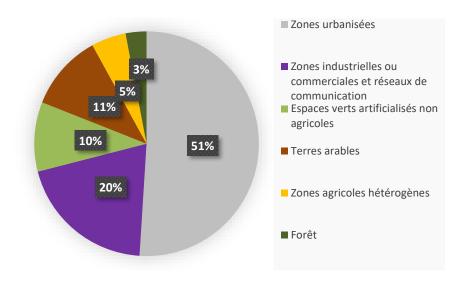


Figure 8. Occupation du sol en 2018 selon Corine Land Cover.

2. Une importance des plateaux et vallées



Figure 9. Localisation de la commune dans les grands paysages de l'Essonne. Source : Agence Folléa-Gautier Paysagistes.

A l'échelle du Bassin Parisien, le plateau de Brie se présente comme un ensemble de terres hautes s'échelonnant entre 100 et 200 mètres d'altitude. Il est constitué d'un calcaire d'origine lacustre, atteignant jusqu'à dix mètres de profondeur, ainsi que de marnes et souvent de meulières. Saint-Germain-lès-Arpajon est située en limite ouest de ce plateau, proche de la Beauce, offrant un double paysage de plateau calcaire et de vallée profonde, en territoire du Hurepoix. Notons le marqueur important des paysages, ce calcaire déposé au Tertiaire, avant l'arrivée de la mer qui a formé le plateau sédimentaire de la Beauce. Très résistant, il est peu sensible à l'érosion et confère au plateau briard un relief régulier de table argilo-calcaire. La forte teneur en argile des sous-sols et le faible dénivelé expliquent la difficulté d'écoulement de l'eau et le caractère parfois imperméable du plateau de Brie¹.

La commune s'étend de 100 à 37 m d'altitude.

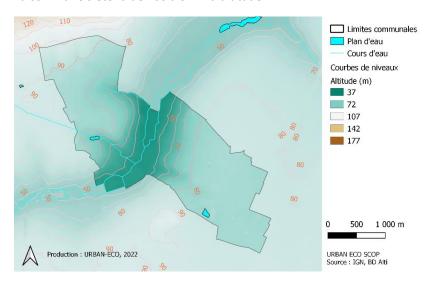


Figure 10. Carte de la topographie de la commune.

¹ Guide des paysages urbains et naturels de l'Essonne, CAUE, 2013

3. Un réseau hydrographique structurant

Le territoire est traversé du nord-est au sud-ouest par l'Orge et fait partie du bassin versant Orge-Yvette. La commune est également irriguée aussi par la Rémarde, la Brétronnière, affluents de l'Orge. La vallée de l'Orge structure le territoire, la coupant avec au nord un plateau boisé et au sud un plateau agricole.

Le réseau hydrographique de la commune est géré par le Syndicat de l'Orge, en charge de l'entretien des rivières et de leurs berges, de la gestion hydraulique, de l'assainissement, de la prévention des inondations et de la surveillance de la qualité de l'eau. Le syndicat est engagé pour la renaturation de l'Orge, comme au niveau du parc de la mairie où des travaux de reprofilage des berges et d'ouverture du lit ont permis à la rivière de retrouver un écoulement naturel de l'eau et des sédiments. De plus, L'Orge aval et la Rémarde sont classés en liste 1 au titre de l'article L.214-17-1 du Code de l'Environnement car repérés comme « Axe migrateurs de l'Anguille », une espèce protégée classée sur liste rouge au niveau européen « en danger critique ».

Le syndicat réalise également des travaux de reprofilage du lit et des berges de l'Orge. Il poursuit l'acquisition d'espaces naturels et l'aménagement de champs d'expansion de crues comme pour le bassin du Breuil, entre Villemoisson-sur-Orge et Sainte-Geneviève-sur-Orge, transformé en zone humide.

A l'échelle du bassin versant, le Schéma de Gestion des Eaux (SAGE) Orge-Yvette a été révisé en 2020. Un de ses objectifs est d'améliorer la qualité physico-chimique des eaux sur le territoire.





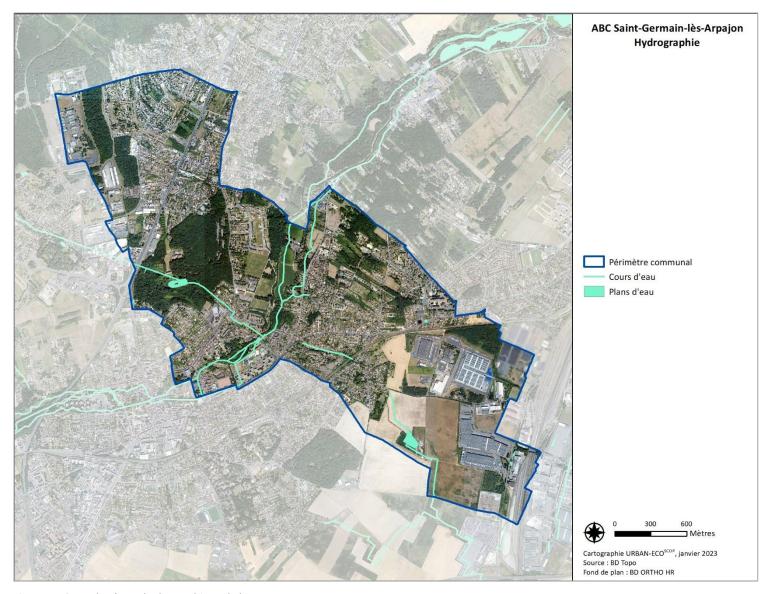


Figure 11. Carte du réseau hydrographique de la commune.

B. L'inscription de la commune dans le contexte écologique régional

1. Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)

Le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) est le volet régional de la trame verte et bleue, qui a pour objectif d'enrayer la perte de biodiversité en participant à la préservation, à la gestion et à la remise en bon état des milieux nécessaires aux continuités écologiques, tout en prenant en compte les activités humaines, et notamment agricoles, en milieu rural. » (Art. L.371-1 du code de l'environnement). Il s'impose aux documents d'urbanisme dans un rapport de prise en compte : « Les collectivités territoriales et leurs groupements compétents en matière d'aménagement de l'espace ou d'urbanisme prennent en compte les Schémas Régionaux de Cohérence Écologique lors de l'élaboration ou de la révision de leurs documents d'aménagement de l'espace ou d'urbanisme.

En Île-de-France, le SRCE a été approuvé le 26 septembre 2013 et adopté le 21 octobre par arrêté des préfets d'Île-de-France et de Paris. Il s'appuie sur :

- Les connaissances existantes, en particulier les zonages de protection (arrêté de protection de biotope, réserves naturelles nationales ou régionales) et les zonages de connaissance (Zones Naturelles d'Intérêts Écologiques, Faunistiques et Floristiques ou ZNIEFF)
- Un travail scientifique spécifique, visant à identifier des espaces porteurs d'enjeux écologiques et participant à la connexion entre ces espaces afin d'identifier et qualifier des trames fonctionnelles ou altérées, et à renforcer l'efficacité

d'ensemble du système de préservation

La représentation graphique n'est valide qu'à l'échelle du 1/25 000. Les cartes des composantes et objectifs de la trame verte et bleue au niveau de la commune permettent d'appréhender les enjeux écologiques du territoire.

Sur la commune, le parc de Chanteloup fait partie d'un corridor de la sous-trame herbacée, à fonctionnalité réduite.

L'Orge est un corridor et continuum de la sous-trame bleue. Ce cours d'eau est également identifié comme corridor de la sous-trame arborée. Plusieurs obstacles à l'écoulement se trouvent au niveau de l'Orge. La préservation et restauration de la vallée de l'Orge est un enjeu fort du territoire. La diversité des espaces environnants (espaces agricoles, milieux ouverts, milieux boisés, zones humides...) est à maintenir.

Saint-Germain-lès-Arpajon présente un potentiel avec 33,4% d'espaces naturels, boisés ou agricoles, soit environ un tiers de sa superficie. A l'échelle locale, des continuités boisées et herbacées sont à valoriser et améliorer afin de relier la commune aux autres réservoirs environnants.

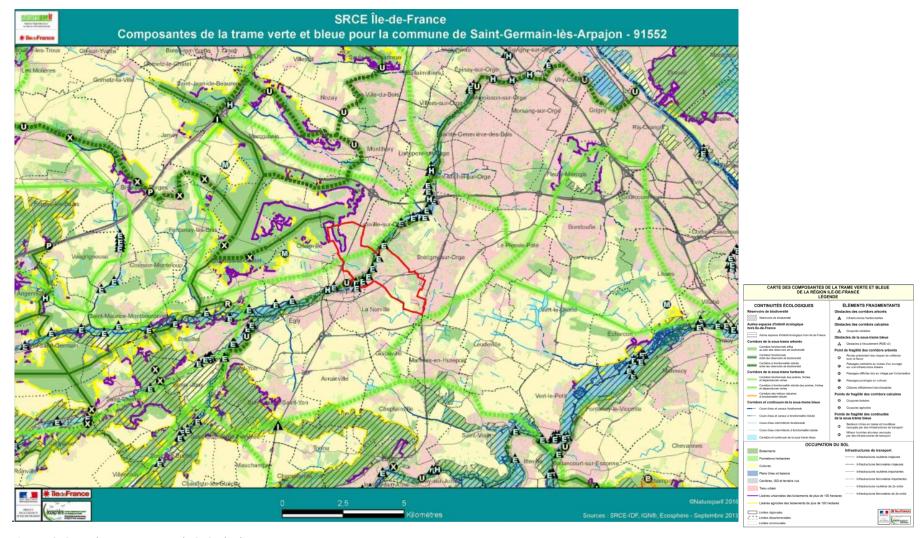


Figure 12. Carte des composantes du SRCE Ile-de-France.

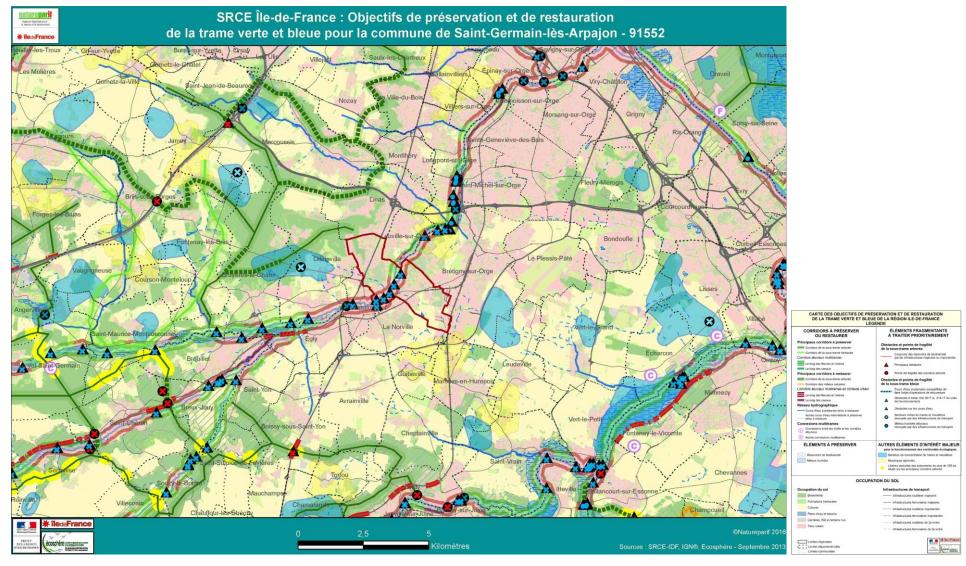


Figure 13. Carte des objectifs du SRCE Ile-de-France.

2. Natura 2000

Le réseau Natura 2000 est un réseau écologique européen de sites naturels, dont l'objectif principal est d'assurer, dans une logique de développement durable, le maintien des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire dans un état de conservation favorable, voire leur rétablissement lorsqu'ils sont dégradés. Il est basé sur deux Directives européennes : la Directive « Oiseaux » 79/409/CEE de 1979 et la Directive « Habitat-Faune-Flore » 92/43/CEE de 1992.

Les Zones de Protection Spéciale (ZPS) sont des sites sélectionnés par la France au titre de la directive « Oiseaux » dans l'objectif de mettre en place des mesures de protection des oiseaux et de leurs habitats. La désignation des ZPS s'appuie généralement sur les Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO), fruit d'une enquête scientifique de terrain validée par les Directions régionales de l'environnement (DIREN).

Les Zones Spéciales de Conservation (ZSC) et les Sites d'Intérêt Communautaire (SIC), au titre de la directive « Habitats », sont sélectionnés dans l'objectif de protéger aussi bien les espèces que leur milieu de vie.

Un site Natura 2000 implique que tout projet susceptible d'affecter de façon notable les objectifs de préservation de celui-ci est soumis à l'obligation d'une évaluation d'incidence (articles L. 414-4-1 et R. 214-34 du Code de l'Environnement). L'absence de prise en compte de ce site porterait un risque de contentieux communautaire.

Aucun site Natura 2000 n'est identifié sur le territoire.

Dans un rayon de 10 km, nous trouvons au sud-ouest les marais des basses vallées de la Juine et de l'Essonne et le marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte. Au regard de l'éloignement du site et de l'absence de lien avec la vallée de l'Orge, le PLU n'a aucun impact sur les sites Natura 2000.

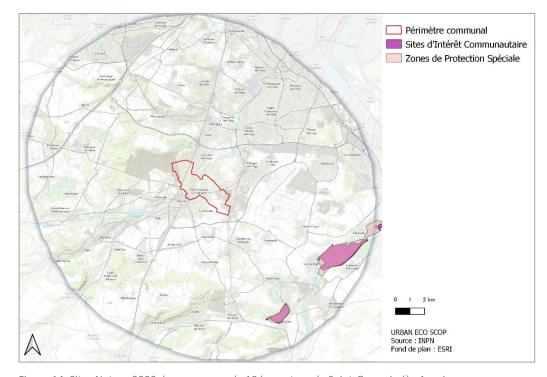


Figure 14. Sites Natura 2000 dans un rayon de 10 km autour de Saint-Germain-lès-Arpajon.

3. Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

Une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) est un territoire particulièrement intéressant sur le plan écologique. Ceux-ci participent au maintien des grands équilibres naturels ou constituent le milieu de vie d'espèces animales et végétales rares, caractéristiques du patrimoine naturel régional. On distingue deux types de ZNIEFF:

- De type I qui correspond à une ou plusieurs unités écologiques homogènes.
- De type II qui sont de grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes. Elles incluent souvent des ZNIEFF de type I.

Les ZNIEFF de type I sont des sites particuliers généralement de taille réduite, inférieure aux ZNIEFF de type II. Ils correspondent a priori à un très fort enjeu de préservation voire de valorisation de milieux naturels, tandis que la notion d'équilibre d'une zone de type II n'exclut pas que l'on y fasse certains aménagements sous réserve du respect des écosystèmes généraux.

Des habitats et des espèces animales et végétales cibles permettent, en association entre elles ou avec des éléments d'intérêt patrimonial (habitats et espèces protégées par exemple), de participer à la désignation d'un site en ZNIEFF. Ces zones n'ont néanmoins pas de valeur réglementaire mais permettent d'informer les décisionnaires et gestionnaires notamment sur l'intérêt biologique et écologique d'un site donné.

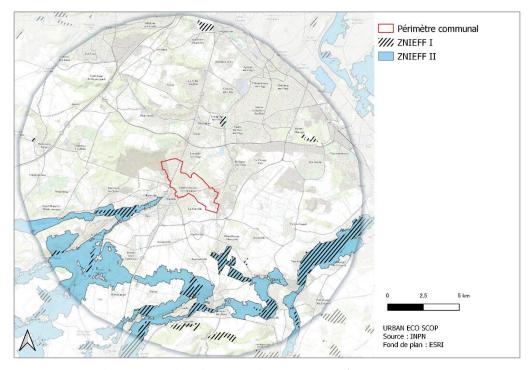


Figure 15. ZNIEFF dans un rayon de 10 km autour de Saint-Germain-lès-Arpajon.

Dans un rayon de 10 km autour de Saint-Germain-lès-Arpajon, 20 ZNIEFF de type I et 3 ZNIEFF de type II sont présentes :

Туре	ID MNHN	Nom
	110001527	Zone humide d'Echarcon
	110001541	Le Grand Marais d'Itteville
	110001542	Marais de Bouray-Lardy
	110001544	La Butte Brisset
	110001546	Zone humide de Chamarande
	110001553	Coteau de la Grande Maison
	110001598	Zone humide de Saint-Sulpice-de-favières
	110001601	Bassins et prairies de Lormoy
	110001643	Bois de Saint-Eutrope
ZNIEFF I	110001654	Coteau bois de Boinveau
	110030025	Bois de Brateau, bois des Gas et prairies associées
	110030026	Forêt régionale de Saint-Vrain et boisements associés
	110030027	Bois de Feularde et prairies associées
	110320002	Tour de Pocancy
	110320024	Forêt départementale du Belvédère
	110320031	Marais de Saint-Blaise
	110320037	Le bois des Herbages
	110320038	Bassin de Trevoix et prairie de Guisseray
	110320047	Les Près d'Ardillières
	110001514	Vallée de l'Essonne de Buthiers à la Seine
ZNIEFF II	110001540	Vallée de la Juine d'Etampes à Saint-Vrain
	110001599	Vallée de l'Orge de Dourdan à Arpajon et ses affluents

Tableau 4. Liste des ZNIEFF dans un rayon de 10 km autour de Saint-Germain-lès-Arpajon.

Aucune n'est incluse dans le périmètre communal.

4. Parcs Naturels Régionaux (PNR)

Peut être classé "Parc naturel régional" un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile.

Un Parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel.

Les territoires des Parcs naturels régionaux sont classés par décret et obtiennent la marque « Parc naturel régional ». Elle est attribuée par l'Etat à chacun des Parcs lors de leur classement et correspond à une charte graphique nationale. Elle est composée d'un emblème figuratif et d'une dénomination propre à chaque Parc, mis en forme selon une charte graphique nationale. La marque " Parc naturel régional " permet d'identifier le territoire classé et les actions menées par l'organisme de gestion du Parc. Elle permet aussi d'appuyer le développement économique local.

À la différence d'un parc national, d'une réserve naturelle ou d'un site classé, un PNR ne dispose d'aucun pouvoir réglementaire et il ne peut pas interdire certaines activités comme la chasse, réguler la construction ou l'usage des sols.

On dénombre deux PNR dans un rayon de 10 km autour de la commune : le PNR de la Haute-vallée de Chevreuse et le PNR du Gâtinais français.

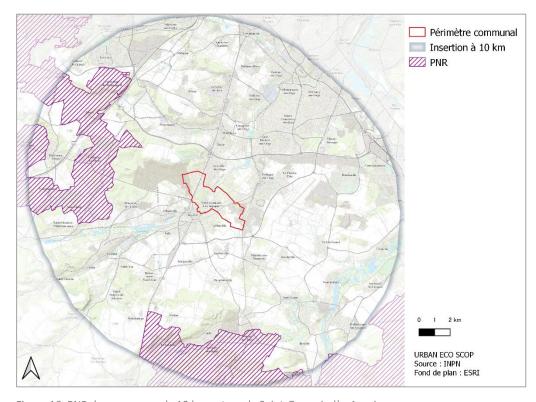


Figure 16. PNR dans un rayon de 10 km autour de Saint-Germain-lès-Arpajon.

C. Contexte écologique local

1. La trame verte et bleue

Le Plan Local de l'Urbanisme (PLU) de Saint-Germain-Lès-Arpajon, datant de 2016, a permis l'identification de la Trame Verte et Bleue, mettant en évidence les occupations des sols à dominante naturelle et agricole du territoire.

La trame verte se compose principalement de grands espaces boisés : le parc de Chanteloup, le bois des fausses, le Grand Bois, le coteau des Joncs Marin ou encore les espaces boisés qui bordent l'Orge. Ces boisements sont protégés au PLU par une classification en zone N ou EBC. Les parcs municipaux, jardins partagés ou jardins privés constituent un maillage précieux de cette trame verte communale.

La **trame bleue** de la commune a pour colonne vertébrale l'Orge. La Vallée de l'orge est protégée dans le cadre d'un PRIF (Périmètre Régionaux d'Intervention Foncière) de l'Agence des Espaces Verts d'Île-de-France, qui s'étend sur toutes les communes situées dans la vallée. Plusieurs parcelles protégées sont dans la commune de Saint-Germain-Lès-Arpajon : agricole, paysagère, boisée ou qualifiée « autre ». Le PRIF est une protection forte qui assure une maîtrise du foncier et pérennise la qualité écologique de ces parcelles

En cohérence avec les documents supra-communaux : le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) de la région d'Ile-de-France et le Schéma Directeur de la Région d'Ile-de-France (SDRIF), le PLU vise à renforcer la place de la Trame Verte et Bleue dans le projet de développement communal de Saint-Germain-Lès-Arpajon.

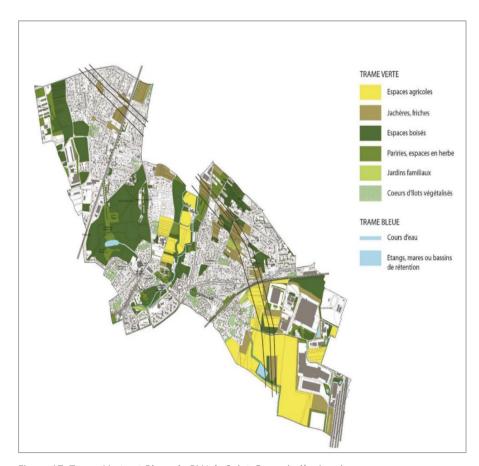


Figure 17. Trame Verte et Bleue du PLU de Saint-Germain-lès-Arpajon.

2. Les EBC

L'article L. 130-1 du Code de l'Urbanisme stipule que « les Plans Locaux d'Urbanismes peuvent classer comme EBC (Espaces Boisés Classés), les bois, forêts, parcs à conserver, à protéger ou à créer, qu'ils relèvent ou non du régime forestier, enclos ou non, attenant ou non à des habitations. Ce classement peut s'appliquer également à des arbres isolés, des haies ou des réseaux de haies, des plantations d'alignement. Le classement interdit tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création de boisements. »

Sur la commune, cinq espaces verts sont classés EBC. Ils sont répartis sur tout le territoire et sont de superficie variable. Les espaces concernés sur le territoire sont les suivants :

- Le bois des Fosses
- Le parc de Chanteloup
- Les espaces boisés le long de l'Orge
- Une partie des Joncs marins

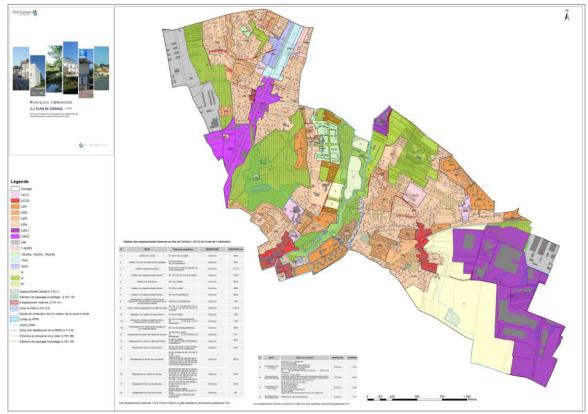


Figure 18. Plan de zonage du PLU de Saint-Germain-Lès-Arpajon.

Surface boisée: 109 ha

sements de la commune sont relativement jeunes (environ 40 ans).

Les archives des photos aériennes nous montrent que la surface boisée de la commune a augmenté entre 1950 et aujourd'hui, en même temps que celle-ci s'est fortement urbanisée. On observe que le PRIF (Périmètre d'Intervention Foncière) de la vallée de l'orge, datant de la fin des années 80 et les actions du Syndicat de l'Orge ont permis de renaturer les berges, que l'on distingue peu sur la photo de 1980 mais très bien sur la photo actuelle (au niveau de la mairie et du parc où coule

1950 1980 Aujourd'hui

Aujourd'hui

Aujourd'hui

Aujourd'hui

Surface boisée: 104 ha

Figure 19. Evolution des boisements entre 1950 et nos jours. Source : Géoportail.

Surface boisée: 72 ha

3. Une place importante des zones humides

Les zones humides désignent des milieux variés ayant en commun la présence temporaire ou permanente de l'eau, de sols dits hydromorphes ou d'une végétation hygrophyte. Les marais, tourbières, prairies, marécages ou encore pré-salé, sont des milieux humides. Elles jouent un rôle clé dans la régulation des ressources en eau, l'épuration et la prévention des crues ou encore le stockage de carbone. En outre, les zones humides sont l'habitat d'une biodiversité remarquable : 50% des oiseaux et 30% des espèces végétales remarquables et menacées dépendent des zones humides². Ces zones qui remplissent des fonctions écologiques essentielles sont par ailleurs menacées : entre 1970 et 2015, environ 35% des zones humides de la planète ont disparu³.

Afin de faciliter la préservation des zones humides et leur intégration dans les politiques de l'eau, de la biodiversité et de l'aménagement du territoire à l'échelle de l'Ile-de-France, la DIREN, aujourd'hui devenue la DRIEAT Ile-de-France, a lancé en 2009 une étude visant à consolider la connaissance des secteurs potentiellement humides de la région selon les deux familles de critères mises en avant par l'arrêté du 24 juin 2008 modifié (critères relatifs au sol et critères relatifs à la végétation), mise à jour en 2021.

Cette étude a abouti à une cartographie de synthèse qui partitionne la région en cinq classes selon la probabilité de présence d'une zone humide et le caractère de la délimitation qui conduit à cette analyse. Elle s'appuie sur :

- Un bilan des études et une compilation des données préexistantes ;
- L'exploitation d'images satellites pour enrichir les informations sur le critère sol.

L'ensemble de ces données a été croisé, hiérarchisé et agrégé pour former la cartographie des enveloppes d'alerte.

Zones humides avérées dont le caractère humide peut être véri-Classe A fié et les limites à préciser : - zones humides délimitées par des diagnostics de terrain selon un ou deux critères et la méthodologie décrits dans l'arrêté du 24 juin 2008; - zones humides identifiées selon les critères et la méthodologie de l'arrêté du 24 juin 2008, mais dont les limites n'ont pas été définies par des diagnostics de terrain (photo-interprétation); - zones humides identifiées par des diagnostics de terrain, mais à l'aide de critères et/ou d'une méthodologie différents de ceux de l'arrêté du 24 juin 2008. Classe B Probabilité importante de zones humides, mais le caractère humide et les limites restent à vérifier et à préciser. Enveloppes en dehors des masques des 2 classes précédentes, Classe C pour laquelle soit il manque des informations, soit des données indiquent une faible probabilité de présence des zones humides. Classe D Non humides : plans d'eau et réseau hydrographique.

Tableau 5. Description des 5 classes d'alerte (DRIEAT-IDF)

² Source: Office Français pour la biodiversité

³ Source: Union Internationale pour la Conservation de la Nature

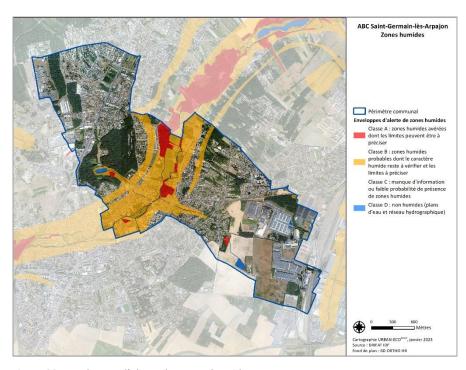


Figure 20. Enveloppes d'alerte des zones humides.

Une enveloppe de classe B (zone humide potentielle) très vaste est identifiée en arc au centre de la commune. Les potentialités de présence de zones humides sont cependant faibles, en particulier au niveau des secteurs bâtis. La question se pose en revanche au niveau des bois qu'elle traverse et des parcelles agricoles. Plusieurs enveloppes de classe A sont également présentes. Ces zones à caractère humide se trouvent à proximité de l'Orge.

Par ailleurs, le CBNBP met à disposition du public une couche d'information a vocation à informer de l'existence de données d'inventaire de flore et de végétations pouvant indiquer la présence potentielle de milieux humides. La cartographie indique pour la commune de Saint-Germain-lès-Arpajon la présence d'espèces de flore indicatrices des milieux humides dans l'enveloppe centrale de classe B localisée plus haut. Cette présence pourra être vérifiée lors des inventaires au printemps et à l'été. Plusieurs zones de végétations hygrophiles (H) et mésohygrophiles (MH) sont présentes. Située dans la même zone que l'enveloppe de classe B, la végétation hygrophile est l'un des critères possibles pour délimiter une zone humide.

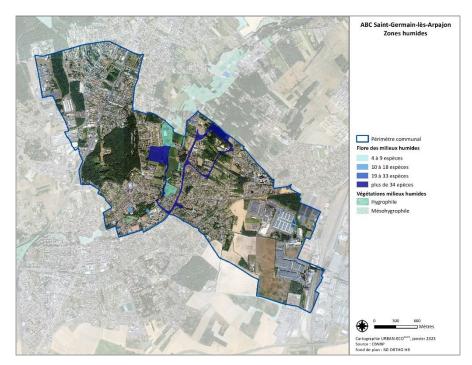


Figure 21. Carte de la flore et végétation des milieux humides au sein de la commune.

4. Les Espaces Naturels Sensibles (ENS)

À la disposition des départements, les ENS sont un outil de protection des espaces dont le caractère naturel est menacé et rendu vulnérable, actuellement ou potentiellement. Ils ont pour objectifs de :

- Préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et des champs d'expansion des crues.
- D'assurer la sauvegarde des habitats naturels.
- D'aménager ces espaces pour être ouverts au public, sauf exception justifiée par la fragilité du milieu naturel.

On entend par ENS, en l'absence d'une définition réglementaire, un site présentant des qualités certaines, compte tenu de l'intérêt des biotopes présents, ou de ses caractéristiques paysagères ou esthétiques. Il peut s'agir également de terrains qui n'ont pas de réelle valeur intrinsèque, mais qui sont considérés comme fragiles, parce qu'ils sont soumis à des pressions extérieures, telles que l'urbanisation ou un tourisme intensif.

Ces ENS sont délimités par un périmètre de protection à l'intérieur duquel s'imposent des règles d'urbanisme spécifiques. L'article L. 142-1 du Code de l'Urbanisme stipule que « afin de préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels, le département est compétent pour élaborer et mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des espaces naturels sensibles, boisés ou non ». Pour cela, le département dispose d'un droit de préemption par lequel il est prioritaire pour acquérir les parcelles mises en vente et en assurer la gestion, et peut instituer une Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles (TDENS). S'il n'y a pas de plan d'urbanisme communal, le département peut classer des espaces boisés et édicter des mesures de protection des sites et des paysages. Ces mesures pourront être l'interdiction de construire, de démolir ou d'exécuter certains travaux. Le Département de l'Essonne possède sur son territoire 24 Espaces Naturels Sensibles.

Aucun de ces ENS est présent dans le périmètre communal. 11 ENS se trouvent à proximité de la commune (moins de 10km) à savoir :

- La forêt de la Roche Turpin

- La forêt du Belvédère
- Le domaine de l'Isle rouge
- Le marais de Misery
- Le marais de Fontenay-le-Vicomte
- Le marais d'Itteville
- Le coteau de Montblin
- La forêt de Bellejame
- La forêt du Rocher de Saulx
- La forêt du bois des Gelles
- Le domaine de la cave au Renard et Prairie sous l'Eglise.

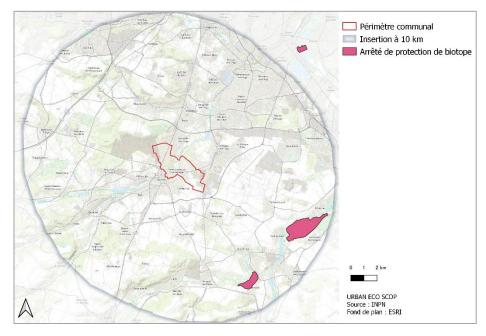


Figure 22. Espaces Naturels Sensibles au sein et à proximité de la commune.

5. Les Arrêtés de Protection de Biotope (APB)

Les Arrêtés de Protection de Biotope (APB) ont été instaurés par un décret de 1977 (art. R.411-15 à R.411-17 du Code de l'environnement). Ils ont pour rôle de conserver un biotope ou un milieu naturel nécessaire à la survie d'espèces protégées, à l'aide d'une réglementation adaptée. Cette réglementation découle de l'idée qu'on ne peut efficacement protéger les espèces que si l'on protège également leur milieu. La présence d'une seule espèce protégée sur le site concerné, même si cette présence se limite à certaines périodes de l'année, peut justifier l'intervention d'un arrêté. L'arrêté de protection de biotope délimite le périmètre géographique concerné.

L'arrêté fixe ainsi les mesures (activités interdites, limitées, ou soumises à autorisation) qui doivent permettre la conservation des biotopes. L'arrêté d'un APB est pris par le Préfet, généralement à la demande d'associations de protection de l'environnement, après avis de la commission départementale de la nature, des paysages, et des sites (CDNPS), ainsi que de la chambre départementale d'agriculture. La réglementation fixée peut être temporaire, certaines espèces ayant besoin d'une protection particulière de leur milieu à certaines phases de leur cycle de vie.

Deux APB sont situés dans un rayon de moins de 10 km de la commune : celui du grand marais (FR3800001) et celui du marais de Fontenay-Le-Vicomte (FR3800417).

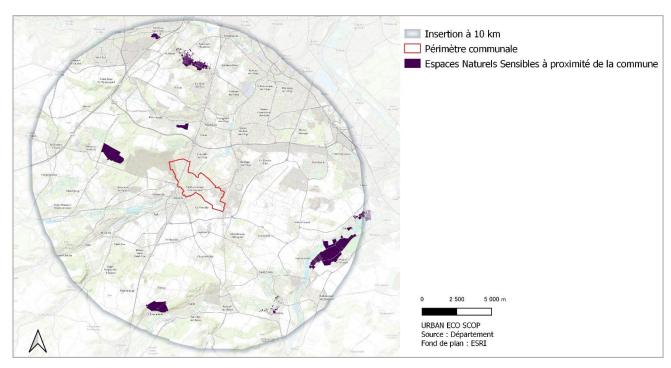


Figure 23. Arrêté de protection de biotope au sein et à proximité de la commune.

6. Structure des végétations naturelles et semi-naturelles (CBNBP)

a) Les végétations naturelles et semi-naturelles

Le Conservatoire botanique du Bassin parisien (CBNBP) a établi la carte phyto sociologique des végétations naturelles et semi-naturelles d'Île-de-France⁴. Les végétations décrites au sein de la commune se trouvent principalement dans les boisements et le long de l'Orge.

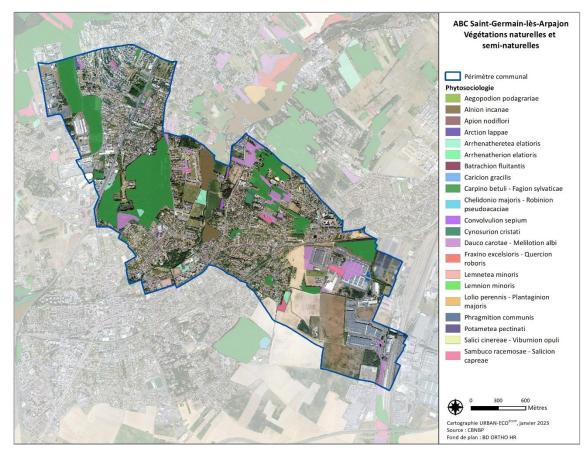


Figure 24. Carte des végétations (d'après CBNBP) sur et à proximité de la commune.

b) Les cartes d'alerte de la végétation

Les cartes d'alerte de végétation du CBNBP reflètent l'état des connaissances sur la biodiversité végétale d'Île-de-France. Elles ne sont pas exhaustives mais permettent d'obtenir à titre informatif les enjeux liés aux végétations sur le territoire.

- La catégorie « rouge » signale l'existence d'un enjeu réglementaire, c'està-dire la présence d'une ou plusieurs espèces protégées.
- La catégorie « orange » signale la présence d'une ou plusieurs espèces menacées d'extinction mais non protégées réglementairement. Une espèce est dite menacée si elle appartient aux catégories en danger critique d'extinction (CR), en danger d'extinction (EN) et vulnérable (VU) de la liste rouge régionale d'Île-de-France.
- Les secteurs en « violet » indiquent que le CBNBP possède des données sur le secteur mais qu'aucune espèce protégée ou menacée n'a été inventoriée.
- Enfin, la liste des végétations d'intérêt régional, représente un équivalent de la liste des espèces menacées pour la flore, et est issue du guide des végétations remarquables d'Île-de-France.

Les cartes d'alertes mettent en évidence la présence d'espèces menacées au sein du boisement au nord-est de la commune. Ceci a été vérifié lors des inventaires complémentaires. Les autres zones prospectées ne présentent pas d'enjeux.

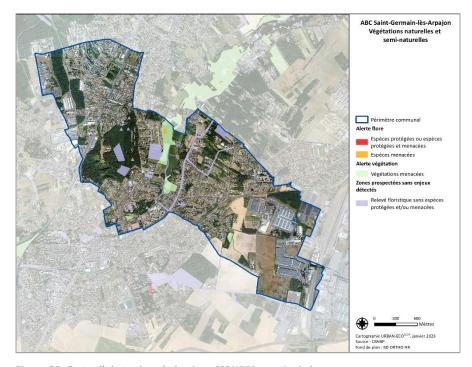


Figure 25. Carte d'alerte des végétations (CBNBP) au sein de la commune.

⁴ La méthodologie est disponible sur le site Internet du CBNBP à l'adresse : http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/biodiversite/cartographieVegetationsIDF.jsp

Partie 3.

Portrait de la biodiversité de Saint-Germainles-Arpajon



Le Portrait de la biodiversité synthétise les données bibliographiques, ainsi que les résultats des inventaires réalisés à Saint-Germain-lès-Arpajon. Il propose un état significatif de la connaissance à date.

Une bonne connaissance de la biodiversité en 2022 Α.

La compilation de toutes les données des bases de données et bibliographies locales et des inventaires naturalistes d'URBAN-ECO, a abouti à un nombre d'observations important de 8 141.

1. Sources des données

L'origine des observations sur la commune se répartissent entre plusieurs organismes ou observateurs:

Observateurs		Nombre d'observations	Proportion
	CBNBP	1 966	24%
	ARB	1 815	22%
Données ini-	Faune IDF	98	1%
tiales	OPIE	505	6%
	INPN	1 018	13%
	Données Habitants	22	0%
Données	URBAN-ECO	2 715	33%
nouvelles	Données Habitants	2	0%
	Total général	8 141	100%

Tableau 6. Synthèse des observateurs sur la commune en 2022.

La mise à disposition des habitants de fiches d'observations, ou encore la mise en place de sciences participatives, permettra de compléter la connaissance de la commune, dans les années à venir ; en particulier dans des secteurs difficiles à prospecter comme les jardins.

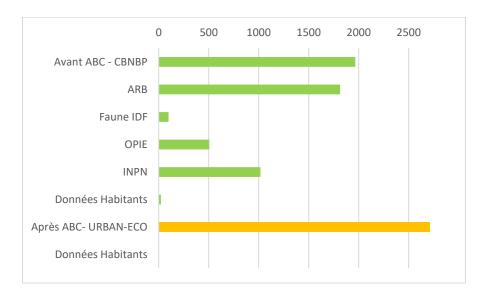


Figure 26. Nombre de données par observateurs avant et après les prospections ABC.

2. Taxa concernés

Les observations concernent presque à part égal la flore et la faune, avec lors des prospections un plus grand nombre de découvertes faunistiques.

Figure 27. Nombre de données faune et flore, avant et après les prospections ABC.

Concernant la flore, les recherches ont ciblé les angiospermes (plantes à fleurs), venant principalement enrichir la connaissance dans les 8, 9 et 10 du territoire, aux abords de l'Orge et dans le tissu urbain, ainsi que dans les boisements.



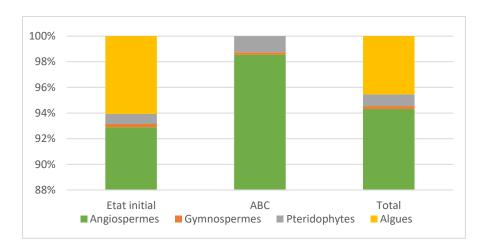


Figure 28. Nombre de données flore, avant et après les prospections ABC.

Concernant la faune, l'évolution de la connaissance en nombre d'observations est particulièrement significative pour certains groupes comme les Odonates (libellules), les orthoptères (criquets et sauterelles), les oiseaux et les diptères.



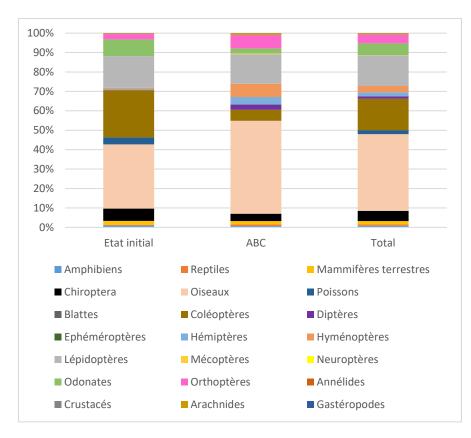


Figure 29. Nombre de données faune, avant et après les prospections ABC.

La répartition entre les taxons faunistiques met en évidence une représentation importante sur le territoire des oiseaux, des lépidoptères, ainsi que des coléoptères; avec le biais de la pression de prospections différentes selon les groupes.

Groupe	Nombre	Part
Amphibiens	30	1%
Reptiles	25	1%
Mammifères terrestres	67	2%
Chiroptères	196	5%
Oiseaux	1477	40%
Poissons	75	2%
Coléoptères	604	16%
Diptères	45	1%
Lépidoptères	591	16%
Odonates	225	6%
Orthoptères	169	5%
Autres	233	6%

Tableau 7 : Répartition par groupe des données faune après les prospections ABC.

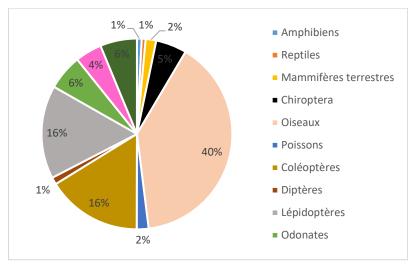


Figure 30 : Répartition par groupe des données faune après les prospections ABC..

3. Répartition entre les secteurs de la commune

La commune n'a pas été inventoriée de manière homogène, parce que tous les espaces ne sont pas tous accessibles, notamment dans les propriétés privées bâtis en logements, en zone d'activités, ou dans les secteurs de pâtures ; et que tous les secteurs ne présentent pas le même enjeu écologique. Le bois du secteur n°2 est par exemple inaccessible, comme la zone 1 et une partie de la zone 14.

Les secteurs de la vallée sont maintenant bien connus, comme la plupart des boisements.

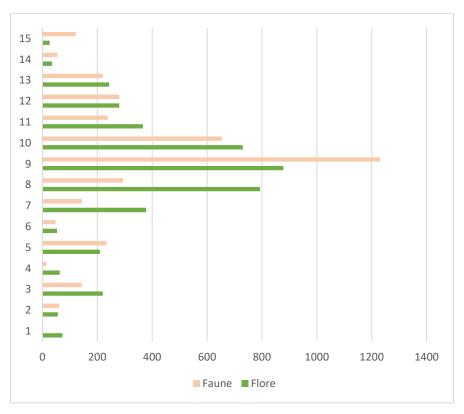


Figure 31. Répartition des données par secteur.







B. Les habitats

1. Les habitats anthropiques

Les habitats anthropiques sont fortement artificialisés et souvent très minérales. Ces espaces offrent des potentialités d'accueil assez limité pour la biodiversité.

Ces surfaces représentent 192 ha sur les 630 ha que comptent la commune, soit 30,5%. On distingue le bâti (habitat individuel, commercent, bâtiments industriel), les surfaces artificialisées (zones industrielles et commerciales, parkings...), les routes (notamment la N20 principal axe structurant et fractionnant de la commune), les voies ferrées (ligne C du RER), les chantiers (plusieurs chantiers d'habitats collectifs autour de la N20), les chemins (bord de l'Orge en particulier) et les ouvrages de gestion des eaux pluviales (11 sur la commune) qui sont souvent artificiels et rarement en eau permanente ce qui limite la colonisation d'une faune et d'une flore spécifique.



2. Les espaces verts urbains

Il s'agit d'habitat qui présentent divers degrés d'artificialisation mais qui ont tous été créés par l'homme et son gérés la plupart du temps intensivement.

Ils représentent 220 ha sur la commune, soit 35% de la surface communale. Certains habitats sont gérés pour l'agrément mais ont tout de même un intérêt en ville et peuvent servir de zones relais dans les trames ou encore lutter contre les îlots de chaleurs urbains. C'est principalement le cas pour :

- Les jardins ornementaux de l'habitat individuel qui représentent 166 ha et peuvent jouer un rôle majeur dans les continuités écologiques lorsqu'ils sont regroupés en cœur d'îlot par exemple;
- Les espaces verts mixtes représentent 30 ha, et sont principalement caractérisés par les espaces verts autour de l'habitat collectif (copropriété par exemple). Ils peuvent comporter une ou plusieurs strates de végétations, bien que souvent ornementales, et jouer un rôle dans la trame;
- Les parcs boisés représentent 3.8 ha (notamment le parc de la mairie) et sont souvent composés d'un mixte d'essences ornementales et indigènes. Leur rôle;
- Les jardins potagers représentent 3.7 ha et sont au nombre de 5 sur la commune. On y trouve principalement des plantes vivrières de toutes sortes avec plusieurs strates. Ces espaces sont souvent favorables à l'avifaune;
- Les alignements d'arbres représentent 1.8 ha et sont souvent composés d'arbres mâtures comme le Platane (*Platanus sp.*) et le Tilleul à grandes feuilles (*Tilia platyphyllos*). Ils sont nécessaires au déplacement de l'avifaune et des chiroptères en ville mais luttent également contre les îlots de chaleurs urbains;
- Les vergers représentent 0.4 ha et sont au nombre de 3, bien que de très petites taille.

Dans une moindre mesure, les pelouses urbaines, les centres équestres et les terrains de sports sont gérés assez intensivement et n'offrent pas beaucoup d'intérêt pour la faune et la flore locale.



3. Les habitats boisés

Les milieux naturels et semi-naturels à caractère boisés représentent 105 ha soit 16,7% de la surface communale.

a) Haie champêtre

Enjeu Assez Fort

Corine Biotope : 84 Code Eunis : FA

Localisation:

On compte 12 haies sur la commune dont la plupart sont localisées dans la partie centrale en lien avec l'Orge et les habitats annexes, en particulier agricole. Au sud, en bord de champ, le long de la rue Palmyre Pergod, on trouve une haie continue de 600 mètre de long en bon état de conservation.

<u>Surface</u>: 2,18 ha

Description:

Il s'agit de haies composées d'espèces indigènes en majorité arbustives comme le Prunelier (*P. spinosa*), l'Aubépine à un style (*C. monogyna*), le Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*), le Sureau noir (*S. nigra*), l'Eglantier (*R. canina*), l'Erable champêtre (*A. campestre*). Quelques espèces grimpantes peuvent également être présentes comme la Bryone dioïque (*B. cretica*), le Lierre grimpante (*H. helix*) et le Tamier (*D. communis*). La strate herbacée est généralement assez pauvre sauf si elle est contact avec une friche ou une prairie.

Certaines présentent une strate arborescente avec le Frêne commun (*F. excelsior*), le Merisier (*Prunus avium*), le Noyer (*Juglans regia*), l'Orme champêtre (*U. minor*) et parfois le Chêne pédonculé (*Q. robur*).







Prunelier (P. spinosa) et Aubépine (C. monogyna)

b) Bois rudéral

Enjeu Modéré

Corine Biotope: 83.324 Code Eunis: G1.C3

Localisation:

11 boisements de ce type sont répartis sur la commune et sont essentiellement localisé sous ou à proximité de lignes à hautes tensions ou encore enclavés par l'urbanisation.

Surface: 7,19 ha

Description:

Il s'agit la plupart du temps de jeunes boisements évoluant sur des sols remaniés et pauvres favorisant le développement quasi systématique du Robinier faux acacia (R. pseudoacacia) et d'une strate herbacée appauvrie.

D'autres boisements plus âgés ce sont retrouvés encapsulés dans l'urbanisation et ont subies divers perturbation comme des apports de déchets vert ou des plantations d'espèces ornementales.

La strate arborée est dominée par le Robinier faux acacia (R. pseudoacacia), l'Erable sycomore (A. pseudoplatanus), l'Erable plane (A. plataniodes), le Frêne commun (F. excelsior) et le Merisier (Prunus avium). Le Chêne pédonculé (Q. robur) et le Charme (C. betulus) peuvent parfois être présent.

La strate arbustive est pauvre avec le Sureau noir (S. nigra), le Cornouiller sanguin (C. sanguinea), le Laurier cerise (P. laurocerasus) et parfois l'Orme (U. minor). La strate herbacée, paucispécifique est composée de la Chélidoine (C. majus), la Benoîte commune (G. urbanum) et l'Ortie (U. dioica), Ronce commune (R. fruticosus), Herbe à robert (G. robertianum), Cerfeuil des bois (A. sylvestris) et le Gaillet gratteron (G. aparine).



Chelidoine (C. majus) et Robinier faux-acacia (R. pseudoacacia)

c) Fourré mésophile

Enjeu Assez Fort

Corine Biotope : 31.83 Code Eunis : F3.13

Localisation:

Ces formations sont assez bien représentées sur la commune. On les trouve le long de la N20, sous les lignes à hautes tensions ainsi qu'à proximité des espaces agricoles.

<u>Surface</u>: 23,08 ha

Description:

Il s'agit d'un habitat essentiellement arbustif qui succède naturellement aux friches herbacées. Certains espaces tendent à évoluer vers de jeunes boisements. A l'inverse certains secteurs sont aussi plus ouverts et se rapprochent de l'ourlet. La strate arbustive est assez dense, elle est principalement composée de Cornouiller sanguin (*C. sanguinea*), de l'Aubépine à un style (*C. monogyna*), le Prunelier (*P. spinosa*), le Cornouiller mâle (*C. mas*), le Bois de Sainte-Lucie (*P. mahaleb*), le Rosier des chiens (*R. canina*), du Genêt à balais (*C. scoparius*) et le Sureau noir (*S. nigra*). On trouve également quelques jeunes arbres comme l'Orme (*U. minor*), le Frêne (*F. excelsior*) et le Robinier faux-acacia (*R. pseudoacacia*).



Genêt à balais (C. scoparius) et Eglantier (R. canina)

Enjeu Fort

Hêtraie-chênaie mésophile

Corine Biotope : 41.1322 Code Eunis : G1.6322

DHFF: 9130-3

d)

Localisation:

Il s'agit principalement du bois de Chanteloup, du lieu-dit les Grands Bois au sud-est en bordure de la zone d'activité et du bois des Fosses. Les autres boisements sont plus réduits et localisé sous des lignes hautes tensions.

<u>Surface</u>: 73,12 ha

Description:

Les boisements les mieux caractérisés sont les Grands Bois, le bois de Chanteloup ainsi que le bois des Fosses. Les autres sont de taille réduite et souvent des reliques d'entités plus vastes aujourd'hui relativement dégradés.

Sur les lisières les plus anthropisés et dégradées au contact de l'urbanisation, le Robinier faux acacia (*R. pseudoacacia*) et l'Érable sycomore (*A. pseudoplatanus*) sont très présents. Pour le reste on retrouve une végétation mésophile acidicline avec le Chêne pédonculé (*Q. robur*), le Charme (*C. betulus*), le Châtaignier (*C. sativa*) et dans une moindre mesure le Merisier (*P. avium*), l'Orme champêtre (*U. minor*). Le Hêtre (*F. sylvatica*) étant finalement peu présent. Le Frêne (*F. excelsior*) peut être assez présent dans les secteurs les plus frais comme le secteur des Grands Bois.

La strate arbustive est assez clairsemée avec le Noisetier (*C. avellana*), l'Aubépine à un style (C. monogyna), l'If (*T. baccata*), le Houx (*I. aquifolium*) et le Laurier-cerise (*P. laurocerasus*) introduit sur les marges. La strate herbacée est assez diversifiée avec l'Anémone des bois (*A. nemorosa*), le Gouet tâcheté (*A. maculatum*), la Laîche des bois (*C. sylvatica*), le Fragon faux houx (*R. aculeatus*), la Jacynthe des bois (*H. non-scripta*), la Luzule de Forester (*L. foresteri*), la Stellaire holostée (*S. holostea*) et le Sceau de Salomon (*P. multiflorum*). Dans les secteurs les plus ombragés et frais, des fougères comme la Fougère mâle (*D. filix-mas*).







Chêne pédonculé (Q. robur) et Jacynthe des bois (H. non-scripta)

4. Les habitats ouverts

Les milieux naturels et semi-naturels ouverts représentent 87,11 ha soit 13,8% de la surface communale.

a) Friche eutrophile

Enjeu Faible

Corine Biotope : 87.2 Code Eunis : E5.12

Localisation:

Il s'agit de friches présentes autour du château de Chanteloup ainsi que route d'Aulnay et qui sert de zone de dépôt à une entreprise.

Surface: 2,01 ha

Description:

Les friches autour du château de Chanteloup sont consécutives à une ouverture très récente, une végétation arbustive étaient jusqu'ici présente. Sur ces sols perturbés, une végétation herbacée rudérale se développe avec l'Ortie (*U. dioica*), la Vergerette du Canada (*E. canadensis*), la Picride fausse-vipérine (*H. echioides*), la Matricaire inodore (*T. inodorum*), le Tussilage (*T. farfara*), le Sisymbre officinale (*S. officinale*), le Dactyle aggloméré (*D. glomerata*), la Potentille rampante (*P. reptans*), le Cirse des champs (*C. arvense*), le Liseron des champs (*C. arvensis*).





Ortie (U. dioica) et Sisymbre officinale (S. officinale)

b) Prairie mésophile de fauche

Enjeu Fort

Corine Biotope : 38.2 Code Eunis : E2.2 DHFF : 6510 ZNIEFF : Oui

Localisation:

Ces habitats sont présents à 4 endroits sur la commune, les zones de clairières du bois de Chanteloup, les bords de l'Orge, les anciens poulaillers et un bassin d'orage du SIVOA en bord de champ au sud de la commune.

Surface: 3,67 ha

Description:

Ces formations prairiales résultent d'une gestion par fauche. La Fromental (A. elatius) est la principale graminée qui structure cette formation. On trouve également le Pâturin commun (P. trivialis), la Vesce cultivée (V. sativa), le Plantain lancéolé (P. lanceolata), l'Achillée millefeuille (A. millefolium), l'Origan (O. vulgare), la Centaurée de Debeaux (C. decipiens), l'Agrostide stolonifère (A. stolonifera), le Salsifis des prés (T. pratensis), le Compagnon blanc (S. latifolia), la Gesse des prés (L. pratensis) et la Campanule raiponce (C. rapunculus). Quelques espèces plus eutrophiles viennent compléter le cortège comme la Berce (H. sphondylium), la Tanaisie (T. vulgare), le Panais commun (P. sativa), le Rumex crépu (R. crispus).





Fromental (A. elatius) et Gesse des prés (L. pratensis)

c) Pâture

Enjeu Modéré

Corine Biotope : 38.1 Code Eunis : E2.1

Localisation:

Les pâtures sont très localisées sur la commune, le long de la route d'Aulnaye.

Surface: 3,73 ha

Description:

Il s'agit de pâtures à chevaux dont la végétation est fortement contrainte par un abroutissement intense une bonne partie de l'année. L'action de pâturage, le piétinement et les déjections favorise une flore prostrée et eutrophile. On y trouve le Ray-grass anglais (*L. perenne*), le Trèfle blanc (*T. repens*), le Grand plantain (P. major), la Renouée des oiseaux (*P. aviculare*), la Porcelle enracinée (*H. radicata*), la Pâquerette (*B. perennis*), la Renoncule rampante (R. repens), le Liseron des champs (*C. arvensis*), l'Achillée millefeuille (*A. millefolium*), la Linaire commune (*L. vulgaris*) et le Pissenlit (*Taraxacum sp.*).

Cet habitat est donc caractérisé par l'absence d'une flore prairiale et le surpâturage limite fortement l'intérêt écologique de ces pâtures. L'abondance de renoncules, toxiques pour les chevaux, est souvent un marqueur du surpâturage.







Grand plantain (*P. major*) et Renoncule rampante (*R. repens*)

d) Friche herbacée mésophile

Enjeu Modéré

Corine Biotope : 87.1 Code Eunis : I1.53

Localisation:

Cet habitat est assez bien réparti sur l'ensemble de la commune avec 25 entités dont 3 sont supérieures à 1 ha.

Surface: 9,81 ha

Description:

Ces habitats présentent différents faciès selon les secteurs et la maturité.

Les espèces dominantes sont principalement la Carotte sauvage (*Daucus carotta*) et la Picride fausse épervière (*Picris hieracioides*). On y retrouve également le Mélilot blanc (*Melilotus albus*), l'Aigremoine eupatoire (*A. eupatoria*), l'Origan (*O. vulgare*), la Verge d'or du Canada (*S. canadensis*), le Séneçon jacobée (*J. vulgaris*), le Calamagrostis epigeios (*C. epigejos*), le Gaillet blanc (*G. album*), la Tanaisie commune (*T. vulgare*), le Rumex crépu (*R. crispus*), le Dactyle aggloméré (D. glomerata), la Fétuque faux roseau (S. arundinaceus) et le Panais (*P. sativa*).

Certaines sont plus thermophiles. On y trouve le Chardon crépu (*C. crispus*), l'Euphorbe petitcyprès (*E. cyparissias*), le Millepertuis perforé (*H. perforatum*).





Carotte sauvage (D. carotta) et Origan (O. vulgare)

e) Champ cultivé

Enjeu Faible

Corine Biotope : 82.11 Code Eunis : I1.1

Localisation:

Les secteurs agricoles qui subsistent sur la commune sont localisés dans la partie sud mais quelques parcelles se maintiennent dans la partie centrale à proximité de l'Orge.

Surface: 67,89 ha

Description:

Il s'agit essentiellement de cultures de Maïs et de Blé mais on trouve également un peu de Luzerne. Une flore sauvage se développe en bord de champ en contact avec les cultures.

On trouve dans ces espaces une faible quantité d'espèces qui sont surtout présentes en bord de parcelles comme le Chénopode blanc (*C. album*), le Mouron rouge (*L. arvensis*), la Petite cigüe (*A. cynapium*), l'Arroche étalée (*A. patula*), le Brome mou (*B. hordeaceus*), la Capselle bourse à pasteur (*C. bursa-pastoris*), la Prêle des champs (*E. arvense*) et la Véronique de Perse (*V. persica*).

On trouve aussi quelques espèces messicoles qui tendent à se raréfier comme le Coquelicot (*P. rhoeas*) et la rare Berle des blés (*S. segetum*).





Coquelicot (P. rhoeas) et Mouron rouge (L. arvensis)

Les milieux humides représentent 18,76 ha soit 3 % de la surface communale.

a) Végétation annuel des rives exondées

Enjeu Très Fort

Corine Biotope : 22.33 / 24.52 Code Eunis : C3.52 / C3.53

DHFF: 3270 sc **ZNIEFF: Oui**

Localisation:

Il s'agit d'un habitat très localisé au bord de l'Orge dans la partie centrale de la commune.

Surface: 0,05 ha

Description:

Cet habitat **patrimoniale**, pionnier des bords de cours d'eau n'est pas fréquent et abrite un cortège d'espèce tout à fait intéressant. Le patch présent le long de l'Orge se développe suite à une action de renaturation du SIVOA et sa particularité est lié à des berges reprofilées pour permettre le développement d'une végétation spécifique dans un espace tantôt inondé en hiver et quasiment à sec à la fin de l'été.

On y trouve deux espèces de bident, le Bident feuillé (*B. frondosa*) et le Bident penché (*B. cernua*), **espèce patrimoniale**. Egalement typique de ces formations, la Renouée Poivre d'eau (*P. hydropiper*) et la Patience maritime (*R. maritimus*). Egalement le Souchet vigoureux (*C. eragrostis*), le Léersie faux Riz (*L. oryzoides*) et le Rorippe amphibie (*R. amphibia*).

Sont associé quelques hélophytes comme l'Iris des marais (*I. pseudacorus*) et la Salicaire (*L. salicaria*) ainsi que des espèces de mégaphorbiaies comme le Liseron des haies (*C. sepium*), la Douce-amère (*S. dulcamara*) et la Grande consoude (*S. officinale*).



Renouée Poivre d'eau (P. hydropiper) et Bident penché (B. cernua)

b) Végétation hélophytique des berges

Enjeu Assez Fort

Corine Biotope : 52.1 Code Eunis : C3.2

Localisation:

Ces formations sont présentes sur les rives de l'étang du bois de Chanteloup mais aussi sur les berges de l'Orges, certains fossés et mares.

Surface: 0,07 ha

Description:

Cette formation est riche en hélophytes comme l'Iris des marais (*I. pseudacorus*), la Salicaire (*L. salicaria*), la Baldingère (*P. arundinacea*), la Lysimaque commune (*L. vulgaris*) et la Massette (*T. latifolia*); ainsi qu'en carex comme la Laîche des rives (*C. riparia*) et la Laîche des marais (*C. acutiformis*).

Mais aussi le Lycope d'Europe (*L. europaeus*), l'Eupatoire chanvrine (*E. cannabinum*) et la Scrophulaire aquatique (*S. auriculata*).





Iris des marais (I. pseudacorus) et Salicaire (L. salicaria)

c) Friche pionnière mésohygrophile

Enjeu Assez Fort

Corine Biotope : 22.33 / 24.52 Code Eunis : C3.52 / C3.53

Localisation:

Cet habitat est localisé dans la partie sud de la commune à proximité du plan d'eau et des champs.

Surface: 0,61 ha

Description:

Il s'agit d'une zone qui sert de dépôt de terre, de bois et de broyat. Une flore d'affinité nitrophile se développe avec l'Ortie (*U. dioica*), la Mercuriale annuelle (*M. annua*), le Chénopode blanc (*C. album*), le Chénopode à feuille de Stramoine (*C. hybridum*), l'Amaranthe hybride (*A. hybridus*), la Véronique de Perse (*V. persica*) et le Tussilage (*T. farfara*).

On trouve aussi quelques invasives comme le Séneçon du Cap (S. inaequidens), la Datura (D. stramonium) et le Raisin d'Amérique (P. americana).

Le substrat semble permettre la rétention au moins partielle des eaux de pluie ce qui permet le développement d'espèces mésohygrophile supportant l'assèchement comme la Menthe aquatique (*M. aquatica*), la Renoncule sarde (*R. sardous*), la Barbarée commune (*B. vulgaris*), la Renoncule scélérate (*R. sceleratus*) et la Renoncule à petites fleurs (*R. parviflorus*) espèce patrimoniale.





Amaranthe hybride (A. hybridus) et Renoncule scélérate (R. sceleratus)

d) Bassin d'orage

Enjeu Assez Fort

Corine Biotope : 37.715 Code Eunis : E5.411

Localisation:

Deux bassins de ce type, aménagés par le SIVOA, sont présents sur la commune. Un seul a été classé dans cette catégorie (rue du Parc) car assez réduit. Le second a été découpé en plusieurs habitats distincts.

Surface: 0,68 ha

Description:

Le bassin est traversé par un ruisseau et constitué de plusieurs microhabitats dont des pelouses urbaines et massifs ornementaux mais aussi dans sa partie basse, en lien avec le petit cours d'eau, une végétation de mégaphorbiaie (développé ci-dessous) ainsi que quelques Saules blancs (S. alba) et des arbres isolés comme l'Aulne glutineux (A. glutinosa) et le Frêne élevé (F. excelsior).







Frêne (F. excelsior) et Epilobe hirsute (E. hirsutum)

e) Roselière

Enjeu Fort

Corine Biotope : 53.11/53.13 Code Eunis : C3.211/C3.23

Localisation:

4 roselières sont présentes sur la commune, étang du bois de Chanteloup, zone humide au bord de l'Orge au nord, bassin d'orage en bord de champ et à proximité des voies ferrées au sud.

Surface: 0,74 ha

Description:

Les roselières sont principalement de deux types, soit composées principalement de Massette (*T. latifolia*) soir composées principalement de Roseau commun (*P. australis*). Quelques hélophytes peuvent être présent ainsi que des arbustes comme les saules.





Massette (T. latifolia) et Roseau commun (P. australis)

f) Fourré mésohygrophile et mégaphorbiaie

Enjeu Assez Fort

Corine Biotope : 37.715/31.811 Code Eunis : E5.411/ F3.111

Localisation:

Les fourrés mésohygrophiles sont localisés en bordure de l'étang du bois de Chanteloup ainsi que sur les bords de l'Orge. Le long de la route des Loges entre le poste RTE et le bâtiment logistique Carrefour, une vaste parcelle de végétation hygrophile mixte est présente.

Surface: 4,97 ha

Description:

La parcelle situé route des Loges a été débroussaillée en 2021. La végétation s'est très rapidement développée en 2022 avec des bosquets d'arbustes principalement composés de Saule blanc (S. alba).

La végétation herbacée de type mégaphorbiaie est composée de Jonc épars (*J. effusus*), la Renouée persicaire (*P. maculosa*), la Pulicaire dysentérique (*P. dysenterica*), la Renoncule flammette (*R. flammula*), la Patience à feuilles obtuses (*R. obtusifolius*), la Massette à larges feuilles (*T. latifolia*), la Véronique mourron-d'eau (*V. anagallis-aquatica*), l'Epilobe hirsute (*E. hirsutum*) et la Morelle (*S. dulcamara*).

Les autres fourrés sont composés, en plus du sSaule blanc, de Sureau noir (*S. nigra*), de Saule marsault (*S. caprea*), de jeunes Frêne (*F. excelsior*) et de Saule cendré (*S. cinerea*).





Renoncule flammette (R. flammula) et Saule blanc (S. alba)

g) Aulnaie-frênaie

Enjeu Assez Fort

Corine Biotope: 44.3 Code Eunis: G1.22 DHFF: 91E0 ZNIEFF: Oui

Localisation:

Principalement le long de l'Orge.

<u>Surface</u>: 11,63 ha

Description:

Ces boisements rivulaires liés à l'Orge présentent une strate arborescente dominée par l'Aulne glutineux (A. glutinosa) et le Frêne élevé (F. excelsior). On y trouve aussi l'Erable sycomore (A. pseudoplatanus), le Merisier (P. avium) et le Peuplier du Canada (P. x canadensis)

La strate arbustive est composée du Cornouiller sanguin (*C. sanguinea*), du Noisetier (*C. avellana*), du Fusain (*E. europaeus*) et le Sureau noir (*S. nigra*)

La strate herbacée est composée de la Laîche espacée (*C. remota*), le Brachypode des bois (*B. sylvaticum*), la Circée de Paris (*C. lutetiana*), la Reine des prés (*F. ulmaria*), le Galeopsis tetrahit (*G. tetrahit*), le Géranium herbe à Robert (*G. robertianum*), la Berce commune (*H. sphondy-lium*), le Groseiller rouge (*R. rubrum*) et l'Epiaire des bois (*S. sylvatica*).



Aulne glutineux (A. glutinosa) et Circée de Paris (C. lutetiana)

6. Les habitats aquatiques

a) Ru

Enjeu Modéré

Corine Biotope : 24.11 Code Eunis : C2.16

Localisation:

La commune compte 2 rus qui s'écoulent vers l'Orge. L'un s'écoule depuis l'étang du bois de Chanteloup et le second le long de la rue du Parc jusque dans le bassin d'orage du SIVOA.

Surface: 0,09 ha

Description:

Le ru du bois de Chanteloup est très peu végétalisé dans sa partie forestière car très ombragé. Les quelques mètres à la sortie du bois sont d'avantages végétalisés avec la Massette (*T. latifolia*), l'Eupatoire chanvrine (*E. cannabinum*), la Menthe à feuilles rondes (*M. suaveolens*), la berce commune et le Lycope d'Europe (*L. europaeus*).

Le ru longeant la rue du Parc est très peu végétalisé excepté quelques ornementales le long des jardins. La végétation devient naturelle lorsqu'il atteint le bassin d'orage.







Eupatoire chanvrine (*E. cannabinum*) et Menthe à feuilles rondes (*M. suaveolens*)

b) Mare

Enjeu Fort

Corine Biotope : 22.12 Code Eunis : C1.2

Localisation:

La commune abrite 12 mares dont la plupart sont dans la partie sud de la commune. La plus forte densité se trouvant sous les lignes hautes tensions sur les parcelles de l'AEV.

Surface: 0,24 ha

Description:

On distingue des mares permanentes comme la mare rés Louis Aragon, bordé d'hélophytes et de joncs ; et les mares plus temporaires. Ces dernières peuvent être forestières comme dans le bois du chemin de Cossigny, alors on y trouve le plus souvent que de la Petite lentille d'eau (*L. minor*). Elles peuvent également être localisées dans des endroits plus ouvert favorisant une végétation d'hélophytes, de joncs et de carex comme la Laîche cuivrée (*C. otrubae*) et parfois de jeunes arbustes comme le Saule cendré (S. cinerea).

On notera que certaines subissent des perturbations anthropiques comme des dépôts de déchets (mare emprise AEV), pouvant nuire fortement à leur fonctionnalité.



Petite lentille d'eau (L. minor) et la Laîche cuivrée (C. otrubae)

c) Fossé

Enjeu Modéré

Corine Biotope : 89.22 Code Eunis : J5.41

Localisation:

Ces habitats ne sont présents que dans la partie sud de la commune dans la partie agricole.

Surface: 0,28 ha

Description:

Il s'agit de fossés de drainage au sein de la zone agricole. Ces fossés sont en partie végétalisés, on y trouve la Baldingère (*P. arundinacea*), la Massette (*T. latifolia*), l'Epilobe hirsute (*E. hirsutum*), la Menthe aquatique (*M. aquatica*), le Liseron des champs (*C. arvensis*) et la Patience crépue (*R. crispus*).

Les enjeux qui concernent ses habitats sont liés au milieu agricole (pesticides) ainsi qu'à la gestion (fauche précoce).





Baldingère (P. arundinacea) et la Menthe aquatique (M. aquatica)

d) Plan d'eau

Enjeu Fort

Corine Biotope : 22.12 Code Eunis : C1.2

Localisation:

On dénombre 4 plans d'eau sur la commune, dans le bois de Chanteloup, le long de la plateforme logistique Lidl, le long de la plateforme Synergie ainsi que plus à l'ouest au milieu des champs.

Surface: 2,85 ha

Description:

Ces plans d'eau présentent globalement tous une ceinture d'arbres et d'arbustes de type haies champêtre ou fourré mésohygrophile. Seul le plan d'eau du bois de Chanteloup est plus diversifié avec une roselière et une ceinture de végétation hélophyte développée ainsi que des hydrophytes. On y trouve par exemple la Laîche vésiculeuse (*C. vesicaria*), la Grande consoude (*S. officinale*) et la Persicaire flottante (*P. amphibia*).



Laîche vésiculeuse (C. vesicaria) et la Persicaire flottante (P. amphibia)

e) Rivière

Enjeu Fort

Corine Biotope : 24.1 Code Eunis : C2.3

Localisation:

La seule rivière est l'Orge qui traverse la commune dans sa largeur. Elle possède plusieurs bras à quelques endroits.

Surface: 2,98 ha

Description:

Les abords de l'Orge sont composés d'une mosaïque d'habitats allant de la ripisylve aux ceintures d'hélophytes et berges exondées. Se développe également des herbiers flottants principalement composés de Potamot noueux (*P. nodosus*), le Rubanier émergé (*S. emersum*), le Cornifle nageant (*C. demersum*), le Myriophylle en épis (*M. spicatum*) et le Potamot de Suisse (*P. pectinatus*).





Potamot noueux (P. nodosus) et le Rubanier émergé (S. emersum)

7. Enjeux

Le tableau suivant synthétise les enjeux concernant les habitats présents sur la commune.

СВ	Eunis	Habitat d'intérêt communautaire	ZNIEFF	Habitats	Enjeux	Surface (ha)	%
	Habitats anthropiques						
89.24	J6.31			Ouvrage EP	Faible	1,24	0,2
				Chemin	Faible	1,67	0,3
86.1	J1.1			Chantier	Faible	7,21	1,1
86.43	J4.3			Voie ferrée	Faible	11,35	1,8
	J4.2			Route	Faible	46,99	7,5
86	J2			Surface artificialisée	Faible	59,89	9,5
86	J2			Bâti	Faible	63,99	10,2
						192,34	30,6
				Espaces verts urbains			
83.15	G1.D4			Verger	Modéré	0,42	0,1
	J4.7			Cimetière	Faible	0,93	0,1
86	J2			Centre équestre	Faible	1,29	0,2
84.1	G5.1			Alignement d'arbres	Modéré	1,77	0,3
85.32	12.22			Jardin potager	Faible	3,74	0,6
85	12			Parc boisé	Modéré	3,76	0,6
	E2.63			Terrain de sport	Faible	4,74	0,8
85.12	E2.64			Pelouse urbaine	Faible	6,61	1,0
85.14	12.11			Espace vert mixte	Faible	30,17	4,8
85.31	12.21			Jardin ornemental	Modéré	166,52	26,4
						219,95	34,9
				Habitats boisés			
84	FA			Haie champêtre	Assez fort	2,18	0,3
83.324	G1.C3			Bois rudéral	Modéré	7,19	1,1

СВ	Eunis	Habitat d'intérêt communautaire	ZNIEFF	Habitats Enjeux		Surface (ha)	%
31.83	F3.13			Fourré mésophile	Assez fort	23,08	3,7
41.1322	G1.6322	9130		Hêtraie-chênaie mésophile Fort		73,12	11,6
					105,57	16,7	
Habitats ouverts							
87.2	E5.12			Friche eutrophile	Faible	2,01	0,3
38.2	E2.2	6510	Oui	Prairie mésophile de fauche	Fort	3,67	0,6
38.1	E2.1			Pâture	Modéré	3,73	0,6
87.1	I1.53			Friche herbacée mésophile	Modéré	9,81	1,6
82.11	11.1			Champ cultivé	Faible	67,89	10,8
						87,11	13,9
				Habitats humides			
22.33 / 24.52	C3.52 / C3.53	3270 sc	Oui	Végétation annuel des rives exondées	Très fort	0,05	0,01
53.1	C3.2			Végétation hélophytique des berges Assez fort		0,07	0,01
22.33 / 24.52	C3.52 / C3.53			Friche pionnière mésohygrophile Assez fort		0,61	0,1
37.715	E5.411			Bassin d'orage Assez fo		0,68	0,1
53.11/53.13	C3.211/ C3.23			Roselière Fort		0,74	0,1
31.811	F3.111			Fourré mésohygrophile Assez fort		1,74	0,3
37.715/31.811	E5.411/ F3.111			Mégaphorbiaie eutrophe et fourré hygrophile	Assez fort	3,23	0,5
44.3	G1.21	91E0	Oui	Aulnaie-frênaie	Très fort	11,63	1,8
					18,75	2,92	
	Habitats aquatiques						
24.11	C2.16			Ru	Modéré	0,09	0,01
22.12	C1.2			Mare	Fort	0,24	0,04
89.22	J5.41			Fossé	Modéré	0,28	0,05
22.12	C1.2			Plan d'eau	Fort	2,85	0,5
24.1	C2.3			Rivière	Fort	2,98	0,5

СВ	Eunis	Habitat d'intérêt communautaire	ZNIEFF	Habitats	Enjeux	Surface (ha)	%
						6,44	1,1
					Total général 630 ha) ha

Tableau 8. Habitats recensés à Saint-Germain-lès-Arpajon.

8. Synthèse

La commune présente une grande variété d'habitats. Parmi les espaces verts urbains, les jardins individuels sont très nombreux, ils occupent 166 ha soit ¼ de la surface communale. Ils sont au final l'espace vert le plus vaste du territoire. Bien que la qualité de ces espaces soit variable et souvent composés de végétaux ornementaux, les cœurs d'îlot peuvent jouer un rôle majeur dans les continuités boisées et herbacées.

Les habitats forestiers sont bien représentés avec des boisements mâtures mésophiles comme le bois de Chanteloup mais aussi les aulnaies-frênaies bien caractérisées le long de l'Orge. Des fourrés et jeunes boisements, de surfaces et âges différents, sont très présents sous les lignes à hautes tensions offrant une continuité boisé fonctionnel en particulier dans la partie centrale de la commune avec relativement peu de discontinuité excepté les voies ferrées.

Les milieux ouverts sont assez peu diversifiés au regard des autres catégories. Les prairies et friches mésophiles présentent un enjeu car elles abritent une part importante de la flore sauvage des milieux ouverts de la commune. Les champs, bien que relativement pauvres en espèces, représentent encore des surfaces importantes et accueillent quelques espèces messicoles rares.

L'Orge apporte une mixité d'habitats humides originaux pour la commune qui permettent la présence de plusieurs espèces végétales patrimoniales, en particulier dans les ripisylves, les ceintures d'hélophytes et les zones exondées. On peut également citer le bois de Chanteloup qui abrite une roselière de belle taille ainsi que les bassins d'orage du SIVOA constitués d'habitats mixtes.

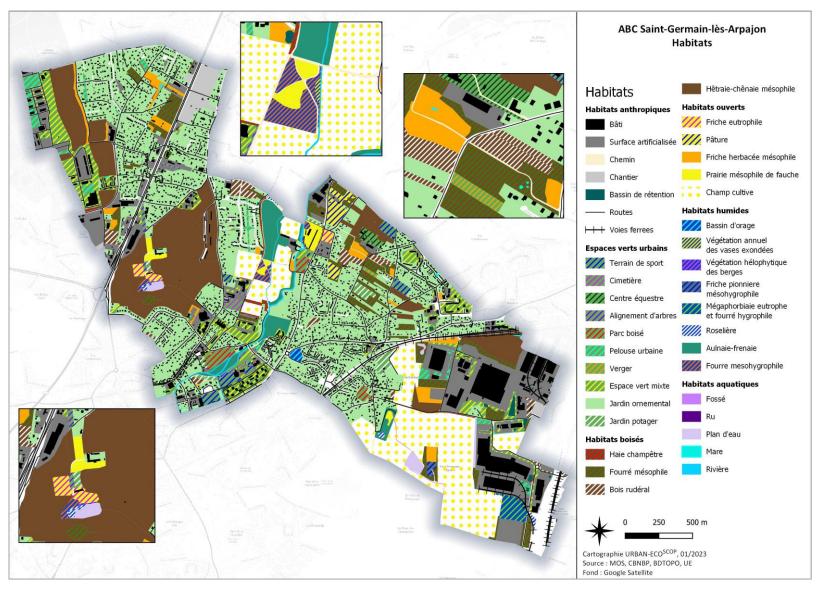


Figure 32. Carte des habitats présents sur la commune de Saint-Germain-lès-Arpajon.

C. Résultats par taxons

Les paragraphes suivants récapitulent les données bibliographiques, ainsi que les résultats des inventaires et les fiches observations remplies par les habitants de Montigny-lès-Cormeilles. Pour chaque taxon, cette analyse comporte une liste des espèces connues au sein de la commune, avec un focus sur les espèces patrimoniales et invasives dans le cas de la flore.

1. Les algues

Les algues sont des organismes vivants capables de produire de la photosynthèse et dont le cycle de vie est généralement aquatique. Ce sont aussi la base principale des chaînes alimentaires dans les eaux douces. Elles sont d'excellent bio-indicateurs des milieux aquatiques et permettent notamment de quantifier les phénomènes d'eutrophisation qui provoquent parfois des prolifération d'algues par un apport excessif de matières nutritives assimilables par les algues dans un milieu aquatique. Dans une rivière comme l'Orge elles sont une source d'alimentation, par exemple pour certains poissons.



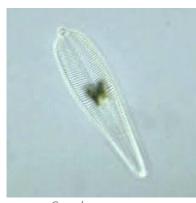
L'Orge à Saint-Germain-lès-Arpajon

La commune a bénéficiée de relevés spécifiques sur les algues, réalisées par l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) entre 2002 et 2011. Ces

relevés ont tous été effectués dans l'Orge au niveau du parc de la mairie et ont permis d'inventorier **82 espèces** d'algues.







Gomphonema augur

Les connaissances sur ce groupe ne sont pas encore suffisantes au niveau régional pour évaluer la patrimonialité des espèces mais il existe d'ores et déjà des protocoles nationaux comme l'IBD (Indice Biologique Diatomées) qui permet d'évaluer la qualité biologique d'un cours d'eau en se basant sur l'analyse de la population de diatomées (sorte d'algue, photo ci-dessus).

2. La flore vasculaire

L'ensemble des données prises en compte a permis de recenser **557 espèces végétales** sur la commune.

Le tableau suivant détaille les classes de rareté ainsi que les statuts des espèces relevées :

Classe de rareté	Statut						
	Indi- gène	Eurynatu- ralisé	Sténonatu- ralisé	Subspon- tané	Acci- dentel	Planté/ cultivé	Total
Non évalué	3	0	0	8	4	64	79
CCC	135	6	1	0	0	0	142
CC	113	5	0	0	0	0	118
С	81	10	0	0	0	0	91
AC	38	17	0	0	0	0	55
AR	25	5	0	0	0	0	30
R	8	6	0	0	0	0	14
RR	13	0	9	0	0	0	22
RRR	2	0	4	0	0	0	6
Total	418	49	14	8	4	64	557

Tableau 9. Classes de rareté et statuts des espèces.

Parmi les 557 espèces végétales recensées sur la commune on compte **64 espèces** plantées ou cultivées que l'on trouve en ornement dans les jardins ou les potagers pour les plantes cultivées, **8 espèces dites subspontanées** car dispersée dans la nature depuis un exemplaire cultivé et **4 espèces dites accidentelles** car arrivé par accident et s'implantant dans une zone qui ne lui ait pas destinée.

Les autres espèces (indigènes et naturalisées) constituent la flore sauvage, c'està-dire les espèces qui poussent naturellement et spontanément sans qu'elles aient été semée ou plantée.

La flore sauvage compte 482 espèces sur la commune et elle est constituée de :

- 418 espèces indigènes, ce sont les plantes qui poussent naturellement dans notre région sans intervention humaine. On parle souvent de la flore présente naturellement sur le territoire avant 1 492 qui marque le début des grands flux commerciaux et la naturalisation de nombreuses espèces venant d'Amérique. Par exemple l'Ortie dioïque (*U. dioica*).
- 49 espèces eurynaturalisées, introduites volontairement ou non par les activités humaines après 1 492 et devenues capables de se reproduire naturellement de façon durable. Les eurynaturalisées ont colonisées la région à grande échelle (au moins 10% du territoire). Par exemple l'Ailante glanduleux (A. altissima).
- 14 espèces sténonaturalisées, qui ont été naturalisées mais ne se propageant que localement et occupant moins de 10% du territoire. Par exemple la Balsamine de l'Himalaya (*I. glandulifera*).

La liste complète des espèces végétales connues sur la commune est disponible en annexe.

a) Flore patrimoniale

Les espèces végétales indigènes peuvent être considérées comme patrimoniales par leur statut de rareté (au moins assez rare (AR), leur niveau dans la liste rouge (quasimenacée ou menacée), leur protection nationale ou régionale, et leur inscription sur la liste des espèces déterminantes ZNIEFF en Île-de-France.

Ci-dessous les 34 espèces patrimoniales observées sur la commune après 2010.

Habitats	Non coiontificus	Nom vernaculaire	Chahuh	Rareté IDF	Prote	ction	LR IDF	ZNIEFF	Course	Dernière observation
Habitats	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut	Karete IDF	FR	IDF	LKIDF	ZNIEFF	Source	Derniere observation
× , ω	1 - Glyceria notata	Glycérie pliée	Ind.	AR	Non	Non	LC	Non	CETTIA	2019
Milieux aqua- tiques	2 - Potamogeton nodosus	Potamot noueux	Ind.	R	Non	Non	LC	Non	UE	2022
≥ % ∓	3 - Sparganium emersum	Rubanier émergé	Ind.	AR	Non	Non	LC	Non	UE	2022
	4 - Alopecurus geniculatus	Vulpin genouillé	Ind.	AR	Non	Non	LC	Non	UE	2022
	5 - Althaea officinalis	Guimauve officinale	Ind.	AR	Non	Non	LC	Non	UE	2022
	6 - Bidens cernua	Bident penche	Ind.	RR	Non	Non	NT	Oui	UE	2022
	7 - Carex vesicaria	Laiche vésiculeuse	Ind.	AR	Non	Non	LC	Non	UE	2022
	8 - Dipsacus pilosus	Cardère poilu	Ind.	AR	Non	Non	LC	Non	CETTIA	2018
ides	9 - Equisetum telmateia	Grande prêle	Ind.	AR	Non	Non	LC	Non	OpenObs	2019
Milieux humides	10 - Leersia oryzoides	Leersie faux Riz	Ind.	RR	Non	Oui	VU	Oui	CETTIA	2019
n xne	11 - Lotus glaber	Lotier a feuilles tenues	Ind.	AR	Non	Non	LC	Non	OpenObs	2012
ı≝ ∑	12 - Rorippa palustris	Rorippe faux-cresson	Ind.	AR	Non	Non	LC	Non	UE	2022
	13 - Rorippa sylvestris	Rorippe des forets	Ind.	AR	Non	Non	LC	Non	CBNBP	2019
	14 - Rumex maritimus	Patience maritime	Ind.	R	Non	Non	LC	Oui	CETTIA	2019
	15 - Salix fragilis	Saule fragile	Ind.	R	Non	Non	LC	Non	CETTIA	2019
	16 - Salix viminalis	Osier blanc	Ind.	AR	Non	Non	LC	Non	CETTIA	2019
	17 - Sonchus palustris	Laiteron des marais	Ind.	R	Non	Non	LC	Non	UE	2022
S	18 - Lathyrus aphaca	Gesse aphylle	Ind.	AR	Non	Non	LC	Non	OpenObs	2012
Messicoles	19 -Muscari neglectum	Muscari a grappes	Ind.	AR	Non	Non	LC	Non	OpenObs	2019
1essi	20 - Sison segetum	Berle des blés	Ind.	RR	Non	Non	CR	Non	CBNBP	2019
2	21 - Spergula arvensis	Spergule des champs	Ind.	AR	Non	Non	LC	Non	UE	2022

Habitata	Nam asiantificus	Name version and all a	Chahuh	Rareté IDF	Prote	ction	LDIDE	7811555	S	Dernière observation
Habitats	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut	Rarete IDF	FR	IDF	LR IDF	ZNIEFF	Source	Derniere observation
	22 - Anisantha diandra	Brome a deux étamines	Ind.	AR	Non	Non	LC	Non	UE	2022
	23 - Carduus tenuiflorus	Chardon à petites fleurs	Ind.	R	Non	Non	LC	Non	CBNBP	2018
ន	24 - Chenopodiastrum murale	Chénopode des murs	Ind.	RR	Non	Non	NT	Non	UE	2022
Milieux secs	25 - Elytrigia campestris	Chiendent des champs	Ind.	RR	Non	Non	DD	Non	UE	2022
ilieu	26 - Ranunculus parviflorus	Renoncule a petites fleurs	Ind.	RR	Non	Oui	VU	Oui	UE	2022
Σ	27 - Setaria pumila	Sétaire glauque	Ind.	AR	Non	Non	LC	Non	CBNBP	2010
	28 - Verbascum pulverulentum	Molène pulvérulente	Ind.	R	Non	Non	LC	Non	UE	2022
	29 - Vicia dasycarpa	Vesce a gousses velues	Ind.	RR	Non	Non		Non	UE	2022
	30 - Aegopodium podagraria	Podagraire	Ind.	AR	Non	Non	LC	Non	CBNBP	2022
ois	31 - Aquilegia vulgaris	Ancolie vulgaire	Ind.	R	Non	Non	LC	Non	OpenObs	2020
Sous-bois	32 - Isopyrum thalictroides	Isopyre faux pygamon	Ind.	RRR	Non	Oui	VU	Oui	CETTIA	2021
Sou	33 - Narcissus pseudonarcissus	Jonquille des bois	Ind.	AR	Non	Non	LC	Non	UE	2022
	34 - Polypodium vulgare	Réglisse des bois	Ind.	AR	Non	Non	LC	Non	CBNBP	2019

Stat IDF (statut en d'indigénat en Île-de-France) : Ind. : Espèce indigène.

Rar. IDF (rareté en Île-de-France): RRR: Extrêmement rare; RR: Très rare; R: Rare; AR: Assez rare.

Liste rouge IDF (liste rouge régionale de la flore) : LC : Préoccupation mineure, NT : Quasi-menacé, VU : Vulnérable, EN : En danger, CR : En danger critique, DD : Données insuffisantes, NA : Non applicable, NE : Non évalué

Prot.Nat (protection nationale)
Prot IDF (protection régionale)

ZNIEFF: Déterminant de ZNIEFF en région Île-de-France

En <mark>orange</mark> : critère de patrimonialité retenu

Tableau 10. Flore patrimoniale présente à Saint-Germain-Lès-Arpajon.





Parmi les 34 espèces patrimoniales recensées récemment sur la commune on dénombre 3 espèces liées aux milieux aquatiques, 14 espèces liées aux milieux humides, 4 espèces messicoles liées aux moissons, 8 espèces liées aux milieux ouverts à tendance thermophile et 5 espèces liées aux sous-bois ombragés. La moitié des espèces patrimoniales dépendent donc de la présence de l'eau et sont pour la plupart localisées aux abords de l'Orge.

Ci-dessous sont présentées 7 espèces à enjeux qui sont protégées sur la liste de la flore régionale ou inscrites sur la liste rouge régionale avec un niveau au moins quasimenacé ou encore les espèces bio-indicatrices déterminantes ZNIEFF :

- <u>Bident penché (B. cernua)</u>: espèce pionnière hygrophile des grèves alluviales et des marges exondées des étangs à niveau d'eau variable, on la trouve dans la région dans la vallée de la Seine amont, la vallée de la Marne, la Vallée de l'Oise et quelques vallées secondaires comme l'Orge, l'Yvette, la Rémarde et le Loin. Ce bident est en régression dans la région bien qu'il semble avoir trouver un habitat de substitution dans les ballastières. **Sur la commune on le trouve au sein d'une grève exondée au bord de l'Orge, habitat récemment recréé par le SIVOA.**
- <u>Leersie faux Riz (L. oryzoides)</u>: il s'agit d'une espèce pionnière vasicole que l'on trouve dans les parvoroselières et les végétations hélophytiques des berges basses. Elle est assez fréquente dans la Bassée et la vallée du Loing mais quasiment absente du reste de la région hormis quelques stations isolées. L'Essonne ne compte que 4 stations récentes. Malgré cela l'espèce apparaît stable dans la région et semble en expansion récente. **Sur la commune, on le trouve dans le même habitat que le Bident penché.**
- Patience maritime (R. maritimus): il s'agit d'une espèce hygrophile, pionnière et vasicole des bords d'étangs, mouillères, bassins de décantation et ballastières. En Île-de-France elle possède un noyau important dans la vallée de Chevreuse, le Hurepoix et le massif de Rambouillet. Elle est également assez présente dans les vallées de l'Orge et de la Marne. Elle est considérée comme en régression dans la région, principalement à cause des atteintes portées aux zones humides. Son eutrophilie lui assure malgré tout un relatif maintien dans ses habitats. Sur la commune, on le trouve dans le même habitat que le Bident penché et le Leersie faux Riz.
- <u>Berle des blés (S. segetum)</u>: aussi appelé le Persil des moissons, cette espèce affectionne les sols calcaires, argilocalcaires ou marneux en bords des cultures et moissons. On la trouve parfois réfugiée dans les bermes et talus en déblai, gérés moins intensivement. Dans la région on la trouve en Beauce, la vallée de la Juine et le Gâtinais. Elle est assez sporadique ailleurs. Bien que l'espèce n'ait jamais été très fréquente dans la région, sa régression est importante et son statut est désormais préoccupant. Sur la commune, elle a été trouvée par le CBNBP en 2019 dans une zone agricole dans la partie centrale de commune non loin de l'Orge.
- <u>Chénopode des murs (*C. murale*)</u>: espèce mésoxérophile et nitrophile, on la trouve au sein des friches urbaines, des pieds de murs, aux abords des habitations et des décombres. Il est surtout localisé à Paris où il est très fréquent et à l'agglomération parisienne, il est assez sporadique ailleurs. Autrefois très commun, l'espèce a largement régressée en dehors de Paris intra-muros (limitation du désherbage). **Sur la commune on le trouve dans la partie sud dans une zone de dépôts de terre et déchets verts au sein de la zone agricole.**
- Renoncule à petites fleurs (R. parviflorus): il s'agit d'une espèce pionnière thermophile et neutrocalcicole sur des substrats régulièrement perturbés à engorgement temporaire (en période automnale) comme les talus, bords des chemins, champs, jachères et gazons urbains. Dans la région les stations sont dispersées avec un noyau principal dans le sud-ouest de l'agglomération parisienne et un noyau secondaire dans la haute vallée de l'Essonne. L'espèce a toujours été très rare dans la région et semble avoir disparue de plusieurs secteurs. Elle apparait cependant en récente progression en contexte plus urbain. Sur la commune, une station a été découverte en 2022 dans le même secteur de dépôts que le Chénopode des murs.
- <u>Isopyre faux pygamon (I. thalictroides)</u>: il s'agit d'une espèce de demi-ombre des boisements sur substrat humide comme les vallons colluvionnés et les bords de ruisselets forestiers. L'espèce est relativement classique dans le nord-est Seine-et-Marne et le massif de Dourdan, elle est très dispersée ailleurs. Il apparait relativement stable dans la région et peut même s'avérer abondant localement. Il reste cependant vulnérable aux coupes forestières. **Sur la commune, une petite station est présente dans le parc de la mairie. Celle-ci est protégée et balisée.**

Certaines espèces patrimoniales n'ont pas été revues sur la commune récemment malgré les inventaires. Au total 8 espèces n'ont pas été retrouvées après 2010.Les espèces non revues depuis 2010

Habitats	Nom eciontificus	Nom	Chahut	Rareté IDF			LR IDF	ZNIEFF	Course	Dernière ob-
nabitats	Nom scientifique	vernaculaire	Statut	Karete IDF	Prot.Nat	Prot.IDF	LK IDF	ZINIEFF	Source	servation
	1 - Potamogeton pectinatus	Potamot de Suisse	Ind.	AR			LC		CBNBP	1999
Milieux aqua-	2 - Sagittaria sagittifolia	Sagittaire a feuilles en cœur	Ind.	AR			LC		CBNBP	2004
tiques 3	3 - Spirodela polyrhiza	Spirodèle à plusieurs racines	Ind.	AR			LC		CBNBP	2004
Milieux humide	4 - Conium maculatum	Grande Ciguë	Ind.	R			LC		CBNBP	1999
Willieux Huffilde	5 - Trifolium hybridum	Trèfle hybride	Ind.	AR			DD		CBNBP	2004
Haies	6 - Sorbus domestica	Cormier	Ind.	RR					CBNBP	2005
Messicole	7 - Misopates orontium	Muflier des champs	Ind.	RR			NT		CBNBP	1999
Milieux secs	8 - Stachys germanica	Epiaire d'Allemagne	Ind.	RR			CR	Oui	CBNBP	1996

Stat IDF (statut en d'indigénat en Île-de-France) : Ind. : Espèce indigène.

Rar. IDF (rareté en Île-de-France): RRR: Extrêmement rare; RR: Très rare; R: Rare; AR: Assez rare.

Liste rouge IDF (liste rouge régionale de la flore) : LC : Préoccupation mineure, NT : Quasi-menacé, VU : Vulnérable, EN : En danger, CR : En danger critique, DD : Données insuffisantes, NA : Non applicable,

NE : Non évalué

Prot.Nat (protection nationale)
Prot IDF (protection régionale)

ZNIEFF: Déterminant de ZNIEFF en région Île-de-France

En <mark>orange</mark> : critère de patrimonialité retenu

En violet: critères de patrimonialité non retenus (espèces invasives, critères non atteints sur le site, etc.)

Tableau 11. Flore patrimoniale non revue depuis 2010 à Saint-Germain-Lès-Arpajon.

Plusieurs hypothèses peuvent être formulées pour ces espèces. D'une part il y a celles qui ne sont pas facilement détectables, discrètes ou parfois peu accessibles (herbiers aquatiques par exemple), c'est le cas du Potamot Suisse (*P. pectinatus*) et de la Spirodèle à plusieurs racines (*S. polyrhiza*).

Certaines ont probablement disparues puisqu'elles n'ont pas été retrouvées malgré des inventaires dans leurs habitats (liés à l'Orge essentiellement), c'est le cas de la Sagittaire à feuilles en cœur (S. sagittifolia), de la Grande Ciguë (C. maculatum) et du Trèfle hybride (T. hybridum).

D'autres mériteraient des recherches ciblées dans des leurs habitats souvent peu prospectés comme le Muflier des champs (*M. orontium*) dans les moissons et le Cormier (*S. domestica*) dans les haies set sous-bois.

Dans d'autres cas, le doute est permis sur la présence de l'espèce comme pour l'Epiaire d'Allemagne (S. germanica), en effet les 3 données disponibles pour cette espèce thermophile sont localisées dans une ripisylve des bords de l'Orge. Il est possible que la localisation soit inexacte ou que l'espèce ait disparue.



c) Flore invasive

Plusieurs catégories ont été distinguées pour l'évaluation du caractère invasif des espèces végétales (d'après le CBNBP) :

- Espèces exotiques envahissantes avérées implantées: en raison de leur forte fréquence, l'éradication de ces espèces est inenvisageable. Il faut apprendre à « vivre avec » et exercer une lutte ponctuelle, ciblée principalement sur les espaces protégés. Ces actions viseront avant tout à limiter leur impact. Nous sommes ici davantage dans une démarche de régulation qui vise à réduire de manière continue les nuisances à un niveau acceptable.
- **Espèces exotiques envahissantes potentielles implantées**: se composent principalement d'espèces à caractère envahissant mais n'impactant pour l'heure que des milieux rudéralisés mais dont le comportement pourrait changer à l'avenir (colonisation de milieux naturels).
- **Espèces plantées, localement invasives** : espèces plantées pour l'ornement qui peuvent se répandre localement et devenir invasives.

La commune compte 25 espèces considérées comme exotiques envahissantes avérées ou potentielles.

- 11 espèces sont considérées comme exotiques envahissantes avérées implantées. Sur la commune, les espèces les plus citées sont le Lilas d'Espagne (G. officinalis), le Robinier faux-acacia (R. pseudoacacia) et la Renouée du Japon (R. japonica).
- 10 espèces exotiques envahissantes potentielles implantées. Sur la commune, les espèces les plus citées sont les vergerettes avec la Conyze du Canada (E. canadensis) et la Vergerette annuelle (E. annuus) mais aussi le Laurier-cerise (P. laurocerasus) et le Séneçon sud-africain (S. inaequidens).

4 espèces sur liste d'alerte. Sur la commune on peut citer le Sporobole fertile (*S. indicus*), espèce discrète mais qui colonise largement les bermes et bords de route

Le tableau suivant présente la flore invasive sur la commune :

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut
Espèces exotiques envahissa	ntes avérées implantées	
1 - Acer negundo	Erable negundo	Eurynaturalisé
2 - Ailanthus altissima	Ailante glanduleux	Eurynaturalisé
3 - Galega officinalis	Lilas d'Espagne	Eurynaturalisé
4 - Impatiens glandulifera	Balsamine de l'Himalaya	Eurynaturalisé
5 - Laburnum anagyroides	Faux-ébénier	Eurynaturalisé
6 - Lemna minuta	Lentille d'eau minuscule	Eurynaturalisé
7 - Reynoutria japonica	Renouée du Japon	Eurynaturalisé
8 - Robinia pseudoacacia	Robinier faux-acacia	Eurynaturalisé
9 - Solidago canadensis	Solidage du Canada	Eurynaturalisé
10 - Solidago gigantea	Tête d'or	Eurynaturalisé
11- Syringa vulgaris	Lilas commun	Eurynaturalisé
Espèces exotiques envahissa	antes potentielles implantées	
12 - Berberis aquifolium	Mahonia faux-houx	Eurynaturalisé
13 - Bidens frondosa	Bident feuille	Eurynaturalisé
14- Buddleja davidii	Buddleia du père David	Eurynaturalisé
15 - Erigeron annuus	Vergerette annuelle	Eurynaturalisé
16 - Erigeron canadensis	Conyze du Canada	Eurynaturalisé
17 - Erigeron sumatrensis	Vergerette de Barcelone	Eurynaturalisé
18 - Phytolacca americana	Raisin d'Amérique	Eurynaturalisé
19 - Prunus laurocerasus	Laurier-cerise	Eurynaturalisé
20 - Senecio inaequidens	Séneçon sud-africain	Eurynaturalisé
21 - Symphoricarpos albus	Symphorine a fruits blancs	Eurynaturalisé
Liste d'alerte		
22 - Cortaderia selloana	Herbe de la Pampa	Planté/cultivé
23 - Cotoneaster horizontalis	Cotonéaster horizontal	Planté/cultivé
24 - Rhus typhina	Sumac hérissé	Planté/cultivé
25 - Sporobolus indicus	Sporobole fertile	Sténonaturalisé

Tableau 12. Espèces exotiques envahissantes sur la commune de Saint-Germain-Lès-Arpajon.

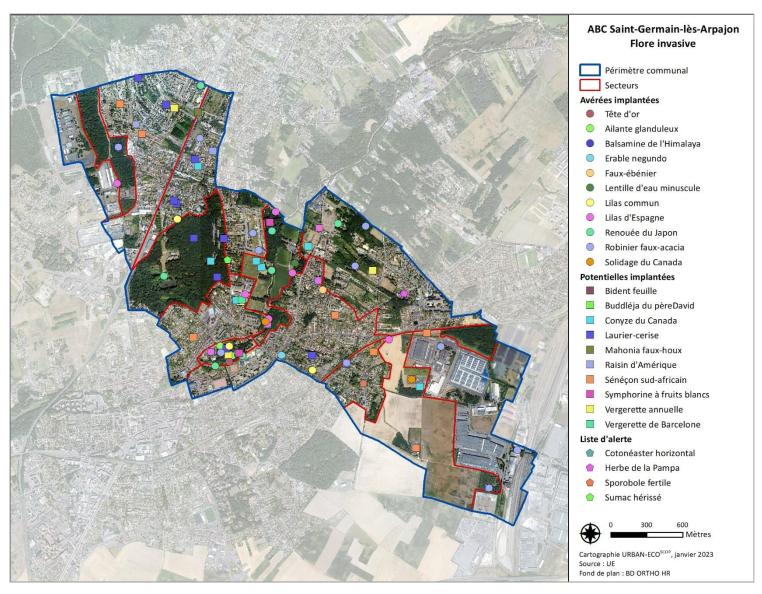


Figure 33. Localisation des espèces exotiques envahissantes.



d) Synthèse

Flore patrimoniale

La commune bénéficie désormais d'une bonne connaissance de sa flore sauvage avec 482 espèces dont 50 nouvelles espèces ont été trouvées lors des inventaires 2022. La diversité floristique est jugée bonne sur la commune et liée au moins en partie à la présence de l'Orge et à ses habitats annexes (berges, ripisylves...), mais également aux bois mâtures (bois de Chanteloup) ainsi qu'aux milieux ouverts et semi-ouverts comme les prairies et les friches qui sont au moins en partie liées à la présence des lignes hautes tensions. L'ABC a également permis d'améliorer les connaissances sur certaines espèces patrimoniales mais aussi d'en découvrir de nouvelles comme la Renoncule à petites fleurs. Cet état des lieux sur la majeure partie de la commune permet de mieux appréhender les enjeux floristiques pour une meilleure préservation des espèces à enjeux (espèces protégées et sur liste rouge). La préservation de la flore communale et en particulier la flore remarquable devra passer par des partenariats avec les différents acteurs comme le SIVOA, l'AEV, les agriculteurs et les propriétaires privés.

Flore invasive

Quelques espèces sont susceptibles de poser des problèmes de dissémination et de colonisation rapide en particulier sur des sols pionniers ou remaniés (chantier par exemple). C'est le cas par exemple de l'Ailanthe glanduleux, de la Renouée du Japon et du Robinier faux-acacia. Ces espèces peuvent occasionner des coûts de gestion et de traitement important. C'est pourquoi il est important de bien connaître les zones de présence de ces espèces et leur écologie pour éviter leur dissémination. Le Lilas d'Espagne peut poser des problèmes dans la gestion des milieux herbacées et rapidement concurrencer les plantes à fleurs des friches et prairies. Le Raisin d'Amérique, présent dans des zones de décombres et déchets verts dans la zone agricole peut également proliférer rapidement.

L'ensemble des données prises en compte a permis d'inventorier un total de 81 espèces d'oiseaux sur la commune de Saint-Germain-lès-Arpajon.

Une espèce est considérée comme patrimoniale si elle est :

- Inscrite à l'annexe I de la Directive Oiseaux,
- Inscrite sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France comme menacée (CR, EN, VU), ou quasi-menacée (NT),
- Inscrite sur la liste rouge des oiseaux nicheurs d'Ile-de-France comme menacée (CR, EN, VU), ou quasi-menacée (NT),
- Déterminante de ZNIEFF en Ile-de-France,
- Notée comme assez rare (AR), rare (R), ou très rare (TR)

Les oiseaux étant presque tous protégés en France, y compris des espèces non menacées, le critère de protection nationale n'est pas pris en compte pour la définition des espèces d'oiseaux remarquables. Ainsi, l'accent est mis sur la rareté, la protection européenne, et le statut de menace des espèces.

Les espèces sont listées par cortège, avec une indication sur leur protection, leur statut sur les listes rouges, leur déterminance ZNIEFF, ainsi que leur statut potentiel pour la commune, défini comme suit :

- **Sédentaire**: espèces présentent toute l'année (potentiellement nicheuses)
- **Nidification/Migration**: espèces migratrices et nicheuses potentielles
- Migration/Hivernage: espèces migratrices et hivernantes potentielles
- **Migration**: espèces observées uniquement en période de migration et qui utilisent la commune comme halte migratoire, c'est à dire qu'elles y stationnent pendant un temps limité pour s'y nourrir et s'y reposer
- **Nourrissage :** espèces fréquentant la commune uniquement pour la recherche de nourriture.
- **Passage :** espèces observées en vol uniquement.

a) Les espèces par cortèges

Le cortège des milieux humides et aquatiques

12 espèces ont été recensées dans ce cortège, dont 9 sont strictement protégées (individus et habitats) et 2 sont protégées partiellement (nids et œufs).

No. of the Hills	No	Charles	Berry (IDE	1	7111555	Protect	tion		Listes	rouges			Source	•	Dernière date
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut	Rareté IDF	Invasif	ZNIEFF	FR	EU	IDF	FR Nich.	FR Hiv.	FR Pass.	В	1	Н	d'observation
Acrocephalus scirpa- ceus	Rousserolle effar- vatte	Nidification/Mi- gration	NC/MC	Non	Non	Totale	Non	LC	LC	so	NA	Х	Х		2022
Alcedo atthis	Martin-pêcheur d'Europe	Sédentaire	NR/MR/HR	Non	Oui ⁵	Totale	Oui	LC	VU	NA	SO	Х	Х		2022
Anas platyrhynchos	Canard colvert	Sédentaire	NC/MC/HC	Non	Oui ⁶	Non	Non	LC	LC	LC	NA	Χ	Х		2022
Ardea cinerea	Héron cendré	Sédentaire	NPC/MPC/HPC	Non	Oui ⁷	Totale	Non	LC	LC	NA	NA	Χ	Х		2022
Cettia cetti	Bouscarle de Cetti	Sédentaire	NTR/MTR/HTR	Non	Oui ⁸	Totale	Non	VU	NT	SO	SO	Χ	Х		2022
Chroicocephalus ri- dibundus	Mouette rieuse	Sédentaire	NC/MTC/HTC	Non	Non	Totale	Non	LC	NT	NA	LC	Х	Х		2022
Emberiza schoeni- clus	Bruant des roseaux	Sédentaire	NPCS/MC/HC	Non	Non	Totale	Non	EN	EN	SO	NA		Х		2022
Fulica atra	Foulque macroule	Sédentaire	NCS/MC/HC	Non	Oui ⁹	Partielle	Non	LC	LC	NA	NA		Х		2022
Gallinula chloropus	Poule-d'eau	Sédentaire	NC/MC/HC	Non	Non	Partielle	Non	LC	LC	NA	NA	Χ	Х		2022
Motacilla cinerea	Bergeronnette des ruisseaux	Sédentaire	NPC/M PC/HPC	Non	Non	Totale	Non	LC	LC	NA	SO	Х	Х		2022
Phalacrocorax carbo	Grand Cormoran	Sédentaire	NPC/MPC/HPC	Non	Oui ¹⁰	Totale	Non	LC	LC	LC	NA	Χ	Х		2022
Tachybaptus ruficol- lis	Grèbe castagneux	Sédentaire	NPC/MPC/HPC	Non	Oui ¹¹	Totale	Non	NT	LC	NA	SO	Х	Х		2022

Stat. IDF (statut de rareté en Région, oiseaux) - <u>Statuts biologiques.</u> N : Nicheur, M : Migrateur, H : Hivernant et S : Sédentaire. <u>Degrés de rareté associés.</u> A : Abondant, TC : Très commun, C : Commun, PC : Peu commun, R : Rare, TR : Très rare, O : Occasionnel

Stat. IDF (autres groupes) - TC: très commun, C: Commun; PC: Peu commun, AC: Assez commun; AR: assez rare; R: rare; TR: Très rare

LR (liste rouge Régionale, Nationale et Nationale pour les oiseaux Nicheurs, Hivernants et de Passage) - LC : Préoccupation mineure, NT : Quasi-menacé, VU : Vulnérable, EN : En danger, CR : En danger critique, DD : Données insuffisantes, NA : Non applicable, NE : Non évalué

Z : Déterminant de ZNIEFF en région

Prot.: Protection régionale (insectes), nationale (tous taxons) et européenne (tous taxons)

SO : sans objet

Source – B : données bibliographiques, I : inventaires, H : données d'habitants

En orange : critères de patrimonialité retenu

En violet : critères de patrimonialité non retenus (espèces invasives, critères non atteints sur le site, etc.)

Tableau 13. Cortège des oiseaux des milieux humides et aquatiques recensé à Saint-Germain-lès-Arpajon..

⁶ > 700 individus

⁵ > 5 couples

⁷ > 25 individus

⁸ Présence

^{9 &}gt; 1000 individus

 $^{^{10} \}ge 300$ individus (dortoir)

¹¹ > 25 individus

7 espèces ont été recensées dans ce cortège, dont 4 sont strictement protégées (individus et habitats) et 1 est protégée partiellement (nids et œufs).

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Chahut	Rareté IDF	Invasif	ZNIEFF	Protect	tion		Listes	rouges			Source	•	Dernière date
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut	Karete ibr	invasii	ZINIEFF	FR	EU	IDF	FR Nich.	FR Hiv.	FR Pass.	В	- 1	Н	d'observation
Alauda arvensis	Alouette des	Sédentaire	NTC/MTC/HTC	Non	Non	Partielle	Non						v		2022
	champs							VU	NT	LC	NA		^		2022
Anthus pratensis	Pipit farlouse	Migration/Hi-	NPC/MTC/HPC	Non	Oui ¹²	Totale	Non						V		2022
		vernage						EN	VU	DD	NA		^		2022
Motacilla alba	Bergeronnette grise	Sédentaire	NC/MC/HPC	Non	Non	Totale	Non	NT	LC	NA	SO	Х	Х		2022
Oenanthe oenanthe	Traquet motteux	Migration	NO/MC	Non	Non	Totale	Non	NA	NT	SO	DD		Х		2022
Perdix perdix	Perdrix grise	Sédentaire	NCS	Non	Non	Non	Non	VU	LC	SO	SO		Х		2022
Phasianus colchicus	Faisan de Colchide	Sédentaire	NCS	Non	Non	Non	Non	LC	LC	SO	SO		Х		2022
Saxicola rubicola	Tarier pâtre	Nidification/Mi-	NPC/MPC/HTR	Non	Non	Totale	Non						V		2022
		gration						VU	NT	NA	NA		X		2022

Stat. IDF (statut de rareté en Région, oiseaux) - Statuts biologiques. N : Nicheur, M : Migrateur, H : Hivernant et S : Sédentaire. Degrés de rareté associés. A : Abondant, TC : Très commun, C : Commun, PC : Peu commun, R : Rare, TR : Très rare, O : Occasionnel

Stat. IDF (autres groupes) - TC: très commun, C: Commun; PC: Peu commun, AC: Assez commun; AR: assez rare; R: rare; TR: Très rare

LR (liste rouge Régionale, Nationale et Nationale pour les oiseaux Nicheurs, Hivernants et de Passage) - LC : Préoccupation mineure, NT : Quasi-menacé, VU : Vulnérable, EN : En danger, CR : En danger critique,

DD : Données insuffisantes, NA : Non applicable, NE : Non évalué

Z : Déterminant de ZNIEFF en région

Prot.: Protection régionale (insectes), nationale (tous taxons) et européenne (tous taxons)

SO: sans objet

Source – B : données bibliographiques, I : inventaires, H : données d'habitants

En orange : critères de patrimonialité retenu

Tableau 14. Cortège des oiseaux des milieux ouverts recensé à Saint-Germain-lès-Arpajon.

^{12 &}gt; 5 couples

Le cortège des milieux semi-ouverts

13 espèces ont été recensées dans ce cortège, dont 11 sont strictement protégées (individus et habitats) et 2 sont protégées partiellement (nids et œufs).

Name asignatifiance	Name vanna autaina	Chahut	Dougté IDE	leif	7811555	Protect	ion		Listes	rouges			Source	:	Dernière date
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut	Rareté IDF	Invasif	ZNIEFF	FR	EU	IDF	FR Nich.	FR Hiv.	FR Pass.	В	- 1	Н	d'observation
Accipiter nisus	Epervier d'Europe	Sédentaire	NPC/MPC/HPC	Non	Non	Totale	Non	LC	LC	NA	NA	Х	Х		2022
Carduelis carduelis	Chardonneret élé- gant	Sédentaire	NC/MC/HC	Non	Non	Totale	Non	NT	VU	NA	NA	Х	Х		2022
Chloris chloris	Verdier d'Europe	Sédentaire	NTC/MTC/HTC	Non	Non	Totale	Non	VU	VU	NA	NA	Х	Х		2022
Falco tinnunculus	Faucon crécerelle	Sédentaire	NPC/MPC/HPC	Non	Non	Totale	Non	NT	NT	NA	NA		Х		2022
Hippolais polyglotta	Hypolais polyglotte	Nidification/Mi- gration	NC/MC/	Non	Non	Totale	Non	NT	LC	so	NA	Х	Х		2022
Linaria cannabina	Linotte mélodieuse	Sédentaire	NC/MC/HC	Non	Non	Totale	Non	VU	VU	NA	NA	Х	Х		2022
Luscinia megarhyn- chos	Rossignol philomèle	Nidification/Mi- gration	NC/MC	Non	Non	Totale	Non	LC	LC	so	NA	х	х		2022
Prunella modularis	Accenteur mouchet	Sédentaire	NTCS/MTC/HTC	Non	Non	Totale	Non	NT	LC	NA	SO	Х	Х		2022
Serinus serinus	Serin cini	Nidification/Mi- gration	NCS/MPC/HPC	Non	Non	Totale	Non	EN	VU	SO	NA	Х	Х		2022
Streptopelia turtur	Tourterelle des bois	Nidification/Mi- gration	NC/MC/	Non	Non	Partielle	Non	EN	VU	so	NA	Х	Х		2022
Sylvia borin	Fauvette des jardins	Nidification/Mi- gration	NTC/MTC/	Non	Non	Totale	Non	VU	NT	so	DD	Х	Х		2022
Sylvia communis	Fauvette grisette	Nidification/Mi- gration	NTC/MTC/	Non	Non	Totale	Non	LC	LC	so	DD	Х	Х		2022
Turdus viscivorus	Grive draine	Sédentaire	NC/MC/HC	Non	Non	Partielle	Non	LC	LC	NA	NA	Х	Х		2022

Stat. IDF (statut de rareté en Région, oiseaux) - Statuts biologiques. N : Nicheur, M : Migrateur, H : Hivernant et S : Sédentaire. Degrés de rareté associés. A : Abondant, TC : Très commun, C : Commun, PC : Peu commun, R : Rare, TR : Très rare, O : Occasionnel

Stat. IDF (autres groupes) - TC: très commun, C: Commun; PC: Peu commun, AC: Assez commun; AR: assez rare; R: rare; TR: Très rare

LR (liste rouge Régionale, Nationale et Nationale pour les oiseaux Nicheurs, Hivernants et de Passage) - LC : Préoccupation mineure, NT : Quasi-menacé, VU : Vulnérable, EN : En danger, CR : En danger critique, DD : Données insuffisantes, NA : Non applicable, NE : Non évalué

Z : Déterminant de ZNIEFF en région

Prot.: Protection régionale (insectes), nationale (tous taxons) et européenne (tous taxons)

SO: sans objet

Source – B : données bibliographiques, I : inventaires, H : données d'habitants

En orange : critères de patrimonialité retenu

Tableau 15. Cortège des oiseaux des milieux semi-ouverts recensé à Saint-Germain-lès-Arpajon.

Le cortège des milieux boisés

37 espèces ont été recensées dans ce cortège, dont 29 sont strictement protégées (individus et habitats) et 5 sont protégées partiellement (nids et œufs).

Name of the Pff of the Pff	No	Chatai	David (IDE	1	744555	Protect	tion		Listes	rouges			Source	9	Dernière date
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut	Rareté IDF	Invasif	ZNIEFF	FR	EU	IDF	FR Nich.	FR Hiv.	FR Pass.	В	- 1	Н	d'observation
Aegithalos caudatus	Mésange à longue queue	Sédentaire	NTCS/MC/HC	Non	Non	Totale	Non	NT	LC	SO	NA	Х	Х		2022
Buteo buteo	Buse variable	Sédentaire	NPCS/MPC/HPC	Non	Non	Totale	Non	LC	LC	NA	NA	Х	Х		2022
Certhia brachydac- tyla	Grimpereau des jar- dins	Sédentaire	NTC/S	Non	Non	Totale	Non	LC	LC	SO	so	х	х		2022
Coccothraustes coc- cothraustes	Grosbec casse- noyaux	Sédentaire	NPCS/MPC/HPC	Non	Non	Totale	Non	LC	LC	NA	SO	Х			2018
Columba oenas	Pigeon colombin	Sédentaire	NC/MC/HC	Non	Non	Partielle	Non	LC	LC	NA	NA	Х	Х		2022
Columba palumbus	Pigeon ramier	Sédentaire	NTC/MTC/HTC	Non	Non	Non	Non	LC	LC	LC	NA	Х	Х	Х	2022
Cuculus canorus	Coucou gris	Nidification/Mi- gration	NC/MC	Non	Non	Totale	Non	NT	LC	SO	DD	Х	Х		2022
Cyanistes caeruleus	Mésange bleue	Sédentaire	NTCS/MTC/HTC	Non	Non	Totale	Non	LC	LC	SO	NA	Х	Х	Х	2022
Dendrocopos major	Pic épeiche	Sédentaire	NCS/MR	Non	Non	Totale	Non	LC	LC	NA	SO	Х	Х	Х	2022
Dendrocopos me- dius	Pic mar	Sédentaire	NPC/S	Non	Oui ¹³	Totale	Non	LC	LC	so	so		х		2022
Dendrocopos minor	Pic épeichette	Sédentaire	NC/S	Non	Non	Totale	Non	VU	VU	SO	SO	Х			2019
Dryocopus martius	Pic noir	Sédentaire	NPCS	Non	Oui ¹⁴	Totale	Oui	LC	LC	SO	SO	Х	Х		2022
Erithacus rubecula	Rougegorge familier	Sédentaire	NTCS/MTC/HTC	Non	Non	Totale	Non	LC	LC	NA	NA	Х	Х	Х	2022
Fringilla coelebs	Pinson des arbres	Sédentaire	NTC/MTC/HTC	Non	Non	Totale	Non	LC	LC	NA	NA	Х	Х		2022
Fringilla montifrin- gilla	Pinson du nord	Migration/Hi- vernage	MC/HC	Non	Non	Totale	Non	SO	SO	DD	NA		Х		2022
Garrulus glandarius	Geai des chênes	Sédentaire	NCS/MPC	Non	Non	Non	Non	LC	LC	NA	SO	Х	Х		2022
Lophophanes crista- tus	Mésange huppée	Sédentaire	NPCS	Non	Non	Totale	Non	LC	LC	so	so		х		2022
Oriolus oriolus	Loriot d'Europe	Migration	NPC/MPC	Non	Non	Totale	Non	NT	LC	SO	NA	Х	Х		2022
Parus major	Mésange charbon- nière	Sédentaire	NTCS/MTC/HTC	Non	Non	Totale	Non	LC	LC	NA	NA	Х	Х		2022
Phoenicurus phoeni- curus	Rougequeue à front blanc	Migration	NC/MPC	Non	Non	Totale	Non	LC	LC	SO	NA	Х	Х		2022
Phylloscopus colly- bita	Pouillot véloce	Sédentaire	NTC/MTC/HTC	Non	Non	Totale	Non	LC	LC	NA	NA	Х	Х		2022

¹³ > 30 couples

^{14 &}gt; 10 couples

Nie o o objectifica o	No	Chalai	Devel (IDE	1	7111555	Protect	ion		Listes	rouges			Source	•	Dernière date
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut	Rareté IDF	Invasif	ZNIEFF	FR	EU	IDF	FR Nich.	FR Hiv.	FR Pass.	В	- 1	Н	d'observation
Phylloscopus trochi- lus	Pouillot fitis	Nidification/Mi- gration	NC/MC	Non	Non	Totale	Non	EN	NT	so	DD		Х		2022
Picus viridis	Pic vert	Sédentaire	NCS	Non	Non	Totale	Non	LC	LC	SO	SO	Х	Х	Х	2022
Poecile palustris	Mésange nonnette	Sédentaire	NTCS	Non	Non	Totale	Non	LC	LC	SO	SO	Χ	Х		2022
Psittacula krameri	Perruche à collier	Sédentaire	NRS	Oui	Non	Non	Non	NA	NA	SO	SO	Χ	Х		2022
Pyrrhula pyrrhula	Bouvreuil pivoine	Sédentaire	NCS	Non	Non	Totale	Non	VU	VU	NA	SO	Χ			2004
Regulus ignicapilla	Roitelet à triple ban- deau	Sédentaire	NPC/MPC/HPC	Non	Non	Totale	Non	LC	LC	NA	NA		х		2022
Regulus regulus	Roitelet huppé	Sédentaire	NTC/MTC/HTC	Non	Non	Totale	Non	LC	NT	NA	NA	Χ			2019
Sitta europaea	Sittelle torchepot	Sédentaire	NTCS	Non	Non	Totale	Non	LC	LC	SO	SO	Х	Х		2022
Spinus spinus	Tarin des aulnes	Migration/Hi- vernage	NO/MC/HC	Non	Non	Totale	Non	NA	LC	DD	NA	х	х		2022
Strix aluco	Chouette hulotte	Sédentaire	NCS	Non	Non	Totale	Non	LC	LC	NA	SO	Х	Х		2022
Sylvia atricapilla	Fauvette à tête noire	Sédentaire	NTC/MTC/HR	Non	Non	Totale	Non	LC	LC	NA	NA	х	х	х	2022
Troglodytes troglo- dytes	Troglodyte mignon	Sédentaire	NTCS/MTC/HTC	Non	Non	Totale	Non	LC	LC	NA	so	х	х		2022
Turdus iliacus	Grive mauvis	Migration/Hi- vernage	/МТС/НТС	Non	Non	Partielle	Non	SO	SO	LC	NA	х	Х		2022
Turdus merula	Merle noir	Sédentaire	NTC/MTC/HTC	Non	Non	Partielle	Non	LC	LC	NA	NA	Х	Х		2022
Turdus philomelos	Grive musicienne	Sédentaire	NTC/MTC/HTC	Non	Non	Partielle	Non	LC	LC	NA	NA	х	Х		2022
Turdus pilaris	Grive litorne	Migration/Hi- vernage	NO/MC/HC	Non	Non	Partielle	Non	NA	LC	LC	SO	х	Х		2022

Stat. IDF (statut de rareté en Région, oiseaux) - <u>Statuts biologiques.</u> N : Nicheur, M : Migrateur, H : Hivernant et S : Sédentaire. <u>Degrés de rareté associés.</u> A : Abondant, TC : Très commun, C : Commun, PC : Peu commun, R : Rare, TR : Très rare, O : Occasionnel

Stat. IDF (autres groupes) - TC: très commun, C: Commun; PC: Peu commun, AC: Assez commun; AR: assez rare; R: rare; TR: Très rare

LR (liste rouge Régionale, Nationale et Nationale pour les oiseaux Nicheurs, Hivernants et de Passage) - LC : Préoccupation mineure, NT : Quasi-menacé, VU : Vulnérable, EN : En danger, CR : En danger critique,

DD : Données insuffisantes, NA : Non applicable, NE : Non évalué

Z : Déterminant de ZNIEFF en région

Prot.: Protection régionale (insectes), nationale (tous taxons) et européenne (tous taxons)

SO: sans objet

Source – B : données bibliographiques, I : inventaires, H : données d'habitants

En orange : critères de patrimonialité retenu

Tableau 16. Cortège des oiseaux des milieux boisés recensé à Saint-Germain-lès-Arpajon.

12 espèces ont été recensées dans ce cortège, dont 8 sont strictement protégées (individus et habitats) et 1 est protégée partiellement (nids et œufs).

Name asignatificana	Name and a secondaria	Chabut	Downté IDE	lif	7811555	Protect	ion		Listes	rouges			Source	•	Dernière date
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut	Rareté IDF	Invasif	ZNIEFF	FR	EU	IDF	FR Nich.	FR Hiv.	FR Pass.	В	- 1	Н	d'observation
Apus apus	Martinet noir	Nidification/Mi- gration	NTC/MTC	Non	Non	Totale	Non	LC	NT	SO	DD	х	х		2022
Coloeus monedula	Choucas des tours	Sédentaire	NC/MTC/HTC	Non	Non	Totale	Non	LC	LC	NA	SO	Х	Х		2022
Columba livia	Pigeon biset	Sédentaire	NTC/S	Non	Non	Totale	Non	LC	DD	SO	SO	Х			2004
Corvus corone	Corneille noire	Sédentaire	NTC/MTC/HTC	Non	Non	SO	Non	LC	LC	NA	SO	Х	Х	Х	2022
Delichon urbicum	Hirondelle de fe- nêtre	Nidification/Mi- gration	NC/MC	Non	Non	Totale	Non	NT	NT	SO	DD	х	Х		2022
Hirundo rustica	Hirondelle rustique	Nidification/Mi- gration	NC/MC	Non	Non	Totale	Non	VU	NT	SO	DD	х	Х		2022
Passer domesticus	Moineau domes- tique	Sédentaire	NTCS	Non	Non	Totale	Non	VU	LC	SO	NA	х	Х	Х	2022
Passer montanus	Moineau friquet	Sédentaire	NPCS	Non	Oui ¹⁵	Totale	Non	EN	EN	SO	SO	Х			1997
Phoenicurus ochru- ros	Rougequeue noir	Nidification/Mi- gration	NTC/MTC/HTR	Non	Non	Totale	Non	LC	LC	NA	NA	х	х		2022
Pica pica	Pie bavarde	Sédentaire	NTCS	Non	Non	Non	Non	LC	LC	SO	SO	Х	Х	Х	2022
Streptopelia de- caocto	Tourterelle turque	Sédentaire	NCS	Non	Non	Partielle	Non	LC	LC	SO	NA	х	Х	Х	2022
Sturnus vulgaris	Etourneau sanson- net	Sédentaire	NTC/MTC/HTC	Non	Non	Non	Non	LC	LC	LC	NA	Х	Х		2022

Stat. IDF (statut de rareté en Région, oiseaux) - <u>Statuts biologiques.</u> N : Nicheur, M : Migrateur, H : Hivernant et S : Sédentaire. <u>Degrés de rareté associés.</u> A : Abondant, TC : Très commun, C : Commun, PC : Peu commun, R : Rare, TR : Très rare, O : Occasionnel

Stat. IDF (autres groupes) - TC: très commun, C: Commun; PC: Peu commun, AC: Assez commun; AR: assez rare; R: rare; TR: Très rare

LR (liste rouge Régionale, Nationale et Nationale pour les oiseaux Nicheurs, Hivernants et de Passage) - LC : Préoccupation mineure, NT : Quasi-menacé, VU : Vulnérable, EN : En danger, CR : En danger critique, DD : Données insuffisantes, NA : Non applicable, NE : Non évalué

Z : Déterminant de ZNIEFF en région

Prot.: Protection régionale (insectes), nationale (tous taxons) et européenne (tous taxons)

SO: sans objet

Source – B : données bibliographiques, I : inventaires, H : données d'habitants

En orange : critères de patrimonialité retenu

Tableau 17. Cortège des oiseaux des milieux anthropiques recensé à Saint-Germain-lès-Arpajon.

^{15 &}gt; 5 couples

L'ensemble des données fait état de 33 espèces d'oiseaux patrimoniales pour la commune :

- 1) Martin-pêcheur d'Europe, nicheur, migrateur et hivernant rare, protégé au niveau européen et vulnérable à l'échelle nationale,
- 2) Bouscarle de Cetti, nicheur, migrateur et hivernant très rare, vulnérable à l'échelle régionale et quasi menacée à l'échelle nationale,
- 3) Mouette rieuse, quasi-menacée à l'échelle nationale,
- 4) Bruant des roseaux, en danger à l'échelle régionale et nationale,
- 5) Grèbe castagneux, quasi-menacé à l'échelle régionale,
- 6) Alouette des champs, vulnérable à l'échelle régionale et quasi-menacée à l'échelle nationale,
- 7) Pipit farlouse, en danger à l'échelle régionale et vulnérable à l'échelle nationale,
- 8) Bergeronnette grise, quasi menacée à l'échelle régionale,
- 9) Traquet motteux, quasi-menacé à l'échelle nationale,
- 10) Perdrix grise, vulnérable à l'échelle régionale,
- 11) Tarier pâtre, vulnérable à l'échelle régionale et quasi-menacé à l'échelle nationale,
- 12) Chardonneret élégant, quasi menacé à l'échelle régionale et vulnérable à l'échelle nationale,
- 13) Verdier d'Europe, vulnérable à l'échelle régionale et nationale,
- 14) Faucon crécerelle, quasi menacé à l'échelle régionale et nationale,
- 15) Hypolaïs polyglotte, quasi-menacé à l'échelle régionale,
- 16) Linotte mélodieuse, vulnérable à l'échelle régionale et nationale,
- 17) Accenteur mouchet, quasi-menacé à l'échelle régionale,
- 18) Serin cini, en danger à l'échelle régionale et vulnérable à l'échelle nationale,
- 19) Tourterelle des bois, en danger à l'échelle régionale et vulnérable à l'échelle nationale,
- 20) Fauvette des jardins, vulnérable à l'échelle régionale et quasi menacée à l'échelle nationale,
- 21) Mésange à longue queue, quasi menacée à l'échelle régionale,
- 22) Coucou gris, quasi menacé à l'échelle régionale,
- 23) Pic épeichette, vulnérable à l'échelle régionale et nationale,
- 24) Pic noir, protégé au niveau européen,
- 25) Loriot d'Europe, quasi menacé à l'échelle régionale,
- 26) Pouillot fitis, en danger à l'échelle régionale et quasi-menacé à l'échelle nationale,
- 27) Bouvreuil pivoine, vulnérable à l'échelle régionale et nationale,
- 28) Roitelet huppé, quasi-menacé à l'échelle régionale,
- 29) Martinet noir, quasi menacé à l'échelle régionale,
- 30) Hirondelle de fenêtre, quasi menacé à l'échelle régionale et nationale,
- 31) Hirondelle rustique, vulnérable à l'échelle régionale et quasi menacée à l'échelle nationale,
- 32) Moineau domestique, vulnérable à l'échelle régionale,
- 33) Moineau friquet, en danger à l'échelle régionale et nationale.





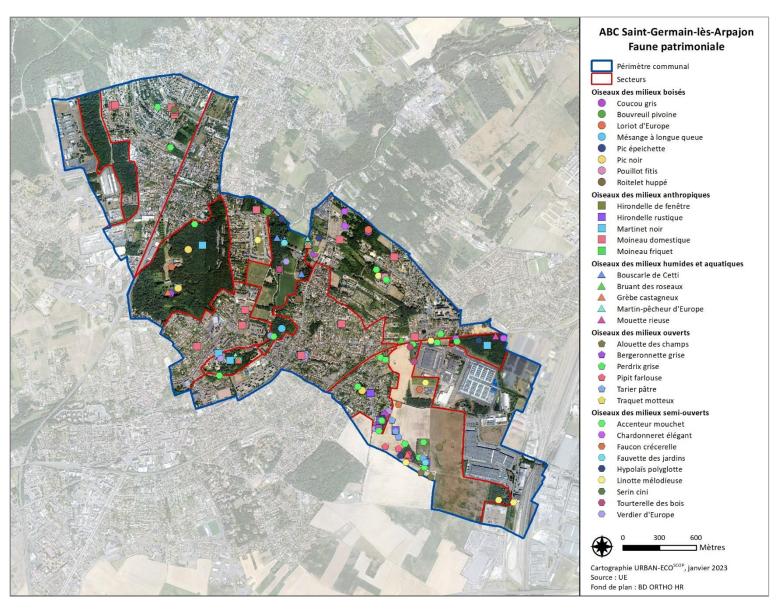


Figure 34. Localisation des oiseaux patrimoniaux.

c) Synthèse

La commune de Saint-Germain-lès-Arpajon possède une diversité d'oiseaux intéressante avec 81 espèces recensées, réparties en 5 cortèges différents : forestiers, anthropiques, ouverts, semi-ouverts et aquatiques. Les 33 espèces patrimoniales sont réparties sur tous les cortèges :

- 9 espèces milieux humides (5 patrimoniales)
- 7 espèces milieux ouverts (6 patrimoniales)
- 13 espèces milieux semi-ouverts (9 patrimoniales)
- 37 espèces milieux boisés (8 patrimoniales)
- 12 espèces milieux anthropiques (5 patrimoniales)

Les boisements de la commune sont de différente nature et comprennent à fois des boisements anciens, des boisements humides, des boisements rudéraux de moindre qualité, des parcs boisés anciens (parc de la mairie), ou encore des fourrés et des haies. Cette variété de milieux boisés est favorable aux oiseaux forestiers, qui est le cortège le plus important en nombre d'espèces. Trois secteurs se distinguent par leur intérêt ornithologique : le bois de Chanteloup, les boisements le long de l'Orge et le bois des Joncs marins. Le bois de Chanteloup qui comporte beaucoup de vieux arbres est particulièrement favorable aux oiseaux cavicoles et héberge notamment quatre des cinq espèces de pics, et notamment le Pic noir. Seul le Pic épeichette y est absent. Le secteur de l'Orge est plus varié et alterne entre un parc boisé, des milieux ouverts et petits boisements. Ces conditions sont plus favorables à des espèces moins spécialistes et plus communes. Il attire cependant plus rarement des migrateurs en halte migratoire (Loriot d'Europe) ou des hivernants (Pic épeichette, Bouvreuil pivoine). Enfin le bois des Joncs marins, plus jeune que le bois de Chanteloup accueille également un peu moins d'espèces. Le Loriot d'Europe y a cependant été entendu au printemps. Globalement les bois abritent plusieurs espèces migratrices comme le Rougequeue à front blanc, le Tarin des Aulnes, le Pinson du Nord, la Grive mauvis ou encore la Grive litorne.

Deux autres cortèges d'espèces sont également importants pour la commune : les oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts. Les espèces qui composent ces cortèges sont généralement des espèces en forte régression au niveau régional et/ou national et dont les habitats sont de plus en plus menacés. Les principaux secteurs d'intérêts pour ces espèces à Saint-Germain-lès-Arpajon sont le secteur agricole, le secteur des Joncs marins (secteur 11) et le secteur de l'Orge. Les parcelles agricoles accueillent peu d'espèces en période de reproduction mais celles-ci sont très spécialisées et menacées, comme l'Alouette des champs ou la Perdrix grise. Elles accueillent également en période de migration ou d'hivernage d'autres espèces comme le Traquet motteux ou le Pipit farlouse. La proximité des espaces agricoles de Saint-Germain-lès-Arpajon avec des bassins et plans d'eau dont les abords sont boisés, ainsi que la présence de haies et buissons est un élément déterminant pour garantir leur attrait pour l'avifaune. C'est cette mosaïque d'habitat qui est favorable aux oiseaux des milieux semi-ouverts : Tarier pâtre, Hypolaïs polyglotte, Fauvette grisette, Linotte mélodieuse, Rossignol philomèle, Chardonneret élégant, Faucon crécerelle ou encore Serin cini. La présence de friches et jachères est également un élément très favorable à ces espèces. Le renforcement du réseau de haies à proximité des espaces ouverts peut constituer un enjeu fort à l'échelle de la commune.

Les espaces urbains hébergent le cortège d'espèces classiques, qui comprends des espèces menacées comme le Moineau domestique, les hirondelles et le Martinet noir. Des mesures de protection sur les nids observés au sein de la commune dans les bâtiments peuvent être mises en place pour protéger ces espèces fragiles. Une espèce patrimoniale n'a pas été revue depuis 1997. Il s'agit du Moineau friquet. Moins urbain que le Moineau domestique, le milieu caractéristique du Moineau friquet pourrait être illustré par un village entouré de vieux vergers avec quelques zones laissées en friche. Les populations sont cependant en très forte régression dans la région (-80% entre 2004 et 2014). C'est la réduction drastique des friches et jachères qui semble être responsable de cette chute drastique. Saint-Germain-Lès-Arpajon est une commune ou le bâti est principalement pavillonnaire et parfois lâche à certains endroits. Le Moineau friquet a cependant besoin de trous dans les murs ou dans les arbres pour nicher, ainsi que de zones herbacées (friches délaissés, jardins) pour y trouver des insectes ou des graines en hiver. Les habitats présents sur la commune semblent être favorables à conditions de maintenir la présence de cavités et de renforcer le nombre d'espaces herbacés.

Le dernier cortège d'oiseaux présent est celui des milieux humides et aquatiques. Plusieurs de ces habitats sont présents à Saint-Germain-lès-Arpajon : plans d'eau de différentes tailles, mares, rus et fossés, cours d'eau, végétations hélophytiques, mégaphorbiaies, fourrés et boisements humides. Ils sont cependant plutôt isolés et fragmentés à l'exception de l'Orge et de ses habitats annexes. Ils hébergent des espèces plutôt spécialisées dont certaines sont remarquables comme le Martin-pêcheur, la Bouscarle de cetti, le Bruant des roseaux ou le Grèbe castagneux. Les zones humides sont globalement des habitats menacés à l'échelle nationale et régionale. Il convient donc de les préserver et de les valoriser. La création de nouvelles mares peut-être une action à mettre en place afin de renforcer le réseau de mares existant.

4. Les amphibiens

L'ensemble des données prises en compte a permis d'inventorier 4 espèces d'amphibiens sur la commune de Saint-Germain-lès-Arpajon.

Une espèce est considérée comme patrimoniale si elle est :

- Inscrite à l'annexe II de la Directive Habitat,
- Protégée nationale,
- Inscrite sur la liste rouge des amphibiens de France comme menacée (CR, EN, VU), ou quasi-menacée (NT),
- Déterminante de ZNIEFF en Ile-de-France,
- Notée comme assez rare (AR), rare (R), ou très rare (TR)

a) Résultats

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté IDF	Invasif	ZNIEFF	Protect	tion	Listes	rouges	9	Source	;	Dernière date
	Trom termedulan e	narete isi			FR	EU	IDF	FR	В	- 1	Н	d'observation
Bufo bufo	Crapaud commun	С	Non	Non	Oui	Non	LC	LC		Х		2022
Pelophylax kl. esculentus	Grenouille verte	С	Non	Non	Partielle	Non	DD	NT	Х			2011
Pelophylax ridibundus	Grenouille rieuse	С	Oui	Non	Oui	Non	NA	LC	Х	Х		2022
Lissotriton helveticus	Triton palmé	С	Non	Non	Oui	Non	LC	LC	Χ	Х		2022

Stat. IDF (statut de rareté en Région, oiseaux) - <u>Statuts biologiques.</u> N : Nicheur, M : Migrateur, H : Hivernant et S : Sédentaire. <u>Degrés de rareté associés.</u> A : Abondant, TC : Très commun, C : Commun, PC : Peu commun, R : Rare, TR : Très rare, O : Occasionnel

Stat. IDF (autres groupes) - TC: très commun, C: Commun; PC: Peu commun, AC: Assez commun; AR: assez rare; R: rare; TR: Très rare

LR (liste rouge Régionale, Nationale et Nationale pour les oiseaux Nicheurs, Hivernants et de Passage) - LC : Préoccupation mineure, NT : Quasi-menacé, VU : Vulné-

rable, EN: En danger, CR: En danger critique, DD: Données insuffisantes, NA: Non applicable, NE: Non évalué

Z : Déterminant de ZNIEFF en région

Prot.: Protection régionale (insectes), nationale (tous taxons) et européenne (tous taxons)

SO: sans objet

Source – B : données bibliographiques, I : inventaires, H : données d'habitants

En orange : critères de patrimonialité retenu

En violet : critères de patrimonialité non retenus (espèces invasives, critères non atteints sur le site, etc.)

Tableau 18. Amphibiens recensés à Saint-Germain-lès-Arpajon.

b) Espèces patrimoniales

L'ensemble des données fait état de 2 espèces d'amphibiens patrimoniales pour la commune :

- 1) Crapaud commun, protégé au niveau national,
- 2) Triton palmé, protégé au niveau national.





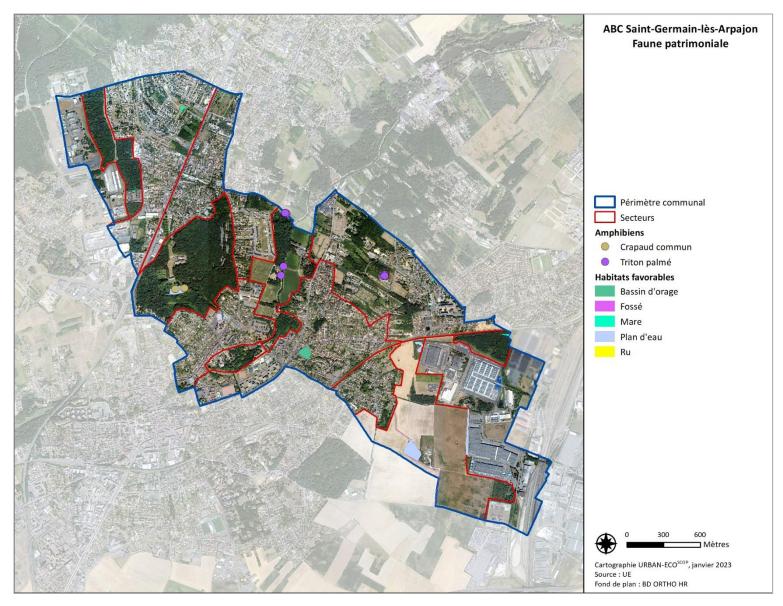


Figure 35. Localisation des amphibiens patrimoniaux.

c) Synthèse

Saint-Germain-lès-Arpajon présente plusieurs habitats favorables aux amphibiens: plans d'eau de différentes tailles, mares, rus et fossés, cours d'eau. Ils sont cependant plutôt isolés et fragmentés à l'exception de l'Orge et de ses habitats annexes. L'Orge et les habitats attenant abritent les Grenouilles verte et rieuse ainsi que le Triton palmé. Le triton est par ailleurs présent dans les 3 mares des parcelles appartenant à l'AEV dans le secteur 11 et les Grenouilles vertes et rieuses dans différentes mares de la commune. L'étang du bois de Chanteloup abrite quant à lui une population de Crapaud commun. Les amphibiens ont besoin de plans d'eau pour se reproduire mais également d'habitats terrestres boisés pour se cacher en dehors de la période de reproduction et y passer l'hiver. La majorité des habitats aquatiques de la commune sont attenant à des boisements de plus ou moins grande taille. Cette combinaison d'habitats est indispensable à la survie des amphibiens. La création de nouvelles mares peut-être une action à mettre en place afin de renforcer le réseau de milieux aquatiques existants. Elles devront cependant donc être aménagées plutôt en bordure de bois pour les amphibiens.

L'Alyte accoucheur est une petite espèce de crapaud qui n'a pas été inventoriée à Saint-Germain-lès-Arpajon mais qui est connue dans des communes limitrophes et dont les habitats sont présents. Son habitat terrestre est varié, d'autant qu'il est capable de s'éloigner de tout point d'eau. On le rencontre aussi bien dans des milieux agricoles, les milieux bocagers, les plateaux ou, comme milieux de substitution, dans les carrières. Le point commun est la présence d'affleurements rocheux ou de tas de pierres et la présence (parfois lointaine) de points d'eau pour les têtards. Également assez tolérant au niveau de ses habitats aquatiques de reproduction, pourvu que ceux-ci soient suffisamment ensoleillés et qu'il bénéficie de nombreuses cachettes à proximité, y compris en zone urbaine. Son chant est typique et ne peut pas être confondu avec une autre espèce en lle-de-France. Des inventaires d'écoutes nocturnes pourraient être mis en place afin de détecter sa présence. Un recensement auprès des habitants possédant une mare dans leurs jardins peut également être réalisé.

5. Les reptiles

L'ensemble des données prises en compte a permis d'inventorier 4 espèces de reptiles sur la commune de Saint-Germain-lès-Arpajon.

Une espèce est considérée comme patrimoniale si elle est :

- Inscrite à l'annexe II de la Directive Habitat,
- Protégée nationale,
- Inscrite sur la liste rouge des reptiles de France comme menacée (CR, EN, VU), ou quasi-menacée (NT),
- Déterminante de ZNIEFF en Ile-de-France,
- Notée comme assez rare (AR), rare (R), ou très rare (TR)

a) Résultats

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté IDF	Invasif	ZNIEFF	Protec	tion	Listes	rouges		Source	•	Dernière date
Trom selentinque	Trom remacaian e	narete izi	mraon		FR	EU	IDF	FR	В	- 1	Н	d'observation
Trachemys scripta	Trachemyde écrite	-	Oui	Non	Non	Non	NA	NA	Х			1997
Anguis fragilis	Orvet fragile	С	Non	Non	Oui	Non	LC	LC	Х	Х		2022
Natrix helvetica	Couleuvre helvétique	С	Non	Non	Oui	Non	LC	LC	Х	Х	Х	2022
Podarcis muralis	Lézard des murailles	С	Non	Non	Oui	Non	LC	LC	Х	Х		2022

Stat. IDF (statut de rareté en Région, oiseaux) - <u>Statuts biologiques.</u> N : Nicheur, M : Migrateur, H : Hivernant et S : Sédentaire. <u>Degrés de rareté associés.</u> A : Abondant, TC : Très commun, C : Commun, PC : Peu commun, R : Rare, TR : Très rare, O : Occasionnel

Stat. IDF (autres groupes) - TC: très commun, C: Commun; PC: Peu commun, AC: Assez commun; AR: assez rare; R: rare; TR: Très rare

LR (liste rouge Régionale, Nationale et Nationale pour les oiseaux Nicheurs, Hivernants et de Passage) - LC : Préoccupation mineure, NT : Quasi-menacé, VU : Vulné-

rable, EN: En danger, CR: En danger critique, DD: Données insuffisantes, NA: Non applicable, NE: Non évalué

Z : Déterminant de ZNIEFF en région

Prot.: Protection régionale (insectes), nationale (tous taxons) et européenne (tous taxons)

SO: sans objet

Source – B : données bibliographiques, I : inventaires, H : données d'habitants

En orange : critères de patrimonialité retenu

En violet : critères de patrimonialité non retenus (espèces invasives, critères non atteints sur le site, etc.)

Tableau 19. Reptiles recensés à Saint-Germain-lès-Arpajon.

b) Espèces patrimoniales

L'ensemble des données fait état de 3 espèces de reptiles patrimoniales pour la commune :

- 1) Orvet fragile, protégé au niveau national,
- 2) Couleuvre helvétique, protégée au niveau national et européen,
- 3) Lézard des murailles, protégé au niveau national et européen.







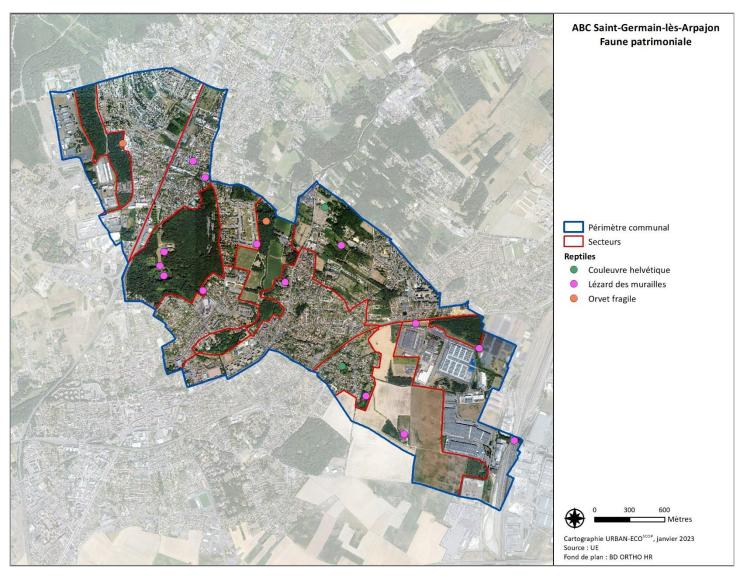


Figure 36. Localisation des reptiles patrimoniaux.

c) Synthèse

Les 3 espèces de reptiles observées à Saint-Germain-lès-Arpajon sont des espèces communes, que l'on peut observer en ville. Le Lézard des murailles est réparti sur l'ensemble des espaces végétalisés de la commune. Sa répartition est par ailleurs probablement sous-estimée. C'est une espèce thermophile que l'on peut retrouver un peu partout en ville, du moment qu'il ait à disposition des anfractuosités pour se cacher et assez de nourriture. L'Orvet fragile est plus discret et il a été recensé dans deux bois de la commune. Assez plastique, il fréquente les endroits frais où la végétation est abondante. En ce qui concerne la Couleuvre helvétique, seulement deux données ont été recensées. Une donnée ancienne en date de 1996 est localisée au niveau du secteur 11. Elle a été retrouvée lors des inventaires à un autre endroit, sur le bassin de la Bretonnière. La Couleuvre helvétique est une espèce qui chasse les amphibiens dans l'eau ou de petits mammifères sur terre, elle fréquente également les bois et lisières ouvertes. Le territoire communale est occupé par plusieurs de ces habitats.

De plus, une espèce considérée comme invasive a été recensée : la Tortue de Floride. Les données sont peu nombreuses et anciennes. Elle n'a en effet pas été notée depuis 1997. D'origine américaine, elle a été importée en France pour la commercialisation et a colonisé les milieux naturels suite à des abandons par des propriétaires. Les deux individus observés fin des années 1990 étaient peut-être également des abandons. L'espèce ne semble pas en tout cas s'être développée sur la commune.

6. Les mammifères terrestres

L'ensemble des données a permis d'inventorier un total de 10 espèces de mammifères sur la commune de Saint-Germain-lès-Arpajon.

Une espèce est considérée comme patrimoniale si elle est :

- Inscrite à l'annexe II de la Directive Habitat,
- Protégée nationale,
- Inscrite sur la liste rouge des mammifères de France comme menacée (CR, EN, VU), ou quasi-menacée (NT),
- Déterminante de ZNIEFF en Ile-de-France,
- Notée comme assez rare (AR), rare (R), ou très rare (TR)

a) Résultats

Non colontificus	Nom vernaculaire	Rareté IDF	Invasif	ZNIEFF	Protection		Listes rouges		Source			Dernière date
Nom scientifique					FR	EU	IDF	FR	В	ı	Н	d'observation
Erinaceus europaeus	Hérisson d'Europe	С	Non	Non	Oui	Non	SO	LC	Χ			2019
Lepus europaeus	Lièvre d'Europe	С	Non	Non	Non	Non	SO	LC	Χ			2020
Martes foina	Fouine	С	Non	Non	Non	Non	SO	LC	Χ			1997
Myocastor coypus	Ragondin	С	Oui	Non	Non	Non	SO	NA	Χ	Χ		2022
Ondatra zibethicus	Rat musqué	С	Oui	Non	Non	Non	SO	NA	Χ			1997
Oryctolagus cuniculus	Lapin de garenne	С	Non	Non	Non	Non	SO	NT	Х	Χ		2022
Rattus norvegicus	Rat surmulot	С	Oui	Non	Non	Non	SO	NA	Χ	Χ		2022
Sciurus vulgaris	Ecureuil roux	С	Non	Non	Oui	Non	SO	LC	Χ	Χ		2022
Talpa europaea	Taupe d'Europe	С	Non	Non	Non	Non	SO	LC	Χ			2020
Vulpes vulpes	Renard roux	С	Non	Non	Non	Non	SO	LC	Χ	Χ		2022

Stat. IDF (statut de rareté en Région, oiseaux) - <u>Statuts biologiques.</u> N : Nicheur, M : Migrateur, H : Hivernant et S : Sédentaire. <u>Degrés de rareté associés.</u> A : Abondant, TC : Très commun, C : Commun, PC : Peu commun, R : Rare, TR : Très rare, O : Occasionnel

Stat. IDF (autres groupes) - TC: très commun, C: Commun; PC: Peu commun, AC: Assez commun; AR: assez rare; R: rare; TR: Très rare

LR (liste rouge Régionale, Nationale et Nationale pour les oiseaux Nicheurs, Hivernants et de Passage) - LC : Préoccupation mineure, NT : Quasi-menacé, VU : Vulnérable, EN : En danger,

CR : En danger critique, DD : Données insuffisantes, NA : Non applicable, NE : Non évalué

Z : Déterminant de ZNIEFF en région

Prot.: Protection régionale (insectes), nationale (tous taxons) et européenne (tous taxons)

SO: sans objet

Source – B : données bibliographiques, I : inventaires, H : données d'habitants

En orange : critères de patrimonialité retenu

En violet : critères de patrimonialité non retenus (espèces invasives, critères non atteints sur le site, etc.)

Tableau 20. Mammifères recensés à Saint-Germain-lès-Arpajon.

b) Espèces patrimoniales

L'ensemble des données fait état de 3 espèces de mammifères terrestres patrimoniales pour la commune :

- 1) Hérisson d'Europe, protégé au niveau national,
- 2) Lapin de garenne, quasi menacé au niveau national,
- 3) Ecureuil roux, protégé au niveau national.







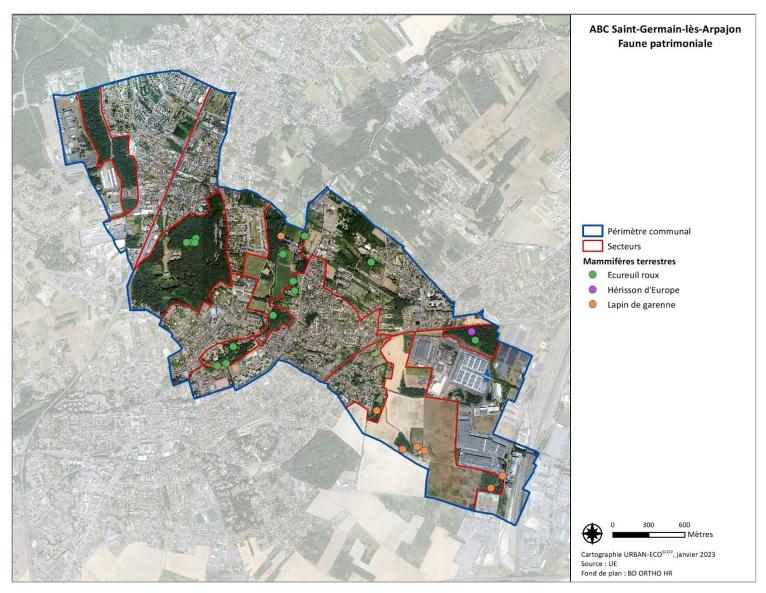


Figure 37. Localisation des mammifères patrimoniaux.

c) Synthèse

Les 8 espèces de mammifères (hors espèces invasives) sont des espèces communes que l'on observe classiquement en milieu urbain. A l'exception de l'Ecureuil roux, forestier, et du Lièvre européen, que l'on trouve dans les milieux ouverts, les autres espèces sont généralistes et s'adaptent à une diversité d'habitats, du moment que le couvert végétal soit assez important pour garantir des cachettes et lieux de tranquillité, et qu'il y ait la possibilité de creuser des galeries pour les espèces fouisseuses. La présence sur la commune de nombreux jardins, espaces verts et bois est favorable à l'établissement de ces espèces. L'Ecureuil roux est bien présent sur les différents boisements. Bien que protégé, il n'est pas menacé. Le Lièvre n'a quant à lui été observé qu'une seule fois en bordure de champs.

Des inventaires spécifiques aux micro-mammifères pourraient être mis en place pour essayer de recenser ce groupe potentiellement sous-estimé. Ce sont en effet des espèces crépusculaires et nocturnes difficilement détectable autrement que par la mise en place de pièges ou de pièges photos.

Par ailleurs deux espèces considérées comme invasives et liées aux milieux aquatiques ont été recensées sur la commune. Le ragondin est présent le long de l'orge et dans le plan d'eau situé au milieu des parcelles agricoles du secteur 13. Originaire d'Afrique du sud, il creuse le long des berges de cours d'eau et plans d'eau. Dans certaines régions à très forte densité de ragondins, et lorsqu'il a à sa disposition un vaste réseau de fossés et canaux, les terriers du ragondin participent à la déstabilisation des berges. Par la quantité de terre exportée dans l'eau à chaque terrier creusé, le ragondin provoque également l'accélération du comblement des fossés et canaux. Le Rat musqué n'a quant à lui été observé que deux fois et n'a pas été revu depuis 1997. Originaire d'Amérique du nord, son écologie est similaire à celle du Ragondin, avec lequel il peut-être en compétition directe. Il ne semble cependant plus présent à Saint-Germain-lès-Arpajon.

7. Les chiroptères

L'ensemble des données prises en compte a permis d'inventorier un total de 8 espèces de chiroptères, ainsi que 3 groupes d'espèces sur la commune de Saint-Germain-lès-Arpajon.

a) Résultats

La commune a déjà fait l'objet d'inventaires ciblés sur les chiroptères, mais ceuxci sont assez anciens, les derniers datant de 2014. Il s'avérait donc important de mettre à jour ces inventaires, afin d'évaluer d'une part les espèces présentes sur la commune, mais aussi leur activité suivant les secteurs. Des boitiers enregistreurs couplés à des micros sensibles aux ultrasons ont été placés sur 4 sites différents au printemps et en été afin d'enregistrer les cris d'écholocations des chiroptères (voir méthodologie en annexe). En complément 8 points d'écoute de 10 min ont été réalisés le 19/05/2022.

Les fichiers sonores ont ensuite été récupérés et analysés. Ils peuvent être visualisés sous la forme de sonagrammes comme ci-dessous.

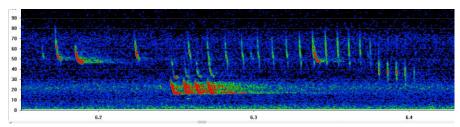


Figure 38. Echolocation, cris sociaux et buzz de chasse de la Pipistrelle commune.

Les espèces sont identifiées en fonction de leurs caractéristiques acoustiques. L'activité des espèces et groupes d'espèces peut ensuite être évaluée. Le tableau cidessous présente l'activité des espèces sur les différents sites étudiés. L'évaluation de cette activité se fait en nombres de contacts par espèces. On considère qu'une séquence de 5 secondes dans laquelle il y a au moins un signal correspondant à une espèce est un contact.

	19/0	5/2022	20/0	5/2022	29/09/2022				
Espèces	Orge	Bassin	Orge	Bassin	Bois Chan- teloup	Bois sect. 2			
Pipistrelle commune	1760	336	287	436	34	3			
Pipistrelle de Kuhl	196	30	52	6	10	0			
Pipistrelle de Nathusius	4	7	0	5	0	0			
Noctule commune	14	1	6	8	6	0			
Noctule de Leisler	0	0	1	0	0	0			
Noctule sp.	0	1	0	0	0	0			
Sérotine commune	10	5	1	0	6	0			
Oreillard roux	6	2	19	3	7	1			
Murin de Daubenton	4	0	7	0	0	0			
Murin sp.	3	0	3	0	0	0			
Total	1997	382	376	458	63	4			
Activité : <mark>Faible</mark> , <mark>Modérée</mark> , <mark>Forte</mark>									

Tableau 21. Synthèse de l'activité au cours des nuits d'enreaistrement.

Les différentes espèces n'utilisent pas l'espace et les habitats de la même façon en fonction des zones de chasse, de transit et de gîtes. Les points d'eau et les lisières sont par exemple des habitats particulièrement appréciés pour la chasse. Au fil du temps les espèces se sont spécialisées et on distingue généralement les espèces dites aériennes qui chassent et poursuivent les insectes dans l'air (Pipistrelles, Noctules, Sérotines) et les espèces dites glaneuses qui chassent plutôt en milieux encombrés et fermés et cueillent les insectes posés sur les feuilles et les branches (Oreillards, Murins). Concernant les gîtes certaines espèces affectionnent les gîtes anthropiques et d'autres les cavités arboricoles.

L'activité peut ainsi être analysée en lien avec l'écologie des espèces.

Orge

2 nuits d'enregistrements consécutives ont été réalisées au mois de mai. Le boitier a été posé le long de l'Orge à l'interface entre le boisement au nord et les espaces ouverts attenants. Ce secteur est attractif pour les chiroptères puisque 8 espèces v ont été recensées le 19 mai avec une activité faible (Pipistrelle de Nathusius), modérée (Noctule commune, Sérotine commune, Oreillard roux, Murin de Daubenton) et forte (Pipistrelle de Kuhl et Pipistrelle commune), et 8 espèces également le 20 mai avec une activité faible (Noctule de Leisler et Sérotine commune), modérée (Pipistrelle commune, Noctule commune, Murin de Daubenton) et forte (Pipistrelle de Kuhl et Oreillard roux). Seules les Pipistrelles communes et de Kuhl y sont présentes toute la nuit. Les premiers contacts pour la P. commune ont lieu environ 20 minutes après le lever du soleil et les derniers 40 mn avant le lever du soleil. Cela indiquerait qu'il n'y ait pas de gîte sur le secteur de l'Orge, la P. commune étant crépusculaire. Il s'agit en revanche d'un secteur de chasse pour cette espèce qui y a émis de nombreux buzz, ainsi que quelques cris sociaux. Les autres espèces y passent plus ponctuellement, en début, milieu ou fin de nuit. L'Orge constitue pour celles-ci uniquement un axe de transit.

Bassin de la Bretonnière

Comme pour le secteur de l'Orge, le bassin de la Bretonnière a fait l'objet de 2 nuits d'enregistrements au mois de mai. Ce secteur est également attractif avec 7 espèces recensées le 19 mai, avec une activité faible (Noctule commune et Oreillard roux) et modérée (Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius et Sérotine commune), et 5 espèces recensées le 20 mai avec une activité faible (Pipistrelle de Kuhl et Pipistrelle de Nathusius) et modérée (Pipistrelle commune, Noctule commune et Oreillard roux). Pour ce secteur, seule la Pipistrelle commune y est présente toute la nuit. Les premiers contacts ont été enregistrés 40 min après le coucher du soleil et les derniers ont été enregistrés 35 min avant le lever du soleil pour la nuit du 19 mai et 2h avant le lever du soleil pour la nuit du 20 mai. Elle ne semble donc pas gîter à proximité direct du bassin de la Bretonnière. Elle y chasse cependant puisque quelques buzz y ont été émis. Les autres espèces y passent plus ponctuellement, en début, milieu ou fin de nuit. Le bassin est peut-être situé sur u axe de déplacement secondaire à l'échelle de la commune.

Bois de Chanteloup

1 boitier enregistreur a été placé en bordure du plan d'eau et à proximité du château abandonné en septembre. 5 espèces y ont été contactées avec une activité faible (Pipistrelle commune), modérée (Pipistrelle de Kuhl, Noctule commune et Sérotine commune) et forte (Oreillard roux). Seule l'Oreillard roux peut être considéré comme une espèce forestière. S'il peut gîter dans des bâtiments et ouvrages, il chasse en forêt sous le couvert des arbres. Les autres espèces sont ubiquistes et se sont adaptées à des milieux plus urbains. Aucune des espèces n'a été présente toute la nuit à l'exception de l'Oreillard qui a été présent un peu plus longtemps avec une activité plus forte. Les autres espèces ont été détectées plutôt en première partie de nuit entre 20h et minuit. Le bois de Chanteloup constitue pour celles-ci un lieu de transit entre gîtes et secteurs de chasse. En ce qui concerne l'Oreillard, le bois de Chanteloup et ses abords constitue certainement un habitat de reproduction, de chasse mais aussi d'hibernation.

Bois du secteur 2

Ce bois est situé au nord de la commune entre une zone pavillonnaire et un secteur militaire. Un boitier y a été posé en lisière de boisement en septembre. Peu d'espèces y ont été recensées : la Pipistrelle de Kuhl et la Pipistrelle commune avec une activité faible. Seuls 3 contacts ont été enregistrés pour la Pipistrelle commune entre 20h et 23h, et 1 contact pour la Pipistrelle de Kuhl entre 4h et 5h du matin. Aucun buzz ni cri social n'a d'ailleurs été émis au cours de cette nuit d'enregistrements. Ce bois semble donc être peut attratif pour les chiroptères et ne constitue pas un axe de déplacement. Les résultats peuvent cependant varier beaucoup selon les saisons et les nuits. Il serait nécessaire d'installer des boitiers à d'autres moment de l'année afin de vérifier son utilisation par les chiroptères.

Points d'écoute

Les points d'écoute sont réalisés avec un micro à ultrason couplé à une tablette. 8 ont été réalisés dans les secteurs où les boitiers enregistreurs n'ont pas été posés. Ils n'ont permis d'enregistrer que de la Pipistrelle commune avec une activité faible. Les chiroptères étant des espèces très mobiles ce type de protocole ne permet souvent de déceler qu'un faible nombre d'espèces.

Présence de gîtes

Les chiroptères utilisent plusieurs types de gîte en fonction de la période de l'année. On distingue les gîtes d'hibernation, des gîtes de mise bas, des gîtes de swarming (en période de reproduction) et des gîtes de transit (sortie d'hibernation par exemple). Lors des prospections 2022, plusieurs bâtiments et infrastructures ont été visités afin de rechercher d'éventuels gîtes. Ces recherches s'avèrent complexe, les chauves-souris étant de petits animaux se dissimulant facilement (anfractuosités, isolation...).

<u>Château du bois de Chanteloup</u>: il a fait l'objet de plusieurs visites en hiver ainsi qu'en été après avoir recueilli des témoignages sur la présence de chiroptères d'au moins 2 tailles différentes. Les prospections ont permis de découvrir 1 individu de Sérotine commune au rez-de-chaussée le 25/03/2022, à la fin de la période d'hibernation. L'ancien château offre bien des potentialités pour les chiroptères et des traces de guanos témoignent d'une occupation récente au rez-de-chaussée mais des travaux de mise en sécurité récent on put les déranger. La toiture en bois pourrait également être favorable.

Ancien pigeonnier du bois de Chanteloup: il a fait l'objet d'une visite le 23/02/2022, en période d'hibernation. Un individu d'Oreillard a été observé dans une fissure. Il s'agit probablement d'un Oreillard roux mais il n'est souvent pas possible de le distinguer de l'Oreillard gris sans l'avoir en main. L'ancien pigeonnier sert donc de gîte d'hibernation pour cette espèce.

<u>Eglise</u>: elle a été visitée en juin 2022. Les combles et le clocher sont souvent utilisés par les chiroptères lorsque qu'ils ne sont pas éclairés. Malgré les recherches aucun individu n'a été observé et aucune trace décelée.

<u>Bâtiments des anciens poulaillers</u> : ils ont également été visités en juin 2022, avant démolition. Ces bâtiments se sont avérés peu propices aux chiroptères, aucun individu n'a été observé.





Non significan	Nom vernaculaire	Rareté	ZNIEFF	Protection			Liste rouge		Source			Dernière date
Nom scientifique				IDF	FR	EU	IDF	FR	В	I	H	d'observation
Espèces												
Eptesicus serotinus	Sérotine commune	С	Oui	Non	Oui	Oui	VU	NT		Χ	Χ	2022
Myotis daubentonii	Murin de Daubenton	С	Oui	Non	Oui	Oui	EN	LC	Χ	Χ		2022
Nyctalus leisleri	Noctule de Leisler	С	Oui	Non	Oui	Oui	NT	NT		Χ		2022
Nyctalus noctula	Noctule commune	AR	Oui	Non	Oui	Oui	NT	VU		Χ	Х	2022
Pipistrellus kuhlii	Pipistrelle de Kuhl	С	Oui	Non	Oui	Oui	LC	LC		Χ	Х	2022
Pipistrellus nathusii	Pipistrelle de Nathusius	R	Oui	Non	Oui	Oui	NT	NT		Χ	Х	2022
Pipistrellus pipistrellus	Pipistrelle commune	С	Oui	Non	Oui	Oui	NT	NT	Х	Χ	Х	2022
Plecotus auritus	Oreillard roux	AR	Oui	Non	Oui	Oui	LC	LC		Χ		2022
Espèces indéterminées												
Myotis sp.	Murin indéterminé	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO		Χ		2022
Nyctalus sp.	Noctule indéterminée	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO		Χ		2022
Plecautus sp.	Oreillard indéterminé	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO		Х		2022

Stat. IDF (statut de rareté en Région, oiseaux) - <u>Statuts biologiques.</u> N : Nicheur, M : Migrateur, H : Hivernant et S : Sédentaire. <u>Degrés de rareté associés.</u> A : Abondant, TC : Très commun, C : Commun, PC : Peu commun, R : Rare, TR : Très rare, O : Occasionnel

Stat. IDF (autres groupes) - TC: très commun, C: Commun; PC: Peu commun, AC: Assez commun; AR: assez rare; R: rare; TR: Très rare

LR (liste rouge Régionale, Nationale et Nationale pour les oiseaux Nicheurs, Hivernants et de Passage) - LC: Préoccupation mineure, NT: Quasimenacé, VU: Vulnérable, EN: En danger, CR: En danger critique, DD: Données insuffisantes, NA: Non applicable, NE: Non évalué

Z: Déterminant de ZNIEFF en région

Prot.: Protection régionale (insectes), nationale (tous taxons) et européenne (tous taxons)

SO: sans objet

Source – B : données bibliographiques, I : inventaires, H : données d'habitants

En orange : critères de patrimonialité retenu

Tableau 22. Chiroptères recensés à Saint-Germain-lès-Arpajon.

b) Espèces patrimoniales

L'ensemble des données fait état de 8 espèces de chiroptères patrimoniales pour la commune :

- 1) Sérotine commune, protégée au niveau national, vulnérable au niveau régional et quasi-menacée au niveau national,
- 2) Murin de Daubenton, protégée au niveau national, en danger au niveau régional,
- 3) Noctule de Leisler, protégée au niveau national, quasi-menacée au niveau régional et au niveau national,
- 4) Noctule commune, assez rare au niveau régional, protégée au niveau national, quasi-menacée au niveau régional et vulnérable au niveau national,
- 5) Pipistrelle de Kuhl, protégée au niveau national,
- 6) Pipistrelle de Nathusius, rare au niveau régional, protégée au niveau national, quasi-menacée au niveau régional et au niveau national,
- 7) Pipistrelle commune, protégée au niveau national, quasi-menacée au niveau régional et au niveau national,
- 8) Oreillard roux, assez rare au niveau régional, protégé au niveau national.



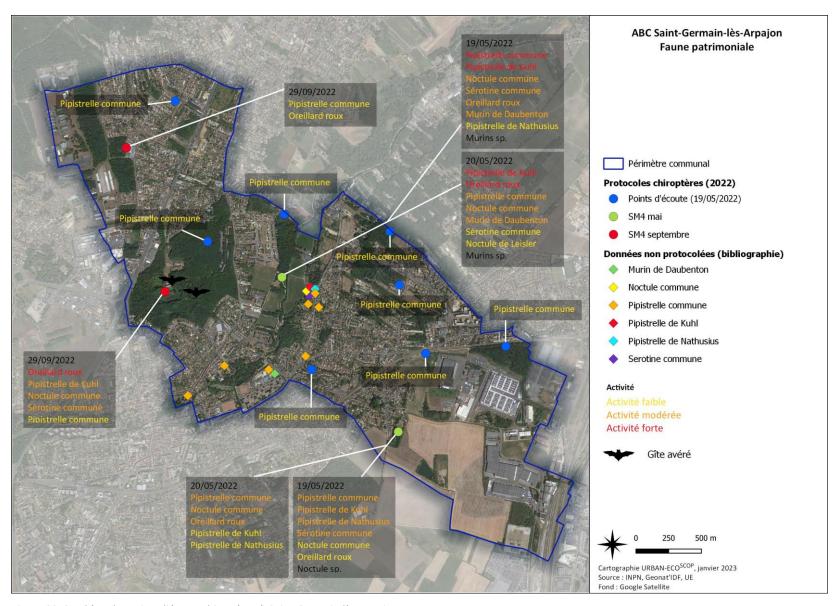


Figure 39. Synthèse des enjeux liés aux chiroptères à Saint-Germain-lès-Arpajon.

c) Synthèse

Les inventaires ont permis d'inventorier 8 espèces et 3 groupes d'espèces sur les 22 espèces que comptent l'Île-de-France. Sur les 8 espèces identifiés avec certitude, 6 ont un statut de menace sur la liste rouge des chiroptères d'Île-de-France et de France, dont la Sérotine commune considérée comme « Vulnérable ». Les espèces contactées sont essentiellement des espèces communes en ville mais on note tout de même la Noctule de Leisler, la Pipistrelle de Nathusius, le Murin de Daubenton et l'Oreillard roux qui sont à tendance forestière. Excepté l'Oreillard roux, réputé pour être lucifuge, les autres espèces possèdent toutes une certaine tolérance à la lumière.

Concernant les gîtes, deux gîtes d'hibernation ont été identifiés dans le bois de Chanteloup et méritent une attention particulière. D'une part le château fait l'objet actuellement de quelques travaux et sa rénovation éventuelle devra prendre en compte ces espèces et d'autre part le pigeonnier est soumis au dérangement ce qui peut avoir des effets néfastes en période d'hibernation.

D'une manière générale les secteurs humides ou avec des surfaces en eau proche sont riches en insectes et privilégiés par les chiroptères pour la chasse. Les lisières, les haies et les alignements d'arbres sont des éléments structurants qui sont essentiels à ces espèces pour leur déplacement (la plupart s'en servent pour appuyer leur sonar sur la végétation). La pollution lumineuse fait partie des éléments impactant pour ces espèces y compris pour les espèces tolérantes qui chassent autour des lampadaires. On sait aujourd'hui que la Pipistrelle commune retarde la sortie de son gîte lorsque celui-ci est éclairé. Cela peut être dramatique pour cette espèce crépusculaire, très active à ce moment de la nuit lorsqu'il y a un pic d'activité important chez les insectes.

8. Les insectes

L'ensemble des données prises en compte a permis d'inventorier 496 espèces d'insectes sur la commune de Saint-Germain-lès-Arpajon.

Une espèce est considérée comme patrimoniale si elle est :

- Inscrite à l'annexe II de la Directive Habitat,
- Protégée nationale ou régionale
- Inscrite sur la liste rouge régionale ou nationale comme menacée (CR, EN, VU), ou quasi-menacée (NT),
- Déterminante de ZNIEFF en Ile-de-France,
- Notée comme assez rare (AR), rare (R), ou très rare (TR)

a) Les lépidoptères

Les papillons font aujourd'hui parti des insectes les mieux connues de notre région puisqu'ils sont étudiés depuis longtemps maintenant. Leur rôle dans les écosystèmes est essentiel, ce sont des pollinisateurs et leurs œufs, chenilles et adultes sont une source de nourriture pour de nombreux animaux comme d'autres insectes, les oiseaux, les amphibiens et les chauves-souris. Dans l'étude des lépidoptères on distingue souvent les papillons « diurnes » (rhopalocères et zygènes) et les papillons « nocturnes » (hétérocères). Cependant cette dénomination de « papillons de jour » et « papillons de nuit » ne correspond pas à une vérité scientifique car certains hétérocères sont diurnes.

La forme des antennes dites « en massue » chez les rhopalocères et toutes les autres formes chez les hétérocères permet de les distinguer.

La France compte 330 espèces de rhopalocères contre 135 en Île-de-France et 5178 espèces d'hétérocères en France contre plus de 1600 dans notre région. La connaissance est donc très disparate entre rhopalocères et hétérocères. En Île-de-France la connaissance sur le long terme des rhopalocères et zygènes s'est traduit en 2016 par une liste rouge des papillons de jour qui permet aujourd'hui de mieux évaluer les menaces sur ces espèces.



Rhopalocère



Antennes en massues (gauche) et autres formes (droite)



Hétérocère

Papillons de jour (rhopalocères et zygènes)

L'ensemble des données prises en compte a permis d'inventorier un total de 35 espèces sur la commune. La diversité communale est jugée assez faible puisque cela représente 26% de la diversité régionale (135 espèces) et 32% de la diversité départementale (109 espèces).

None and analytican	Name and a later	Donaté	7011555		Protection	1	Liste	rouge		Source	9	Dernière date
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté	ZNIEFF	IDF	FR	EU	IDF	FR	В	I	Н	d'observation
Cortège des milieux forest	iers											
Apatura ilia	Petit Mars changeant	PC	Oui ¹⁶	Non	Non	Non	LC	LC		Х		2022
Pararge aegeria	Tircis	CC	Non	Non	Non	Non	LC	LC	Х	Х		2022
Quercusia quercus	Thécla du Chêne	PC	Non	Non	Non	Non	LC	LC	Χ			2011
Cortège des lisières et des	haies											
Celastrina argiolus	Azuré des Nerpruns	С	Non	Non	Non	Non	LC	LC	Χ	Χ		2022
Gonepteryx rhamni	Citron	С	Non	Non	Non	Non	LC	LC		Χ		2022
Iphiclides podalirius	Flambé	AC	Oui ¹⁷	Oui	Non	Non	NT	LC		Χ		2022
Nymphalis polychloros	Grande Tortue	PC	Non	Oui	Non	Non	LC	LC		Χ		2022
Satyrium pruni	Thécla du Prunier	AR	Non	Non	Non	Non	VU	LC		Χ		2022
Satyrium w-album	Thécla de l'Orme	R	Oui ¹⁸	Oui	Non	Non	LC	LC		Χ		2022
Thecla betulae	Thécla du Bouleau	AR	Non	Non	Non	Non	LC	LC	Χ			2018
Cortège des milieux ouver	ts (prairies et friches)											
Araschnia levana	Carte géographique	AC	Non	Non	Non	Non	LC	LC	Χ			2018
Argynnis paphia	Tabac d'Espagne	С	Non	Non	Non	Non	LC	LC	Χ	Χ		2022
Aricia agestis	Collier-de-corail	AC	Non	Non	Non	Non	LC	LC	Χ	Χ		2022
Carcharodus alceae	Hespérie de l'Alcée	PC	Non	Non	Non	Non	LC	LC		Χ		2022
Coenonympha pamphilus	Fadet commun	С	Non	Non	Non	Non	LC	LC	Χ	Χ		2022
Colias crocea	Souci	AC	Non	Non	Non	Non	LC	LC		Χ		2022
Issoria lathonia	Petit Nacre	PC	Non	Non	Non	Non	LC	LC		Χ		2022
Lasiommata maera	Némusien	AR	Non	Non	Non	Non	LC	LC		Χ		2022
Lycaena phlaeas	Cuivre commun	AC	Non	Non	Non	Non	LC	LC	Χ	Х		2022
Maniola jurtina	Myrtil	CC	Non	Non	Non	Non	LC	LC		Х		2022
Melanargia galathea	Demi-Deuil	С	Oui ¹⁹	Non	Non	Non	LC	LC		Х		2022
Ochlodes sylvanus	Sylvaine	AC	Non	Non	Non	Non	LC	LC	Χ	Х		2022
Papilio machaon	Machaon	С	Non	Non	Non	Non	LC	LC		Χ		2022

¹⁶ Présence

¹⁷ Observation répétée plusieurs années sur la station

¹⁸ Présence

¹⁹ En association avec une autre espèce déterminante et soumis a seuil d'effectif (à partir de 10 individus)

Name and an Affirm	Newson	Donaté	7811555		Protection	1	Liste ı	ouge		Source	е	Dernière date
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté	ZNIEFF	IDF	FR	EU	IDF	FR	В	ı	Н	d'observation
Polyommatus icarus	Azure de la Bugrane	С	Non	Non	Non	Non	LC	LC	Х	Χ		2022
Pyronia tithonus	Amaryllis	С	Non	Non	Non	Non	LC	LC	Х	Χ		2022
Thymelicus sylvestris	Hespérie de la Houque	PC	Non	Non	Non	Non	LC	LC		Χ		2022
Espèces ubiquistes												
Aglais io	Paon-du-jour	CC	Non	Non	Non	Non	LC	LC		Χ		2022
Anthocharis cardamines	Aurore	С	Non	Non	Non	Non	LC	LC		Χ		2022
Cacyreus marshalli	Brun du pélargonium	RR	Non	Non	Non	Non	LC	NA		Χ		2022
Pieris brassicae	Piéride du Chou	С	Non	Non	Non	Non	LC	LC	Х	Χ		2022
Pieris napi	Piéride du Navet	С	Non	Non	Non	Non	LC	LC	Х	Χ		2022
Pieris rapae	Piéride de la Rave	С	Non	Non	Non	Non	LC	LC	Х	Х		2022
Polygonia c-album	Robert-le-Diable	CC	Non	Non	Non	Non	LC	LC	Х	Χ		2022
Vanessa atalanta	Vulcain	CC	Non	Non	Non	Non	LC	LC	Х	Х		2022
Vanessa cardui	Belle-Dame	CC	Non	Non	Non	Non	LC	LC		Χ		2022

Stat. IDF (statut de rareté en Région, oiseaux) - <u>Statuts biologiques.</u> N : Nicheur, M : Migrateur, H : Hivernant et S : Sédentaire. <u>Degrés de rareté associés.</u> A : Abondant, TC : Très commun, C : Commun, PC : Peu commun, R : Rare, TR : Très rare, O : Occasionnel

Stat. IDF (autres groupes) - TC: très commun, C: Commun; PC: Peu commun, AC: Assez commun; AR: assez rare; R: rare; TR: Très rare

LR (liste rouge Régionale, Nationale et Nationale pour les oiseaux Nicheurs, Hivernants et de Passage) - LC : Préoccupation mineure, NT : Quasi-menacé, VU :

Vuln'erable, EN: En danger, CR: En danger critique, DD: Donn'ees insuffisantes, NA: Non applicable, NE: Non 'evalu'e

Z : Déterminant de ZNIEFF en région

Prot.: Protection régionale (insectes), nationale (tous taxons) et européenne (tous taxons)

SO: sans objet

Source – B : données bibliographiques, I : inventaires, H : données d'habitants

En orange : critères de patrimonialité retenu

En violet: critères de patrimonialité non retenus (espèces invasives, critères non atteints sur le site, etc.)

Tableau 23. Rhopalocères recensés à Saint-Germain-lès-Arpajon.

Les lépidoptères diurnes, de par leur activité de butineur sont fortement dépendant des zones ensoleillées et une grande partie d'entre eux vivent dans les habitats ouverts comme les prairies, les friches et les landes. Ils sont également dépendant de leurs plantes hôtes, nourriture de la chenille. De ce fait lorsque la diversité floristique s'appauvrie, les cortèges de papillons de jours se voient amputés de nombreuses espèces.

On distingue 4 cortèges d'espèce sur la commune :

- Le cortège des espèces forestières avec 3 espèces qui sont liées aux boisement et aux clairières forestières. Ce cortège est assez pauvre en espèce dans notre région et on note l'absence du Petit sylvain (*Limenitis camilia*), espèce typiquement forestière qui n'a pas été observé sur la commune. Ce cortège présente tout de même une espèce patrimoniale, le Petit mars changeant (*A. ilia*), espèce bioindicatrice des boisements humides.
- Le cortège des lisières et des haies avec 7 espèces est plus diversifiés en raison du rôle d'écotone qu'on souvent ces habitats. La Grande tortue (*N. polychloros*) est par exemple un bon indicateur de la qualité des lisières. On trouve aussi des espèces à enjeux sur liste rouge comme le Thécla du Prunier (*S. pruni*), impacté par la banalisation et la régression des haies dans la région.
- Le cortège des milieux ouverts avec 16 espèces est le cortège le plus diversifié puisque la majorité des espèces dépendent de ces habitats ensoleillés et leur diversité floristique pour leur cycle de vie. Néanmoins mis à part le Demi-deuil (*M. galathea*), indicateur de la qualité des prairies, on y observe que des espèces relativement communes dont certaines sont favorisées par le réchauffement climatique comme le Némusien (*L. maera*). Il n'en demeure pas moins que c'est aussi dans ce cortège que l'on peut observer parmi les espèces les plus esthétiques comme le Machaon (P. machaon) ou encore le Petit nacré (*I. lathonia*).
- Le cortège des espèces ubiquistes avec 9 espèces est typiquement le cortège des espèces des jardins avec plusieurs espèces liées aux orties comme le Paon du jour (A. io) et le Vulcain (V. atalanta) mais aussi aux brassicacées (famille du choux) comme les piérides (papillons blancs). Le Brun des pélargonium (C. marshalii), espèce importé d'Afrique dans des pélargoniums en pots, est aujourd'hui devenu une banalité en ville.

L'ensemble des données fait état de 8 espèces de rhopalocères patrimoniales pour la commune :

- 1) Petit-Mars changeant, déterminant de ZNIEFF,
- 2) Flambé, déterminant de ZNIEFF, protégé et quasi-menacé au niveau régional,
- 3) Grande Tortue, protégé au niveau régional,
- 4) Thécla du Prunier, assez rare, vulnérable au niveau régional,
- 5) Técla de l'Orme, rare, déterminant de ZNIEFF et protégé au niveau régional,
- 6) Téhla du Bouleau, assez are,
- 7) Némusien, assez are,
- 8) Demi-deuil, déterminant de ZNIE



Ci-dessous sont présentées quelques espèces à enjeux sur la commune :

- Le Petit mars changeant (Apatura ilia): L'espèce est peu commune en Île-de-France et déterminante de ZNIEFF. Ses plantes hôtes sont les peupliers et les saules et il est de fait inféodé aux boisements humides. Le papillon adulte est furtif, il vit principalement au niveau de la canopée et il est difficilement observable excepté lorsqu'il descend s'abreuver au sol. Sur la commune il a été observé au niveau d'une haie sur les franges des anciens poulaillers en lien avec les boisements humides de l'Orge.
- Thécla de l'Orme (Satyrium w-album): l'espèce est plutôt discrète comme la plupart des Thècles. Il est inféodé aux Ormes ce qui explique en partie sa rareté actuelle (maladie de la graphiose de l'Orme) bien qu'il semble être en regain dans la région. Il n'en reste pas moins protégé en Île-de-France, considéré comme « Quasi-menacé » sur la liste rouge des rhopalocères de la région et déterminant ZNIEFF. Avec le Thécla du Prunier c'est un bon indicateur de la qualité des haies et lisières mésophiles. Un individu a été repéré volant au-dessus d'un Orme au niveau du bassin d'orage du SIVOA en bordure de champs au-dessus de la commune. On peut soupçonner une population importante au regard du grand nombre de vieux Ormes dans ce secteur.
- Demi-deuil (Melanarqia qalathea): Ce rhopalocère est lié principalement aux prairies de fauches mais aussi aux friches qui présentent une part importante de graminées qui sont les plantes hôtes de ce papillon. Il s'avère donc être un bon bio-indicateur pour la gestion des espaces verts. Dans la région il n'est pas rare ni menacé mais il est déterminant ZNIEFF sous conditions. Sur la commune il est présent au sud dans une friche le long des voies ferrées, les prairies du bois de Chanteloup, ainsi que dans la partie nord de la commune (lisière du bois des Fosses et une petite friche herbacée rue des grands jardins).

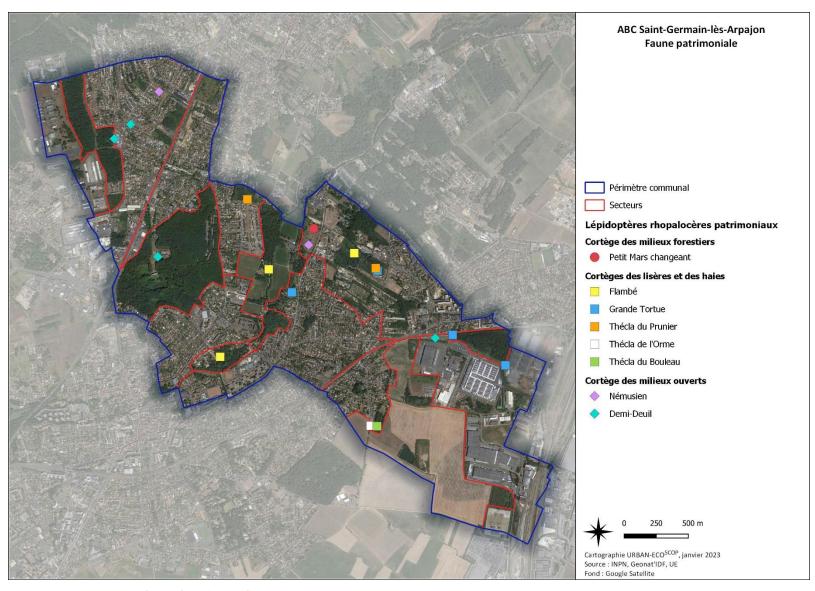


Figure 40. Localisation des lépidoptères rhopalocères patrimoniaux.

Papillons de nuit (hétérocères)

L'ensemble des données prises en compte a permis d'inventorier un total de **65 espèces** sur la commune. Les espèces observées l'ont majoritairement été de jour soit s'agissant d'hétérocères diurnes soit des nocturnes dérangés de leurs cachettes. Ce groupe n'ayant pas fait l'objet de mise en place d'un protocole spécifique (habituellement un piège lumineux est utilisé pour ce groupe) il est difficile d'évaluer la diversité en hétérocères au niveau communal. Néanmoins les espèces relevées permettent de mettre en évidence un potentiel intéressant pour ce groupe. Le département de l'Essonne compte **880 espèces** de macro-hétérocères (Pyrales, Géomètres, Noctuelles et Bombycoïdes) qui sont les plus « grandes » espèces, les plus étudiées, en comparaison des micro-hétérocères très souvent plus petits et encore assez méconnus.

Le tableau suivant présente les hétérocères répertoriés sur la commune, répartis par cortèges :

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté	ZNIEFF	P	rotecti	on	List	e rouge	S	ource		Dernière date d'observation
				IDF	FR	UE	IDF	FR	В	-1	Н	
Cortège des milieux forestie	rs											
Alucita hexadactyla	Ornéode du chèvrefeuille	SO	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Χ		2022
Anorthoa munda	Orthosie picotée	TC	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Χ		2022
Asthena albulata	Phalène candide	С	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Χ		2022
Catocala promissa	Promise	AR	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Χ		2022
Cosmia affinis	Cosmie Baie	С	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Χ		2022
Cosmia trapezina	Trapêze	TC	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Χ		2022
Ennomos quercinaria	Ennomos du Chêne	R	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Erannis defoliaria	Hibernie défeuillante	С	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Χ		2022
Hypomecis punctinalis	Boarmie pointillée	TC	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Lasiocampa quercus	Bombyx du Chêne	TC	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Χ		2022
Laspeyria flexula	Crochet	С	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Χ		2022
Macaria alternata	Philobie alternée	С	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Operophtera brumata	Cheimatobie hiemale	TC	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Χ		2022
Paranthrene tabaniformis	Petite Sésie du Peuplier	AR	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Χ		2022
Pseudopanthera macularia	Panthère	С	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Χ		2022
Synanthedon vespiformis	Sésie vespiforme	TR	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Thaumetopoea pityocampa	Processionnaire du Pin	С	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Cortège des lisières et des ha	aies											
Anania hortulata	Pyrale de l'Ortie	SO	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Χ		2022
Dysgonia algira	Passagère	E	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Scoliopteryx libatrix	Découpure	TC	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Χ		2022
Scopula imitaria	Acidalie fausse-Timandre	С	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Cortège des milieux humides	s											
Cabera exanthemata	Cabère pustulée	С	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté	ZNIEFF	P	rotection	on	List	e rouge	S	ource	!	Dernière date d'observation
·				IDF	FR	UE	IDF	FR	В	1	Н	
Scopula immutata	Acidalie des pâturages	AR	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Χ		2022
Cortège des milieux ouverts	(friches et prairies)											
Aglossa pinguinalis	Aglosse de la graisse	SO	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Χ		2022
Agriphila inquinatella	Crambus souillé	SO	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Χ		2022
Agriphila tristella	Crambus des tiges	SO	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Χ		2022
Chrysoteuchia culmella	Crambus des jardins	SO	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Ematurga atomaria	Phalène picotée	С	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Χ		2022
Epirrhoe alternata	Alternée	TC	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Χ		2022
Euclidia glyphica	Doublure jaune	С	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Hadena bicruris	Noctuelle capsulaire	С	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Χ		2022
Hypena proboscidalis	Noctuelle a museau	TC	Non	Non	Non	Non	SO	SO	Χ	Х		2022
Idaea ochrata	Acidalie ocreuse	AR	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Χ		2022
Macroglossum stellatarum	Moro-Sphinx	TC	Non	Non	Non	Non	SO	SO	Χ	Χ		2022
Macrothylacia rubi	Bombyx de la Ronce	С	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Spilosoma lubricipeda	Ecaille tigrée	С	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Espèces ubiquistes												
Agrius convolvuli	Sphinx du Liseron	AR	Non	Non	Non	Non	SO	SO	Χ			2013
Agrotis exclamationis	Point d'Exclamation	TC	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Χ		2022
Autographa gamma	Gamma	TC	Non	Non	Non	Non	SO	SO	Χ	Χ		2022
Camptogramma bilineata	Brocatelle d'or	TC	Non	Non	Non	Non	SO	SO	Χ	Х		2022
Chiasmia clathrata	Réseau	TC	Non	Non	Non	Non	SO	SO	Χ	Χ		2022
Euplagia quadripunctaria	Ecaille chinée	С	Non	Non	Non	Oui	SO	SO	Χ			2019
Hypena obsitalis	Hypène des ponts	R	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Idaea trigeminata	Acidalie retournée	С	Non	Non	Non	Non	SO	SO	Χ			2021
Mesoligia furuncula	Noctuelle furoncule	TC	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Mimas tiliae	Sphinx du Tilleul	TC	Non	Non	Non	Non	SO	SO	Χ			2018
Nomophila noctuella	Nomophile	SO	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Opisthograptis luteolata	Citronnelle rouillée	TC	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Ostrinia nubilalis	Pyrale du maïs	SO	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Pleuroptya ruralis	Pyrale du houblon	SO	Non	Non	Non	Non	SO	SO	Χ			2018
Pyrausta despicata	Pyrale du plantain	SO	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Saturnia pyri	Grand Paon de nuit	R	Oui ²⁰	Oui	Non	Non	SO	SO	_	Χ		2022

-

²⁰ Présence

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté	ZNIEFF	P	rotectio	on	Liste	e rouge	S	ource		Dernière date d'observation
				IDF	FR	UE	IDF	FR	В	-	Н	
Thyatira batis	Batis	TC	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Χ		2022
Timandra comae	Timandre aimée	С	Non	Non	Non	Non	SO	SO	Χ			2019
Micro-hétérocères (tordeuse	es, ptérophores, adèles, ypo	nomeutes,	teignes)									
Adela reaumurella	Adèle verdoyante	SO	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Χ		2022
Aethes tesserana	-	SO	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Χ		2022
Celypha lacunana	Tordeuse du fraisier	SO	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Χ		2022
Celypha striana	-	SO	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Χ		2022
Nemapogon picarella	-	SO	Non	Non	Non	Non	SO	SO	Χ			2012
Nemophora degeerella	Coquille d'or	SO	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Χ		2022
Notocelia uddmanniana	-	SO	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Χ		2022
Pterophorus pentadactylus	Ptérophore blanc	SO	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Χ		2022
Tortrix viridana	Tordeuse verte du chêne	SO	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Χ		2022
Yponomeuta plumbella	Hyponomeute du fusain	SO	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Χ		2022
Zeiraphera isertana	-	SO	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Χ		2022

Stat. IDF (statut de rareté en Région, oiseaux) - <u>Statuts biologiques.</u> N : Nicheur, M : Migrateur, H : Hivernant et S : Sédentaire. <u>Degrés de rareté associés.</u> A : Abondant, TC : Très commun, C : Commun, PC : Peu commun, R : Rare, TR : Très rare, O : Occasionnel

Stat. IDF (autres groupes) - TC: très commun, C: Commun; PC: Peu commun, AC: Assez commun; AR: assez rare; R: rare; TR: Très rare

LR (liste rouge Régionale, Nationale et Nationale pour les oiseaux Nicheurs, Hivernants et de Passage) - LC : Préoccupation mineure, NT : Quasi-

menacé, VU : Vulnérable, EN : En danger, CR : En danger critique, DD : Données insuffisantes, NA : Non applicable, NE : Non évalué

Z : Déterminant de ZNIEFF en région

Prot.: Protection régionale (insectes), nationale (tous taxons) et européenne (tous taxons)

SO: sans objet

Source – B : données bibliographiques, I : inventaires, H : données d'habitants

En orange : critères de patrimonialité retenu

En violet : critères de patrimonialité non retenus (espèces invasives, critères non atteints sur le site, etc.)

Tableau 24. Hétérocères recensés à Saint-Germain-lès-Arpajon.

Les hétérocères sont pour la plupart nocturnes, et leur écologie est adaptée à ce mode de vie. Ils se repèrent dans l'obscurité en adaptant leur trajectoire par rapport à l'astre le plus brillant (la lune) mais également grâce aux phéromones (pour les mâles). Ils sont pour la plupart butineurs, bien que certaines espèces sont dépourvues de trompes et vivent sur les réservent accumulées par la chenille.

Tout comme les rhopalocères, ils dépendent de la diversité floristique mais peuvent offrir un spectre indicateur plus large car ils sont plus nombreux et exploitent une gamme d'habitat variés ainsi que toutes les strates de végétation des racines et des mousses aux feuilles des arbres.

On distingue 5 cortèges :

- Le cortège des espèces forestières avec 17 espèces comprend des espèces très communes comme l'Hibernie défeuillante (E. defoliaria) et la Cheimatobie hiemale (O. brumata) que l'on observe en hiver mais dont les chenilles se développent au printemps et constituent une quantité de proies importantes pour les oiseaux notamment. Certaines espèces sont diurnes comme le Panthère (P. macularia). D'autres ont des écologies particulières et se développent dans les troncs comme les Sésies. La Promise (C. promissa) se distingue par sa grande taille et ses ailes postérieures rouges.
- Le cortège des espèces des lisières et des haies avec 4 espèces qui sont souvent liées à des plantes que l'on trouve dans les ourlets et sont assez polyphages sur arbustes ou herbacées. On note que la Passagère (*D. algira*), espèce dite « exceptionnelle » dans la région est plutôt commune dans la moitié sud de la France mais remonte à l'occasion de migrations en été et s'est probablement installée dans la région.
- **Le cortège des milieux humides avec 2 espèces** est peu diversifié en l'état actuel des connaissances bien que d'autres espèces du cortège forestier peuvent être plus ou moins liées aux boisements humides.
- Le cortège des milieux ouverts avec 13 espèces comprend par exemple de très petites espèces comme les Crambus qui dépendent souvent des graminées. La Doublure jaune (E. glyphica) et l'Acidalie ocreuse (I. ochrata) fréquentent les hautes herbes dans la journée alors que le Moro-sphinx (M. stellatorum) s'observe en train de butiner sur les fleurs des prairies.
- Le cortège des espèces ubiquistes avec 18 espèces correspond à de nombreuses espèces que l'on peut retrouver dans une large gamme d'habitats, les chenilles étant très souvent polyphages. Un jardin avec un tilleul et quelques hautes herbes peut par exemple facilement accueillir le Sphinx du Tilleul (*M. tiliae*) ou encore la Brocatelle d'or (*C. bilineata*) et la remarquable Ecaille chinée (*E. quadripunctaria*). Cette dernière espèce est d'ailleurs inscrite à la directive « Habitat-Faune-Flore » bien qu'il s'agisse en réalité d'une erreur (c'est une sous espèce qui y est inscrite à l'origine).

L'ensemble des données fait état de 10 espèces de rhopalocères patrimoniales pour la commune :

- 1) Promise, assez rare,
- 2) Ennomos du Chêne, rare,
- 3) Petite Sésie du Peuplier, assez rare,
- 4) Sésie vespiforme, très rare,
- 5) Passagère, exceptionnelle,
- 6) Acidalie des pâturages, assez rare,
- 7) Acidalie ocreuse, assez rare,
- 8) Sphinx du Liseron, assez rare,
- 9) Hypène des ponts, rare,
- 10) Grand Paon de nuit, rare, déterminant de ZNIEFF et protégé régional,

Ci-dessous sont présentées quelques espèces à enjeux sur la commune :

- Ennomos du chêne (E. quercinaria): atypique par son aspect de feuille morte la chenille de ce géomètre se nourrit des feuilles de divers feuillus mais il possède une affinité avec les boisements secs assez marqué. Au niveau national il est noté une tendance à la régression pour cette espèce et il a par exemple été évalué comme « Quasi-menacé » en région Centre. Sur la commune il a été observé dans le bois de Chanteloup.
- Petite Sésie du Peuplier (P. tabaniformis): la chenille de cette Sésie se développe dans les troncs des peupliers principalement et parfois les saules. Elle est considérée comme assez rare dans la région mais, comme toutes les les Sésies, cette espèce est discrète et possède même une période de vol bien précise dans la journée. Sur la commune, un individu mâle a été capturé volant autour de souches de peupliers au sud dans une zone de dépôt de souches et de bois. Il s'agit de la première mention de l'espèce dans le 91.
- Acidalie des pâturage (Scopula immutata): il s'agit d'une espèce prairiale, plutôt liée aux prairies humides mais il semble qu'elle puisse s'adapter à des habitats plus mésophiles. On peut facilement l'observé en journée lorsqu'elle est dérangée dans les hautes herbes. Sur la commune on la trouve dans les prairies du bassin d'orage du SIVOA qui se trouve en lisière de la zone agricole au sud de la commune.
- Grand Paon de nuit (S. pyri): ce papillon est le plus grand lépidoptère d'Europe (jusqu'à 20 cm d'envergure). Le mâle possède des antennes pectinées très développées qui lui permettent de localiser les femelles jusqu'à plusieurs kilomètres à l'aide des phéromones. Des phéromones de synthèse peuvent d'ailleurs permettre de révéler la présence de cette espèce assez facilement. Sa chenille se nourrit des feuilles de divers arbres fruitiers et l'espèce est assez thermophile. Ces caractéristiques font qu'avec le réchauffement climatique il semblerait qu'il devienne de plus en plus commun et en particulier en ville où il peut utiliser les arbres fruitiers des jardins particuliers. Il n'est donc pas menacé bien qu'il soit protégé dans la région et déterminant ZNIEFF. Sur la commune un individu a été observé en vol à la tombée de la nuit au niveau de jardins dans la partie sud.





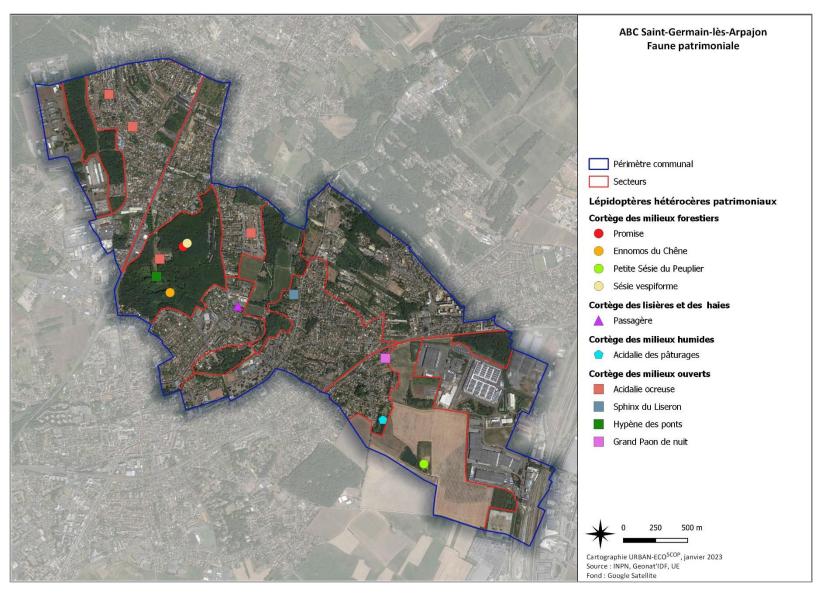


Figure 41. Localisation des hétérocères patrimoniaux sur la commune.

Synthèse

Diversité des rhopalocères est donc jugée assez faible bien que les inventaires 2022 aient permis de trouver 18 nouvelles espèces. On note tout de même l'absence de zygènes sur la commune. On note l'absence d'espèces réellement spécialistes et liées à des habitats particuliers et en régression dans la région comme les landes, les prairies humides et les pelouses calcicoles. Quelques milieux ouverts sur la commune abritent une grande partie des rhopalocères présents, cependant ces espaces sont parfois réduits limitant la capacité d'accueil. Les milieux ouverts les plus vastes comme les pâtures présentent un potentiel important mais le surpâturage appauvrie les cortèges floristiques et réduisent l'intérêt pour les papillons. La gestion des espaces est donc un élément essentiel à prendre en compte pour la préservation des rhopalocères. Ces espèces ayant une stratégie de reproduction basée sur la reconnaissance visuel (les couleurs et motifs) des partenaires sexuels, la fragmentation des habitats limitant les connections et les déplacements peut s'avérer fatal et isoler des populations pour les espèces ayant une faible capacité de dispersions.

Les hétérocères, ayant développés des mécanismes différents (phéromones) sont moins impactés par un certain nombre de menaces qui pèsent sur les rhopalocères. Mais il en existe pourtant un de taille, la pollution lumineuse. La lumière artificielle (la lumière bleue en particulier) a un effet attractif sur ces espèces et cela peut avoir un effet important sur les populations en ayant pour effet de vider les habitats puisque les individus meurent souvent d'épuisement ou prédatés en vol ou posés.

Ce groupe présente un potentiel de prospection intéressant pour la commune et la marge de progression pour l'amélioration des connaissances est importante. Deux secteurs pourraient être ciblés en priorité, le bois de Chanteloup et les abords de l'Orge (ripisylve et milieux ouverts).

b) Les odonates

Les odonates, communément appelés libellules, sont des insectes complètement dépendant aux milieux aquatiques puisque la larve s'y développe. Cette dernière ainsi que l'adulte sont prédateurs. Ils sont donc au sommet de la chaîne alimentaire et sont donc d'excellent « bio-indicateurs » de la diversité et de la fonctionnalité des zones humides. En tant qu'organismes évoluant à l'interface entre le milieu aquatique et le milieu terrestre, ils dépendent de la qualité des habitats naturels liés à la présence d'eau douce. Ainsi dans un habitat donné, le nombre d'espèce et l'abondance révèlent son état de santé.

Chez les odonates on distingue les zygoptères (demoiselles) dont les ailes se referment au-dessus du dos au repos et les anisoptères (libellules) dont les ailes restent ouvertes au repos.

L'Île-de-France compte à ce jour 62 espèces d'odonates. L'ensemble des données prises en compte sur la commune ont permis d'inventorier un total de 27 espèces.

None of outstance	Name and a later	Danaké	7811555	Pi	otectio	on	Liste	rouge		Source		Danisha data Walaamatian
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté	ZNIEFF	IDF	FR	UE	IDF	FR	В	I	Н	Dernière date d'observation
Cortège des eaux stagnante	s (plans d'eau et mares)											
Aeshna mixta	Aeschne mixte	AC	Non	Non	Non	Non	LC	LC	Х			2009
Anax parthenope	Anax napolitain	AC	Non	Non	Non	Non	LC	LC	Х			2009
Cordulia aenea	Cordulie bronzée	AC	Non	Non	Non	Non	NT	LC		Х		2022
Crocothemis erythraea	Crocothémis écarlate	AC	Non	Non	Non	Non	LC	LC	Х			2019
Enallagma cyathigerum	Agrion porte-coupe	С	Non	Non	Non	Non	LC	LC	Х			2011
Ischnura elegans	Agrion élégant	CC	Non	Non	Non	Non	LC	LC	Х	Х		2022
Orthetrum cancellatum	Orthétrum réticulé	С	Non	Non	Non	Non	LC	LC	Х	Х		2022
Pyrrhosoma nymphula	Petite nymphe au corps de feu	AC	Non	Non	Non	Non	LC	LC		Х		2022
Sympecma fusca	Leste brun	AC	Oui ²¹	Non	Non	Non	LC	LC		Х		2022
Sympetrum meridionale	Sympétrum méridional	R	Non	Non	Non	Non	LC	LC	Х			2019
Cortège des eaux stagnante	s et faiblement courante (plans d	'eau, mar	es, parties	calmes	des riv	vières)						
Aeshna affinis	Aeschne affine	PC	Oui ²²	Non	Non	Non	LC	LC	Х			2019
Aeshna cyanea	Aeschne bleue	AC	Non	Non	Non	Non	LC	LC	Х			2019
Anax imperator	Anax empereur	С	Non	Non	Non	Non	LC	LC	Х	Х		2022
Chalcolestes viridis	Leste vert	С	Non	Non	Non	Non	LC	LC	Х	Х		2022
Erythromma lindenii	Agrion de Vander Linden	AC	Non	Non	Non	Non	LC	LC	Х			2019
Libellula depressa	Libellule déprimée	С	Non	Non	Non	Non	LC	LC		Х		2022
Libellula fulva	Libellule fauve	AC	Oui ²³	Non	Non	Non	LC	LC		Х		2022
Orthetrum coerulescens	Orthétrum bleuissant	AR	Oui	Non	Non	Non	VU	LC	Х			2019
Orthetrum brunneum	Orthétrum brun	PC	Non	Non	Non	Non	LC	LC	Х			2019
Sympetrum sanguineum	Sympétrum sanguin	С	Non	Non	Non	Non	LC	LC	Х			2019
Sympetrum striolatum	Sympétrum fascié	AC	Non	Non	Non	Non	LC	LC	Х			2019
Cortège des eaux courantes	(ruisseaux et rivières)											
Calopteryx splendens	Caloptéryx eclatant	С	Non	Non	Non	Non	LC	LC	Х	Х		2022
Calopteryx virgo	Caloptéryx vierge	AC	Non	Non	Non	Non	NT	LC	Х	Х		2022
Coenagrion mercuriale	Agrion de Mercure	AR	Oui ²⁴	Non	Oui	Oui	EN	LC		Х		2022
Onychogomphus forcipatus	Gomphe à forceps	R	Oui ²⁵	Non	Non	Non	NT	LC	Х			2019

_

²¹ Restriction territoriale (Paris et petite couronne) et preuve d'autochtonie (larve ou exuvie)

²² Preuve d'autochtonie (larve ou exuvie) ou seuil d'effectifs pour imago a 5 ind./observation

²³ Preuve d'autochtonie (larve ou exuvie) ou seuil d'effectifs pour imago a 30 ind./observation

²⁴ Preuve d'autochtonie (larve ou exuvie) ou seuil d'effectifs pour imago a 5 ind./observation

²⁵ Preuve d'autochtonie (larve ou exuvie) avec seuil d'effectifs > 5 exuvies/100ml

Nom scientificus	Nom vernaculaire	Douatá	ZNIEFF	Pr	otectio	on	Liste i	rouge		Source		Dernière date d'observation
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté	ZINIEFF	IDF	FR	UE	IDF	FR	В	_	H	Derniere date d observation
Platycnemis pennipes	Agrion a larges pattes	С	Non	Non	Non	Non	LC	LC	х	Х		2022
Cortège des zones de sources												
Cordulegaster boltonii	Cordulégastre annelé	PC	Oui ²⁶	Oui	SO	SO	NT	LC	Х			2009

Stat. IDF (statut de rareté en Région, oiseaux) - Statuts biologiques. N : Nicheur, M : Migrateur, H : Hivernant et S : Sédentaire. Degrés de rareté associés. A : Abondant, TC : Très commun, C : Commun, PC : Peu commun, R : Rare, TR : Très rare, O : Occasionnel

Stat. IDF (autres groupes) - TC: très commun, C: Commun; PC: Peu commun, AC: Assez commun; AR: assez rare; R: rare; TR: Très rare

LR (liste rouge Régionale, Nationale et Nationale pour les oiseaux Nicheurs, Hivernants et de Passage) - LC : Préoccupation mineure, NT : Quasi-menacé, VU : Vulnérable,

EN: En danger, CR: En danger critique, DD: Données insuffisantes, NA: Non applicable, NE: Non évalué

Z : Déterminant de ZNIEFF en région

Prot.: Protection régionale (insectes), nationale (tous taxons) et européenne (tous taxons)

SO: sans objet

Source – B : données bibliographiques, I : inventaires, H : données d'habitants

En orange : critères de patrimonialité retenu

En violet : critères de patrimonialité non retenus (espèces invasives, critères non atteints sur le site, etc.)

Tableau 25. Odonates recensés à Saint-Germain-lès-Arpajon.

Les odonates ont colonisé la plupart des milieux aquatiques et certaines espèces se sont spécialisées alors que d'autres sont d'avantage généraliste. Ainsi les larves ont des préférences sur la qualité de l'eau, la granulométrie du substrat, la présence ou non de végétation ainsi que le fait que l'eau soit stagnante ou plus ou moins courante. Bien que les odonates soient inféodés aux milieux aquatiques, les imagos peuvent s'observer assez loin de leur habitat d'émergence soit en phase de maturation ou dans des zones de chasses (prairies, friches, lisières...).

Des cortèges d'espèce se dégagent, on en dénombre 4 sur la commune ce qui est relativement important au regarde de la diversité de milieux aquatiques présents.

- Le cortège des eaux stagnantes avec **10 espèces**. Ces espèces se reproduisent quasi exclusivement dans les eaux stagnantes comme les mares et les plans d'eau. La plupart des espèces présentes sont relativement communes. On note tout de même la présence de la Cordulie bronzé (*C. aena*) classée « Quasi-menacé » sur la liste rouge des odonates d'Île-de-France ainsi que le Sympétrum méridional (*S. meridionale*) en expansion dans la région.
- Le Cortège des eaux stagnantes et faiblement courante (plans d'eau, mares, parties calmes des rivières) avec **11 espèces**. La plupart d'entre elles se montrent assez ubiquistes et colonisent les eaux stagnantes mais également les canaux, les rivières calmes et les bras morts. Par exemple la présence de la Libellule fauve (*L. fulva*) est favorisée par la présence d'hydrophytes immergées. Elle est également sensible à une forte eutrophisation et très sensible au manque d'oxygène dans l'eau.
- Le cortège des eaux courantes avec (ruisseaux et rivières) avec **5 espèces**. Ces espèces dépendent entièrement des eaux courantes pour le développement de leurs larves comme le Caloptéryx vierge (*C. virgo*) dont les larves ont des exigences assez précises en terme de courant (entre 3 et 30 cm/s) et de températures estivales de l'eau (entre 13 et 18°C).

²⁶ Présence

- Le cortège des zones de sources avec **1 espèces**. Le Cordulégastre annelé (*C. boltonii*) est fortement lié aux ruisseaux à fond sableux et donc assez exigeant concernant la granulométrie des ruisselets et sources (même en milieu forestier) qu'il colonise.

Espèces patrimoniales

L'ensemble des données fait état de 9 espèces d'odonates patrimoniales pour la commune :

- 1) Cordulie bronzée, quasi-menacée au niveau régional,
- 2) Sympétrum méridional, rare,
- 3) Aeschne affine, déterminant de ZNIEFF,
- 4) Libellule fauve, déterminant de ZNIEFF,
- 5) Orthétrum bleuissant, assez rare et déterminant de ZNIEFF,
- 6) Caloptéryx vierge, quasi-menacé au niveau régional,
- 7) Agrion de Mercure, assez rare, déterminant de ZNIEFF, protégé au niveau national et européen, en danger au niveau régional,
- 8) Gomphe à forceps, rare, déterminant de ZNIEFF, quasi-menacé au niveau régional,
- 9) Cordulégastre annelé, déterminant de ZNIEFF, protégé et quasi-menacé au niveau régional.



Ci-dessous sont présentées quelques espèces à enjeux sur la commune :

- <u>Libellule fauve (L. fulva)</u>: L'espèce s'observe plutôt en début de saison. Elle semble affectionner les eaux d'assez bonne qualité physico-chimique ce qui en fait une espèce bio-indicatrice. On la trouve principalement dans les étangs mais aussi les mares et les rivières à eaux calmes. **Sur la commune l'espèce a été observé au niveau du plan d'eau dans le bois de Chanteloup, habitat à priori favorable.**
- <u>Agrion de Mercure (C. mercuriale)</u>: il s'agit d'une espèce relativement exigeante. Elle affectionne les eaux courantes ensoleillées et de bonne qualité comme les ruisselets, les ruisseaux, les fossés et les rivières. Elle apprécie aussi tout particulièrement la présence de plantes aquatiques pour le développement des larves. L'espèce est en régression à l'échelle nationale mais elle est encore bien disséminée et ne parait pas menacée. En Île-de-France les enjeux sont plus important puisqu'il a été évalué comme « En danger » sur la liste rouge des odonates d'Île-de-France, ce qui traduit une répartition morcelée et des menaces qui pèsent sur cette espèce, particulièrement en milieu agricole. Sur la commune, il a été observé dans les fossés en contexte agricole au sud de la commune. Il est important de noter que les stations les plus proches sont assez éloignées (7 à 10 km) de la commune. Il existe probablement des populations plus proche à découvrir (les adultes ne s'éloignant généralement pas beaucoup de leur site de reproduction), cependant Saint-Germain-lès-Arpajon possède une certaine responsabilité pour cette espèce dans le secteur.
- Gomphe à forceps (O. forcipatus): il s'agit d'une espèce se reproduisant sur les grands cours d'eau et rivières comme l'Orge. L'espèce est bien présente en Essonne et le long de l'Orge (surtout en aval d'Arpajon). Néanmoins elle reste rare dans la région et inscrite sur la liste rouge des odonates d'Île-de-France comme « quasi-menacé » car elle reste sensible à la qualité physico-chimique des cours d'eau mais aussi à la granulométrie ainsi qu'à la présence de berges découvertes. Sur la commune, un mâle a été observée sur l'un des bassins d'orage du SIVOA, assez éloigné de l'Orge. Il s'agissait certainement d'un individu en chasse.
- Cordulégastre annelé (C. boltonii): il affectionne particulièrement les ruisseaux à fond sableux ayant une certaine granulométrie pour la ponte des œufs. Les mâles sont souvent observés le long des ruisseaux, patrouillant dans les zones ombragées. La pollution des petits cours d'eau, l'assèchement ou le busage des rus et ruisseaux ainsi que des changements brutaux de la granulométrie sont autant de menaces qui peuvent peser sur cette espèce. Sur la commune, l'espèce a été observé sur les bords de l'Orge ainsi que dans le bois de Chanteloup ce qui traduit sa capacité à utiliser à la fois les petits ruisseaux forestiers de bonne qualité ainsi que les parties plates des rivières où la granulométrie est favorable.

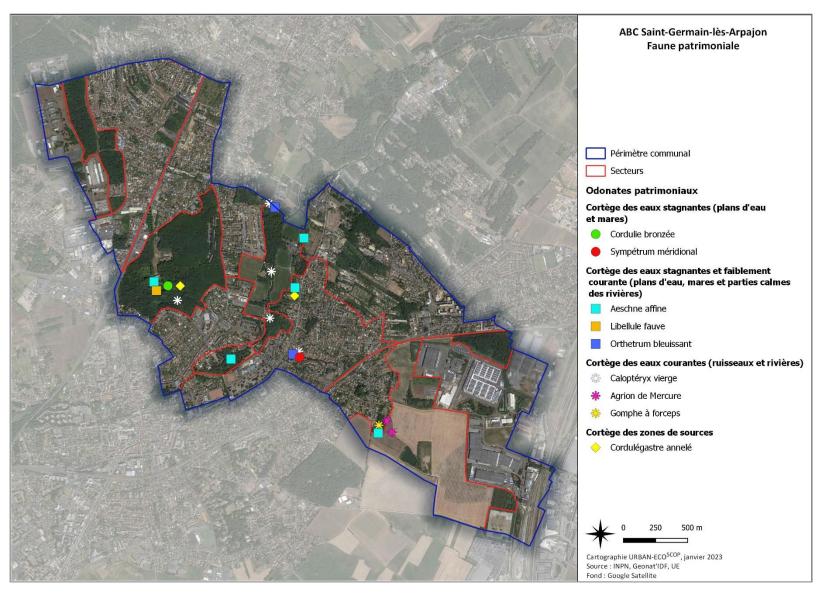


Figure 42. Localisation des odonates patrimoniaux sur la commune.

Synthèse

La commune abrite une diversité d'odonates tout à fait intéressante (pratiquement la moitié des espèces d'Île-de-France) qui reflète les différents types de milieux aquatiques présents avec des eaux stagnantes comme les mares (temporaires et permanentes) et les plans d'eau de différentes tailles ainsi que des eaux courantes comme l'Orge, les ruisseaux et les fossés. Dans une moindre mesure les bassins de rétention peuvent servir aux espèces les moins exigeantes. Cette diversité spécifique ainsi que la présence d'espèces sténoèces comme l'Agrion de Mercure ou le Cordulégastre annelé témoignent de la bonne qualité globale des milieux aquatiques de la commune. Les connaissances sur les odonates sont aujourd'hui jugées globalement bonnes sur la commune bien que, quelques espèces supplémentaires pourraient certainement être découvertes. Des précisions sur l'autochtonie et la répartition de certaines espèces patrimoniales pourraient aussi permettre d'affiner l'évaluation des enjeux sur la commune pour ce groupe. C'est le cas du Gomphe à forceps pour lequel des recherches d'exuvies pourraient être effectuées le long de l'Orge ainsi que pour le Cordulegaster annelé dans les rus et ruisseaux.

c) Les orthoptèroides

Les orthoptéroides comprennent les orthoptères au sens strict c'est-à-dire les criquets, grillons et sauterelles; ainsi que les mantoidés (les mantes) et les phasmoptères (phasmes). La faune francilienne recense actuellement 71 espèces dont 20 sauterelles, 11 grillons, 38 criquets, 1 mante et 1 phasme.

Les orthotpères, plus spécifiquement étudiés dans l'atlas font partie des rares insectes à être capable d'émettre des stridulations par frottement. Ces chants sont spécifiques à chaque espèce et peuvent être utilisés pour l'identification. Dans les écosystèmes ils sont un élément important de leur fonctionnalité, en particulier dans les milieux ouverts (prairies, friches, landes...) dans lesquelles les criquets, phytophages, vont structurer la végétation par leur action de découpage des végétaux. D'autres comme les sauterelles sont des prédateurs et vont contribuer à réguler les populations d'insectes. Enfin les orthoptères sont une source de nourriture pour beaucoup d'espèces comme les oiseaux, petits mammifères, reptiles et autres invertébrés.

L'ensemble des données prises en compte a permis d'inventorier un total de 24 espèces d'orthoptères sur la commune de Saint-Germain-Lès-Arpajon.

Now esigntificate	Nom vernaculaire	Rareté	ZNIEFF		Protection		Liste i	rouge		Source		Dernière année
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Karete	ZINIEFF	IDF	FR	UE	IDF	FR	В	-	Н	d'observation
Cortège de la litière des feuilles	(boisements)											
Nemobius sylvestris	Grillon des bois	С	Non	Non	Non	Non	LC	SO		Х		2022
Cortège des sol nus												
Aiolopus thalassinus	Oedipode émeraudine	PC	Non	Non	Non	Non	LC	SO		Х		2022
Calliptamus italicus	Caloptène italien	PC	Non	Non	Non	Non	LC	SO		Х		2022
Eumodicogryllus bordigalensis	Grillon bordelais	PC	Non	Non	Non	Non	LC	SO		Х		2022
Oedipoda caerulescens	Oedipode turquoise	AC	Non	Oui	Non	Non	LC	SO	Х	Х		2022
Cortège de la strate herbacée r	ase (<10 cm)											
Gomphocerippus biguttulus	Criquet mélodieux	С	Non	Non	Non	Non	LC	SO	Х	Х		2022
Gomphocerippus brunneus	Criquet duettiste	AC	Non	Non	Non	Non	LC	SO	Х	Х		2022
Platycleis albopunctata	Decticelle grisâtre	AC	Non	Non	Non	Non	LC	SO		Х		2022

Non-adameter	Newson	Daniel	7511555		Protection		Liste	rouge		Source		Dernière année
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté	ZNIEFF	IDF	FR	UE	IDF	FR	В	I	Н	d'observation
Tessellana tessellata	Decticelle carroyée	PC	Non	Non	Non	Non	LC	SO		Х		2022
Cortège de la strate herbacée r	moyenne (10-50 cm)											
Chorthippus albomarginatus	Criquet marginé	PC	Oui	Non	Non	Non	LC	SO		Х		2022
Chorthippus dorsatus	Criquet verte-échine	AC	Non	Non	Non	Non	LC	SO	Х	Х		2022
Euchorthippus declivus	Criquet des mouillères	AC	Non	Non	Non	Non	LC	SO		Х		2022
Euchorthippus elegantulus	Criquet blafard	AR	Oui	Non	Non	Non	LC	SO		Х		2022
Pseudochorthippus parallelus	Criquet des pâtures	С	Non	Non	Non	Non	LC	SO	Х	Х		2022
Cortège de la strate herbacée h	naute et petits arbustes (50-1	L00 cm)										
Chrysochraon dispar	Criquet des clairières	AC	Non	Non	Non	Non	LC	SO	Х			2011
Conocephalus fuscus	Conocéphale bigarre	С	Non	Non	Non	Non	LC	SO	Х	Х		2022
Gomphocerippus rufus	Gomphocère roux	AC	Non	Non	Non	Non	LC	SO		Х		2022
Pholidoptera griseoaptera	Decticelle cendrée	С	Non	Non	Non	Non	LC	SO	Х	Х		2022
Roeseliana roeselii	Decticelle bariolée	С	Non	Non	Non	Non	LC	SO	Х	Х		2022
Ruspolia nitidula	Conocéphale gracieux	AC	Non	Oui	Non	Non	LC	SO	Х	Х		2022
Strate herbacée haute et arbus	stive (100-700 cm)											
Leptophyes punctatissima	Leptophye ponctuée	AC	Non	Non	Non	Non	LC	SO		Х		2022
Phaneroptera falcata	Phanéroptère commun	AC	Non	Non	Non	Non	LC	SO	Х	Х		2022
Phaneroptera nana	Phanéroptère méridional	PC	Non	Non	Non	Non	LC	SO		Х		2022
Tettigonia viridissima	Grande Sauterelle verte	С	Non	Non	Non	Non	LC	SO	Х	Х	Х	2022

Stat. IDF (statut de rareté en Région, oiseaux) - Statuts biologiques. N : Nicheur, M : Migrateur, H : Hivernant et S : Sédentaire. Degrés de rareté associés. A : Abondant, TC : Très commun, C : Commun, PC : Peu commun, R : Rare, TR : Très rare, O : Occasionnel

Stat. IDF (autres groupes) - TC: très commun, C: Commun; PC: Peu commun, AC: Assez commun; AR: assez rare; R: rare; TR: Très rare

LR (liste rouge Régionale, Nationale et Nationale pour les oiseaux Nicheurs, Hivernants et de Passage) - LC : Préoccupation mineure, NT : Quasi-menacé, VU : Vulnérable, EN : En danger, CR : En danger critique, DD : Données insuffisantes, NA : Non applicable, NE : Non évalué

Z : Déterminant de ZNIEFF en région

Prot.: Protection régionale (insectes), nationale (tous taxons) et européenne (tous taxons)

SO: sans objet

Source – B : données bibliographiques, I : inventaires, H : données des habitants et du personnel

En orange : critères de patrimonialité retenu

En violet : critères de patrimonialité non retenus (espèces invasives, critères non atteints sur le site, etc.)

Tableau 26. Orthoptères recensés à Saint-Germain-lès-Arpajon.

Les orthoptères sont donc fortement dépendant de la structure de la végétation (qu'ils contribuent d'ailleurs à structurer). Certaines espèces ont tout de même des préférences écologiques autres que la structure de la végétation comme des préférences en terme d'hygrométrie ou de thermophilie. Ainsi on trouvera des espèces fortement liées aux milieux humides, certaines plus mésophiles et d'autres franchement inféodées aux milieux secs.

Les 6 cortèges d'espèces présentés sont définis par la structure de la végétation afin de faire un lien avec la gestion des milieux naturels et des espaces verts de la commune.

- Le cortège de la litière des feuilles avec **1 espèce**, le Grillon des bois (*N. sylvestris*), espèce forestières très commune que l'on trouve dans la plupart des boisements. Il s'agit de l'une des deux espèces de ce cortège présente dans la région.
- Le cortège des sols nus comprend **4 espèces** qui affectionnent les sols dénudés avec très peu de végétation, plutôt secs. Ces espèces sont souvent assez cryptiques et se dissimulent au sol. Elles ont par ailleurs de bonne capacité de déplacement avec des ailes bien développées pour fuir les prédateurs et coloniser de nouveaux habitats. A l'exception du Grillon bordelais qui se dissimule dans les anfractuosités du sol (champs, carrières).
- Le cortège de la strate herbacée rase comprend **4 espèces**, toutes à tendance thermophile qui ont besoin de quelques centimètres de végétation. Le Criquet mélodieux (*G. biguttulus*) est l'une des espèces les plus commune de la région qui fréquente une large gamme de milieux ouverts. La Decticelle carroyée (*T. tessellata*) est peu commune mais assez discrète, elle affectionne assez clairement les milieux secs.
- Le cortège de la strate herbacée moyenne comprend **5 espèces**. On y trouve typiquement les espèces prairiales indicatrice de la bonne gestion des prairies. C'est le cas par exemple du Criquet verte-échine (*C. dorsatus*) et du Criquet marginé (*C. albomarginatus*), plutôt commun, leur absence doit alerter sur la mauvaise qualité de l'habitat.
- Le cortège de la strate herbacée haute et petits arbustes comprend **6 espèces**, dont quelques espèces qui peuvent être prairiales comme la Decticelle bariolée (R. roeseli). D'autres espèces comme le Gomphocère roux (*G. rufus*) et la Decticelle cendrée (*P. griseoaptera*) sont plutôt liées à la strate arbustive basse et indiquent souvent l'embroussaillement des milieux ouverts.
- Le cortège de la strate herbacée haute et arbustive comprend **4 espèces**, toutes des sauterelles, qui peuvent utiliser différentes strates de végétation tout au long de leur développement. Elles ont néanmoins une préférence pour la strate arbustive haute dans laquelle elles chassent et se postent pour striduler.

Espèces patrimoniales

L'ensemble des données fait état de 4 espèces d'orthotères patrimoniales pour la commune :

- 1) Œdipode turquoise, protégé au niveau régional,
- 2) Criquet marginé, déterminant de ZNIEFF,
- 3) Criquet blafard, assez rare et déterminant de ZNIEFF,
- 4) Conocéphale gracieux, protégé au niveau régional.









Ci-dessous sont présentées quelques espèces à enjeux sur la commune :

<u>Oedipode turquoise (O. caerulescens)</u>: Ce criquet aux ailes bleues est relativement commun en Île-de-France et protégé au niveau régional. On le trouve exclusivement sur des sols secs où il peut pondre ses œufs accompagné d'une végétation rase et éparse. **Sur la commune on peut l'observer à plusieurs endroits comme des bords de chemins, des friches rases ou encore le cimetière.**

<u>Criquet marginé (C. albomarginatus)</u>: ce criquet fréquente les milieux prairiaux qui possèdent de préférence une certaine humidité, bien qu'on le trouve aussi dans des milieux plus mésophiles. Il recherche néanmoins des prairies humides ou fraiches pour s'établir durablement. Ses populations sont souvent peur dense, en mélange avec une espèce proche le Criquet verte-échine dont il est morphologiquement proche. Encore largement réparti sur le territoire, il n'est pas jugé menacé au niveau régional. En revanche il est déterminant ZNIEFF pour son caractère bioindicateur. Sur la commune il a été observé dans la partie nord, au sein d'un parc, il se développe au sein d'un habitat assez réduit, les abords humides d'un bassin de gestion des eaux pluviales.

<u>Conocéphale gracieux (R. nitidula)</u>: encore rare au début des années 2000, ce grand conocéphale a fortement progressé vers le nord. Il fréquente indifféremment les prairies humides, les friches et les pelouses sèches à graminées élevées. L'espèce est protégée en Île-de-France bien qu'elle soit commune et évaluée en « préoccupation mineure » sur la liste rouge des orthoptères de la région. **Sur la commune il a été observé à 5 endroits (bassin d'orage, prairies, fossés).**





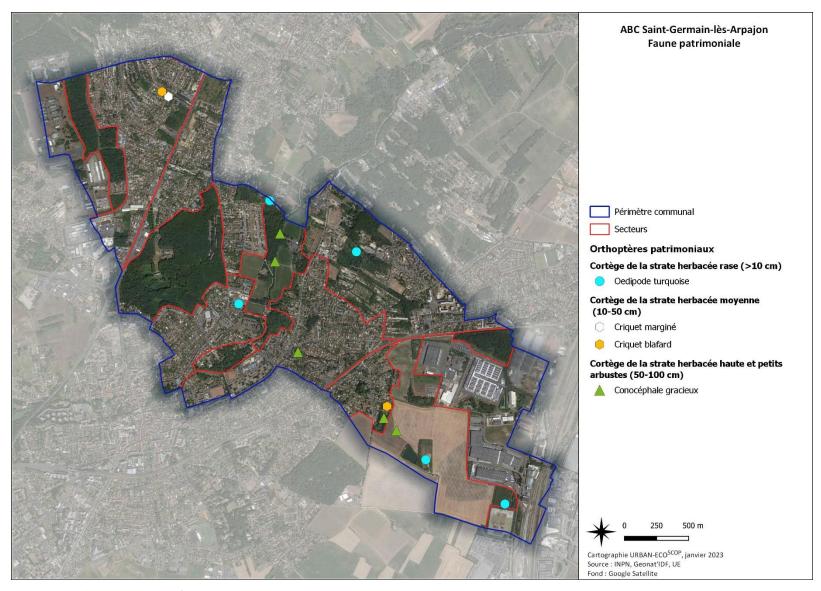


Figure 43. Localisation des orthoptères patrimoniaux.

Synthèse

La commune compte 35% des espèces d'orthoptères présentes en Île-de-France (69 espèces). Ces espèces sont globalement toutes communes et ne présente pas d'enjeux de conservation spécifique sur le territoire communal. On note tout de même deux espèces protégées au niveau régional, le Conocéphale gracieux et l'Oedipode turquoise qui sont deux espèces méridionales ayant fortement progressé ces dernières années. Ces deux espèces sont bien présentes sur la commune, la première affectionne les milieux prairiaux et la deuxième affectionne les sols secs et dénudés comme le cimetière communal.

Quelques espèces n'ont sont absentes de la liste communale mais sont probablement présentes car discrètes et ayant certainement souffert d'un manque de pression de prospections. C'es le cas de la Mante religieuse (M. religiosa), de sauterelles arboricoles comme les Méconèmes ou encore de petits criquets des milieux humides comme les Tétrix.

Les orthoptères sont de bons indicateurs de la stratification de la végétation (herbacée ras, herbacée haut, arbustif et arborée) et certaines espèces, même communes peuvent servir d'indicateurs pour la gestion des espaces verts. C'est par exemple le cas du Criquet verte-échine et de la Decticelle bariolée qui, si leur présence n'est pas forcément gage d'un habitat remarquable, leur absence est généralement un signal inquiétant. En effet ces deux espèces fréquentent les friches et les prairies avec une certaine hauteur de végétation (1m) que l'on peut obtenir grâce à une gestion différenciée par exemple. Ces espèces ont été observées dans la plupart des milieux herbacés de qualité sur la commune.

d) Les coléoptères

Les coléoptères constituent le groupe le groupe animal le plus diversifié au monde avec pas moins de 11 808 espèces en France métropolitaine. En région on Île-de-France, le nombre d'espèces est évalué à environ 5 500 espèces qui présentent des formes, des tailles, des couleurs et des mœurs très variées. Ils sont présents dans tous les habitats présents dans la région (forêts, milieux ouverts, milieux aquatiques...) avec parfois des espèces spécialistes de certains habitats.

Les coléoptères sont principalement étudiés en milieu forestier car ils sont l'un des groupes les plus informatif sur l'état des forêts. Ils peuvent aussi être complémentaire dans d'autres type d'habitat en plus de l'étude de groupes plus classiques comme la botanique, les orthoptères, les odonates et les lépidoptères. Dans les milieux forestiers, les coléoptères saproxyliques (liés au bois mort) sont à la fois des contributeurs et des preuves des mécanismes de dégradation et de minéralisation du bois. Dans les prairies, les espèces copropahes (se nourrissent de matières fécales), par leur diversité et la densité de leurs populations témoignent de la fonctionnalité du recyclage des excréments dans le milieu naturel. Dans les milieux humides, les coléoptères réagissent aux perturbations comme l'assèchement et la refermeture.

La commune a bénéficiée en 2019 d'une étude ciblée sur les coléoptères forestiers en bordure de l'Orge. Cette étude est portée par le SIVOA en collaboration avec l'Office pour les insectes et leur environnement. Les investigations ont ciblé deux boisements rivulaires de l'Orge, l'un au niveau de l'impasse de l'Orge au centre de la commune et l'autre plus au nord au niveau du chemin de Saint-Germain à Fourcon. Cette étude a permis de récolter **505 données sur 200 espèces de coléoptères**, la plupart liées aux boisements.

L'ensemble des données prises en compte a permis d'inventorier un total de 242 espèces de coléoptères sur la commune de Saint-Germain-Lès-Arpajon. La liste complète des espèces est disponible en annexe. Les espèces présentées ci-dessous sont les 31 espèces patrimoniales, classées par cortège d'après l'écologie de la larve.

Name asignatifier	Name value and a later	Danatí	7111555		Protection		Liste	rouge			Source	
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté	ZNIEFF	IDF	Franc	UE	IDF	FR	В	I	Н	Année
Cortège des espèces phy	rtophages											
Calamobius filum	Aiguillonier des cé- réales	AR	Non	SO	so	SO	SO	so		Х		2022
Eusomus ovulum	-	R	Non	SO	SO	SO	SO	SO		Х		2022
Henosepilachna argus	Coccinelle de la Bryone	TR	Non	SO	SO	SO	SO	SO		Х		2022
Lixus iridis	Charançon poudre	AC	Oui	SO	SO	SO	SO	SO		Х		2022
Oberea oculata	Obérée ocellée	R	Non	SO	SO	SO	SO	SO	Х			2019
Xanthogaleruca luteola	Galéruque de l'orme	AR	Non	SO	SO	SO	SO	SO		Х		2022
Cortège des espèces my	cétophages saproxyliques											
Abdera flexuosa	-	R	Oui	SO	SO	SO	SO	SO	Х			2019
Biphyllus lunatus	-	R	Oui	SO	SO	SO	SO	SO	Х			2019
Cerylon deplanatum	-	R	Non	SO	SO	SO	SO	SO	Х			2019
Dacne rufifrons	-	R	Non	SO	SO	SO	SO	SO	Х			2019
Eulagius filicornis	-	TR	Non	SO	SO	SO	SO	SO	Х			2019
Hallomenus binotatus	-	R	Non	SO	SO	SO	SO	SO	Х			2019
Neomida haemor- rhoidalis	-	TR	Non	SO	so	SO	SO	SO	Х			2019
Synchita separanda	-	AR	Non	SO	SO	SO	SO	SO	Х			2019
Synchita undata	-	R	Non	SO	SO	SO	SO	SO	Х			2019
Cortège des espèces sap	roxyliques											
Abdera quadrifasciata	-	RR	Non	SO	SO	SO	SO	SO	Х			2019
Eucnemis capucina	-	SO	Oui	SO	SO	SO	SO	SO	Х			2019
Lucanus cervus	Cerf-volant	AC	Non	SO	SO	Dh.2	SO	SO	Х			2002
Nematodes filum	-	R	Non	SO	SO	SO	SO	SO	Х			2019
Pentaphyllus testaceus	-	AR	Oui	SO	SO	SO	SO	SO	Х			2019
Phloeophagus lignarius	-	R	Non	SO	SO	SO	SO	SO	Х			2019
Platydema violacea	Navette violette	AR	Non	SO	SO	SO	SO	SO	Х			2019
Pseudocistela ceram- boides	Allécule dentée	R	Oui	so	so	SO	so	SO		х		2022
Cortège des espèces xylo	ophages											
Aegosoma scabricorne	Aegosome scabricorne	TR	Oui	Art.1	SO	SO	SO	SO	Х			2019
Cossonus cylindricus	-	TR	Oui	SO	SO	SO	SO	SO	Х			2019
Endophloeus marko- vichianus	-	AR	Non	so	so	SO	SO	SO		х		2022
Leptura aurulenta	Lepture abeille	AR	Non	SO	SO	SO	SO	SO		Х		2022
Cortège des espèces zoo	phages											

Nam salamtifia	Name vanna avdaina	Dougté	7811555		Protection		Liste	rouge			Source	
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté	ZNIEFF	IDF	Franc	UE	IDF	FR	В	- 1	Н	Année
Abraeus perpusillus	-	AR	Non	SO	SO	SO	SO	SO	Х			2019
Ampedus nigroflavus	-	R	Oui	SO	SO	SO	SO	SO	Х			2019
Brachygonus megerlei	-	SO	Oui	SO	SO	SO	SO	SO	Х			2019
Trichodes apiarius	Clairon des abeilles solitaires	SO	Oui	SO	SO	SO	so	SO		Х		2022

Stat. IDF (statut de rareté en Région, oiseaux) - Statuts biologiques. N : Nicheur, M : Migrateur, H : Hivernant et S : Sédentaire. Degrés de rareté associés. A : Abondant, TC : Très commun, C : Commun, PC : Peu commun, R : Rare, TR : Très rare, O : Occasionnel

Stat. IDF (autres groupes) - TC: très commun, C: Commun; PC: Peu commun, AC: Assez commun; AR: assez rare; R: rare; TR: Très rare

LR (liste rouge Régionale, Nationale et Nationale pour les oiseaux Nicheurs, Hivernants et de Passage) - LC: Préoccupation mineure, NT: Quasi-menacé, VU: Vulnérable, EN: En danger,

CR: En danger critique, DD: Données insuffisantes, NA: Non applicable, NE: Non évalué

Z : Déterminant de ZNIEFF en région

Prot.: Protection régionale (insectes), nationale (tous taxons) et européenne (tous taxons)

SO: sans objet

Source – B : données bibliographiques, I : inventaires, H : données des habitants et du personnel

En orange : critères de patrimonialité retenu

En violet : critères de patrimonialité non retenus (espèces invasives, critères non atteints sur le site, etc.)

Tableau 27. Coléoptères recensés à Saint-Germain-lès-Arpajon.

Les espèces patrimoniales ci-dessus représentent certains cortèges représentatifs de l'écologie des espèces mais on trouve d'autres cortèges d'espèces comme les coprophages en milieu ouvert, en charge de la dégradation des matières fécales, ou encore les coléoptères aquatiques qui peuvent être indicateurs de la bonne qualité des mares par exemple.

- Le cortège des **espèces phytophages** comprend les espèces dont les larves se nourrissent de végétaux. Les adultes ont souvent des écologies variées mais on les trouve le plus souvent dans les milieux ouverts ou aquatiques. Certaines espèces peuvent être spécialisées sur une espèce végétale comme la Coccinelle argus (H. argus) avec la Bryone ou encore le Galérique de l'orme (X. luteola) avec l'Orme.
- Le cortège des espèces mycétophages saproxyliques comprend les espèces dont les larves se développent sur les champignons lignicoles qui ne poussent généralement que sur les vieux arbres ou sur des volumes important de bois mort au sol. Ces champignons et les coléoptères associés sont donc caractéristiques des vielles forêts conservées et non exploitées. On notera par exemple la présence de Biphyllus lunatus, utilisé comme indicateur pour évaluer les continuités écologiques boisés.
- Le cortège des **espèces saproxyliques** comprend les espèces qui ne peuvent pas digérer directement la cellulose et vont utiliser du bois déjà dégradé comme dans des cavités avec de la sciures et débris par exemple. On peut citer le remarquable Lucane cerf-volant (*L. cervus*) dont les larves peuvent rester en développement plusieurs années.

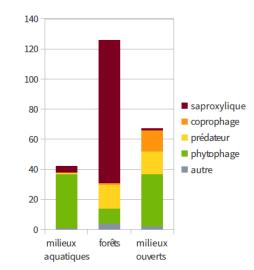
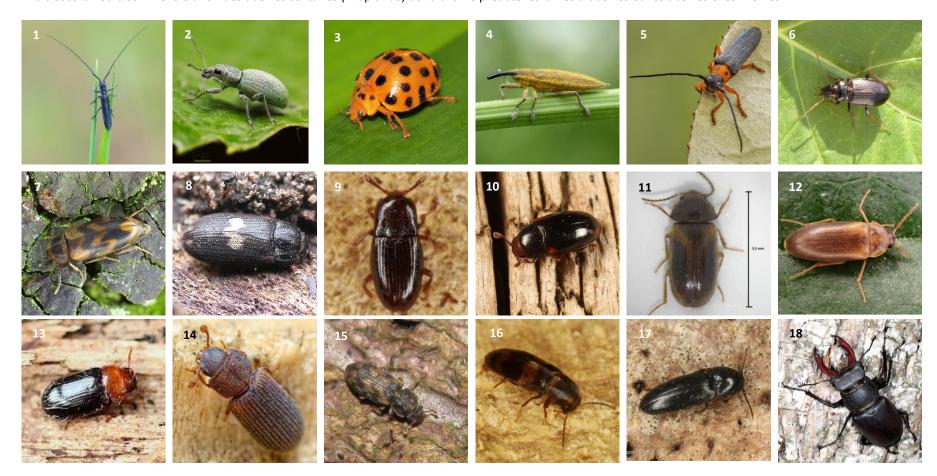


Figure 44. Proportions des régimes alimentaires des coléoptères dans 3 milieux : aquatiques, forestiers et ouverts (Opie, 2020).

- Le cortège **des espèces xylophages** sont capable de digérer la cellulose et peuvent s'attaquer à des arbres vivants ou dépérissant. Parmi ces espèces on trouve par exemple le remarquable l'Aegosome scabricorne (*A. scabricorne*) aux mœurs nocturnes ou encore la Lepture abeille (*L. aurulenta*) plus commune.
- Le cortège des **espèces zoophages** sont des espèces prédatrices. On peut les trouver dans le bois par exemple, alors elles pourront consommer des espèces saproxyliques ; mais aussi ailleurs comme le Clairon des abeilles solitaires (*T. apiarius*) dont la larve prédate les larves d'abeilles ou les abeilles elles-mêmes.





Ci-dessous sont présentées quelques espèces à enjeux sur la commune :

- <u>Coccinelle de la Bryone (H. arqus)</u>: Il s'agit d'une coccinelle inféodée à la Bryone dioïque dont la répartition est encore mal connue. Elle semble bien présente en petite couronne parisienne mais bien plus rare en grande couronne. On la trouve essentiellement sur les pieds de Bryone bien développés capable d'accueillir une petite population. **Plusieurs individus ont été observés sur des pieds de Bryone à deux endroits de la cellule.**
- <u>Abdera flexuosa</u>: ce coléoptère mycétophage est peu commun en France et considéré comme rare dans la région. Il est également déterminant ZNIEFF pour sa valeur bioindicatrice. En effet cette espèce consomme les carpophores (partie aérienne des champignons) qui se développent sur le bois mort ou en décomposition. A ce titre il s'agit donc d'une espèce indicatrice des vieux boisements dans lesquelles les gestionnaires favorisent le viellissement des arbres, les arbres morts sur pied et conservent du bois mort au sol. **Sur la commune, l'espèce a été observé par l'Opie en 2019 au sein d'une vielle aulnaie-frênaie.**
- <u>Lucane cerf-volant (*L. cervus*)</u> : l'espèce est inscrite à l'annexe 2 de la directive habitat. La larve de ce coléoptère est saproxylophage (consomme du bois mort), son cycle de vie est donc directement lié aux vieux boisements. **Les données disponibles sur la commune ont été récoltées par l'Opie en 2002 proche de l'Orge.**
- <u>Aegosome scabricorne (A. scabricorne)</u>: ce longicorne xylophage est remarquable par sa taille (30 à 50 mm de long). Il dépend fortement des vieux feuillus comme le Peuplier, Hêtre, Chêne, Aulne, Erable, Bouleaux et fruitiers. La larve peut rester au moins 3 ans à l'intérieur du bois mort pour son développement en fonction des conditions environnementales. L'adulte peut s'observer en été, au crépuscule, sur les troncs caverneux des arbres qu'il occupe. **Sur la commune, l'espèce a été observé par l'Opie en 2019 au sein d'une vielle aulnaie-frênaie.**
- <u>Clairon des abeilles solitaires (*T. apiarius*)</u>: ce coléoptère est essentiellement phytophage mais chasse parfois d'autres coléoptères. Les larves de cette espèce vivent dans les nids d'hyménoptères dont elles dévorent les larves. **Sur la commune il a été observé sur des fleurs dans une clairière du bois de Chanteloup. Le bâtiment adjacent abrite en effet une colonie d'Abeille domestique sauvage.**





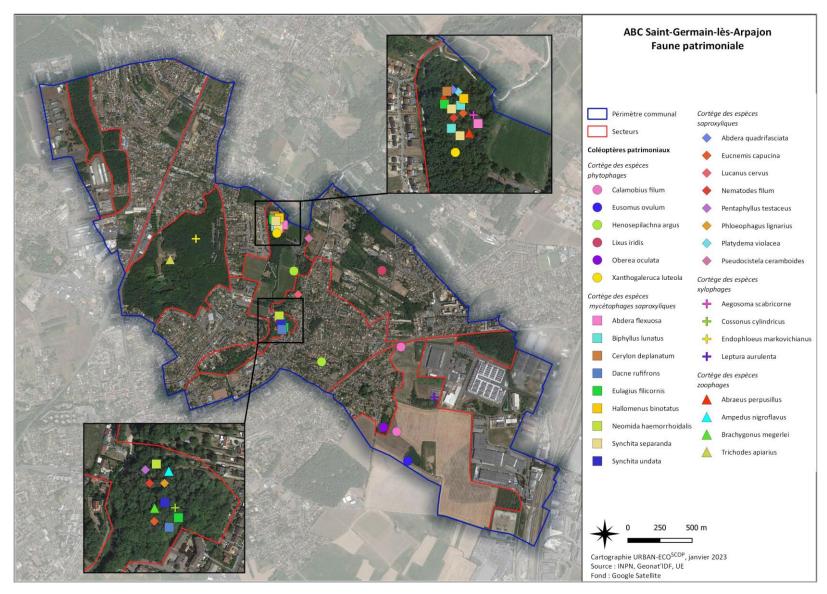


Figure 45. Localisation des coléoptères patrimoniaux.

Synthèse

La commune connait désormais mieux les coléoptères présents sur son territoire, en particulier les habitats boisés liés à l'Orge. La diversité spécifique mise en évidence sur Saint-Germain-lès-Arpajon ne représente malgé tout que 4.4% du nombre d'espèces d'Île-de-France. Les espèces observées ne représentent donc qu'une petite partie de la diversité certainement présente et cela à l'échelle de tous les habitats de la commune. En effet l'étude de l'Opie était ciblée sur les boisements rivulaires à proximité de l'Orge, et les inventaires que nous avons menés en 2022 ne comprenaient pas de protocoles spécifiques sur les coléoptères. Néanmoins quelques espèces peu communes ont été observées en 2022 essentiellement dans les milieux ouverts (espèces phytophages).

D'autres sites méritent un inventaire plus poussé pour ce groupe, en particulier le bois de Chanteloup qui possède de nombreux vieux arbres et dans lequel plusieurs observations d'espèces saproxyliques ont été faite cette année. Il est probable que le bois de Chanteloup partage, avec les boisements de l'Orge un certain nombre d'espèces liées au bois. Le lieu-dit « les Grands Bois », au sud-est de la commune, présente également des potentialités pour ce groupe.

e) Les diptères

Les diptères, ou mouches au sens large, est un groupe d'insectes comportant une paire d'ailes d'où le nom de cet ordre (di : deux et ptères : ailes). La seconde paire d'aile est souvent remplacée par une paire d'ailes atrophiées baptisées haltères. C'est un des ordres les plus massivement représentés dans le monde. On estime que le nombre d'espèces de Diptères dépasse les 150 000. Ce groupe comprend des espèces désignées par les noms vernaculaires de mouches, syrphes, moustiques, taons, moucherons, etc.

Malgré le caractère désagréable ou dangereux de certaines espèces, la plupart jouent un rôle écologique important. Non seulement elles participent pour une large part à l'élimination des excréments (espèces coprophages) et des cadavres (espèces nécrophages), mais leurs larves qui vivent souvent dans le sol produisent des quantités importantes d'humus. De plus les adultes sont très souvent pollinisateurs.

L'ensemble des données prises en compte a permis d'inventorier un total de 26 espèces de diptères sur la commune de Saint-Germain-lès-Arpajon.

Nom esigntificus	Nom vernaculaire	Rareté IDF	Invesif	ZNIEFF	Pr	otectio	on	Listes	rouges		Source		Dernière date
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Karete IDF	Invasif	ZINIEFF	IDF	FR	EU	IDF	FR	В	_	Н	d'observation
Cortège des milieux boisés													
Xylota segnis	-	SO	Non	Non	Non	SO	SO	SO	SO		Х		2022
Cortège des milieux boisés	et humides												
Chloromyia formosa	-	SO	Non	Non	Non	SO	SO	SO	SO		X		2022
Chrysopilus cristatus	-	SO	Non	Non	Non	SO	SO	SO	SO		Х		2022
Cortège des milieux humide	es												
Helophilus trivittatus	-	SO	Non	Non	Non	SO	SO	SO	SO		Х		2022
Cortège des milieux ouverts	S												
Anthrax anthrax	-	SO	Non	Non	Non	SO	SO	SO	SO		Χ		2022
Bombylius major	Grand bombyle	SO	Non	Non	Non	SO	SO	SO	SO	Χ	Χ		2022

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté IDF	Invasif	ZNIEFF	Protection			Listes rouges		Source			Dernière date	
					IDF	FR	EU	IDF	FR	В	- 1	Н	d'observation	
Cylindromyia bicolor	-	SO	Non	Non	Non	SO	SO	SO	SO		Х		2022	
Ectophasia crassipennis	-	SO	Non	Non	Non	SO	SO	SO	SO		Х		2022	
Episyrphus balteatus	-	SO	Non	Non	Non	SO	SO	SO	SO		Х		2022	
Eriothrix rufomaculatus	-	SO	Non	Non	Non	SO	SO	SO	SO		Х		2022	
Eristalis arbustorum	-	SO	Non	Non	Non	SO	SO	SO	SO		Х		2022	
Eristalis pertinax	-	SO	Non	Non	Non	SO	SO	SO	SO		Х		2022	
Eristalis tenax	Eristale gluante	SO	Non	Non	Non	SO	SO	SO	SO		Х		2022	
Eupeodes luniger	-	SO	Non	Non	Non	SO	SO	SO	SO		Х		2022	
Hemipenthes morio	-	SO	Non	Non	Non	SO	SO	SO	SO		Х		2022	
Melanostoma mellinum	-	SO	Non	Non	Non	SO	SO	SO	SO		Х		2022	
Myathropa florea	-	SO	Non	Non	Non	SO	SO	SO	SO		Х		2022	
Otites jucunda	-	SO	Non	Non	Non	SO	SO	SO	SO		Х		2022	
Sicus ferrugineus	-	SO	Non	Non	Non	SO	SO	SO	SO		Х		2022	
Sphaerophoria scripta	-	SO	Non	Non	Non	SO	SO	SO	SO		Х		2022	
Syrphus ribesii	Syrphe du groseillier	SO	Non	Non	Non	SO	SO	SO	SO		Х		2022	
Urophora stylata	-	SO	Non	Non	Non	SO	SO	SO	SO		Х		2022	
Volucella zonaria	Volucelle zonée	SO	Non	Non	Non	SO	SO	SO	SO		Х		2022	
Espèces ubiquistes														
Melanostoma scalare	-	SO	Non	Non	Non	SO	SO	SO	SO		Х		2022	
Merodon equestris	Mouche des narcisses	SO	Non	Non	Non	SO	SO	SO	SO		Х		2022	
Tachina fera	-	SO	Non	Non	Non	SO	SO	SO	SO		Х		2022	

Stat. IDF (statut de rareté en Région, oiseaux) - <u>Statuts biologiques.</u> N : Nicheur, M : Migrateur, H : Hivernant et S : Sédentaire. <u>Degrés de rareté associés.</u> A : Abondant, TC : Très commun, C : Commun, PC : Peu commun, R : Rare, TR : Très rare, O : Occasionnel

Stat. IDF (autres groupes) - TC: très commun, C: Commun; PC: Peu commun, AC: Assez commun; AR: assez rare; R: rare; TR: Très rare

LR (liste rouge Régionale, Nationale et Nationale pour les oiseaux Nicheurs, Hivernants et de Passage) - LC : Préoccupation mineure, NT : Quasi-menacé, VU : Vulné-

rable, EN : En danger, CR : En danger critique, DD : Données insuffisantes, NA : Non applicable, NE : Non évalué

Z : Déterminant de ZNIEFF en région

Prot.: Protection régionale (insectes), nationale (tous taxons) et européenne (tous taxons)

SO: sans objet

Source – B : données bibliographiques, I : inventaires, H : données d'habitants

En orange : critères de patrimonialité retenu

En violet : critères de patrimonialité non retenus (espèces invasives, critères non atteints sur le site, etc.)

Tableau 28. Diptères recensés à Saint-Germain-lès-Arpajon.

Espèces patrimoniales

Aucune des espèces recensées n'est considérée comme patrimoniale au vue des statuts. Cela est en partie dû au manque de connaissances pour ces taxons.

Synthèse

Ce groupe est également très vaste et diversifié avec de nombreuses familles. La connaissance progressant, en particulier pour le groupe des syrphes qui compte par exemple 125 espèces dans le 95 (216 en Île-de-France), les inventaires se sont principalement concentrés sur ces derniers. Les syrphes sont un groupe d'insectes essentiellement floricoles, et donc pour la plupart pollinisateurs aux écologies variées. C'est ainsi que l'Île-de-France s'est doté depuis 2020 d'une liste d'espèces déterminantes ZNIEFF qui comporte 84 espèces dont la plupart sont liées aux végétations des boisements et des zones humides. Les inventaires n'ont pas permis d'identifier d'espèces patrimoniales dans ce groupe, cependant certains habitats présentent des potentialités intéressantes comme les boisements (bois de Chanteloup, ripisylves de l'Orge).

f) Les hyménoptères

Les hyménoptères sont un ordre très important d'insectes qui comprend notamment les fourmis, les abeilles et les guêpes. Le nom vient du mot grec hymen (membrane) en référence aux ailes membraneuses sans écailles et avec des poils très éparses et peu visibles. Les ailes postérieures sont plus petites que les ailes antérieures et les deux ailes sont emboîtées au moyen de mousquetons appelés hamuli. Les hyménoptères ont des pièces buccales adaptées pour mordre et mâcher, mordre et lécher ou mordre et sucer. Les antennes sont généralement longues, avec dix segments ou plus. L'ordre est divisé en 2 sous-ordres, les Symphytes et les Apocrites. Chez les hyménoptères symphytes (par ex. les tenthrèdes) l'abdomen est largement attaché au thorax. Chez les apocrites (par ex. les abeilles) l'abdomen est étroitement attaché au thorax par un pétiole plus ou moins ou long que l'on appelle communément la taille de guêpe.

L'ordre des hyménoptères comprend des phytophages, des pollinisateurs et une large part d'entomophages. Les entomophages comportent en majorité des parasitoïdes (53 % des espèces d'Hyménoptères décrites), mais également des prédateurs. Certains hyménoptères forment des sociétés avec plusieurs types d'individus.

L'ensemble des données prises en compte a permis d'inventorier un total de 47 espèces d'hyménoptères sur la commune de Saint-Germain-lès-Arpajon.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté IDF	Invasif	ZNIEFF	Protection			Listes rouges		Source			Dernière date
					IDF	FR	EU	IDF	FR	В	_	Н	d'observation
Pollinisateurs généralistes													
Andrena cineraria	-	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Andrena fulva	-	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Andrena nitida	-	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Anthidium manicatum	Abeille cotonnière	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Anthidium septemspinosum	-	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Anthophora plumipes	Anthophore commune	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Apis mellifera	Abeille domestique	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Bombus hortorum	Bourdon des jardins	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022

		/			Р	rotectio	on	Listes	rouges		Source		Dernière date
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté IDF	Invasif	ZNIEFF	IDF	FR	EU	IDF	FR	В	1	Н	d'observation
Bombus hypnorum	Bourdon des arbres	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Bombus lapidarius	Bourdon des pierres	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Bombus pascuorum	Bourdon des champs	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Bombus pratorum	Bourdon des prés	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Bombus terrestris	Bourdon terrestre	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Bombus vestalis	Psithyre vestale	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Coelioxys aurolimbata	-	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Halictus langobardicus	-	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Hylaeus variegatus	-	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Osmia cornuta	-	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Tenthredo atra	Mouche-a-scie noire à pattes fauves	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Xylocopa violacea	Abeille charpentière	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Pollinisateurs spécialisés													
Andrena florea	Andrène des fleurs	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Andrena pandellei	Andrène de Pandelle	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Colletes cunicularius	Collète des sablières	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Colletes daviesanus	-	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Colletes fodiens	-	SO	Non	Oui ²⁷	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Colletes hederae	Collete du lierre	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Colletes similis	-	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Dasypoda hirtipes	Abeille à culottes	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Eucera nigrescens	Eucère noirâtre	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Gorytes quinquecinctus	-	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Halictus scabiosae	Halicte de la scabieuse	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Heriades truncorum	-	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Hoplitis adunca	-	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Lasioglossum calceatum	-	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Macrophya montana	Mouche-a-scie à trois bandes jaunes	so	Non	Non	Non	Non	Non	SO	so		Х		2022
Melitta nigricans	Mélitte de la Salicaire	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Megachile centuncularis	Mégachile du rosier	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Osmia leaiana	-	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022

-

²⁷ Présence

Nove estantifica	Newsysenskins	Downté IDE	lunua aif	7811555	Р	rotectio	n	Listes	rouges		Source		Dernière date
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté IDF	Invasif	ZNIEFF	IDF	FR	EU	IDF	FR	В	I	Н	d'observation
Tetralonia malvae	Eucère de la mauve	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Prédateurs													
Eumenes coronatus	-	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Ichneumon xanthorius	-	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO	Х			2022
Isodontia mexicana	Isodonte du Mexique	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Polistes dominula	Guêpe poliste	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Vespa crabro	Frelon d'Europe	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO	Х	Х		2022
Vespa velutina	Frelon asiatique	SO	Oui	Non	Non	Non	Non	SO	SO	Х	Х		2022
Vespula germanica	Guêpe germanique	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Vespula vulgaris	Guêpe commune	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022

Stat. IDF (statut de rareté en Région, oiseaux) - Statuts biologiques. N : Nicheur, M : Migrateur, H : Hivernant et S : Sédentaire. Degrés de rareté associés. A : Abondant, TC : Très commun, C : Commun, PC : Peu commun, R : Rare, TR : Très rare, O : Occasionnel

Stat. IDF (autres groupes) - TC: très commun, C: Commun; PC: Peu commun, AC: Assez commun; AR: assez rare; R: rare; TR: Très rare

LR (liste rouge Régionale, Nationale et Nationale pour les oiseaux Nicheurs, Hivernants et de Passage) - LC: Préoccupation mineure, NT: Quasi-menacé, VU: Vulnérable, EN: En danger,

CR : En danger critique, DD : Données insuffisantes, NA : Non applicable, NE : Non évalué

Z : Déterminant de ZNIEFF en région

Prot.: Protection régionale (insectes), nationale (tous taxons) et européenne (tous taxons)

SO: sans objet

Source – B : données bibliographiques, I : inventaires, H : données d'habitants

En orange : critères de patrimonialité retenu

En violet : critères de patrimonialité non retenus (espèces invasives, critères non atteints sur le site, etc.)

Tableau 29. Hyménoptères recensés à Saint-Germain-lès-Arpajon.

Espèces patrimoniales

L'ensemble des données fait état d'une seule espèce d'hyménoptères patrimoniale pour la commune :

1) Colletes fodiens, déterminante de ZNIEFF.



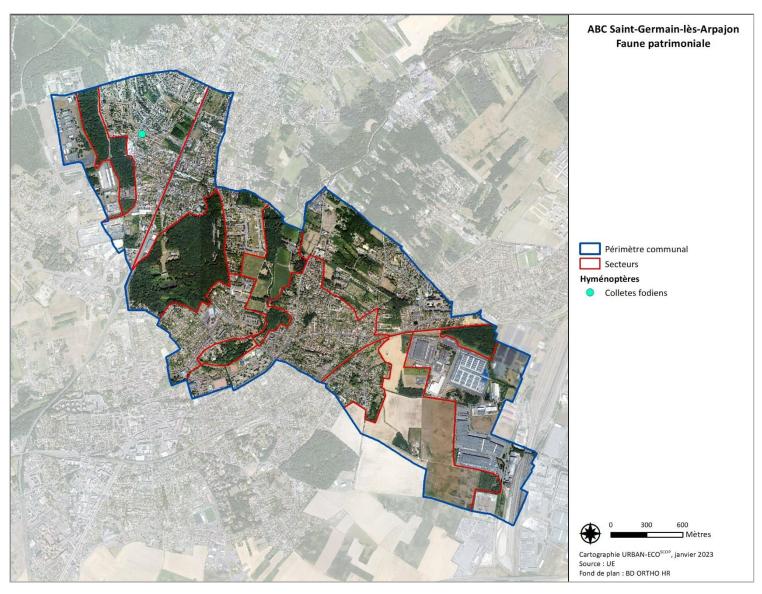


Figure 46. Localisation des hyménoptères patrimoniaux.

Synthèse

Les hyménoptères sont un vaste groupe d'une grande complexité dont plusieurs familles jouent un rôle prépondérant et essentiel dans la pollinisation des plantes à fleurs.

Parmi les espèces répertoriées sur la commune on distingue (pour les imagos) :

- Les pollinisateurs généralistes (ou polylectiques) qui butinent plusieurs genres de plantes à fleur de manière non spécialisée. Ces espèces sont donc capables de s'adapter aux ressources florales au fil des saisons. C'est par exemple le cas de l'Abeille domestique, de nombreux bourdons et quelques andrènes.
- Les pollinisateurs spécialistes (ou oligolectiques et monolectiques) qui ne butinent qu'un seul type de pollen sur un seul genre de plantes à fleur voir une seule espèce. Ces espèces sont souvent plus efficaces dans la pollinisation de leurs plantes que les espèces généralistes du fait d'une spécialisation du dispositif de récolte du pollen et de son transport. On trouve par exemple dans ce groupe la Collète du lierre qui, comme son nom l'indique ne butine que le Lierre grimpant entre la fin de l'été et le début de l'automne.

L'espèce patrimoniale découverte est oligolectique. Le Collète fouisseur creuse son nid dans le sable et butine les astéracées comme la Tanaisie commune et le Séneçon jacobée. Il est déterminant de ZNIEFF en Ile-de-France par simple présence. Cette espèce est proche morphologiquement de 2 autres espèces, une dissection des pièces génitales est nécessaire pour sa détermination.

g) Les hémiptères

Les hémiptères sont le plus grand ordre d'insectes à métamorphose simple (dite incomplète). Avec 82 000 espèces décrites dans le monde, les hémiptères présentent une grande diversité de formes et colonisent de nombreux habitats. Toutes les espèces sont caractérisées par des pièces buccales de type piqueur-suceur en forme de bec mince et généralement segmenté (rostre). 90 % des espèces sont phytophages. Au sein du sous-ordre des hétéroptères (punaises), la partie basale de l'aile antérieure est épaissie, alors que la partie apicale est mince et généralement transparente. Les ailes postérieures sont membraneuses. Hémiptère vient des mots grecs hemi (demi) et pteron (ailes) en raison de la différence de rigidité des ailes antérieures chez les punaises.

L'ensemble des données prises en compte a permis d'inventorier un total de 25 espèces d'hémiptères sur la commune de Saint-Germain-lès-Arpajon.

Nom scientifique Nom vernaculaire		Rareté IDF	lucca aif	ZNIEFF	P	rotectio	on	Listes rouges		Source			Dernière date
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Karete ibr	Invasif	ZINIEFF	IDF	FR	EU	IDF	FR	В	I	Н	d'observation
Cortège des milieux humides													
Arma custos	-	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Cortège des milieux ouverts	•												
Aelia acuminata	Punaise à tête allongée	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Camptopus lateralis	Alydide des genêts	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Capsus ater	-	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Carpocoris fuscispinus	-	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Ceraleptus gracilicornis	-	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Cydnus aterrimus	-	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO			Х	2022

Name asiantificon	Newsysamonalsins	Dowaté IDE	lucca elf	784555	Р	rotectio	n	Listes	rouges	Source			Dernière date
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté IDF	Invasif	ZNIEFF	IDF	FR	EU	IDF	FR	В	- 1	Н	d'observation
Graphosoma italicum	Punaise arlequin	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO	Х	Х		2022
Leptopterna dolabrata	-	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Lygus pratensis	-	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Melanocoryphus albomaculatus	-	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Neottiglossa leporina	-	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Peritrechus gracilicornis	-	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Stenodema laevigata	-	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Stictopleurus punctatonervosus	-	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Syromastus rhombeus	-	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Espèces ubiquistes													
Cercopis vulnerata	Cercope	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Coreus marginatus	Coree marginée	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO	Х	Х		2022
Dolycoris baccarum	Punaise brune à antennes & bords panachés	so	Non	Non	Non	Non	Non	SO	so		Х		2022
Eurydema oleracea	Punaise verte à raies & rouges ou blanches	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Liocoris tripustulatus	-	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Palomena prasina	Punaise verte	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Pyrrhocoris apterus	Gendarme	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Rhyparochromus vulgaris	-	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Stictocephala bisonia	Membracide bison	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO	Х	Х		2022

Stat. IDF (statut de rareté en Région, oiseaux) - <u>Statuts biologiques.</u> N : Nicheur, M : Migrateur, H : Hivernant et S : Sédentaire. <u>Degrés de rareté associés.</u> A : Abondant, TC : Très commun, C : Commun, PC : Peu commun, R : Rare, TR : Très rare, O : Occasionnel

Stat. IDF (autres groupes) - TC: très commun, C: Commun; PC: Peu commun, AC: Assez commun; AR: assez rare; R: rare; TR: Très rare

LR (liste rouge Régionale, Nationale et Nationale pour les oiseaux Nicheurs, Hivernants et de Passage) - LC : Préoccupation mineure, NT : Quasi-menacé, VU : Vulnérable, EN : En danger,

CR: En danger critique, DD: Donn'ees insuffisantes, NA: Non applicable, NE: Non 'evalu'e

Z : Déterminant de ZNIEFF en région

Prot.: Protection régionale (insectes), nationale (tous taxons) et européenne (tous taxons)

SO: sans objet

Source – B : données bibliographiques, I : inventaires, H : données d'habitants

En orange : critères de patrimonialité retenu

En violet : critères de patrimonialité non retenus (espèces invasives, critères non atteints sur le site, etc.)

Tableau 30. Hémiptères recensés à Saint-Germain-lès-Arpajon.

Espèces patrimoniales

Aucune des espèces recensées n'est considérée comme patrimoniale au vue des statuts. Cela est en partie dû au manque de connaissances pour ces taxons.

Synthèse

Le groupe des hémiptères n'est pas encore très étudié mais il existe de nombreuses espèces qui occupent une large gamme d'habitats. On y distingue souvent les espèces herbivores et carnivores (réduves par exemple) qui dans les deux cas utilisent un rostre, ou bec, pour couper et percer la matière. Les espèces les plus communes et facilement reconnaissables sont par exemple le Gendarme que l'on trouve même en ville ou encore la Punaise verte.

9. Les autres invertébrés

L'ensemble des données prises en compte a permis d'inventorier 12 espèces d'araignées, 1 espèce d'acariens, 4 espèces d'annélides (vers de terre et sangsues), 1 espèce de cloporte et 2 espèces de gastéropodes sur la commune de Saint-Germain-lès-Arpajon.

Nous considérons parmi ces autres invertébrés, les arthropodes qui ne sont pas des insectes (araignées, cloportes, crustacés, etc.), ainsi que des animaux à corps mous comme les mollusques ou les annélides. Ces taxons n'ont pas fait l'objet d'inventaires exhaustifs.

Une espèce est considérée comme patrimoniale si elle est :

- Inscrite à l'annexe II de la Directive Habitat,
- Protégée nationale ou régionale,
- Inscrite sur la liste rouge régionale ou nationale comme menacée (CR, EN, VU), ou quasi-menacée (NT),
- Déterminante de ZNIEFF en Ile-de-France,
- Notée comme assez rare (AR), rare (R), ou très rare (TR)

Name asignatificana	Name variations	Dougté IDE	luura aif	7811555	Р	rotectio	n	Listes	rouges		Source		Dernière date
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté IDF	Invasif	ZNIEFF	IDF	FR	EU	IDF	FR	В	I	Н	d'observation
Annélides													
Aporrectodea caliginosa	-	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO	Х			2016
Aporrectodea terrestris	-	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO	Х			2016
Proctodrilus antipai	-	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO	Х			2016
Helobdella stagnalis	Helobdelle des étangs	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO	Х			2018
Araignées													
Araneus diadematus	Epeire diadème	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO	Х			2019
Araniella cucurbitina	Epeire concombre	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Argiope bruennichi	Epeire frelon	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO	Χ			2018
Evarcha arcuata	-	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Gibbaranea bituberculata	Epeire à bosses	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Heliophanus auratus	-	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Mangora acalypha	Mangore petite-bouteille	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Misumena vatia	Misumène variable	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Neriene radiata	-	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Pardosa sp.	-	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Philodromus sp.	-	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Tibellus oblongus	Philodrome oblong	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Acariens													
Aceria erinea	Phytopte du noyer	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO	Х			2020
Cloportes													
Porcellio spinicornis	-	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022
Gastéropodes													
Helix pomatia	Escargot de Bourgogne	SO	Non	Non	Non	Non	Non	SO	SO	Χ			2019
Limax maximus	Limace léopard	SO	Oui	Non	Non	Non	Non	SO	SO		Х		2022

NI.	am aciantifiaa	Nomeropolisia	Rareté IDF	Immodif	7811555	P	rotectio	n	Listes	rouges		Source		Dernière date
140	om scientifique	Nom vernaculaire	Karete IDF	Invasit	ZNIEFF	IDF	FR	EU	IDF	FR	В	- 1	Н	d'observation

Stat. IDF (statut de rareté en Région, oiseaux) - Statuts biologiques. N : Nicheur, M : Migrateur, H : Hivernant et S : Sédentaire. Degrés de rareté associés. A : Abondant, TC : Très commun, C

: Commun, PC : Peu commun, R : Rare, TR : Très rare, O : Occasionnel

Stat. IDF (autres groupes) - TC: très commun, C: Commun; PC: Peu commun, AC: Assez commun; AR: assez rare; R: rare; TR: Très rare

LR (liste rouge Régionale, Nationale et Nationale pour les oiseaux Nicheurs, Hivernants et de Passage) - LC: Préoccupation mineure, NT: Quasi-menacé, VU: Vulnérable, EN: En danger,

CR: En danger critique, DD: Données insuffisantes, NA: Non applicable, NE: Non évalué

Z: Déterminant de ZNIEFF en région

Prot.: Protection régionale (insectes), nationale (tous taxons) et européenne (tous taxons)

SO: sans objet

Source – B : données bibliographiques, I : inventaires, H : données d'habitants

En orange : critères de patrimonialité retenu

En violet: critères de patrimonialité non retenus (espèces invasives, critères non atteints sur le site, etc.)

Tableau 31. Autres invertébrés recensés à Saint-Germain-lès-Arpajon.

Espèces patrimoniales

Aucune des espèces recensées n'est considérée comme patrimoniale. Cela est en partie dû au manque de connaissances pour ces taxons.

Synthèse

Certains groupes restent encore beaucoup moins étudiés ou très complexes et nécessitant une dissection (comme une grande partie des araignées), d'autres encore sont discrètes et sont encore peu observées. Néanmoins les araignées jouent un rôle essentiel de prédation dans les écosystèmes, et certains crustacés (cloportes) et myriapodes font partie de la faune du sol et jouent un grand rôle dans la décomposition de la matière organique et des équilibres physico-chimiques.



10. Les poissons

Les poissons, bien que représentant une partie de la biodiversité quelque peu « cachée », sont certainement le groupe le plus représentatif de l'écosystème rivière. Ils dépendent directement de la qualité physico-chimique de l'eau mais aussi du substrat et de la qualité des berges. De ce fait ils sont particulièrement sensibles aux perturbations de leur habitat, notamment les polluants mais aussi les obstacles sur les rivières. De plus, ils appartiennent à différents niveaux trophiques (herbivores, prédateurs) ce qui rend leur étude pertinente pour l'évaluation des écosystèmes aquatiques.

Certaines espèces sont particulièrement exigeantes pour leur condition de frai, on distingue :

- les "lithophiles" qui pondent exclusivement sur des substrats minéraux,
- les "phytophiles" qui pondent exclusivement sur des végétaux.

Certains indicateurs ont été développés pour évaluer l'état des cours d'eau à partie de la faune piscicole. L'Indice Poisson Rivière (IPR) est un indicateur biologique basé sur l'examen des populations de poissons présentes dans les cours d'eau et traduit la qualité et le niveau d'artificialisation des cours d'eau.

L'ensemble des données prises en compte a permis d'inventorier 19 espèces de poissons sur la commune de Saint-Germain-lès-Arpajon.

Une espèce est considérée comme patrimoniale si elle est :

- Inscrite à l'annexe II de la Directive Habitat,
- Protégée nationale,
- Inscrite sur la liste rouge régionale ou nationale comme menacée (CR, EN, VU), ou quasi-menacée (NT),
- Déterminante de ZNIEFF en Ile-de-France,
- Notée comme assez rare (AR), rare (R), ou très rare (TR)

a) Résultats

Nom scientificos	Nom scientifique Nom vernaculaire		Invasif	ZNIEFF	Protection		Listes rouges		Source			Dernière date
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté IDF	invasii	ZINIEFF	FR	EU	IDF	FR	В	-	Н	d'observation
Abramis brama	Brème commune	С	Non	Non	Non	Non	SO	LC	Χ			2012
Anguilla anguilla	Anguille d'Europe	AR	Non	Non	Non	Non	SO	CR	Х			2012
Barbatula barbatula	Loche franche	AR	Non	Non	Non	Non	SO	LC	Х			2012
Cottus gobio	Chabot	AR	Non	Oui ²⁸	Non	Oui	SO	LC	Х			2012
Cyprinus carpio	Carpe commune	С	Non	Non	Non	Non	SO	LC	Х			2012

-

²⁸ Présence

None esignatificado	Niema vienna eviletina	Dougté IDE	les es if	7811555	Protec	tion	Listes	rouges		Source	9	Dernière date
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté IDF	Invasif	ZNIEFF	FR	EU	IDF	FR	В	ı	Н	d'observation
Esox lucius	Brochet	AR	Non	Oui ²⁹	Oui	Non	SO	VU	Х			2012
Gasterosteus aculeatus	Epinoche à trois épines	С	Non	Non	Non	Non	SO	LC	Χ			2012
Gobio gobio	Goujon	С	Non	Non	Non	Non	SO	DD	Х			2012
Lepomis gibbosus	Perche-soleil	С	Oui	Non	Non	Non	SO	NA	Х			2012
Leuciscus leuciscus	Vandoise	AR	Non	Non	Oui	Non	SO	DD	Х			2004
Perca fluviatilis	Perche	С	Non	Non	Non	Non	SO	LC	Х			2012
Pseudorasbora parva	Goujon asiatique	SO	Oui	Non	Non	Non	SO	NA	Х			2012
Pungitius pungitius	Epinochette	С	Non	Non	Non	Non	SO	SO	Х			2012
Rutilus rutilus	Gardon	С	Non	Non	Non	Non	SO	LC	Х			2012
Salmo trutta	Truite de rivière	AR	Non	Oui ³⁰	Oui	Non	SO	SO	Х			2012
Sander lucioperca	Sandre	AR	Non	Non	Non	Non	SO	NA	Х			2012
Scardinius erythrophthalmus	Rotengle	С	Non	Non	Non	Non	SO	LC	Х			2012
Squalius cephalus	Chevaine	С	Non	Non	Non	Non	SO	LC	Χ			2012
Tinca tinca	Tanche	С	Non	Non	Non	Non	SO	LC	X			2012

Stat. IDF (statut de rareté en Région, oiseaux) - <u>Statuts biologiques.</u> N : Nicheur, M : Migrateur, H : Hivernant et S : Sédentaire. <u>Degrés de rareté associés.</u> A : Abondant, TC : Très commun, C : Commun, PC : Peu commun, R : Rare, TR : Très rare, O : Occasionnel

Stat. IDF (autres groupes) - TC: très commun, C: Commun; PC: Peu commun, AC: Assez commun; AR: assez rare; R: rare; TR: Très rare

LR (liste rouge Régionale, Nationale et Nationale pour les oiseaux Nicheurs, Hivernants et de Passage) - LC : Préoccupation mineure, NT : Quasi-menacé, VU : Vulné-

 $rable, EN: En \ danger, CR: En \ danger \ critique, \ DD: Donn\'ees \ insuffisantes, \ NA: Non \ applicable, \ NE: Non \ \'evalu\'e$

Z : Déterminant de ZNIEFF en région

Prot.: Protection régionale (insectes), nationale (tous taxons) et européenne (tous taxons)

SO: sans objet

Source – B : données bibliographiques, I : inventaires, H : données d'habitants

En orange : critères de patrimonialité retenu

En violet : critères de patrimonialité non retenus (espèces invasives, critères non atteints sur le site, etc.)

Tableau 32. Poissons recensés à Saint-Germain-lès-Arpajon.

30 Présence

²⁹ Présence

b) Espèces patrimoniales

L'ensemble des données fait état de 7 espèces de poissons patrimoniales pour la commune :

- 1) Anguille d'Europe, assez rare et en danger critique au niveau national,
- 2) Loche franche, assez rare,
- 3) Chabot, assez rare, déterminant de ZNIEFF et protégé au niveau européen,
- 4) Brochet, assez rare, déterminant de ZNIEFF, vulnérable au niveau national et protégé au niveau national,
- 5) Vandoise, assez rare et protégé au niveau national,
- 6) Truite de rivière, assez rare, déterminant de ZNIEFF et protégé au niveau national,
- 7) Sandre, assez rare.



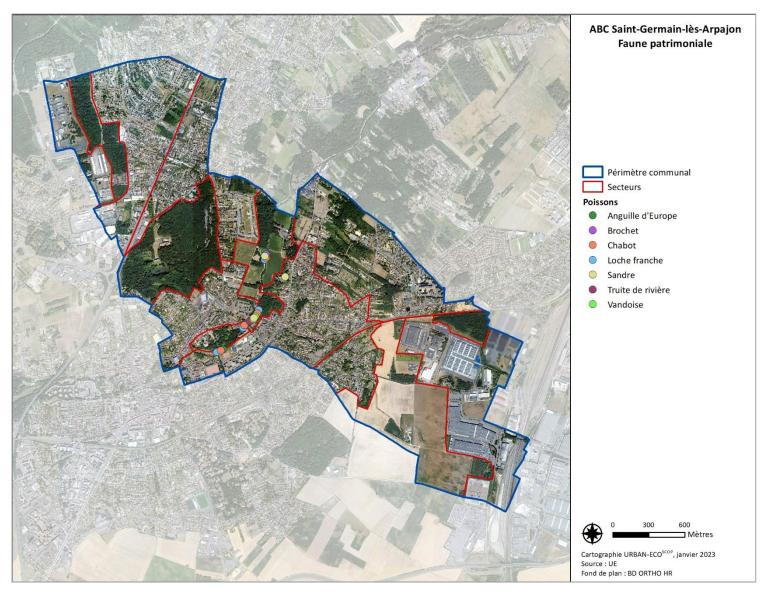


Figure 47. Localisation des poissons patrimoniaux.

c) Synthèse

La portion de l'Orge qui traverse la commune présente une diversité piscicole tout à fait intéressante avec 19 espèces sur les quelques 22 espèces répertoriées dans l'Orge.

L'Anguille d'Europe, le Brochet et la Truite de rivière sont des espèces bioindicatrices qui reflètent la qualité du cours d'eau. L'Anguille d'Europe a par exemple fortement régressé dans nos cours d'eau depuis les années 1980. L'espèce étant sensible aux perturbateurs endocriniens ainsi qu'aux polluants, à la surpêche et au braconnage. La nécessaire migration vers la mer des Sargasses pour sa reproduction de l'Anguille adulte fait qu'elle se trouve souvent bloqué sur son parcours par de nombreux obstacles physiques (barrages et seuils sans passes à poissons). Une autre espèce, la Vandoise, est peu connue et pourtant protégée sur le territoire national. Elle vit en banc et consomme de nombreux invertébrés qu'elle prélève sur le fond de la rivière. Sa réapparition dans des secteurs jusqu'ici pollués en font un excellent marqueur de la restauration de la qualité de l'eau.

D. Synthèse des résultats

1. Evolution des connaissances par taxons

Le nombre global d'observations à l'échelle de la commune à significativement augmenté avec la mise en œuvre de l'ABC :

Tawana	Nombre d	ions	Fralution	
Taxons	Etat initial	ABC	Total	Evolution
Faune	2 105	1 632	3 737	+ 178%
Fonge	1	0	1	+ 0%
Flore	3 296	1 107	4 403	+ 134 %
Total	5 402	2 739	8 141	+ 151%

Tableau 33. Evolution du nombre d'observations sur la commune en 2022.

La mise en place de l'atlas a permis d'augmenter le nombre de données total de 1,5 fois.

L'augmentation du nombre de données est globalement du même ordre de grandeur entre la faune et flore, avec 1,8 fois plus de données faune et 1,3 fois plus de

données flore. Le nombre de données flore est toujours supérieur, même si l'écart avec le nombre de données faune a été réduit avec les inventaires.

La fonge reste un groupe très méconnu, dont il existe peu de spécialistes, et qui n'a pas fait l'objet d'inventaires dans le cadre de l'ABC.

a) Flore

L'évolution des connaissances selon les taxons floristiques est présentée dans le tableau suivant :

Tavana	Nombre d	'observat	ions	Fuelution
Taxons	Etat initial	ABC	Total	Evolution
Angiospermes	3062	1091	4153	+ 136%
Gymnospermes	8	2	10	+ 125%
Ptéridophytes	26	14	40	+ 154%
Algues	200	0	200	+ 0%
Total	3296	1107	4403	+ 134%

Tableau 34. Evolution du nombre d'observations floristiques sur la commune en 2022.

Les angiospermes restent le groupe le plus inventorié, même après la mise en place de l'ABC. Cela est représentatif de la diversité végétale puisque les plantes à fleurs représentent plus de 90 % du règne végétal. L'augmentation du nombre de données est significative, il est en effet plus de 1,3 fois supérieur à ce qui était connu jusqu'à lors sur la commune.

Les autres taxons voient une augmentation du nombre de données plus modérée. Les groupes des gymnospermes et des fougères sont peu diversifiés et assez facile d'identification. Il s'agit cependant de taxons pour lesquels il y a généralement peu de données.

Le cas des algues est un peu particulier. Il constitue un groupe peu facilement identifiable mais diversifié en nombre d'espèces. Si la commune comporte des données sur ce taxon, c'est grâce à une étude menée depuis plusieurs années sur l'évaluation de l'état des eaux par l'ancien Office National des Eaux et Milieux Aquatiques (aujourd'hui intégré à l'OFB). Cette étude se concentre seulement sur une catégorie d'algues, les diatomées. Les algues n'ont cependant pas fait l'objet d'inventaires pour l'ABC.

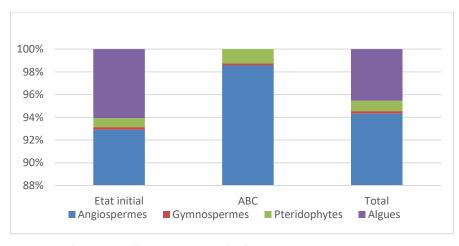


Figure 48. Répartition et évolution des données flore.

b) Faune

L'évolution des connaissances selon les taxons faunistiques est présentée dans le tableau suivant.

Le nombre d'observations est très supérieur aux données initiales, avec un nombre d'observations nouvelles importants pour tous les groupes, et en particulier pour certains groupes d'insectes, même si les données restent très lacunaires pour certains taxons. Le nombre de données est ainsi supérieur pour les taxons les mieux connus.

Taurana	Nom	bre d'observa	ations	Fuelution
Taxons	Etat initial	ABC	Total	Evolution
Groupes principaux				
Amphibiens	19	11	30	158%
Reptiles	10	15	25	250%
Mammifères terrestres	174	89	263	151%
Chiroptères	40	27	67	168%
Oiseaux	134	62	196	146%
Poissons	697	780	1477	212%
Insectes dont : - blattes - coléoptères - Diptères - éphéméroptères - hémiptères - hyménoptères - lépidoptères - mécoptères - neuroptères - odonates - orthoptères	1119 dont: - 0 - 512 - 1 - 0 - 12 - 13 - 343 - 0 - 0 - 181 - 57	721 dont: - 1 - 92 - 44 - 1 - 63 - 111 - 248 - 4 - 1 - 44 - 112	1840 dont: - 1 - 604 - 45 - 1 - 75 - 124 - 591 - 4 - 1 - 225 - 169	164 % dont: - / - 118% - 4500% - / - 625% - 954% - 172% - / - / - 124% - 296%
Groupes secondaires (observ	ı	ı	1	
Annélides	6	0	6	100%
Crustacés	0	1	1	/
Araignées	4	14	18	450%
Gastéropodes	1	1	2	200%

Tableau 35. Evolution du nombre d'observations faunistiques sur la commune en 2022.

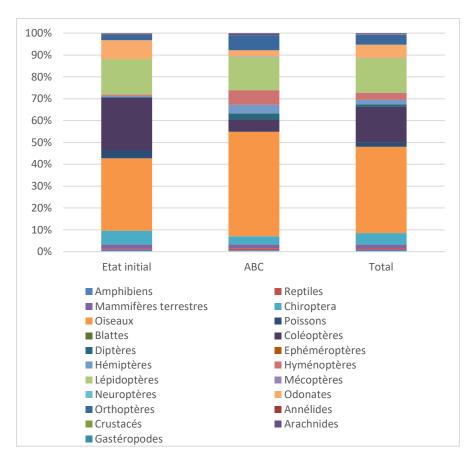


Figure 49. Répartition et évolution des données faune

Les données faune concernent principalement deux taxons : les insectes à 49% et les oiseaux à 39,5%. Parmi les insectes, la répartition reste cependant inégale, avec deux groupes qui se distinguent, les coléoptères et les lépidoptères, et d'autres donc le nombre de données est plus faible (diptères, hémiptères, hyménoptères, odonates et orthoptères), voir encore lacunaires (blattes, éphémères, mécoptères et neuroptères). Parmi les principaux groupes de vertébrés (hors oiseaux), la part des données représentées ne dépasse pas les 5%. Ce sont globalement des taxons avec peu d'espèces, qui sont soit difficiles à observer, soir demande des techniques

d'inventaires peu abordables. Les restes des taxons, qui sont des invertébrés sont des groupes peu inventoriés qui n'ont pas fait l'objet d'un inventaire exhaustif.

Le tableau suivant montre la part des données que représente chaque taxon pour Saint-Germain-lès-Arpajon :

Taxons	Nombre d'observations	Part des données
Amphibiens	30	0,8%
Reptiles	25	0,7%
Mammifères terrestres	263	1,8%
Chiroptères	67	5,2%
Oiseaux	196	39,5%
Poissons	1477	2,0%
Insectes dont :	1840 dont :	49,2% dont :
- blattes	- 1	- 0,0%
- coléoptères	- 604	- 16,2%
- Diptères	- 45	- 1,2%
 éphéméroptères 	- 1	- 0,0%
- hémiptères	- 75	- 2,0%
- hyménoptères	- 124	- 3,3%
- lépidoptères	- 591	- 15,8%
- mécoptères	- 4	- 0,1%
- neuroptères	- 1	- 0,0%
- odonates	- 225	- 6,0%
 orthoptères 	- 169	- 4,5%
Annélides	6	0,2%
Crustacés	1	0,0%
Araignées	18	0,5%
Gastéropodes	2	0,1%

Tableau 36. Part des données selon les taxons pour la commune en 2022.

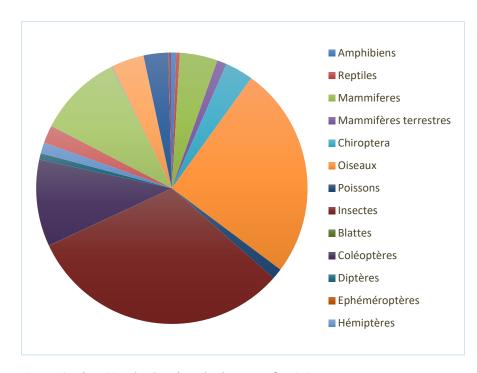


Figure 50. Répartition des données selon les taxons faunistiques.

2. Evolution des connaissances par espèces

Le nombre global d'espèces à l'échelle de la commune à très significativement augmenté avec la mise en œuvre de l'ABC :

Toyona	Nombre d'espèces				
Taxons	Etat initial	ABC	Total	Nouvelle	
Flore	589	338	639	50	
Fonge	1	0	1	0	
Faune	392	385	641	249	

Tableau 37. Evolution du nombre d'espèces sur la commune en 2022.

Cette augmentation est très marquée pour la faune, dont le nombre d'espèces initial était moyen. Le nombre d'espèces est dorénavant 1,6 fois plus élevé, avec la découverte de 249 nouvelles espèces pour la commune.

L'augmentation pour la flore est plus modérée, 590 espèces étant déjà connues à Saint-Germain-lès-Arpajon avant la mise en place de l'ABC. Ce sont ainsi 50 nouvelles espèces connues.

Le nombre d'espèces végétales et animales est aujourd'hui équilibré.

a) Flore

L'évolution du nombre d'espèces selon les taxons floristiques est présentée dans le tableau suivant :

Tayona	Nombre d'espèces				
Taxons	Etat initial	ABC	Total	Nouvelle	
Angiospermes	496	330	544	48	
Gymnospermes	3	1	3	3	
Ptéridophytes	8	7	10	2	
Algues	82	0	82	0	

Tableau 38. Evolution du nombre d'espèces floristiques pour la commune en 2022.

Pour les taxons dont l'inventaire a été exhaustif, à savoir les angiospermes, les gymnospermes et les fougères, l'augmentation est significative pour les angiospermes, mais pas pour les fougères et les gymnospermes. Les gymnospermes sont constituées par les conifères, ginkgo et cycas. Moins de 10 espèces sont présentes en lle-de-France de façon naturelle, c'est donc un très petit groupe. Beaucoup de gymnospermes recensés sont des conifères horticoles plantés dans les parcs, jardins, ou espaces publics. Avec une quarantaine d'espèces, le groupe des fougères est un peu plus diversifié, et les espèces peuvent-être inféodées au vieux murs, boisements, milieux frais et ombragé. La diversité recensée à Saint-Germain-lès-Arpajon est assez importantes, et les potentialités de découvrir de nouvelles espèces sont faibles. En ce qui concerne les angiospermes, les inventaires ont permis d'ajouter 104 nouvelles espèces à celles déjà connues.

Les algues n'ont pas fait l'objet d'inventaires exhaustifs. C'est par ailleurs un taxon très diversifié, dont l'identification reste délicate pour des non spécialistes. Cela explique le faible nombre d'espèces recensées.

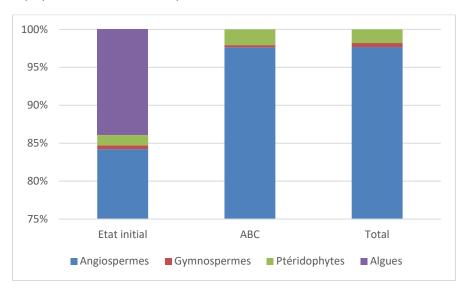


Figure 51. Répartition et évolution du nombre d'espèces floristiques

b) Faune

Le tableau suivant montre le nombre d'espèces recensées par groupes de faune :

Toward	Nombre d'espèces				
Taxons	Etat initial	ABC	Total	Nouvelle	
Groupes principaux					
Amphibiens	3	3	4	1	
Reptiles	4	3	4	0	
Mammifères terrestres	10	5	10	0	
Chiroptères	2	8	8	6	
Oiseaux	65	75	81	16	
Poissons	19	0	19	0	

T	Nombre d'espèces			
Taxons	Etat initial	ABC	Total	Nouvelle
Insectes dont :	281 dont :	281 dont :	495 dont :	214 dont :
- blattes	- 0	- 1	- 1	- 1
- coléoptères	- 204	- 54	- 242	- 38
- diptères	- 1	- 26	- 26	- 25
 éphéméroptères 	- 0	- 1	- 1	- 1
- hémiptères	- 3	- 25	- 25	- 22
 hyménoptères 	- 2	- 47	- 47	- 45
- lépidoptères	- 38	- 89	- 100	- 62
- mécoptères	- 0	- 1	- 1	- 1
- neuroptères	- 0	- 1	- 1	- 1
- odonates	- 21	- 13	- 27	- 6
 orthoptères 	- 12	- 23	- 24	- 12
Groupes secondaires (observation à l'opportunité, aucune exhaustivité)				
Annélides	4	0	4	0
Crustacés	0	1	1	1
Araignées	3	8	11	8
Gastéropodes	1	1	2	1

Tableau 39. Evolution du nombre d'espèces faunistiques sur la commune en 2022.

Une majorité des groupes de faune était déjà connue sur la commune à l'exception de certains insectes et invertébrés. La mise en place de l'ABC a permis une amélioration des connaissances en particulier pour les insectes, et dans une moindre mesure pour les oiseaux. Les potentialités de découverte de nouvelles espèces sont cependant encore assez importantes pour les insectes et les autres invertébrés.

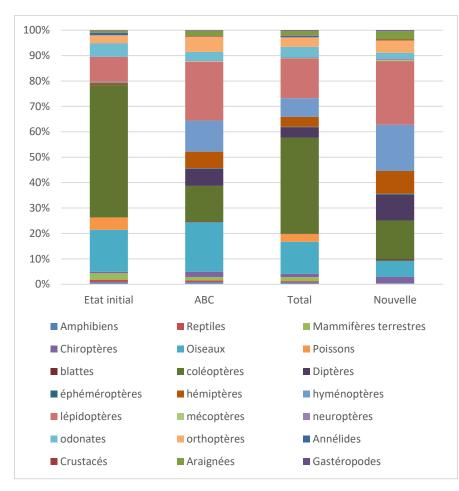


Figure 52. Répartition et évolution des espèces faunistiques.

3. Résultats par secteurs

a) Nombre d'observations

Le tableau suivant synthétise le nombre d'observations selon les secteurs définis pour la commune. Cela permet d'essayer de voir une corrélation entre le nombre de données et le type d'occupation du sol.

Contains	Nombre d'observations				
Secteurs	Flore	Fonge	Faune	Total	
1	73	0	0	73	
2	56	0	61	117	
3	220	0	143	363	
4	63	0	15	78	
5	209	0	234	443	
6	53	0	48	101	
7	378	0	144	522	
8	793	0	293	1086	
9	878	1	1231	2110	
10	730	0	654	1384	
11	366	0	238	604	
12	280	0	280	560	
13	243	0	220	463	
14	35	0	55	90	
15	26	0	121	147	

Tableau 40. Nombre d'observations selon les secteurs.

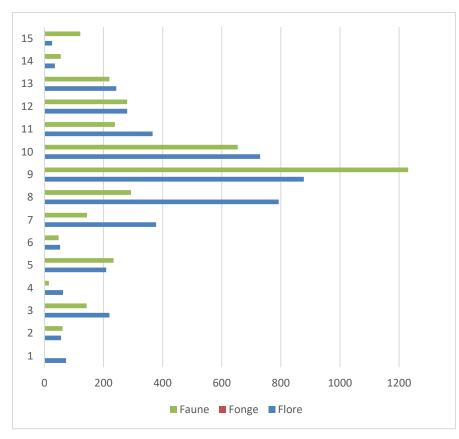


Figure 53. Répartition des données faune et flore selon les secteurs.

La répartition des données selon les secteurs est très inégale. Elle est dépendante de l'occupation des sols, mais également de la pression d'observation.

Les secteurs centraux, en particulier ceux qui sont traversés par l'Orge, présentent un nombre de données supérieur. Si l'occupation du sol est favorable à une diversité d'espèces, l'Orge et ses abords fait l'objet d'inventaires réguliers par le Syndicat de l'Orge qui en est le gestionnaire. Les secteurs plus urbains (3, 4, 6, 7 et 12)

ont globalement moins de données. La part d'espaces végétalisés qui les compose est due en grande majorité à la présence de jardins privés. Certains autres secteurs sont composés en majorité de parcelles privées (hors jardins) et donc inaccessibles, ce qui explique également le faible nombre de données enregistrées. C'est le cas des secteurs 1, 2, 14 et 15. Enfin, le secteur 13, principal secteur agricole est aussi un secteur avec peu de données.

Les trois secteurs boisés (secteurs 2,5 et 15) mériteraient d'être plus prospectés au vue de leurs potentialités, en particulier le grand bois de Chanteloup. Les problèmes d'accessibilité et de terrains privés limitent cependant les capacités d'inventaires.

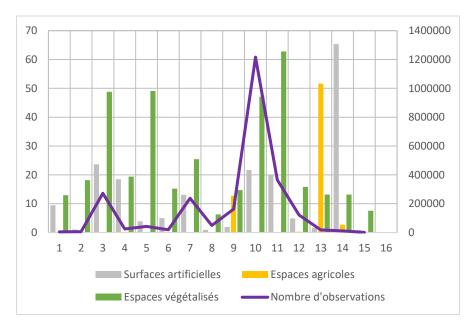


Figure 54. Répartition des données selon les secteurs et leur occupation du sol.

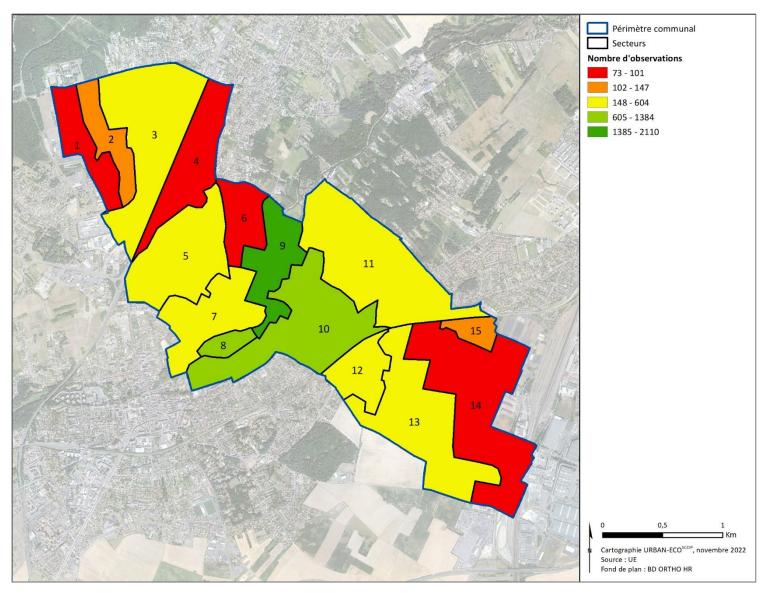


Figure 55. Répartition des données selon les secteurs.

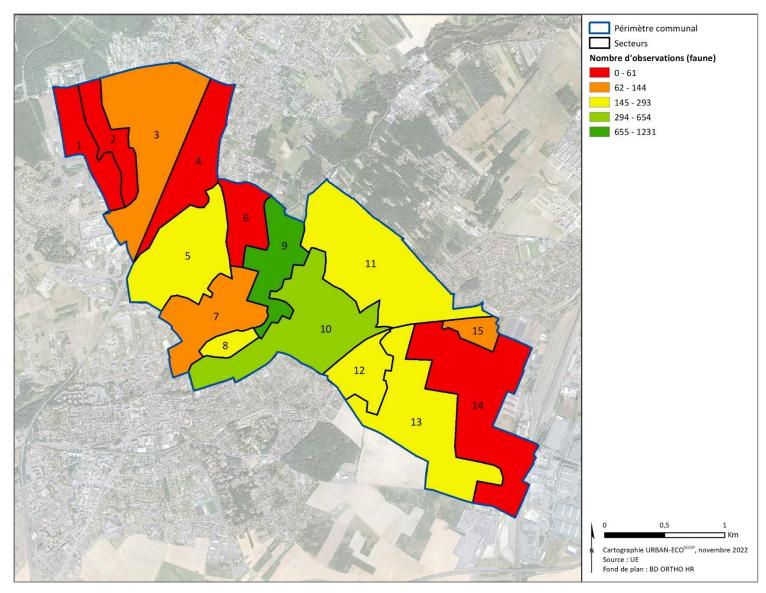


Figure 56. Répartition des données faunistiques selon les secteurs.

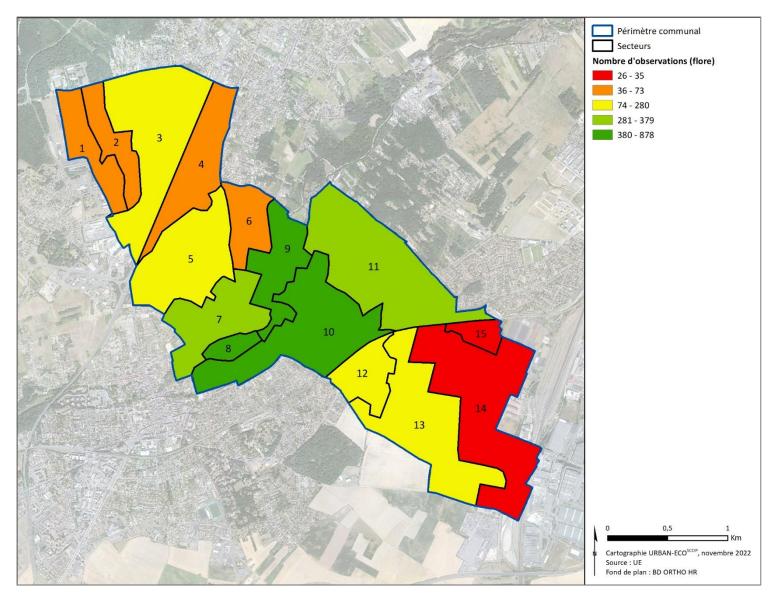


Figure 57. Répartition des données floristiques selon les secteurs.

b) Nombre d'espèces

Le tableau suivant synthétise le nombre d'espèces selon le type d'occupation du sol de la commune. Cela permet d'essayer de voir une corrélation entre le nombre d'espèces et le type d'occupation du sol.

Continue	Nombre d'espèces				
Secteurs	Flore	Fonge	Faune	Total	
1	73	0	0	73	
2	56	0	40	96	
3	134	0	95	229	
4	54	0	12	66	
5	146	0	138	284	
6	48	0	37	85	
7	218	0	30	248	
8	357	0	91	448	
9	253	1	388	642	
10	253	0	144	397	
11	211	0	138	349	
12	149	0	138	287	
13	151	0	113	264	
14	30	0	49	79	
15	26	0	71	97	

Tableau 41. Nombre d'espèces selon les secteurs.

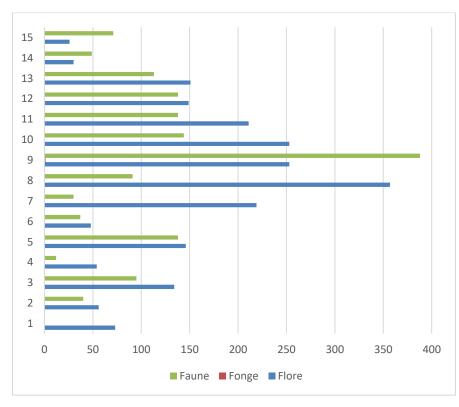


Figure 58. Répartition du nombre d'espèces selon les secteurs.

La diversité spécifique observée est directement corrélée avec le nombre d'observations recensées dans les secteurs. Globalement, le plus grand nombre d'espèces est ainsi présent dans les secteurs traversés par l'Orge.

Il est à noter le secteur 11 qui présente un nombre de données moyen, mais dont le nombre d'espèces est plutôt élevé. Ce secteur présente une variété de milieux intéressante et une part d'espaces vert assez importante. Le bâti y est plutôt lâche et pavillonnaire.

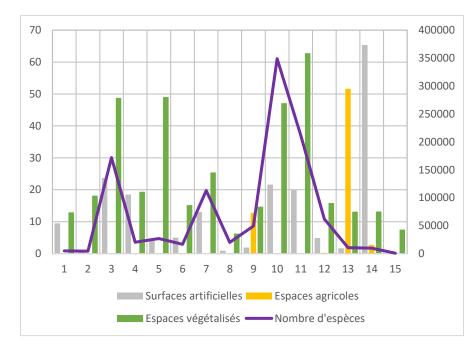


Figure 59. Répartition des espèces selon les secteurs et leur occupation du sol.

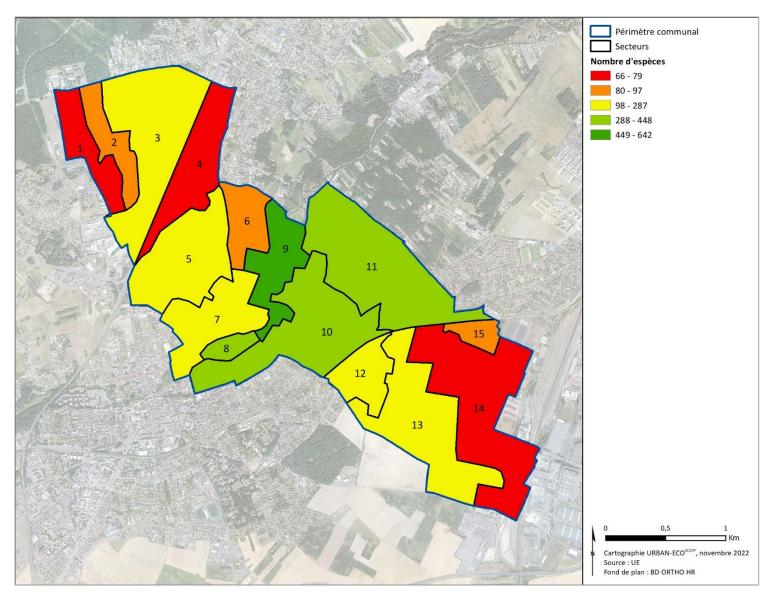


Figure 60. Répartition du nombre d'espèces selon les secteurs.

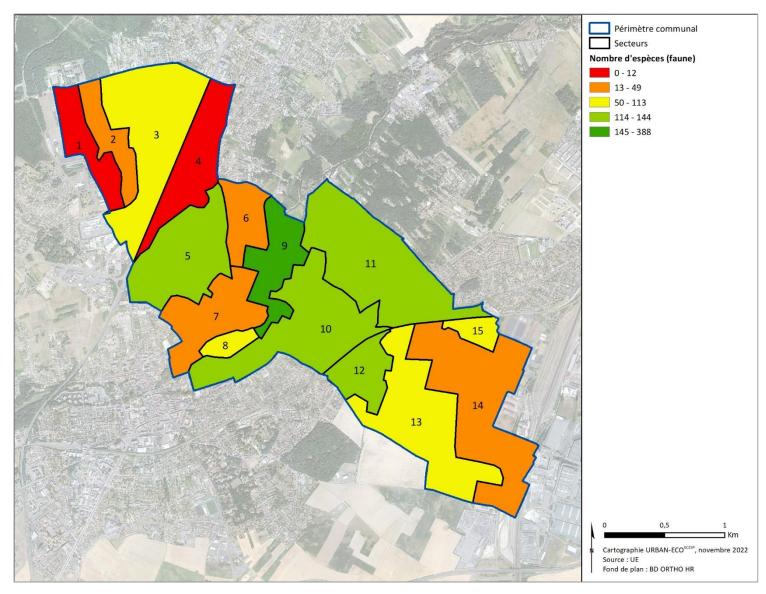


Figure 61. Répartition du nombre d'espèces faunistiques selon les secteurs.

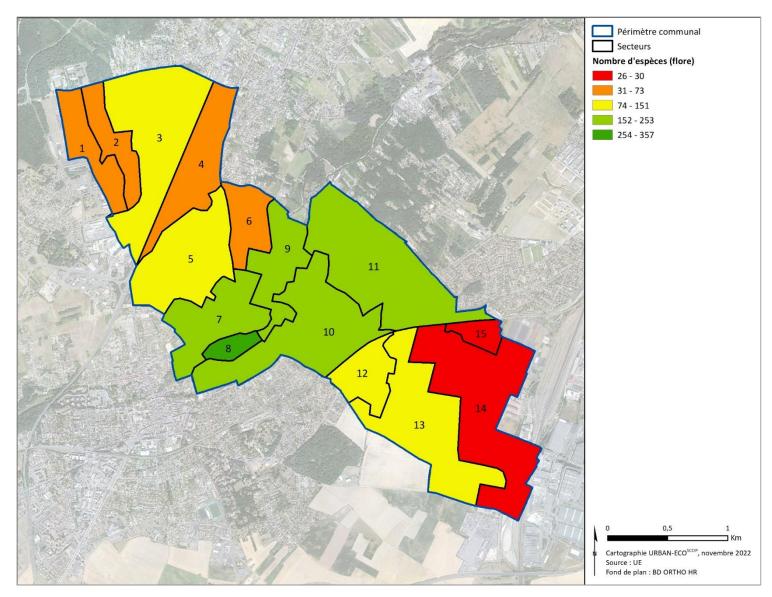


Figure 62. Répartition du nombre d'espèces floristiques selon les secteurs.

E. Les trames écologiques de la commune

1. Trame verte

La trame verte met en évidence les capacités fonctionnelles des espaces de nature identifiés à partir leurs caractéristiques de surface et de compacité, et aussi leur capacité d'accueil de la faune évaluée selon les données de présence d'espèces disponibles. Ces espaces de nature sont des noyaux de biodiversité permettant aux espèces des milieux forestiers (bois, alignements d'arbres, parcs...) ou des milieux ouverts (prairies, friches, jardins...) de se nourrir, de giter et de se reproduire. Sont identifiés séparément des noyaux primaires et secondaires, ainsi que les espaces relais ; chacun propose une capacité différente pour les espèces dans la réponse à leurs besoins fonctionnels. Ils sont reliés entre eux par des corridors écologiques, qui assurent des connexions entre ces noyaux de biodiversité. Les corridors peuvent être continus, sans obstacle, par exemple un alignement d'arbres avec des pied d'arbres végétalisés ou une bande enherbée le long d'une voie ou des cœurs d'ilot de jardins privés... ou discontinus, si le corridor est entrecoupé de bâti ou de voies. On dit qu'il est composé d'espace relais.

Entre les noyaux primaires, secondaires et les corridors, s'étend une matrice urbaine plus ou moins difficile à traverser par les espèces, parfois très entravante et parfois plus simple, c'est-à-dire avec peu de clôture, de lumière, de fils électriques...

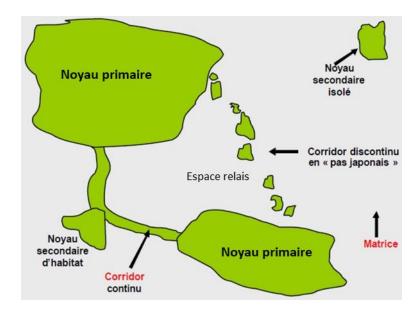


Figure 63. Schéma des trames vertes.

L'analyse est présentée pour chaque grande trame : boisée / herbacée.

a) La trame boisée

Les espaces compris dans la trame boisée sont classés en :

Composantes	Caractéristiques	Superficie (ha)	Nombre
Noyaux primaires	>15 000 m ²	75,2	13
Noyaux secondaires	1000 – 15 000 m ²	35,9	40
Espaces relais	100-1 000 m ²	181,0	252
	292,1	305	

Tableau 42. Composantes de la trame boisée et leurs caractéristiques.

La carte des composantes montre la répartition des noyaux et espaces relais pour la trame boisée.

Saint-Germain-lès-Arpajon possède plusieurs réservoirs de biodiversité boisés. Si l'on considère à la fois les noyaux primaires et secondaires, ceux-ci sont dispersés un peu partout sur la commune, à l'exception de la partie sud qui se partage entre espaces agricoles et zones d'activités. Ils sont globalement de petite taille, avec seuls deux boisements supérieurs à 15 ha : le bois de Chanteloup (40 ha) et le bois situé dans le secteur 1 au nord de la commune (16 ha). Le reste des noyaux primaire mesure entre 2 et 10 ha, tandis que les noyaux secondaires se répartissent entre 0,5 et 1,5 ha.

Les espaces relais sont composés par les boisements inférieurs à 1 000 m², mais également les alignements d'arbres, les vergers et les jardins ornementaux. Ces espaces permettent uniquement aux espèces d'affinité forestières de traverser la commune et de circuler entre les différents noyaux. Il a été fait le choix d'intégrer les jardins ornementaux car ceux-ci sont généralement des espaces mixtes ou les différentes strates végétales sont représentées. Chaque jardin n'a pas le même intérêt pour la faune et ce sont ceux dont la strate arborée est la plus importante qui ont un rôle de relais plus important dans la trame boisée.

Un certain nombre d'éléments fragmentant sont cependant présents et engendrent des coupures pour la trame boisée :

- Le réseau routier et en particulier la N20.
- Les voies ferrées.

- Les secteurs d'activités.
- Les secteurs agricoles.

Les aires de dispersion théoriques représentent la capacité de déplacement des espèces dans un environnement non rugueux. Cette méthode permet de dessiner archipels, qui constituent des secteurs de déplacements favorables aux espèces entre les noyaux.

Les noyaux boisés de Saint-Germain-lès-Arpajon semblent ainsi tous bien connectés. Ces résultats sont cependant à nuancer avec la présence des éléments fragmentant cités ci-dessus.

Le renforcement de la trame boisée peut-être envisagé par la plantation de haies, en particulier au niveau des espaces agricoles, la densification de certaines lisières, ou encore la création d'ilots de sénescence dans les boisements les plus jeunes.





Figure 64. Composantes de la trame boisée.

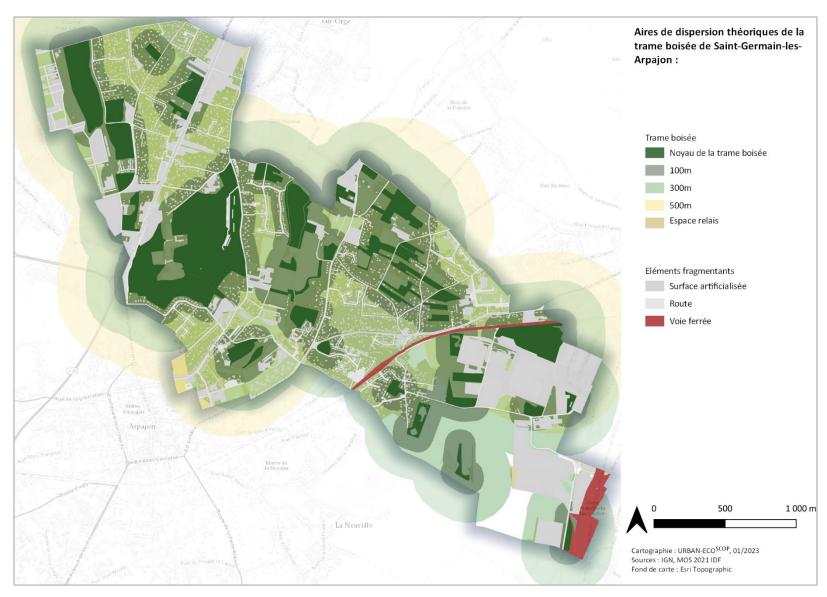


Figure 65. Aires de dispersion théoriques pour la trame boisée.

b) Trame herbacée

Les espaces compris dans la trame herbacée sont classés en :

Composantes	Caractéristiques	Superficie (ha)	Nombre
Noyaux primaires	> 5 000 m ²	12,2	14
Noyaux secondaires	1000 – 5 000 m ²	8,1	20
Espaces relais	100-1000 m ²	275,0	307
	Total	295,3	341

Tableau 43. Composantes de la trame herbacée et leurs caractéristiques.

La carte des composantes montre la répartition des noyaux et espaces relais pour la trame herbacée.

Saint-Germain-lès-Arpajon possède peu de réservoirs de biodiversité herbacés. Si l'on considère à la fois les noyaux primaires et secondaires, ceux-ci sont dispersés, avec une concentration un peu plus importante au niveau du secteur 11 au centrenord de la commune. Ils sont globalement de petite taille, avec des noyaux primaires compris entre 0,5 et presque 2 ha, et des noyaux secondaires compris entre 1 000 et 5 000 m². Les différentes pâtures, bien que supérieures à 5 000 m², ont été classées en noyaux secondaires et non en noyaux primaires, comme le voudrait l'attribution des seuils de surfaces, en raison de leur intérêt écologique plus faible.

Les espaces relais, d'une superficie inférieure à 1 000 m², sont composés des plus petites friches, des espaces agricoles, d'espaces verts urbains, de pelouses urbaines, de jardins potagers et des jardins ornementaux. Ces espaces permettent uniquement aux espèces d'affinité pour les milieux ouverts de traverser la commune et de circuler entre les différents noyaux. Il a été fait le choix d'intégrer les différents petits espaces verts mixtes, jardins ornementaux et potagers car ceux-ci sont généralement des espaces composites ou les différentes strates végétales sont représentées. Chacun de ces espaces n'a pas le même intérêt pour la faune et ce sont ceux dont la strate herbacée est la plus importante qui ont un rôle de relais plus important dans la trame boisée.

Un certain nombre d'éléments fragmentant sont cependant présents et engendrent des coupures pour la trame herbacée :

- Le réseau routier et en particulier la N20.
- Les voies ferrées.
- Les secteurs d'activités.
- Les cœurs de boisements.

Les aires de dispersion théoriques représentent la capacité de déplacement des espèces dans un environnement non rugueux. Cette méthode permet de dessiner archipels, qui constituent des secteurs de déplacements favorables aux espèces entre les noyaux.

Si certains secteurs de concentration en milieux ouverts apparaissent, ils sont cependant plutôt isolés les uns des autres. La présence de nombreux jardins permet malgré tout le maintien de continuités herbacées à travers la commune. Ces continuités sont fragilisées par les routes, et notamment la N20 et les grands secteurs d'activité.

La trame herbacée peut-être renforcée grâce à la mise en place de mesures de gestion adaptées, soit par la diminution du nombre de fauches sur certains secteurs afin de retrouver des prairies, soit au contraire un nombre de fauche plus intensif sur des secteurs de friche en cours de fermeture.



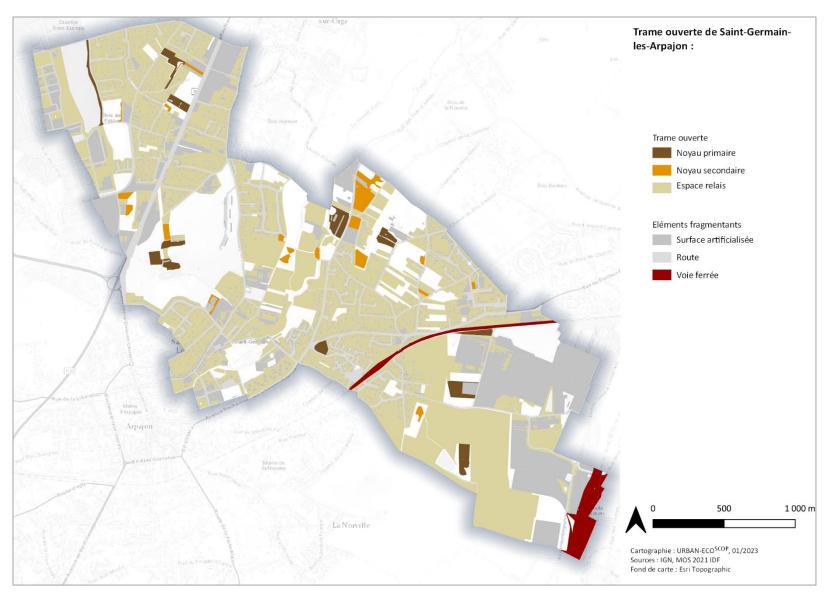


Figure 66. Composantes de la trame herbacée.

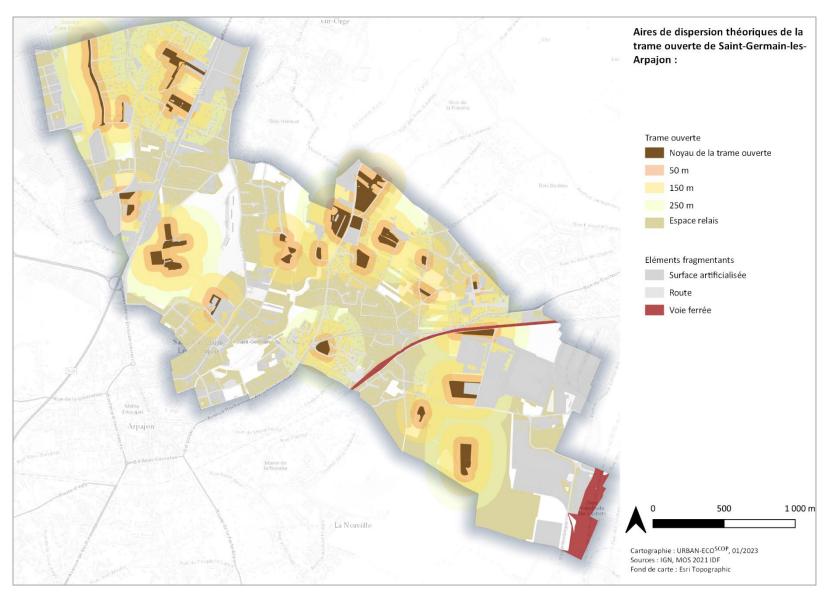


Figure 67. Aires de dispersion théoriques pour la trame herbacée.

2. Trame bleue

La carte ci-dessous présente les composantes de la trame bleue pour la commune.

La trame bleu est relativement développée, avec la présence de plusieurs éléments aquatiques de différentes nature (rivière, ru, fossé, mares et plans d'eau), mais également des habitats humides (boisements et fourrés humides, végétations annexes aux cours d'eau et plan d'eau).

L'ensemble de ces éléments n'est cependant pas connecté. Certains secteurs à forte concentration en milieux humides et aquatiques apparaissent : l'Orge et ses habitats annexes, deux secteurs de mares dans la partie sud de la commune, un plus agricole et l'autre plus urbains. Les milieux aquatiques situés au nord de la commune sont quant à eux plutôt isolés.

De plus, un certain nombre d'éléments fragmentant sont présents et engendrent des coupures pour la trame boisée :

- Le réseau routier et en particulier la N20.
- Les voies ferrées.
- Les secteurs d'activités.

La trame bleue de Saint-Germain-lès-Arpajon, bien que bien présente, mériterait d'être renforcée par l'aménagement de nouvelles mares, situées dans des endroits stratégiques permettant d'améliorer les continuités déjà en place et de combler les secteurs en manque de milieux humide et aquatiques.





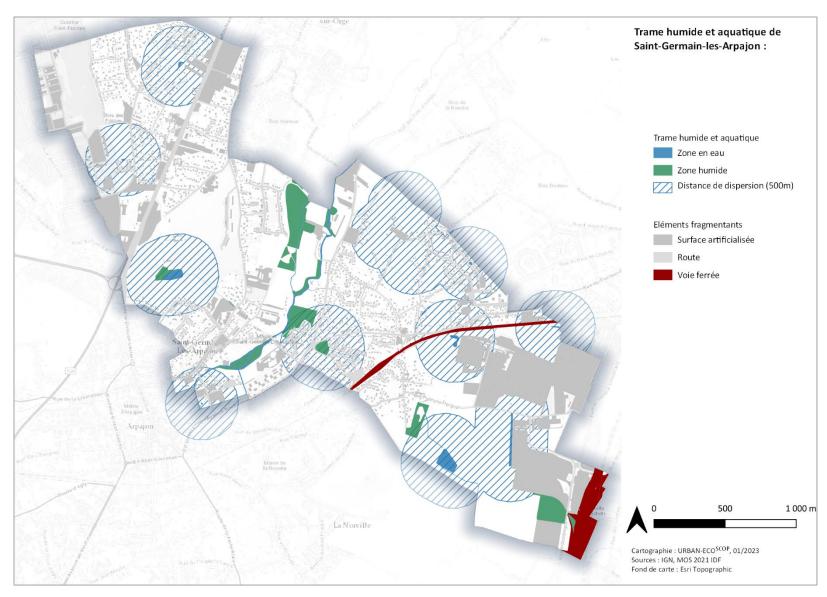
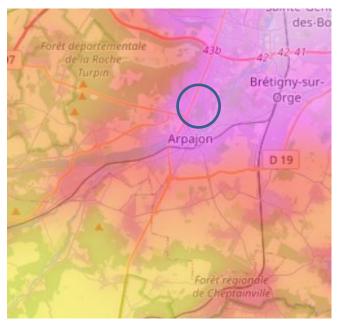


Figure 68. Carte de la trame bleue de Saint-Germain-lès-Arpajon.

3. Trame noire

La trame noire a été construite à partir de la lumière potentiellement émise par les lampadaires des espaces publics et elle ne tient pas compte de la lumière ambiante imposée par les bâtiments et les enseignes lumineuses. D'après la carte de l'AVEX (2016), le niveau d'éclairement, de type magenta sur la commune de Saint-Germain-Lès-Arpajon, signale une pollution lumineuse majeure, avec le peu de visibilité des étoiles.

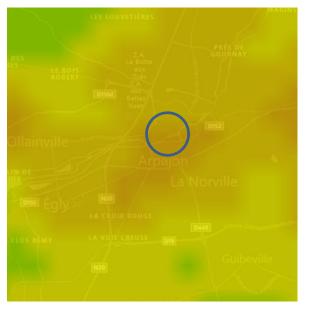


https://avex-asso.org/dossiers/pl/europe-2016/index-sodium.html

Blanc	zone très fortement impacté par la pollution lumineuse, l'observation des
	Etoiles est anecdotique
	Les principales constellations commencent à être reconnaissables. 50-100
Magenta	étoiles visibles.
Davies	Les constellations et quelques étoiles supplémentaires apparaissent 100-
Rouge	200 étoiles visibles

Orange	Quelques coins de ciel plus noir apparaissent. Ty pique de la moyenne ban- lieue. 200-250 étoiles visibles
Jaune	Pollution lumineuse encore forte. La voie Lactée peut apparaître dans de très bonnes conditions. 250-500 étoiles visibles

L'observation des images en infra-rouge visible VIIRS (Visible Infrared Imaging Radiometer Suite) montrant la luminosité perçue et non subie, met en évidence qu'il y a une certaine nuance au sein de la commune, avec des secteurs plus sombres au sud du territoire communal au niveau des espaces agricoles.



 $\underline{https://lighttrends.lightpollutiomap.info/\#zoom=10\&lon=2.21535\&lat=48.99071}$

La collectivité peut agir sur plusieurs leviers pour réduire cette nuisance majeure sur la faune nocturne adaptée à l'obscurté, qui est fortement dérangée, par la détérioration de leur habitat et le morcellement des continuités écologiques. A grande échelle, les oiseaux migrateurs, rapaces nocturnes ou chauve-souris sont perturbés dans leur migration et plus localement ce sont les insectes, les grenouilles et crapauds, certains oiseaux... qui perdent leurs moyens de se nourrir et de se reproduire.

L'observatoire National de la Biodiversité (ONB) est à l'origine d'un indicateur de la pollution lumineuse à l'échelle nationale. Cet indicateur correspond au pourcentage du territoire national fortement exposé à la pollution lumineuse en cœur de nuit par ciel clair (les données proviennent d'images satellites). Ce chiffre est une estimation basse du phénomène notamment pour deux raisons :

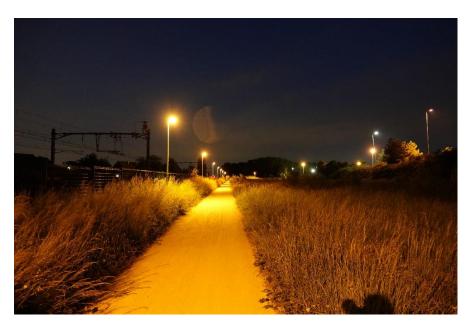
- la grande majorité des espèces nocturnes ainsi que de nombreuses espèces diurnes sont très actives en début et/ou en fin de nuit;
- par temps couvert, ce phénomène s'amplifie puisque la lumière artificielle est réfléchie par les nuages.

Le tableau suivant récapitule l'échelle utilisée pour la production de la cartographie.

Visibilité de la Voie lactée	Couleur sur la carte	Echalla da luminacitá	Pollution lu- mineuse	Évaluation	
Invisible		Très brillant			
Presque invisible		Brillant	19,5 à 21	Mauvais	
À peine visible		Fortement lumineux	ortement lumineux		
Visible au zénith		Lumineux			
Affaiblie à l'horizon		Peu lumineux	21 à 21,5	Mayon	
Quelques détails		Assez sombre	21 a 21,5	Moyen	
Nombreux détails		Sombre	21,5 à 21,7	Dava.	
Très détaillée		Très sombre	21,3 d 21,7	Bon	

Tableau 44. Echelle de la carte de pollution lumineuse (ONB, 2021).

Saint-Germain-lès-Arpajon se trouve dans une zone « Très brillante », où la voie lactée est invisible et où la pollution lumineuse est extrêmement forte.





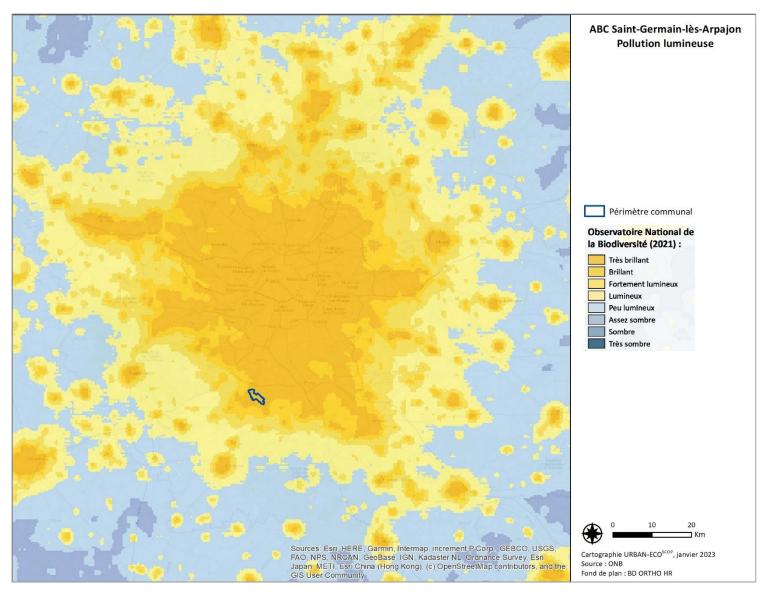


Figure 69. Carte de pollution lumineuse à l'échelle régionale.

F. Synthèse des enjeux écologiques

La synthèse des enjeux est basée sur l'ensemble des données disponibles (bibliographie et inventaires 2022). La commune compte actuellement 1 280 espèces animales et végétales, avec 639 espèces végétales (dont 34 espèces patrimoniales) et 641 espèces animales (dont 119 espèces patrimoniales). La connaissance du patrimoine naturel (habitats, faune et flore) a ainsi fortement augmenté lors de la réalisation de cet atlas, en particulier dans les habitats autres que ceux liés à l'Orge, et permet une évaluation des enjeux écologiques à l'échelle communale. Néanmoins une grande partie des espaces privés n'ont pas pu être prospectés ; et la connaissance concernant certains groupes d'espèces demeure partielle, voir encore très faible pour des groupes qui demandent l'intervention de spécialistes et la mise en place de protocoles spécifiques (mousses, lichens, coléoptères [ailleurs que dans les ripisylves], hétérocères, hyménoptères, diptères).

Les habitats les plus urbanisés ainsi que les espaces verts gérés intensivement, ayant une capacité d'accueil très limitée pour la faune et la flore ont été considérés comme présentant un enjeu écologique faible.

Les espaces verts d'origines anthropiques comme les alignements d'arbres, les jardins, le cimetière, les parcs boisés, certaines friches, les champs et les pâtures sont considérés comme ayant un **enjeu écologique moyen**. En effet ces espaces peuvent malgré tout avoir un intérêt pour la faune en particulier pour le transit. C'est le cas pour les chiroptères mais aussi pour les oiseaux comme certains passereaux qui se déplacent par « bonds » en allant de bosquets en bosquets.

Les milieux possédant un degré de naturalité important, considérés comme noyaux de biodiversité primaires ou secondaires, et abritant plusieurs espèces protégées et/ou menacées sont considérés comme ayant un **enjeu écologique fort**. Parmi les habitats forestiers c'est le cas des fourrés et des haies, nécessaires aux passereaux des milieux semi-ouverts inscrits sur la liste rouge régionale. Les milieux ouverts comme les friches et les prairies sont nécessaires à de nombreuses espèces d'insectes pollinisateurs. Les milieux humides et aquatiques avec des végétations variées permettent d'abriter des espèces menacées comme l'Agrion de Mercure, odonate bioindicateur des fossés et petits cours d'eau.

Les milieux naturels mâtures jouant un rôle majeur dans la trame et qui accueillent un grand nombre d'espèces et notamment des espèces à enjeux forestiers et des milieux aquatiques sont considérés comme ayant un **enjeu écologique très fort.** C'est le cas des hêtraies-chênaies et des aulnaie-frênaies qui abritent des oiseaux forestiers patrimoniaux comme le Pic noir et le Pic mar, mais aussi des cortèges de coléoptères liés aux vieux bois. C'est également le cas de l'Orge et sa riche faune piscicole (plusieurs espèces à enjeux nationales) et d'habitats associés comme les végétations des vases exondées et leur diversité floristique.

Tomas dileahitata	Statut de protection,	rareté et diversité	Diversité écologique	Rôle écologique	Originalité	Somme des gradients d'in-
Types d'habitats	Faune	Flore	(nombre d'espèces)	(TVB)	du milieu	térêt écologique (max = 20)
		Habit	ats anthropiques			
Chantier	0	0	0	0	0	0
Chemin	0	0	0	0	0	0
Route	0	0	0	0	0	0
Surface artificialisée	0	0	0	0	0	0
Bâti	1	0	0	0	0	1
Voie ferrée	1	1	1	1	1	5
Bassin EP	0	1	1	2	1	5
		Espa	ces verts urbains			
Centre équestre	1	1	1	1	1	5
Espace vert mixte	1	1	1	1	1	5
Pelouse urbaine	1	1	1	1	1	5
Terrain de sport	1	1	1	1	1	5
Alignement d'arbres	1	1	1	2	1	6
Jardin potager	2	1	1	1	1	6
Cimetière	2	2	2	1	1	8
Jardin ornemental	2	1	2	2	1	8
Verger	1	1	2	2	2	8
Parc boise	2	2	2	2	1	9
		H	abitats boisés			
Bois rudéral	2	1	2	2	1	8
Fourre mésophile	2	2	2	3	2	11
Haie champêtre	2	2	3	4	2	13
Hêtraie-chênaie mésophile	4	3	4	4	3	18
		Ha	bitats ouverts			
Pâture	1	1	2	2	1	7
Champ cultive	1	2	2	2	1	8
Friche eutrophile	1	1	2	2	2	8
Friche herbacée mésophile	3	2	3	3	2	13
Prairie mésophile de fauche	2	2	3	3	3	13
		Ha	bitats humides			
Fourre mésohygrophile	2	2	2	3	2	11
Friche pionnière mésohygrophile	1	3	2	2	3	11
Bassin d'orage	2	2	3	3	2	12
Roselière	2	1	2	4	3	12
Mégaphorbiaie eutrophe et fourré hygrophile	2	2	3	3	3	13

Times d/habitata	Statut de protection,	rareté et diversité	Diversité écologique	Rôle écologique	Originalité	Somme des gradients d'in-	
Types d'habitats	Faune Flore		(nombre d'espèces)	(TVB)	du milieu	térêt écologique (max = 20)	
Végétation hélophytique des berges	2	3	3	3	3	14	
Végétation annuel des vases éxondées	2	4	3	3	4	16	
Aulnaie-frênaie	4	3	4	4	4	19	
		Habi	itats aquatiques				
Ru	2	1	2	3	2	10	
Mare	2	2	2	3	2	11	
Fosse	3	2	2	3	2	12	
Plan d'eau	2	2	3	3	2	12	
Rivière	3	3	3	4	3	16	

Tableau 45. Tableau de synthèse des enjeux écologiques sur la commune de Saint-Germain-lès-Arpajon.

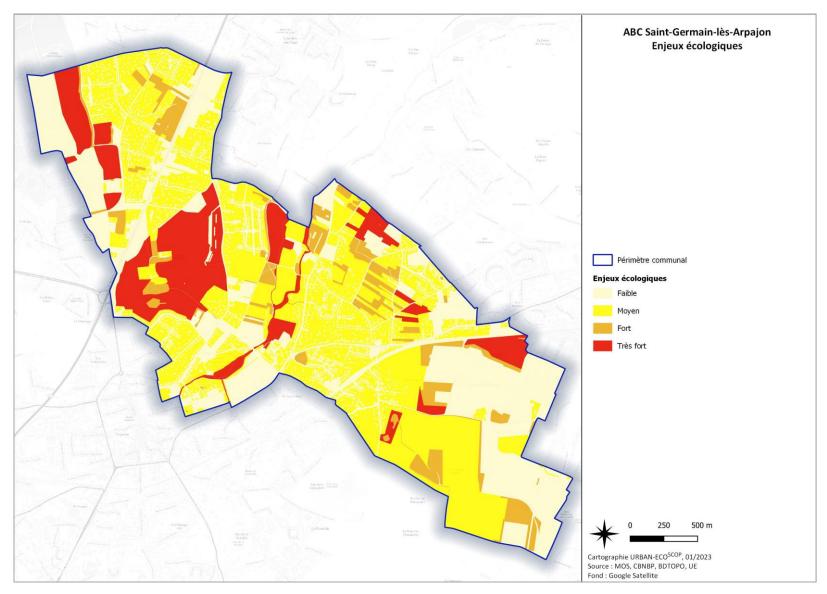


Figure 70. Carte de synthèse des enjeux écologiques sur la commune de Saint-Germain-lès-Arpajon

Le tableau suivant présente une synthèse des enjeux écologiques des principaux secteurs de la commune. Le niveau d'enjeux global, le rôle dans la trame écologique, le nombre d'observations et d'espèces ainsi qu'un niveau d'état des connaissances, et les principaux enjeux écologiques sont rappelés pour chaque entités.

						OI		Obs	ervations		Espèces		
Secteurs		Niveau	d'enjeux			Tra	me		Nombre	Niveau de	Nombre	Niveau de	Intérêt écologique (espèces patrimoniales)
1	Faible	Moyen	Fort	Très fort	Boisée	Ouverte			73	Connaissance Très mauvais	73	connaissance Très mauvais	
2	Faible	Moyen	Fort	Très fort	Boisée	Ouverte		Aqua-	117	Mauvais	96	Mauvais	Flore (1 espèce patrimoniale)
								tique					Faune (2 chiroptères, 1 reptile)
2	E-151-		Fort	T O - Cont	Delete	0		Aqua-	363		220	Manage	Flore (4 espèces patrimoniales)
3	Faible	Moyen	Fort	Très fort	Boisée	Ouverte		tique	363	Moyen	229	Moyen	Faune (1 hyménoptère, 3 lépidoptères, 2 orthoptères, 1 chiroptère, 5 oi-
													seaux) Flore (1 espèce patrimoniale)
4	Faible	Moyen		Très fort	Boisée	Ouverte			78	Très mauvais	66	Très mauvais	Faune (1 reptile)
													Flore (5 espèces patrimoniales)
5	Faible	Moyen	Fort	Très fort	Boisée	Ouverte	Humide	Aqua-	443	Moyen	284	Moyen	Faune (1 amphibien, 2 coléoptères, 6 lépidoptères, 5 odonates, 1 mammi-
								tique					fère, 5 chiroptères, 7 oiseaux, 1 reptile)
6	Faible	Moyen	Fort	Très fort	Boisée	Ouverte			101	Très mauvais	OF Manuals		Flore (1 espèce patrimoniale)
ь	raible	ivioyen	FOIL	rres fort	Boisee	Ouverte			101	rres mauvais	85	Mauvais	Faune (2 lépidoptères, 5 oiseaux, 1 reptile)
7	Faible	Moyen	Fort	Très fort	Boisée	Ouverte	Humide	Aqua-	522	Moyen	248	Moyen	Flore (4 espèces patrimoniales)
,	raible	ivioyen	FOIL	Tres fort	Boisee	Ouverte	Tuttilde	tique	322	Moyen	240	Woyen	Faune (lépidoptères, 1 orthoptère, 1 chiroptère, 2 oiseaux)
								Agua-					Flore (4 espèces patrimoniales)
8	Faible	Moyen	Fort	Très fort	Boisée	Ouverte	Humide	tique	1086	Bon	448	Bon	Faune (1 lépidoptère, 1 odonate, 1 mammifère, 1 chiroptère, 17 oiseaux, 3
								tique					poissons)
								Agua-					Flore (13 espèces patrimoniales)
9	Faible	Moyen	Fort	Très fort	Boisée	Ouverte	Humide	tique	2110	Très bon	642	Très bon	Faune (1 amphibien, 22 coléoptères, 1 lépidoptère, 3 odonates, 2 orthop-
													tères, 2 mammifères, 8 chiroptères, 23 oiseaux, 7 poissons, 1 reptile)
								Agua-					Flore (8 espèces patrimoniales)
10	Faible	Moyen	Fort	Très fort	Boisée	Ouverte	Humide	tique	1384	Bon	397	Bon	Faune (2 coléoptères, 2 lépidoptères, 5 odonates, 1 ortho, 2 mammifères, 6
													chiroptères, 14 oiseaux, 5 poissons, 2 reptiles)
								Aqua-					Flore (6 espèces patrimoniales)
11	Faible	Moyen	Fort	Très fort	Boisée	Ouverte	Humide	tique	604	Moyen	349	Bon	Faune (1 amphibien, 2 coléoptères, 5 lépidoptères, 1 orthoptère, 1 mammi-
													fère, 1 chiroptère, 12 oiseaux, 2 reptiles)
1								Aqua-					Flore (3 espèces patrimoniales)
12	Faible	Moyen	Fort	Très fort	Boisée	Ouverte	Humide	tique	560	Moyen	287	Moyen	Faune (1 coléoptère, 4 lépidoptères, 3 odonates, 2 orthoptères, 1 mammi-
													fère, 6 chiroptère, 11 oiseaux, 2 reptiles)

									Observations		Espèces		
Secteurs	nrs Niveau d'enjeux			Trame			Nombre	Niveau de connaissance	Nombre	Niveau de connaissance	Intérêt écologique (espèces patrimoniales)		
13	Faible	Moyen	Fort	Très fort	Boisée	Ouverte	Humide	Aqua- tique	463	Moyen	264	Moyen	Flore (3 espèces patrimoniales) Faune (3 coléoptères, 1 lépidoptère, 1 odonate, 2 orthoptères, 1 mammifère, 17 oiseaux, 1 reptile)
14	Faible	Moyen		Très fort	Boisée	Ouverte	Humide	Aqua- tique	90	Très mauvais	79	Très mauvais	Faune (2 lépidoptères, 1 mammifère, 4 oiseaux, 1 reptile)
15	Faible		Fort	Très fort	Boisée			Aqua- tique	147	Mauvais	97	Mauvais	Flore (1 espèce patrimoniale) Faune (1 lépidoptère, 2 mammifères, 1 chiroptère, 6 oiseaux)

Tableau 46. Tableau de synthèse des enjeux écologiques par secteurs

La carte suivante synthétise les enjeux liés à la faune et la flore qui bénéficient de statuts de protection (régionale, nationale ou européen) et/ou de statuts de menaces sur les listes rouges nationales et régionales (quasi-menacé, vulnérable, en danger, en danger critique, disparue). Les oiseaux uniquement protégés (protection nationale) qui sont communs et non menacés n'ont pas été pris en compte dans la construction de cette carte.

La carte permet de visualiser les enjeux par secteurs, en distinguant d'une part la faune et la flore, mais aussi les espèces qui présentent un statut de menace, un statut de protetion ou les deux.

La flore menacée concerne 7 espèces dont 1 n'a pas été revue récemment. Les niveaux de menaces vont de « Quasi-menacé » pour le Bident penché (*B. cernua*) à « En danger critique » pour la Berle des blé (*S. segetum*)

La flore protégée et menacée concerne 3 espèces sur la commune avec l'Isopyre faux pygamon (*I. thalictroides*), la Leersie faux Riz (*L. oryzoides*) et la Renoncule à petites fleurs (*R. parviflorus*). Toutes les 3 sont considérées comme « Vulnérable » dans la région.

La faune menacée (non protégée) concerne 11 espèces dont 1 espèce d'amphibien, 1 espèce de papillon, 4 espèces de libellules, 1 espèce de mammifère terrestre, 3 oiseaux (espèces chassables) et un poisson. On peut citer le Thécla du Prunier (*S. pruni*) classé « Vulnérable », le Gomphe à forceps (*O. forcipatus*) classé « Quasi-menacé », la Tourterelle des bois (*S. turtur*) classée « En danger » et l'Anguille d'Europe (*A. anguilla*) classée « En danger critique » au niveau nationale.

La faune protégée (non menacée) concerne 50 espèces dont 3 espèces d'amphibiens, 1 espèce de coléoptère, 3 espèces de papillons, 2 espèces d'orthoptères, 2 espèces de mammifères terrestres, 2 espèces de chiroptères, 32 espèces d'oiseaux, 2 espèces de poissons et 3 espèces de reptiles. On peut citer le Triton palmé (L. helveticus), l'Aegosome scabricorne (A. scabricorne), le Grand Paon de nuit (S. pyri), l'Oedipode turquoise (O. caerulescens), l'Ecureuil roux (S. vulgaris), la Pipistrelle de Kuhl (P. kuhlii), le Pic épeiche (D. major), la Fauvette à tête noire (S. atricapilla), la Truite de rivière (S. trutta) et le Lézard des murailles (P. muralis).

La faune protégée et menacée concerne 39 espèces dont 1 espèce de papillon, 2 espèces de libellules, 6 espèces de chauves-souris, 29 espèces d'oiseaux et 1 espèce de poissons. On peut citer le Flambé (*I. podalirius*), l'Agrion de Mercure (*C. mercuriale*), la Pipistrelle commune (*P. pipistrellus*), le Chardonneret élégant (*C. carduelis*), l'Hirondelle rustique (*H. rustica*), le Moineau domestique (*P. domesticus*) et le Brochet (*E. lucius*).

Sur l'ensemble de la commune, en l'état actuel des connaissances :

- 1,6% de la flore communale est menacée (statut liste rouge)
- 7,8% de la faune communale est menacée (statut liste rouge)



Figure 71. Rhagie sycophante (Rhagium sycophanta)

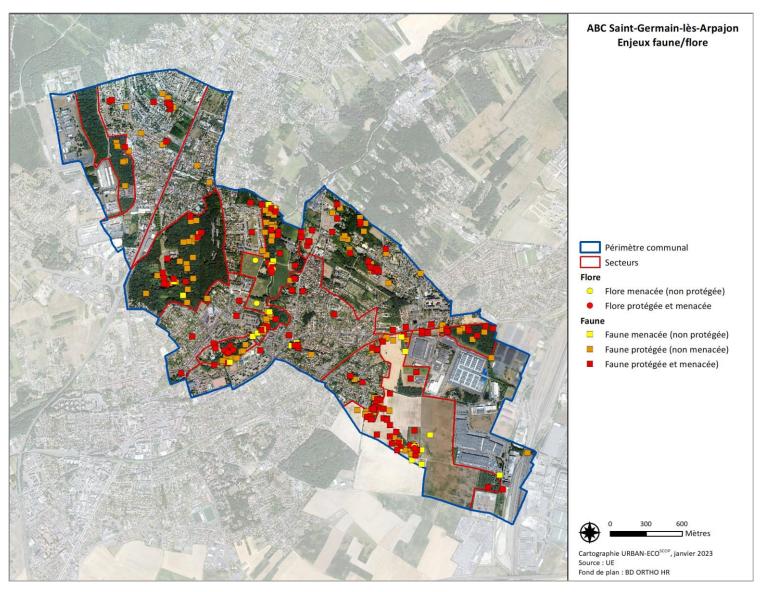


Figure 72. Carte de synthèse des enjeux liés aux espèces menacées et protégées à l'échelle communale.

Tables des illustrations

Figure 1. Catégories d'espèces menacées en France Métropolitaine. Source : AFB-CNRS-MNHN, juin 2018	2
Figure 2. Proportion d'espèces menacées par groupes taxonomiques en Ile-de-France (ARB, 2020).	2
Figure 3. Modification des communautés végétales en réponse au changement climatique de 2009 à 2017 - (MNHN – Gabrielle Martin, 2019)	3
Figure 4. Schéma théorique expliquant les corridors et les réservoirs de biodiversité formant les continuités écologiques (© UMS PatriNat)	
Figure 5. Protocoles mis en place pour les inventaires	8
Figure 6. Prospections spécifiques aux amphibiens dans les mares et plans d'eau.	9
Figure 7. Découpage de la commune en secteurs d'étude	
Figure 8. Occupation du sol en 2018 selon Corine Land Cover.	
Figure 9. Localisation de la commune dans les grands paysages de l'Essonne. Source : Agence Folléa-Gautier Paysagistes	15
Figure 10. Carte de la topographie de la commune.	
Figure 11. Carte du réseau hydrographique de la commune.	
Figure 12. Carte des composantes du SRCE Ile-de-France.	
Figure 13. Carte des objectifs du SRCE Ile-de-France	
Figure 14. Sites Natura 2000 dans un rayon de 10 km autour de Saint-Germain-lès-Arpajon.	
Figure 15. ZNIEFF dans un rayon de 10 km autour de Saint-Germain-lès-Arpajon.	
Figure 16. PNR dans un rayon de 10 km autour de Saint-Germain-lès-Arpajon.	
Figure 17. Trame Verte et Bleue du PLU de Saint-Germain-lès-Arpajon.	
Figure 18. Plan de zonage du PLU de Saint-Germain-Lès-Arpajon	26
Figure 19. Evolution des boisements entre 1950 et nos jours. Source : Géoportail.	
Figure 20. Enveloppes d'alerte des zones humides.	
Figure 21. Carte de la flore et végétation des milieux humides au sein de la commune.	
Figure 22. Espaces Naturels Sensibles au sein et à proximité de la commune.	
Figure 23. Arrêté de protection de biotope au sein et à proximité de la commune.	
Figure 24. Carte des végétations (d'après CBNBP) sur et à proximité de la commune.	
Figure 25. Carte d'alerte des végétations (CBNBP) au sein de la commune.	
Figure 26. Nombre de données par observateurs avant et après les prospections ABC.	
Figure 27. Nombre de données faune et flore, avant et après les prospections ABC.	
Figure 28. Nombre de données flore, avant et après les prospections ABC	
Figure 29. Nombre de données faune, avant et après les prospections ABC.	37
Figure 30 : Répartition par groupe des données faune après les prospections ABC	37
Figure 31. Répartition des données par secteur.	
Figure 32. Carte des habitats présents sur la commune de Saint-Germain-lès-Arpajon.	
Figure 33. Localisation des espèces exotiques envahissantes.	76

Figure 34. Localisation des oiseaux patrimoniaux.	88
Figure 35. Localisation des amphibiens patrimoniaux.	92
Figure 36. Localisation des reptiles patrimoniaux	95
Figure 37. Localisation des mammifères patrimoniaux.	98
Figure 38. Echolocation, cris sociaux et buzz de chasse de la Pipistrelle commune.	100
Figure 39. Synthèse des enjeux liés aux chiroptères à Saint-Germain-lès-Arpajon	105
Figure 40. Localisation des lépidoptères rhopalocères patrimoniaux.	
Figure 41. Localisation des hétérocères patrimoniaux sur la commune.	118
Figure 42. Localisation des odonates patrimoniaux sur la commune.	
Figure 43. Localisation des orthoptères patrimoniaux.	129
Figure 44. Proportions des régimes alimentaires des coléoptères dans 3 milieux : aquatiques, forestiers et ouverts (Opie, 2020)	
Figure 45. Localisation des coléoptères patrimoniaux	136
Figure 46. Localisation des hyménoptères patrimoniaux.	
Figure 47. Localisation des poissons patrimoniaux.	
Figure 48. Répartition et évolution des données flore.	
Figure 49. Répartition et évolution des données faune	
Figure 50. Répartition des données selon les taxons faunistiques.	
Figure 51. Répartition et évolution du nombre d'espèces floristiques	156
Figure 52. Répartition et évolution des espèces faunistiques.	157
Figure 53. Répartition des données faune et flore selon les secteurs.	
Figure 54. Répartition des données selon les secteurs et leur occupation du sol.	158
Figure 55. Répartition des données selon les secteurs.	
Figure 56. Répartition des données faunistiques selon les secteurs.	160
Figure 57. Répartition des données floristiques selon les secteurs.	161
Figure 58. Répartition du nombre d'espèces selon les secteurs.	
Figure 59. Répartition des espèces selon les secteurs et leur occupation du sol.	
Figure 60. Répartition du nombre d'espèces selon les secteurs.	
Figure 61. Répartition du nombre d'espèces faunistiques selon les secteurs.	
Figure 62. Répartition du nombre d'espèces floristiques selon les secteurs	
Figure 63. Schéma des trames vertes.	
Figure 64. Composantes de la trame boisée.	
Figure 65. Aires de dispersion théoriques pour la trame boisée.	
Figure 66. Composantes de la trame herbacée.	
Figure 67. Aires de dispersion théoriques pour la trame herbacée.	
Figure 68. Carte de la trame bleue de Saint-Germain-lès-Arpajon.	
Figure 69. Carte de pollution lumineuse à l'échelle régionale	
Figure 70. Carte de synthèse des enjeux écologiques sur la commune de Saint-Germain-lès-Arpajon	

Figure 71. Rhagie sycophante (Rhagium sycophanta)	. 185
Figure 72. Carte de synthèse des enjeux liés aux espèces menacées et protégées à l'échelle communale.	. 186

Table des annexes

Annexe 1.	Données recueillies

Annexe 2. Statuts de rareté, protections et listes rouges

Annexe 3. Méthode d'inventaire et d'évaluation des espèces

Annexe 4. Liste des espèces végétales de la commune

Annexe 5. Liste des espèces de coléoptères de la commune

Annexe 1. Données recueillies

a) Source des données bibliographique

L'analyse des données existantes sur la commune s'appuie sur les extractions de données fournies par le CBNBP (Lobelia), l'INPN (Open Obs) et l'ARB (Géonature), ainsi que les données de la LPO IDF (Faune IDF, communication personnelle de 2 contributeurs) disponibles en ligne.

Par ailleurs, le SIVOA (Syndicat de l'Orge) nous a transmis une étude réalisée par l'OPIE et consacrée aux coléoptères le long de l'Orge.

Le tableau suivant récapitule le nombre de données récupérées selon les sources.

Les données recueillies couvrent des périodes différentes :

CBNBP. De 1996 à 2019

- ARB. 1996 à 2020

- Faune IDF. 2020 à 2021

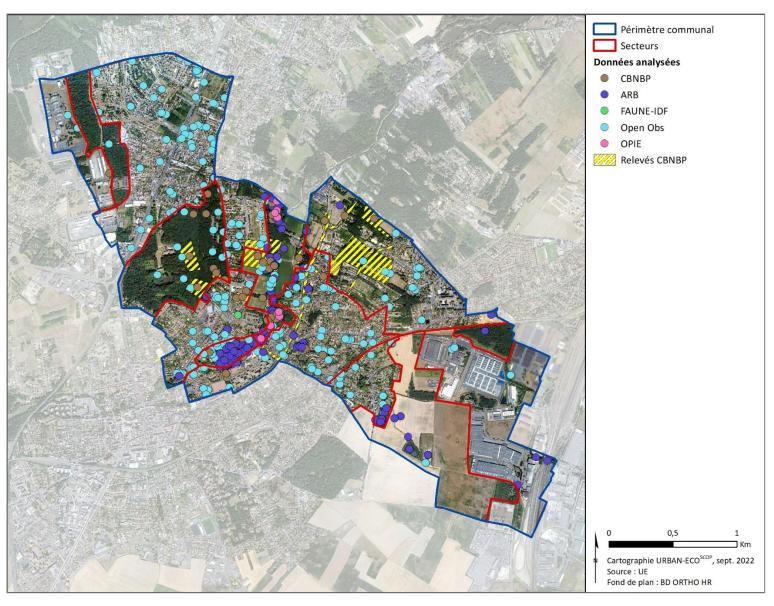
- Open Obs. 2000 à 2020

- Etude OPIE. Année 2019

La répartition des données à la commune selon les sources est assez hétérogène.

Données		CBNBP	ARB	FAUNE-IDF	OpenObs	OPIE	Tot	:al	
	Angiospermes	1945	721	0	402	0	3068		
Plantes	Gymnospermes	4	3	0	1	0	8	3097	
	Ptéridophytes	17	2	0	2	0	21		
Algues		0	0	0	200	0	0	200	
Champignons		0	1	0	0	0	0	1	
Harmátafauna	Amphibiens	0	18	0	1	0	19	29	
Herpétofaune	Reptiles	0	6	0	4	0	10	29	
Oiseaux		0	528	98	71	0	697	697	
Mammifères	Chiroptères	0	68	0	66	0	134	174	
iviaiiiiiiieres	Mammifères terrestres	0	35	0	5	0	40		
Poissons		0	64	0	11	0	0	75	
	Coléoptères	0	5	0	2	505	512		
	Diptères	0	1	0	0	0	1		
	Hémiptères	0	12	0	0	0	12		
Insectes	Hyménoptères	0	7	0	6	0	13	1119	
	Lépidoptères	0	134	0	209	0	343		
	Odonates	0	144	0	37	0	181		
	Orthoptères	0	57	0	0	0	57		
	Acariens	0	1	0	0	0	1		
Autres invertébrés	Araignées	0	3	0	0	0	3	11	
Autres invertebres	Annélides	0	4	0	2	0	6	11	
	Gastéropodes	0	1	0	0	0	1		
Total			1815	98	1019	505	540	03	

Nombre de données collectées selon les sources et taxons.



Répartition des données selon leur source.

b) Taxons recensés

Les taxons les mieux recensés pour la commune de Saint-Germain-lès-Arpajon sont les plantes vasculaires et les oiseaux. Le CBNBP a notamment réalisé de nombreux relevés dans différents espaces verts et le groupe des oiseaux est généralement un taxon bien prospecté. Certains taxons comme les mammifères, les poissons, les amphibiens et les reptiles sont partiellement connus. Enfin, parmi les insectes, les connaissances restent hétérogènes. Si les lépidoptères, les coléoptères et les odonates sont bien connus, les autres groupes le sont beaucoup moins.

Les lacunes sont donc importantes pour la commune, et de nombreux taxons ne sont pas ou peu connus :

- Reptiles et amphibiens
- Chiroptères
- Poissons
- Insectes (orthoptères, hémiptères, hyménoptères et diptères)



Taxons recensés dans la bibliographie

Données	То	tal	
	Angiospermes	3068	
D I .	Gymnospermes	8	2207
Plantes	Ptéridophytes	21	3297
	Algues	200	
Fonge	Champignons	1	1
	Amphibiens	19	
	Reptiles	10	
	Oiseaux	697	
	Chiroptères	134	
	Mammifères terrestres	40	
	Poissons	75	
	Coléoptères	512	
	Diptères	1	
Faune	Hémiptères	12	2 105
	Hyménoptères	13	
	Lépidoptères	343	
	Odonates	181	
	Orthoptères	57	
	Acariens	1	
	Araignées	3	
	Annélides	6	
	Gastéropodes	1	
Total		54	03

Nombre de données recensées selon les taxons

Taxons		Nombre d'espèces
	Angiospermes	535
Flama	Gymnospermes	3
Flore	Pteridophytes	6
	Algues	82
Fonge	Champignons	1
	Amphibiens	3
	Reptiles	4
	Chiroptera	2
	Mammifères terrestre	10
	Oiseaux	65
	Poissons	19
	Coleoptera	204
	Diptera	1
_	Hemiptera	3
Faune	Hymenoptera	2
	Lepidoptera	38
	Odonata	21
	Orthoptera	12
	Acariens	1
	Arachnida	2
	Annelides	4
	Gastéropodes	1
	Total	1019

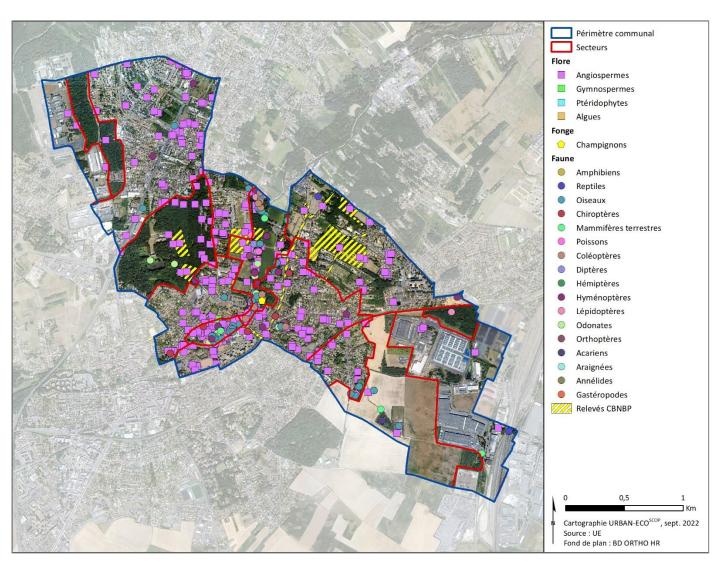
Le nombre d'espèces connues à la commune est relativement corrélé au nombre de données par taxons.

La flore reste le taxon le mieux connu avec près de 540 espèces, soit un tiers de la flore d'Ile-de-France.

Le taxons les mieux connus pour la faune sont les oiseaux, les lépidoptères, les coléoptères et les odonates. Si pour les oiseaux et les odonates, il est possible de considérer que cette connaissance est bonne au vue du nombre d'espèces d'Ile-de-France et des habitats en place, la diversité des lépidoptères et coléoptères est probablement largement sous-estimée.

Pour les autres groupes, cette connaissance doit être complétée au vue du peu de données existantes.

c) Répartition des données



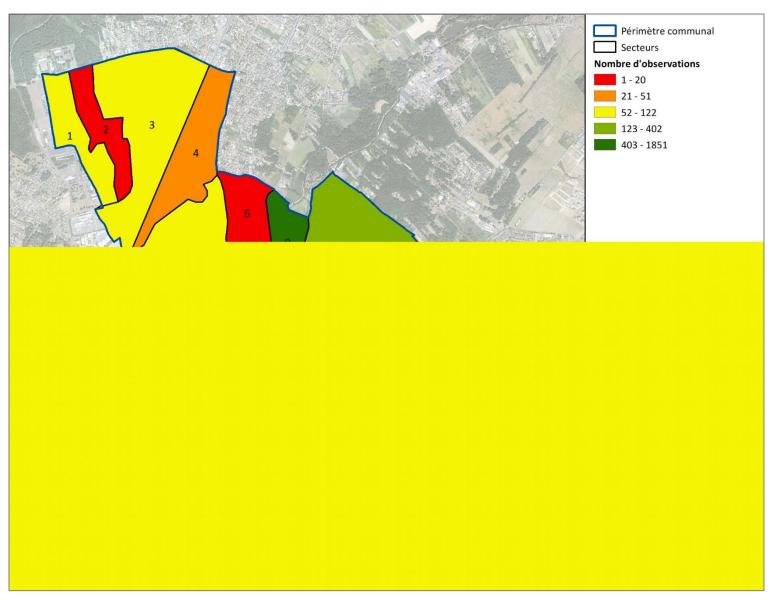
Répartition des données selon les taxons.

Les données flores sont les données les mieux réparties à l'échelle de la commune, même si quelques lacunes apparaissent notamment au sud-est. Les données faune sont en revanche concentrées le long de l'Orge.

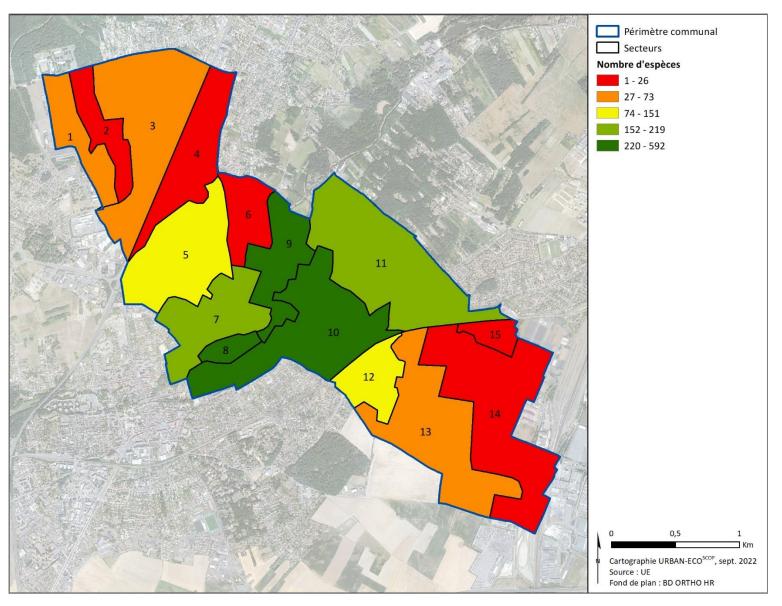
Secteur	Nombre de données	Nombre d'espèces	Taxons recensés
1	73	73	Plantes vasculaires et fougères
2	1	1	Plantes vasculaires
3	87	55	Plantes vasculaires, fougères et hyménoptères
4	32	26	Plantes vasculaires, oiseaux et hyménoptères
5	122	101	Plantes vasculaires, reptiles et odonates
6	19	17	Plantes vasculaires, oiseaux et lépidoptères
7	402	218	Plantes vasculaires, fougères, oiseaux, chiroptères et annélides
8	1059	453	Plantes vasculaires, algues, amphibiens, reptiles, oiseaux, poissons, chiroptères, mammifères terrestres, coléoptères, hyménoptères, lépidoptères, odonates
9	1851	1591	Plantes vasculaires, champignons, amphibiens, reptiles, oiseaux, mammifères terrestres, poissons, diptères, hémiptères, hyménoptères, lépidoptères, odonates, orthoptères et araignées
10	1158	364	Plantes vasculaires, fougères, amphibiens, reptiles, oiseaux, chiroptères, mammifères terrestres, poissons, coléoptères, hémiptères, hyménoptères, lépidoptères, odonates, orthoptères, araignées et annélides
11	270	191	Plantes vasculaires, fougères, reptiles et hyménoptères
12	251	150	Plantes vasculaires, oiseaux, mammifères terrestres, coléoptères, hémiptères, lépidoptères, odonates, orthoptères et gastéropodes
13	51	44	Plantes vasculaires, oiseaux, mammifères terrestres et acariens
14	7	6	Plantes vasculaires, reptiles et mammifères terrestres
15	20	20	Oiseaux, mammifères terrestres, lépidoptères et orthoptères

Nombre de données par secteurs selon les taxons recensés.

Si l'on regarde la répartition des données et des espèces connues selon les secteurs (cf. carte suivante), le déséquilibre dans la répartition des données est marquant, avec des secteurs très bien connus au centre de la commune, et les extrémités communales qui apparaissent plus lacunaires.



Répartition des données selon les secteurs



Répartition des espèces selon les secteurs

Annexe 2. Statuts de rareté, protections et listes rouges

Statuts de rareté en Ile-de-France

Oiseaux : Les oiseaux d'Île-de-France (Le Maréchal et al., 2013), mis à jour au 1er janvier 2020.

Autres taxons : Base de données régionale CETTIA Ile-de-France, https://cettia-idf.fr/bdd

ZNIEFF

Liste des habitats et espèces déterminants de ZNIEFF actualisée en Île-de-France, DRIEE Ile-de-France (http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/liste-des-habitats-et-especes-determinants-de-a3340.html)

Protection régionale

Insectes: Arrêté du 22 juillet 1993 relatif à la liste des insectes protégés en région Ile-de-France complétant la liste nationale. Art. 1. Protection des individus.

Protection nationale

Oiseaux:

Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Art. 3. Protection des individus et de leurs habitats. Art. 4. Protection des individus.

Arrêté du 29 octobre 2009 relatif à la protection et à la commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire national. Art. 3. Protection des nids et des œufs.

Mammifères: Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Art. 2. Protection des individus et de leurs habitats.

Amphibiens et reptiles: Arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Art. 2. Protection des individus et de leurs habitats. Art. 3. Protection des individus intégrale. Art. 4. Protection des individus (seulement contre mutilation et transport/détention/commercialisation). Art. 5. Protection des individus (seulement contre mutilation et commercialisation).

Insectes : Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Art. 2. Protection des individus et de leurs habitats. Art. 3. Protection des individus.

Protection européenne

Oiseaux : Directive "Oiseaux". Annexe I. Espèces qui font l'objet de mesures de conservation spéciale concernant leur habitat, afin d'assurer leur survie et leur reproduction dans leur aire de distribution.

Autres taxons : Directive "habitats". Annexe II. Espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation d'une ZSC. Annexe IV. Espèces animales et végétales d'intérêt communautaire et nécessitant une protection stricte.

Listes rouges régionales

Birard J., Zucca M., Loïs G. et Natureparif, 2012. Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France. Paris. 72 p.

Houard X. & MerLet F. (coord.), 2014. Liste rouge régionale des libellules d'Île-de-France. Natureparif – Office pour les insectes et leur environnement – Société française d'odonatologie. Paris. 80 p.

Dewulf L. & Houard X. (coord.), 2016. Liste rouge régionale des Rhopalocères et des Zygènes d'Île-de-France. Natureparif – Office pour les insectes et leur environnement – Association des Lépidoptéristes de France. Paris. 88 p.

Loïs G., Julien J.-F. & Dewulf L., 2017. Liste rouge régionale des chauves-souris d'Île-de-France. Pantin : Natureparif. 152 p

Liste rouge amphibiens et reptiles, 2022 (document final en cours de réalisation)

Listes rouges nationales

UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2017). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. Paris, France.

UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France.

UICN France, MNHN, & SHF (2015). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine. Paris, France.

UICN France, MNHN, OPIE & SEF (2014). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Papillons de jour de France métropolitaine. Paris, France.

UICN France, MNHN, OPIE & SFO (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Libellules de France métropolitaine. Paris, France.

Annexe 3. Méthode d'inventaire et d'évaluation des espèces

a) Les milieux en place

Le recensement, la description analytique des différents groupements végétaux sur le site et à ses alentours et leur cartographie ont été réalisés, les types d'habitats ont également été caractérisés selon la nomenclature Corine Biotopes. Les correspondances avec les syntaxons issus du synopsis phytosociologique produit par le CBNBP et la typologie européenne EUNIS sont également indiquées.

b) La flore vasculaire

Méthode d'inventaire

Un inventaire complet des plantes vasculaires par relevés botaniques dans tous les milieux a été effectué, en présence/absence, selon 3 passages, en mai, juillet et septembre. Les déterminations se font essentiellement sur le terrain, à l'aide de clés et d'une loupe à double grossissement. Une cartographie des populations d'espèces remarquables a été également réalisée. La nomenclature utilisée est celle du CBNBP (en ligne). De plus les espèces invasives seront relevées, décrites et présentées cartographiquement.

Evaluation écologique

Les espèces végétales indigènes peuvent être considérées comme patrimoniales par leur statut de rareté (au moins assez rare), leur niveau dans la liste rouge, leur protection nationale ou régionale et leur inscription sur la liste des espèces déterminantes ZNIEFF en Île-de-France.

c) Les oiseaux

Méthode d'inventaire

L'inventaire avifaunistique s'effectue par des observations directes des individus à l'aide de jumelles et par la mise en place de points d'écoute de 10 minutes. La recherche d'indices permet de compléter l'inventaire, comme la présence de niches dans les troncs pour les Picidés, de nids, de plumes, de pelotes de rejections de rapaces, ... La nomenclature utilisée est celle de Le Maréchal et Lesaffre (2000). Les relevés seront réalisés sur l'ensemble de la durée de l'étude d'un site, permettant de déterminer le statut des espèces observées (hivernant, migrateur, nicheur).

Evaluation écologique

Les espèces sont listées par cortège, avec une indication sur leur protection, leur statut sur les listes rouges, leur déterminance ZNIEFF, ainsi que leur statut sur le site, défini comme suit.

Nicheur certain: Espèces pour lesquelles les observations permettent d'affirmer sans ambiguïté une reproduction.

Nicheur probable: Espèces pour lesquelles des indices de cantonnement et/ou de nidification (couples, parades, construction de nid) ont été relevés mais sans que la reproduction proprement dite soit attestée.

Nicheur possible: Espèce détectée en période de reproduction dans un habitat favorable par observation directe ou audition du chant. La présence prolongée de l'espèce sur le site n'est pas avérée et d'autres comportements ou indices plus précis n'ont pas été observés.

Nicheur peu probable : Espèces observées sur le site le plus souvent en faible effectif, en dehors d'un habitat favorable à sa reproduction, aucun mâle chanteur n'a été entendu et aucun autre indice de nidification n'a été observé.

Nicheur à proximité : Espèces nicheuses à proximité directe du périmètre d'investigation et utilisant le site (chasse etc).

Passage: Espèces observées en survol au-dessus du site, qui ne s'y arrêtent pas ou pendant un temps court.

Migrateur: espèces observées en période de migration et qui utilisent le site comme halte migratoire, c'est à dire qu'elles y stationnent pendant un temps limité pour s'y nourrir et s'y reposer.

Une espèce est considérée comme patrimoniale si elle est :

- Inscrite à l'annexe I de la Directive Oiseaux,
- Inscrite sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France comme menacée (CR, EN, VU), ou quasi-menacée (NT),
- Inscrite sur la liste rouge des oiseaux nicheurs d'Ile-de-France comme menacée (CR, EN, VU), ou quasi-menacée (NT),
- Déterminante de ZNIEFF en Ile-de-France.
- Notée comme assez rare (AR), rare (R), ou très rare (TR).

Les oiseaux étant presque tous protégés en France, y compris des espèces non menacées, le critère de protection nationale n'a pas été pris en compte pour la définition des espèces d'oiseaux remarquables. Ainsi, l'accent est mis sur la rareté, la protection européenne, et le statut de menace des espèces.

d) Les mammifères hors chiroptères

Méthode d'inventaire

L'inventaire de ce taxon s'appuie sur des observations visuelles directes (hors micro Mammifères qui ont souvent une activité crépusculaire ou nocturne). Des indices de présence sont également recherchés (empruntes, fèces, terriers, ...). Concernant les micros Mammifères, l'étude des pelotes de rejection des rapaces nocturnes permet généralement de les détecter. Les ossements, essentiellement les mandibules, peuvent être déterminés à l'aide d'ouvrages de référence et à l'aide d'une loupe. Les relevés sont réalisés entre les mois de mars et de septembre. La nomenclature utilisée est celle de Fauna Europea 2.6.2 (2013).

Evaluation écologique

Une espèce est considérée comme patrimoniale si elle est :

- Inscrite à l'annexe II de la Directive Habitat,
- Protégée au niveau national,
- Inscrite sur la liste rouge des mammifères de France comme menacée (CR, EN, VU), ou quasi-menacée (NT),
- Déterminante de ZNIEFF en Ile-de-France.
- Notée comme assez rare (AR), rare (R), ou très rare (TR)

e) Les mammifères chiroptères

Méthode d'inventaire

La détermination des chauves-souris se fait à l'aide des ultra-sons qu'ils émettent en vol pour se repérer et chasser (écholocation). L'inventaire consiste en la pose de boitiers type SM2, aux endroits du site jugés favorables, qui réalisent des enregistrements toute la nuit. Des sonagrammes sont ensuite générés par ordinateur. Ils permettent, selon les cas, l'établissement d'une liste de groupe ou d'espèces.

Les cris d'écholocation permettent à la chauve-souris de se repérer dans l'espace et d'éviter les obstacles (ou les autres individus). Leur structure est variable en fonction de l'environnement dans lequel l'animal évolue et des informations qu'il cherche à obtenir. Ainsi, une même chauve-souris émettra des cris différents selon qu'elle ne fait que passer en vol haut ou dans un espace ouvert (donc avec peu d'obstacles et la volonté de "voir" loin devant elle, même de manière succincte) ou qu'elle évolue en vol bas ou dans un espace fermé (donc avec plus d'obstacles et la nécessité d'avoir des informations précises à courte distance). Ces contraintes peuvent amener plusieurs espèces de chauves-souris à lancer des cris très semblables. C'est pourquoi ils ne permettent pas toujours, à eux seuls, une identification certaine, notamment lorsqu'ils sont isolés et/ou plus ou moins masqués par des bruits parasites.

Les cris sociaux ont pour but une interaction entre plusieurs individus d'une même espèce. Il peut s'agir d'une mère avec son jeune (généralement dans les colonies de mise bas) ou d'appels entre mâles et femelles (à l'automne sur les sites de regroupement). Sur le terrain et en été, ils sont généralement émis par des mâles lors de chants nuptiaux, de balisage territorial ou de menaces entre individus (compétition alimentaire ou territoriale).

Lorsqu'elles chassent les chauves-souris doivent tous d'abord repérer leur proie puis la localiser avec une précision croissante jusqu'à la capture. Les cris qu'elles émettent, qu'on appelle buzz, sont alors très semblables entre les espèces, mais ils sont caractéristiques de ce type d'activité. Néanmoins l'activité de chasse n'est pas réduite à ses séguences puisque certaines proies sont capturées en vol de manière opportuniste.

Evaluation écologique

Une espèce est considérée comme patrimoniale si :

- Inscrite à l'annexe II de la Directive Habitat,
- Protégée au niveau national,
- Inscrite sur la liste rouge des mammifères de France comme menacée (CR, EN, VU), ou quasi-menacée (NT),
- Inscrite sur la liste rouge des chauves-souris d'Ile-de-France comme menacée (CR, EN, VU), ou quasi-menacée (NT),
- Déterminante de ZNIEFF en Ile-de-France,
- Notée comme assez rare (AR), rare (R), ou très rare (TR)

f) Les reptiles

Méthode d'inventaire

Une recherche ciblée des espèces est effectuée par chasse à vue dans les zones d'observations les plus probables (amas de bois, éboulis rocheux, milieux ensoleillés, lisières, traverses de chemin de fer, ...). La nomenclature utilisée est celle de la SHF (2013). Les inventaires se déroulent entre les mois d'avril et de septembre.

Evaluation écologique

Une espèce est considérée comme patrimoniale si elle est :

- Inscrite à l'annexe II de la Directive Habitat,
- Protégée au niveau national,
- Inscrite sur la liste rouge des reptiles de France comme menacée (CR, EN, VU), ou quasi-menacée (NT),
- Déterminante de ZNIEFF en Ile-de-France,
- Notée comme assez rare (AR), rare (R), ou très rare (TR)

g) Les amphibiens

Méthode d'inventaire

Plusieurs techniques complémentaires sont utilisées :

- La recherche à vue : les espèces sont activement recherchées sur l'ensemble de leurs milieux électifs (prairies, lisières forestières et sous-bois pour leur phase terrestre et les zones humides pour leur phase aquatique). Dans ce cas, les inventaires seront préférentiellement réalisés pendant la période de reproduction des espèces, période à laquelle elles se déplacent davantage pour quitter leur site d'hivernation et gagner leur site de reproduction ;
- Des pêches au troubleau sont également réalisées pour les Urodèles. Cette technique est mise en place lors de la période de reproduction des espèces en avril-mai;

- Des recherches d'individus en hivernation sous des roches ou des troncs de bois au sol. Cette technique est réalisée entre les mois de février et d'avril;
- Des recherches d'indices de présences (pontes, larves pêchées au troubleau). Cette technique est réalisée en complément de la précédente, aux mêmes périodes.

La nomenclature utilisée est celle de la SHF (2013).

Evaluation écologique

Une espèce est considérée comme patrimoniale si elle est :

- Inscrite à l'annexe II de la Directive Habitat,
- Protégée au niveau national,
- Inscrite sur la liste rouge des amphibiens de France comme menacée (CR, EN, VU), ou quasi-menacée (NT),
- Déterminante de ZNIEFF en Ile-de-France,
- Notée comme assez rare (AR), rare (R), ou très rare (TR)

h) Les lépidoptères

Méthode d'inventaire

La méthode STERF est utilisée. L'échantillonnage consiste à relever l'ensemble des espèces évoluant dans une boîte virtuelle de 5 mètres de côté le long d'un transect. Les espèces sont identifiées à vue et, si besoin, les individus sont capturés puis relâchés. Chaque transect est parcouru à vitesse modérée par le même observateur, une seule fois par visite, dans un seul sens. La recherche à vue de chenille peut également s'avérer nécessaire si des biotopes semblent intéressants pour la présence de certaines espèces potentielles. La nomenclature utilisée est celle de *Fauna Europaea* 2.5 (2012).

Evaluation écologique

Une espèce est considérée comme patrimoniale si elle est :

- Inscrite à l'annexe II de la Directive Habitat,
- Protégée au niveau national ou régional,
- Inscrite sur la liste rouge régionale ou nationale comme menacée (CR, EN, VU), ou quasi-menacée (NT),
- Déterminante de ZNIEFF en Ile-de-France,
- Notée comme assez rare (AR), rare (R), ou très rare (TR)

i) Les orthoptères

Méthode d'inventaire

Cet inventaire repose sur la détection à la fois visuelle et auditive (stridulations) des espèces. La capture d'individus, relâchés par la suite, peut s'avérer nécessaire pour les déterminations délicates. La nomenclature suivie pour les Orthoptères est celle de Heiko et Bellmann (2009).

Evaluation écologique

Une espèce est considérée comme patrimoniale si elle est :

- Inscrite à l'annexe II de la Directive Habitat,
- Protégée au niveau national ou régional,
- Inscrite sur la liste rouge régionale ou nationale comme menacée (CR, EN, VU), ou quasi-menacée (NT),
- Déterminante de ZNIEFF en Ile-de-France,
- Notée comme assez rare (AR), rare (R), ou très rare (TR)

j) Les coléoptères

Méthode d'inventaire

Une chasse à vue est réalisée, complétée par la capture d'individus au filet (les individus sont ensuite relâchés) et la prise de clichés. La recherche d'individus dans le bois en décomposition et sous l'écorce des troncs (Insectes saproxyliques), dans les excréments d'animaux (Insectes coprophages), et sur les fleurs (Insectes butineurs) ... est privilégiée pour la recherche d'individus. La nomenclature suivie est celle de du Chatenet (2000, 2002).

Evaluation écologique

Une espèce est considérée comme patrimoniale si elle est :

- Inscrite à l'annexe II de la Directive Habitat,
- Protégée au niveau national ou régional,
- Inscrite sur la liste rouge régionale ou nationale comme menacée (CR, EN, VU), ou quasi-menacée (NT),
- Déterminante de ZNIEFF en Ile-de-France,
- Notée comme assez rare (AR), rare (R), ou très rare (TR)

k) Les odonates

Méthode d'inventaire

L'inventaire s'effectue par une chasse à vue des imagos, l'utilisation du filet à Insectes (les individus sont capturés puis relâchés) et la prise de clichés permettent également d'assurer les déterminations délicates. Les individus sont recherchés à proximité des plans d'eau mais aussi à l'orée des boisements et dans les milieux ouverts qui constituent des zones de choix pour la recherche de nourriture. La végétation hélophytique et des ligneux présents à proximité des plans d'eau est examinée dans le cadre de la recherche d'exuvie qui complète l'inventaire d'un site et permet d'affirmer l'autochtonie d'une espèce sur un site donné. Les inventaires se déroulent entre les mois de juin et d'octobre. La nomenclature suivie est celle de Grand et Boudot (2006).

Evaluation écologique

Une espèce est considérée comme patrimoniale si elle est :

- Inscrite à l'annexe II de la Directive Habitat,
- Protégée au niveau national ou régional,
- Inscrite sur la liste rouge régionale ou nationale comme menacée (CR, EN, VU), ou quasi-menacée (NT),
- Déterminante de ZNIEFF en Ile-de-France,
- Notée comme assez rare (AR), rare (R), ou très rare (TR)

Annexe 4. Liste des espèces végétales de la commune

Name and and Officers	Nom vernaculaire	B	Chahad	5 1	Protection			Listes rouges		7011555
Nom scientifique		Rang	Statut	Rareté	EU	FR	IDF	FR	IDF	ZNIEFF
Algues										
Achnanthidium eutrophilum	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Achnanthidium minutissimum	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Amphora copulata	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Amphora ovalis	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Amphora pediculus	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Aulacoseira granulata	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Aulacoseira muzzanensis	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Caloneis bacillum	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Caloneis silicula	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Cocconeis euglyptoides	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Cocconeis pediculus	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Cocconeis placentula	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Cocconeis pseudolineata	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Craticula accomoda	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Craticula molestiformis	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Craticula subminuscula	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Cyclostephanos dubius	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Cyclostephanos invisitatus	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Cyclotella atomus	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Cyclotella meneghiniana	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Cymatopleura solea	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Diatoma vulgaris	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Diploneis marginestriata	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Diploneis oculata	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-

Nom scientifique	Nom vernaculaire	D	Statut	Danatí	Protec			Listes rouges		7811555
		Rang		Rareté	EU	FR	IDF	FR	IDF	ZNIEFF
Discostella pseudostelligera	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Encyonema minutum	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Encyonema prostratum	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Fallacia lenzii	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Fallacia subhamulata	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Fistulifera saprophila	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Fragilaria construens	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Gomphonema augur	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Gomphonema pumilum	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Gomphosphenia lingulatiformis	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Grunowia solgensis	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Gyrosigma attenuatum	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Gyrosigma sciotense	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Hantzschia amphioxys	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Hippodonta capitata	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Hippodonta costulata	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Humidophila contenta	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Kolbesia gessneri	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Kolbesia ploenensis	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Luticola goeppertiana	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Luticola mutica	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Luticola nivalis	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Mayamaea excelsa	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Mayamaea permitis	-	ES	-	-	-	_	-	-	-	-
Melosira varians	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Navicula antonii	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Navicula capitatoradiata	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Navicula cryptocephala	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Dang	Statut	Rareté	Protection			Listes rouges		ZNIEFF
Nom scientinque	Nom vernaculaire	Rang	Statut	Karete	EU	FR	IDF	FR	IDF	ZINIEFF
Navicula cryptotenella	-	ES	-	-	1	1	-	1	ı	-
Navicula gregaria	-	ES	-	-	1	1	-	1	ı	-
Navicula joubaudii	-	ES	-	-	1	ı	-	1	ı	-
Navicula lanceolata	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Navicula minima	-	ES	-	-	ı	ı	-	-	-	-
Navicula slesvicensis	-	ES	-	-	1	1	-	1	ı	-
Navicula tripunctata	-	ES	-	-	1	1	-	1	ı	ı
Navicula veneta	-	ES	ı	-	1	•	-	1	1	-
Navicula viridula	-	ES	-	-	ı	ı	-	-	-	-
Nitzschia heufleriana	-	ES	-	-	1	1	-	1	ı	-
Nitzschia inconspicua	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Nitzschia palea	-	ES	-	-	1	ı	-	ı	-	-
Nitzschia paleacea	-	ES	-	-	1	1	-	1	ı	-
Nitzschia recta	-	ES	-	-	1	1	-	1	ı	-
Nitzschia sigmoidea	-	ES	ı	-	1	•	-	1	1	-
Nitzschia sociabilis	-	ES	1	-	1	ı	-	ı	-	-
Planothidium frequentissimum	-	ES	-	-	1	1	-	1	ı	-
Planothidium lanceolatum	-	ES	-	-	1	1	-	1	ı	-
Planothidium rostratum	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Platessa conspicua	-	ES	-	-	1	ı	-	ı	-	-
Pseudostaurosira subconstricta	-	ES	-	-	•	-	-	-	-	-
Reimeria sinuata	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Rhoicosphenia abbreviata	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Sellaphora pupula	-	ES	-	-	1	ı	-	ı	-	-
Sellaphora subrotundata	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Simonsenia delognei	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Staurosira leptostauron	-	ES	-	-	1	-	-	-	-	-
Staurosira venter	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Dana	Statut	Rareté	Protection			Listes rouges		ZNIEFF
		Rang			EU	FR	IDF	FR	IDF	ZNIEFF
Stephanodiscus hantzschii	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Tryblionella hungarica	-	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Angiospermes		·								
Acanthus mollis	Acanthe a feuilles molles	ES	-	-	-	-	-	-	-	-
Acer campestre	Erable champetre	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Acer negundo	Erable negundo	ES	Eurynaturalise	AC				NA		
Acer platanoides	Erable plane	ES	Eurynaturalise	CC				LC		
Acer pseudoplatanus	Erable sycomore	ES	Eurynaturalise	CCC				LC		
Achillea millefolium	Achillee millefeuille	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Aegopodium podagraria	Podagraire	ES	Indigene	AR				LC	LC	
Aesculus hippocastanum	Marronnier d'Inde	ES	Subspontane					NA		
Aethusa cynapium	Petite cigue	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Agave americana	Agave d'Amerique	ES	Plante/cultive					NA		
Agrimonia eupatoria	Aigremoine eupatoire	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Agrimonia procera	Aigremoine elevee	ES	Indigene	AC				LC	LC	
Agrostemma githago	Nielle des bles	ES	Indigene	RRR				LC	CR	
Agrostis capillaris	Agrostide capillaire	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Agrostis gigantea	Agrostide geant	ES	Indigene	AC				LC	LC	
Agrostis stolonifera	Agrostide stolonifere	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Ailanthus altissima	Ailante glanduleux	ES	Eurynaturalise	AC				NA		
Ajuga reptans	Bugle rampante	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Alisma plantago-aquatica	Grand plantain d'eau	ES	Indigene	С				LC	LC	
Alliaria petiolata	Alliaire	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Allium schoenoprasum	Civette	ES	Plante/cultive					LC		
Allium triquetrum	Ail a trois angles	ES	Plante/cultive					LC		
Allium vineale	Ail des vignes	ES	Indigene	С				LC	LC	
Alnus glutinosa	Aulne glutineux	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Alopecurus geniculatus	Vulpin genouille	ES	Indigene	AR				LC	LC	

N	Nom vernaculaire	Barra	Statut	Rareté	Protection			Listes rouges		7011555
Nom scientifique		Rang			EU	FR	IDF	FR	IDF	ZNIEFF
Alopecurus pratensis	Vulpin des pres	ES	Indigene	С				LC	LC	
Althaea officinalis	Guimauve officinale	ES	Indigene	AR				LC	LC	
Amaranthus deflexus	Amarante couchee	ES	Eurynaturalise	AR				NA		
Amaranthus hybridus	Amarante hybride	ES	Eurynaturalise	AC				NA		
Anacamptis pyramidalis	Orchis pyramidal	ES	Indigene	С				LC	LC	
Anemone nemorosa	Anemone des bois	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Angelica sylvestris	Angelique des bois	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Anisantha diandra	Brome a deux etamines	ES	Indigene	AR				LC	LC	
Anisantha sterilis	Brome sterile	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Anthoxanthum odoratum	Flouve odorante	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Anthriscus sylvestris	Cerfeuil des bois	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Antirrhinum majus	Muflier a grandes fleurs	ES	Plante/cultive					LC		
Apera spica-venti	Jouet-du-Vent	ES	Indigene	С				LC	LC	
Aquilegia vulgaris	Ancolie vulgaire	ES	Indigene	R				LC	LC	
Arabidopsis thaliana	Arabette de thalius	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Arctium lappa	Grande bardane	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Arctium minus	Bardane a petites tetes	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Arenaria serpyllifolia	Sabline a feuilles de serpolet	ES	Indigene	С				LC	LC	
Argentina anserina	Potentille des oies	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Arrhenatherum elatius	Fromental eleve	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Artemisia annua	Armoise annuelle	ES	Eurynaturalise	R				NA		
Artemisia vulgaris	Armoise commune	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Arum italicum	Gouet d'Italie	ES	Eurynaturalise	AC				LC		
Arum maculatum	Gouet tachete	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Asparagus officinalis	Asperge officinale	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Atriplex patula	Arroche etalee	ES	Indigene	С				LC	LC	
Atriplex prostrata	Arroche hastee	ES	Indigene	С				LC	LC	
Avena fatua	Avoine folle	ES	Indigene	СС				LC	LC	

N	Name and a second assets	Barra	Chahah	Danatí	ı	rotecti	on	Liste	s rouges	7111555
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Statut	Rareté	EU	FR	IDF	FR	IDF	ZNIEFF
Avenella flexuosa	Foin tortueux	ES	Indigene	С				LC	LC	
Ballota nigra	Ballote noire	ES	Indigene	С				LC	LC	
Barbarea vulgaris	Barbaree commune	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Bellis perennis	Paquerette	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Berberis aquifolium	Mahonia faux-houx	ES	Eurynaturalise	AC				NA		
Beta vulgaris	Betterave commune	ES	Stenonaturalise	RR				LC		
Betula pendula	Bouleau verruqueux	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Bidens cernua	Bident penche	ES	Indigene	RR				LC	NT	
Bidens frondosa	Bident feuille	ES	Eurynaturalise	AR				NA		
Bidens tripartita	Eupatoire aquatique	ES	Indigene	AC				LC	LC	
Brachypodium rupestre	Brachypode penne	ES	Indigene	CC				LC	DD	
Brachypodium sylvaticum	Brachypode des bois	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Brassica napus	Colza	ES	Plante/cultive					NA		
Bromus hordeaceus	Brome mou	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Bryonia cretica	Bryone dioique	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Buddleja davidii	Buddleja du pere David	ES	Eurynaturalise	С				NA		
Buxus sempervirens	Buis commun	ES	Eurynaturalise	AC				LC		
Calamagrostis epigejos	Calamagrostide epigeios	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Calendula officinalis	Souci officinal	ES	Plante/cultive					NA		
Caltha palustris	Populage des marais	ES	Indigene	AC				LC	LC	
Campanula persicifolia	Campanule a feuilles de pecher	ES	Indigene	RR				LC	EN	
Campanula rapunculus	Campanule raiponce	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Campsis radicans	Bignone	ES								
Capsella bursa-pastoris	Capselle bourse-a-pasteur	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Cardamine hirsuta	Cardamine herissee	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Cardamine pratensis	Cardamine des pres	ES	Indigene	С				LC	LC	
Carduus crispus	Chardon crepu	ES	Indigene	С				LC	LC	
Carduus pycnocephalus	Chardon a capitules denses	ES	Stenonaturalise	RRR				LC		

Alama adam Alfinosa	N	D	Chahad	Douaté	F	rotecti	on	Liste	s rouges	7111555
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Statut	Rareté	EU	FR	IDF	FR	IDF	ZNIEFF
Carduus tenuiflorus	Chardon a petites fleurs	ES	Indigene	R				LC	LC	
Carex acutiformis	Laiche des marais	ES	Indigene	С				LC	LC	
Carex divulsa	Laiche ecartee	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Carex hirta	Laiche herissee	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Carex otrubae	Laiche cuivree	ES	Indigene	С				LC	LC	
Carex pendula	Laiche a epis pendants	ES	Indigene	С				LC	LC	
Carex pseudocyperus	Laiche faux-souchet	ES	Indigene	AC				LC	LC	
Carex remota	Laiche espacee	ES	Indigene	С				LC	LC	
Carex riparia	Laiche des rives	ES	Indigene	С				LC	LC	
Carex spicata	Laiche en epis	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Carex sylvatica	Laiche des bois	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Carex vesicaria	Laiche vesiculeuse	ES	Indigene	AR				LC	LC	
Carpinus betulus	Charme	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Castanea sativa	Chataignier	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Catapodium rigidum	Paturin rigide	ES	Indigene	С				LC	LC	
Centaurea decipiens	Centauree trompeuse	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Centaurea jacea	Centauree jacee	ES	Indigene	AC				LC	LC	
Centaurium erythraea	Petite centauree commune	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Cerastium fontanum	Ceraiste commun	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Cerastium glomeratum	Ceraiste agglomere	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Cerastium tomentosum	Ceraiste tomenteux	ES	Plante/cultive					NA		
Ceratophyllum demersum	Cornifle nageant	ES	Indigene	AC				LC	LC	
Chaenomeles japonica	Cognassier du Japon	ES	Plante/cultive							
Chaerophyllum temulum	Cherophylle penche	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Chelidonium majus	Grande Chelidoine	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Chenopodiastrum hybridum	Chenopode a feuilles de Stramoine	ES	Indigene	AC				LC	LC	
Chenopodiastrum murale	Chenopode des murs	ES	Indigene	RR				LC	NT	
Chenopodium album	Chenopode blanc	ES	Indigene	CCC				LC	LC	

Nom scientificus	Nom vernaculaire	Dong	Chahuh	Rareté	F	rotectio	on	Liste	s rouges	7011555
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Statut	Karete	EU	FR	IDF	FR	IDF	ZNIEFF
Cichorium intybus	Chicoree amere	ES	Indigene	AC				LC	LC	
Circaea lutetiana	Circee de Paris	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Cirsium arvense	Cirse des champs	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Cirsium palustre	Cirse des marais	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Cirsium vulgare	Cirse commun	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Clematis vitalba	Clematite des haies	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Conium maculatum	Grande Cigue	ES	Indigene	R				LC	LC	
Convolvulus arvensis	Liseron des champs	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Convolvulus sepium	Liseron des haies	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Convolvulus tricolor	Liseron tricolore	ES	Accidentel					NA		
Cornus sanguinea	Cornouiller sanguin	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Cortaderia selloana	Herbe de la Pampa	ES	Plante/cultive					NA		
Corylus avellana	Noisetier commun	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Cotinus coggygria	Arbre a perruque	ES	Subspontane					LC		
Cotoneaster franchetii	Cotoneaster de Franchet	ES	Plante/cultive					NA		
Cotoneaster horizontalis	Cotoneaster horizontal	ES	Plante/cultive					NA		
Cotyledon orbiculata	Nombril de venus	ES								
Crataegus germanica	Neflier	ES	Indigene	AC				LC	LC	
Crataegus monogyna	Aubepine a un style	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Crepis capillaris	Crepide capillaire	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Crepis setosa	Crepide herissee	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Cruciata laevipes	Gaillet croisette	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Cymbalaria muralis	Cymbalaire des murs	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Cynosurus cristatus	Cynosure cretelle	ES	Indigene	AC				LC	LC	
Cyperus eragrostis	Souchet vigoureux	ES	Stenonaturalise	RR				NA		
Cytisus scoparius	Genet a balai	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Dactylis glomerata	Dactyle agglomere	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Daphne laureola	Daphne laureole	ES	Indigene	AC				LC	LC	

Name and analytic and	N	Barra	Chabat	Douat é	ı	Protecti	on	Liste	s rouges	784555
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Statut	Rareté	EU	FR	IDF	FR	IDF	ZNIEFF
Datura stramonium	Stramoine	ES	Eurynaturalise	AC				NA		
Daucus carota	Carotte sauvage	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Delphinium elatum	Pied d'alouette eleve	ES								
Deschampsia cespitosa	Canche cespiteuse	ES	Indigene	С				LC	LC	
Dianthus armeria	Oeillet velu	ES	Indigene	AC				LC	LC	
Dianthus barbatus	Oeillet de Girardin	ES								
Digitalis purpurea	Digitale pourpre	ES	Indigene	AC				LC	LC	
Digitaria sanguinalis	Digitaire sanguine	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Diplotaxis erucoides	Diplotaxe fausse-roquette	ES	Accidentel					LC		
Dipsacus fullonum	Cabaret des oiseaux	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Dipsacus pilosus	Cardere poilu	ES	Indigene	AR				LC	LC	
Doronicum plantagineum	Doronic a feuilles de plantain	ES	Stenonaturalise	RR				LC		
Dracunculus vulgaris	Serpentaire commune	ES								
Echinochloa crus-galli	Echinochloe Pied-de-coq	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Echium vulgare	Viperine commune	ES	Indigene	С				LC	LC	
Elaeagnus angustifolia	Olivier de boheme	ES	Plante/cultive					NA		
Elytrigia campestris	Chiendent des champs	ES	Indigene	RR				LC	DD	
Elytrigia repens	Chiendent commun	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Epilobium hirsutum	Epilobe herisse	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Epilobium montanum	Epilobe des montagnes	ES	Indigene	С				LC	LC	
Epilobium parviflorum	Epilobe a petites fleurs	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Epilobium tetragonum	Epilobe a tige carree	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Epipactis helleborine	Epipactis a larges feuilles	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Eragrostis minor	Eragrostis faux-paturin	ES	Eurynaturalise	С				LC		
Erigeron acris	Vergerette acre	ES	Indigene	AR				LC	LC	
Erigeron annuus	Vergerette annuelle	ES	Eurynaturalise	С				NA		
Erigeron canadensis	Conyze du Canada	ES	Eurynaturalise	CCC				NA		
Erigeron sumatrensis	Vergerette de Barcelone	ES	Eurynaturalise	С				NA		

Name and analytima	Name of the state	D	Chahah	Douat é	ı	rotecti	on	Liste	s rouges	7811555
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Statut	Rareté	EU	FR	IDF	FR	IDF	ZNIEFF
Erodium cicutarium	Erodium a feuilles de cigue	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Eruca vesicaria	Roquette cultivee	ES	Stenonaturalise	RRR			PR	NA		
Ervilia hirsuta	Vesce herissee	ES	Indigene	CC					LC	
Ervum tetraspermum	Vesce a quatre graines	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Eryngium campestre	Panicaut champetre	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Eschscholzia californica	Pavot de Californie	ES	Plante/cultive					NA		
Euonymus europaeus	Bonnet-d'eveque	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Eupatorium cannabinum	Eupatoire a feuilles de chanvre	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Euphorbia amygdaloides	Euphorbe des bois	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Euphorbia characias	Euphorbe des vallons	ES	Plante/cultive						NA	
Euphorbia exigua	Euphorbe fluette	ES	Indigene	С				LC	LC	
Euphorbia helioscopia	Euphorbe reveil matin	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Euphorbia lathyris	Euphorbe epurge	ES	Eurynaturalise	С				LC		
Euphorbia maculata	Euphorbe de Jovet	ES	Eurynaturalise	R				NA		
Euphorbia peplus	Euphorbe omblette	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Euphorbia prostrata	Euphorbe prostree	ES	Stenonaturalise	RRR				NA		
Fagus sylvatica	Hetre	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Fallopia convolvulus	Renouee liseron	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Festuca rubra	Fetuque rouge	ES	Indigene	С				LC	LC	
Ficaria verna	Ficaire printaniere	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Ficus carica	Figuier commun	ES	Subspontane					LC		
Filipendula ulmaria	Reine des pres	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Fragaria vesca	Fraisier sauvage	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Fraxinus angustifolia	Frene a feuilles etroites	ES	Indigene	RR				LC	DD	
Fraxinus excelsior	Frene eleve	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Galega officinalis	Lilas d'Espagne	ES	Eurynaturalise	AC				NA		
Galeopsis tetrahit	Galeopsis tetrahit	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Galinsoga quadriradiata	Galinsoga cilie	ES	Eurynaturalise	AC				NA		

Name and analytimas	N	Davis	Chahad	Danatí	ı	Protecti	on	Liste	s rouges	7811555
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Statut	Rareté	EU	FR	IDF	FR	IDF	ZNIEFF
Galium album	Gaillet dresse	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Galium aparine	Gaillet gratteron	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Galium mollugo	Gaillet commun	ES	Sans objet						NA	
Galium verum	Gaillet jaune	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Geranium columbinum	Geranium des colombes	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Geranium dissectum	Geranium decoupe	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Geranium molle	Geranium a feuilles molles	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Geranium pusillum	Geranium fluet	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Geranium pyrenaicum	Geranium des Pyrenees	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Geranium robertianum	Geranium herbe-a-Robert	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Geranium rotundifolium	Geranium a feuilles rondes	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Geum urbanum	Benoite commune	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Geum x intermedium	Benoite intermediaire	ES	Indigene	NRR						
Glechoma hederacea	Lierre terrestre	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Gleditsia triacanthos	Fevier d'Amerique	ES	Plante/cultive					NA		
Glyceria notata	Glycerie pliee	ES	Indigene	AR				LC	LC	
Gnaphalium uliginosum	Gnaphale des lieux humides	ES	Indigene	С				LC	LC	
Hedera helix	Lierre grimpant	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Helianthus annuus	Tournesol	ES	Plante/cultive					NA		
Helminthotheca echioides	Picride fausse Viperine	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Helosciadium nodiflorum	Ache nodiflore	ES	Indigene	С				LC	LC	
Hemerocallis fulva	Hemerocalle fauve	ES	Plante/cultive					NA		
Heracleum sphondylium	Berce commune	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Hibiscus syriacus	Ketmie de Syrie	ES	Plante/cultive					NA		
Holcus lanatus	Houlque laineuse	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Holcus mollis	Houlque molle	ES	Indigene	С				LC	LC	
Hordeum murinum	Orge sauvage	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Humulus lupulus	Houblon grimpant	ES	Indigene	CC				LC	LC	

None estantifica	Newsystems	Dana	Chahut	Douatá	F	rotectio	on	Liste	s rouges	784555
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Statut	Rareté	EU	FR	IDF	FR	IDF	ZNIEFF
Hyacinthoides non-scripta	Jacinthe sauvage	ES	Indigene	С				LC	LC	
Hypericum perforatum	Millepertuis perfore	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Hypericum pulchrum	Millepertuis elegant	ES	Indigene	С				LC	LC	
Hypericum tetrapterum	Millepertuis a quatre ailes	ES	Indigene	С				LC	LC	
Hypochaeris radicata	Porcelle enracinee	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Ilex aquifolium	Houx	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Impatiens glandulifera	Balsamine de l'Himalaya	ES	Stenonaturalise	RR				NA		
Iris pseudacorus	Iris faux acore	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Isopyrum thalictroides	Isopyre faux pygamon	ES	Indigene	RRR			PR	LC	VU	
Jacobaea erucifolia	Senecon a feuilles de Roquette	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Jacobaea maritima	Senecon cineraire	ES	Plante/cultive					LC		
Jacobaea vulgaris	Senecon jacobee	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Juglans regia	Noyer commun	ES	Eurynaturalise	CC				NA		
Juncus acutiflorus	Jonc a tepales aigus	ES	Indigene	AC				LC	LC	
Juncus articulatus	Jonc a fruits luisants	ES	Indigene	С				LC	LC	
Juncus bufonius	Jonc des crapauds	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Juncus conglomeratus	Jonc agglomere	ES	Indigene	С				LC	LC	
Juncus effusus	Jonc epars	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Juncus inflexus	Jonc glauque	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Juncus tenuis	Jonc grele	ES	Eurynaturalise	CC				NA		
Kickxia elatine	Kickxia Elatine	ES	Indigene	С				LC	LC	
Kickxia spuria	Linaire batarde	ES	Indigene	С				LC	LC	
Knautia arvensis	Knautie des champs	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Laburnum anagyroides	Faux-ebenier	ES	Eurynaturalise	AC				LC		
Lactuca muralis	Laitue des murailles	ES	Indigene	С				LC	LC	
Lactuca serriola	Laitue scariole	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Lactuca virosa	Laitue vireuse	ES	Indigene	AC				LC	LC	
Lamium album	Lamier blanc	ES	Indigene	CCC				LC	LC	

None esignatificado	Name variation	Dana	Chahut	Douaté	F	Protection	on	Liste	s rouges	7811555
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Statut	Rareté	EU	FR	IDF	FR	IDF	ZNIEFF
Lamium amplexicaule	Lamier amplexicaule	ES	Indigene	С				LC	LC	
Lamium purpureum	Lamier pourpre	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Lapsana communis	Lampsane commune	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Lathyrus aphaca	Gesse aphylle	ES	Indigene	AR				LC	LC	
Lathyrus latifolius	Gesse a larges feuilles	ES	Eurynaturalise	С				LC		
Lathyrus pratensis	Gesse des pres	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Laurus nobilis	Laurier-sauce	ES	Subspontane					LC		
Leersia oryzoides	Leersie faux Riz	ES	Indigene	RR			PR	LC	VU	
Lemna minor	Petite lentille d'eau	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Lemna minuta	Lentille d'eau minuscule	ES	Eurynaturalise	AR				NA		
Lepidium draba	Passerage drave	ES	Eurynaturalise	AC				LC		
Lepidium sativum	Passerage cultivee	ES	Accidentel					NA		
Leucanthemum ircutianum	Marguerite commune	ES	Stenonaturalise	CCC?				LC		
Ligustrum vulgare	Troene	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Lilium bulbiferum	Lis orange a bulbille	ES								
Linaria vulgaris	Linaire commune	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Lipandra polysperma	Limoine	ES	Indigene	С				LC	LC	
Lolium perenne	Ivraie vivace	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Lonicera periclymenum	Chevrefeuille des bois	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Lonicera tatarica	Chevrefeuille de Tartarie	ES	Plante/cultive					NA		
Lonicera xylosteum	Chevrefeuille des haies	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Lotus corniculatus	Lotier cornicule	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Lotus glaber	Lotier a feuilles tenues	ES	Indigene	AR				LC	LC	
Lotus pedunculatus	Lotus des marais	ES	Indigene	С				LC	LC	
Luzula campestris	Luzule champetre	ES	Indigene	С				LC	LC	
Luzula forsteri	Luzule de Forster	ES	Indigene	С				LC	LC	
Luzula multiflora	Luzule multiflore	ES	Indigene	С				LC	LC	
Lycopsis arvensis	Lycopside des champs	ES	Indigene	С				LC	LC	

Name and analysis and	N	Danas	Chahad	Danishí	ı	Protecti	on	Liste	s rouges	7111555
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Statut	Rareté	EU	FR	IDF	FR	IDF	ZNIEFF
Lycopus europaeus	Lycope d'Europe	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Lysimachia arvensis	Mouron rouge	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Lysimachia foemina	Fausse Morgeline	ES	Indigene	AC				LC	LC	
Lysimachia nummularia	Lysimaque nummulaire	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Lysimachia punctata	Lysimaque ponctuee	ES	Plante/Cultive					NA		
Lysimachia vulgaris	Lysimaque commune	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Lythrum salicaria	Salicaire commune	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Malva moschata	Mauve musquee	ES	Indigene	С				LC	LC	
Malva neglecta	Petite mauve	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Malva sylvestris	Mauve sauvage	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Matricaria chamomilla	Matricaire camomille	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Matricaria discoidea	Matricaire fausse-camomille	ES	Eurynaturalise	CCC				NA		
Medicago arabica	Luzerne tachetee	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Medicago lupulina	Luzerne lupuline	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Medicago sativa	Luzerne cultivee	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Melampyrum arvense	Melampyre des champs	ES	Indigene	AC				LC	LC	
Melica uniflora	Melique uniflore	ES	Indigene	С				LC	LC	
Melilotus albus	Melilot blanc	ES	Indigene	С				LC	LC	
Melissa officinalis	Melisse officinale	ES	Eurynaturalise	AC				LC		
Mentha aquatica	Menthe aquatique	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Mentha arvensis	Menthe des champs	ES	Indigene	С				LC	LC	
Mentha spicata	Menthe en epi	ES	Subspontane					LC		
Mentha suaveolens	Menthe a feuilles rondes	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Mercurialis annua	Mercuriale annuelle	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Mirabilis jalapa	Belle-de-nuit	ES								
Misopates orontium	Muflier des champs	ES	Indigene	RR				LC	NT	
Moehringia trinervia	Sabline a trois nervures	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Muehlenbeckia complexa	Muehlenbeckia complexa	ES								

N	Name and a second second	D	Charlest	Danishí	F	Protection	on	Liste	s rouges	7811555
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Statut	Rareté	EU	FR	IDF	FR	IDF	ZNIEFF
Muscari comosum	Muscari a toupet	ES	Indigene	AC				LC	LC	
Muscari neglectum	Muscari a grappes	ES	Indigene	AR				LC	LC	
Myosotis arvensis	Myosotis des champs	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Myosotis ramosissima	Myosotis rameux	ES	Indigene	С				LC	LC	
Myosotis scorpioides	Myosotis des marais	ES	Indigene	С				LC	LC	
Myosoton aquaticum	Stellaire aquatique	ES	Indigene	С				LC	LC	
Myriophyllum spicatum	Myriophylle a epis	ES	Indigene	AC				LC	LC	
Narcissus pseudonarcissus	Jonquille des bois	ES	Indigene	AR				LC	LC	
Nasturtium officinale	Cresson des fontaines	ES	Indigene	С				LC	LC	
Nerium oleander	Laurier rose	ES								
Nicandra physalodes	Nicandre faux-coqueret	ES	Plante/Cultive					NA		
Nigella damascena	Nigelle de Damas	ES	Plante/cultive					LC		
Nuphar lutea	Nenuphar jaune	ES	Indigene	AC				LC	LC	
Odontites vernus	Odontite rouge	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Olea europaea	Olivier d'Europe	ES	Plante/cultive					LC		
Ononis spinosa	Bugrane epineuse	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Onopordum acanthium	Onopordon faux-acanthe	ES	Indigene	AC				LC	LC	
Ophrys apifera	Ophrys abeille	ES	Indigene	С				LC	LC	
Origanum vulgare	Origan commun	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Orobanche picridis	Orobanche de la picride	ES	Indigene	С				LC	LC	
Oxalis corniculata	Oxalis cornicule	ES	Eurynaturalise	AC				LC		
Oxalis dillenii	Oxalis dresse	ES	Stenonaturalise	RR				NA		
Oxalis tetraphylla	Oxalide a quatre feuilles	ES								
Paeonia officinalis	Pivoine officinale	ES								
Papaver dubium	Pavot douteux	ES	Indigene	С				LC	LC	
Papaver rhoeas	Coquelicot	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Papaver somniferum	Pavot somnifere	ES	Eurynaturalise	R				LC		
Parietaria judaica	Parietaire des murs	ES	Indigene	CC				LC	LC	

A1			.	5	F	Protecti	on	Liste	s rouges	7111555
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Statut	Rareté	EU	FR	IDF	FR	IDF	ZNIEFF
Paronychia kapela	Paronyque imbriquee	ES								
Parthenocissus quinquefolia	Vigne vierge a cinq feuilles	ES	Sans objet					NA		
Pastinaca sativa	Panais cultive	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Paulownia tomentosa	Paulownia	ES	Plante/cultive					NA		
Persicaria amphibia	Persicaire flottante	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Persicaria hydropiper	Renouee Poivre d'eau	ES	Indigene	С				LC	LC	
Persicaria lapathifolia	Renouee a feuilles de patience	ES	Indigene	С				LC	LC	
Persicaria maculosa	Renouee Persicaire	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Phacelia tanacetifolia	Phacelie a feuilles de Tanaisie	ES	Subspontane					NA		
Phalaris arundinacea	Baldingere faux-roseau	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Philadelphus coronarius	Seringa commun	ES	Plante/cultive					NA		
Phleum nodosum	Fleole noueuse	ES	Indigene	CC				LC		
Phleum pratense	Fleole des pres	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Phragmites australis	Roseau commun	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Phytolacca americana	Raisin d'Amerique	ES	Eurynaturalise	AR				NA		
Picris hieracioides	Picride eperviaire	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Pilosella officinarum	Piloselle	ES	Indigene	С				LC	LC	
Pisum sativum	Pois cultive	ES	Plante/cultive					LC		
Plantago coronopus	Plantain Corne-de-cerf	ES	Indigene	С				LC	LC	
Plantago lanceolata	Plantain lanceole	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Plantago major	Plantain majeur	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Plantago media	Plantain moyen	ES	Indigene	С				LC	LC	
Poa annua	Paturin annuel	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Poa compressa	Paturin comprime	ES	Indigene	С				LC	LC	
Poa nemoralis	Paturin des bois	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Poa pratensis	Paturin des pres	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Poa trivialis	Paturin commun	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Polycarpon tetraphyllum	Polycarpon a quatre feuilles	ES	Stenonaturalise	RR				LC		

N	Name and the	D	Charlest	Danatí	F	rotectio	on	Liste	s rouges	7011555
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Statut	Rareté	EU	FR	IDF	FR	IDF	ZNIEFF
Polygonatum multiflorum	Sceau de Salomon multiflore	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Polygonum aviculare	Renouee des oiseaux	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Polypodium vulgare	Reglisse des bois	ES	Indigene	AR				LC	LC	
Populus alba	Peuplier blanc	ES	Eurynaturalise	С				LC		
Populus tremula	Peuplier Tremble	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Populus x canadensis	Peuplier du Canada	ES	sans objet							
Populus x canescens	Peuplier grisard	ES	Eurynaturalise	C?						
Portulaca oleracea	Pourpier cultive	ES	Eurynaturalise	CC				LC		
Potamogeton crispus	Potamot crepu	ES	Indigene	AC				LC	LC	
Potamogeton nodosus	Potamot noueux	ES	Indigene	R				LC	LC	
Potamogeton pectinatus	Potamot de Suisse	ES								
Potentilla indica	Potentille d'Inde	ES	Eurynaturalise	AC				NA		
Potentilla reptans	Potentille rampante	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Poterium verrucosum	Pimprenelle a fruits reticules	ES								
Primula elatior	Primevere elevee	ES	Indigene	С				LC	LC	
Primula veris	Coucou	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Prunella vulgaris	Brunelle commune	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Prunus armeniaca	Abricotier	ES	Plante/cultive	•				NA		
Prunus avium	Merisier vrai	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Prunus cerasifera	Prunier myrobolan	ES	Plante/cultive					NA		
Prunus laurocerasus	Laurier-cerise	ES	Eurynaturalise	AC				NA		
Prunus padus	Cerisier a grappes	ES	Eurynaturalise	R				LC		
Prunus spinosa	Epine noire	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Prunus x syriaca	Mirabelle	ES								
Pseudofumaria lutea	Corydale jaune	ES	Eurynaturalise	R				NA		
Pulicaria dysenterica	Pulicaire dysenterique	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Pyracantha coccinea	Buisson ardent	ES	Plante/cultive					DD		
Quercus petraea	Chene sessile	ES	Indigene	CCC				LC	LC	

			.	5	F	Protection	on	Liste	s rouges	7111555
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Statut	Rareté	EU	FR	IDF	FR	IDF	ZNIEFF
Quercus robur	Chene pedoncule	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Quercus rubra	Chene rouge d'Amerique	ES	Plante/cultive					NA		
Ranunculus acris	Bouton d'or	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Ranunculus auricomus	Renoncule a tete d'or	ES	Indigene	С				LC	LC	
Ranunculus flammula	Renoncule flammette	ES	Indigene	AC				LC	LC	
Ranunculus parviflorus	Renoncule a petites fleurs	ES	Indigene	RR			PR	LC	VU	
Ranunculus repens	Renoncule rampante	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Ranunculus sardous	Renoncule sarde	ES	Indigene	AC				LC	LC	
Ranunculus sceleratus	Renoncule scelerate	ES	Indigene	С				LC	LC	
Raphanus raphanistrum	Ravenelle	ES	Indigene	AC				LC	LC	
Reseda lutea	Reseda jaune	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Reseda luteola	Reseda jaunatre	ES	Indigene	С				LC	LC	
Reynoutria japonica	Renouee du Japon	ES	Eurynaturalise	CC				NA		
Rhus typhina	Sumac herisse	ES	Plante/cultive					NA		
Ribes rubrum	Groseillier rouge	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Robinia pseudoacacia	Robinier faux-acacia	ES	Eurynaturalise	CCC				NA		
Rorippa amphibia	Rorippe amphibie	ES	Indigene	С				LC	LC	
Rorippa palustris	Rorippe faux-cresson	ES	Indigene	AR				LC	LC	
Rorippa sylvestris	Rorippe des forets	ES	Indigene	AR				LC	LC	
Rosa arvensis	Rosier des champs	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Rosa canina	Rosier des chiens	ES	Indigene	C?				LC	LC	
Rosa gallica	Rose de France	ES	Plante/Cultive			PN2		LC		
Rosa multiflora	Rosier a nombreuses fleurs	ES								
Rubus caesius	Rosier bleue	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Rubus fruticosus	Ronce de Bertram	ES	Indigene	CCC					LC	
Rubus idaeus	Framboisier	ES	Indigene	AR				LC	LC	
Rubus ulmifolius	Ronce a feuilles d'orme	ES	Indigene	С				LC	LC	
Rumex acetosa	Oseille des pres	ES	Indigene	CCC				LC	LC	

		_			F	Protecti	on	Listes rouges		
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Statut	Rareté	EU	FR	IDF	FR	IDF	ZNIEFF
Rumex acetosella	Petite oseille	ES	Indigene	С				LC	LC	
Rumex conglomeratus	Patience agglomeree	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Rumex crispus	Patience crepue	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Rumex maritimus	Patience maritime	ES	Indigene	R				LC	LC	
Rumex obtusifolius	Patience a feuilles obtuses	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Rumex patientia	Epinard-oseille	ES	Stenonaturalise	RR				NA		
Rumex sanguineus	Patience sanguine	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Ruscus aculeatus	Fragon	ES	Indigene AC					LC	LC	
Sagina apetala	Sagine apetale	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Sagina procumbens	Sagine couchee	ES	Indigene	С				LC	LC	
Sagittaria sagittifolia	Sagittaire a feuilles en coeur	ES	Indigene	AR				LC	LC	
Salix alba	Saule blanc	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Salix caprea	Saule marsault	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Salix cinerea	Saule cendre	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Salix fragilis	Saule fragile	ES	Indigene	R				LC	LC	
Salix viminalis	Osier blanc	ES	Indigene	AR				LC	LC	
Salvia officinalis	Sauge officinale	ES	Plante/cultive					NT		
Salvia pratensis	Sauge des pres	ES	Indigene	С				LC	LC	
Sambucus ebulus	Sureau yeble	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Sambucus nigra	Sureau noir	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Saponaria officinalis	Saponaire officinale	ES	Indigene	CC				LC		
Saxifraga tridactylites	Saxifrage a trois doigts	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Schedonorus arundinaceus	Fetuque Roseau	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Schedonorus giganteus	Fetuque geante	ES	Indigene	С				LC	LC	
Scirpus sylvaticus	Scirpe des bois	ES	Indigene	AC				LC	LC	
Scolymus hispanicus	Scolyme d'Espagne	ES	Stenonaturalise	RRR				LC		
Scorzoneroides autumnalis	Liondent d'automne	ES	Indigene	С				LC	LC	
Scrophularia auriculata	Scrofulaire aquatique	ES	Indigene	CC				LC	LC	

NI	N	B	Chatast	Douat é	F	rotecti	on	Listes rouges		ZNIEFF
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Statut	Rareté	EU	FR	IDF	FR	IDF	ZNIEFF
Scrophularia nodosa	Scrophulaire noueuse	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Sedum acre	Poivre de muraille	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Sedum album	Orpin blanc	ES	Indigene	С				LC	LC	
Sedum rupestre	Orpin reflechi	ES	Indigene	AC				LC	LC	
Sedum telephium	Orpin reprise	ES								
Sempervivum arachnoideum	Joubarbe-araignee	ES								
Sempervivum tectorum	Joubarbe des toits	ES	Plante/cultive					LC		
Senecio inaequidens	Senecon sud-africain	ES	Eurynaturalise	AC				NA		
Senecio vulgaris	Senecon commun	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Setaria italica	Setaire verte	ES	Indigene	CC				NA	LC	
Setaria pumila	Setaire glauque	ES	Indigene	AR				LC	LC	
Setaria verticillata	Setaire verticillee	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Sherardia arvensis	Rubeole des champs	ES	Indigene	С				LC	LC	
Silene baccifera	Cucubale couchee	ES	Indigene	AC				LC	LC	
Silene latifolia	Compagnon blanc	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Silybum marianum	Chardon marie	ES	Accidentel					LC		
Sinapis arvensis	Moutarde des champs	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Sison segetum	Berle des bles	ES	Indigene	RR				LC	CR	
Sisymbrium officinale	Herbe aux chantres	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Solanum dulcamara	Douce amere	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Solanum lycopersicum	Tomate comestible	ES	Stenonaturalise	RR				NA		
Solanum nigrum	Morelle noire	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Solanum pseudocapsicum	Pommier d'amour	ES								
Solidago canadensis	Solidage du Canada	ES	Eurynaturalise	С				NA		
Solidago gigantea	Tete d'or	ES	Eurynaturalise	AC				NA		
Sonchus arvensis	Laiteron des champs	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Sonchus asper	Laiteron rude	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Sonchus oleraceus	Laiteron potager	ES	Indigene	CCC				LC	LC	

Name and analytical	N	D	Chatait	Danishí	F	Protecti	on	Liste	s rouges	ZNIEFF
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Statut	Rareté	EU	FR	IDF	FR	IDF	ZNIEFF
Sonchus palustris	Laiteron des marais	ES	Indigene	R				LC	LC	
Sorbus aucuparia	Sorbier des oiseleurs	ES	Indigene	AC				LC	LC	
Sorbus domestica	Cormier	ES	Indigene	RR				LC		
Sorbus torminalis	Alisier des bois	ES	Indigene	С				LC	LC	
Sparganium emersum	Rubanier emerge	ES	Indigene	AR				LC	LC	
Sparganium erectum	Rubanier dresse	ES	Indigene	С				LC	LC	
Spergula arvensis	Spergule des champs	ES	Indigene	AR				LC	LC	
Spirodela polyrhiza	Spirodele a plusieurs racines	ES	Indigene	AR				LC	LC	
Sporobolus indicus	Sporobole fertile	ES	Stenonaturalise	RR				NA		
Stachys germanica	Sauge molle	ES	Indigene	RR				LC	CR	
Stachys palustris	Ortie bourbiere	ES	Indigene	AC				LC	LC	
Stachys sylvatica	Epiaire des bois	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Stellaria graminea	Stellaire graminee	ES	Indigene	С				LC	LC	
Stellaria holostea	Stellaire holostee	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Stellaria media	Mouron des oiseaux	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Sternbergia lutea	Sternbergie jaune	ES								
Symphoricarpos albus	Symphorine a fruits blancs	ES	Eurynaturalise	AR				NA		
Symphytum officinale	Grande consoude	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Syringa vulgaris	Lilas commun	ES	Eurynaturalise	R				NA		
Tagetes erecta	Oeillet d'Inde	ES								
Tamus communis	Sceau de Notre Dame	ES								
Tanacetum vulgare	Tanaisie commune	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Taraxacum	Pissenlit	GN								
Taraxacum officinale	Pissenlit officinal	ES	Indigene	CCC?				LC		
Teucrium scorodonia	Germandree	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Tilia cordata	Tilleul a petites feuilles	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Tilia platyphyllos	Tilleul a grandes feuilles	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Torilis arvensis	Torilis des champs	ES	Indigene	С				LC	LC	

Name and an Alfrance	No.	D	Charlest	Danaté	F	rotectio	on	Listes rouges		7011555
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Statut	Rareté	EU	FR	IDF	FR	IDF	ZNIEFF
Torilis japonica	Torilis faux-cerfeuil	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Tragopogon pratensis	Salsifis des pres	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Trifolium arvense	Trefle des champs	ES	Indigene	AC				LC	LC	
Trifolium campestre	Trefle champetre	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Trifolium dubium	Trefle douteux	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Trifolium fragiferum	Trefle Porte-fraises	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Trifolium hybridum	Trefle hybride	ES	Indigene	AR				LC	DD	
Trifolium pratense	Trefle des pres	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Trifolium repens	Trefle rampant	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Tripleurospermum inodorum	Matricaire inodore	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Trisetum flavescens	Avoine doree	ES	Indigene	С				LC	LC	
Tussilago farfara	Tussilage	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Typha angustifolia	Massette a feuilles etroites	ES	Indigene	AC				LC	LC	
Typha latifolia	Massette a larges feuilles	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Ulmus minor	Orme champetre	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Urtica dioica	Ortie dioique	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Valeriana officinalis	Valeriane officinale	ES	Indigene	С				LC	LC	
Valerianella locusta	Mache doucette	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Verbascum pulverulentum	Molene pulverulente	ES	Indigene	R				LC	LC	
Verbascum thapsus	Molene bouillon-blanc	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Verbena officinalis	Verveine officinale	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Veronica anagallis-aquatica	Veronique mouron-d'eau	ES	Indigene	AC				LC	LC	
Veronica arvensis	Veronique des champs	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Veronica beccabunga	Cresson de cheval	ES	Indigene	С				LC	LC	
Veronica chamaedrys	Veronique petit chene	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Veronica hederifolia	Veronique a feuilles de lierre	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Veronica officinalis	Veronique officinale	ES	Indigene	С				LC	LC	
Veronica persica	Veronique de Perse	ES	Eurynaturalise	CCC				NA		

Now exicutificut	Newsyamania	Done	Chabut	Douaté	F	Protection	on	Liste	s rouges	ZNIEFF
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Statut	Rareté	EU	FR	IDF	FR	IDF	ZNIEFF
Veronica serpyllifolia	Veronique a feuilles de Serpolet	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Viburnum lantana	Viorne mancienne	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Viburnum opulus	Viorne obier	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Viburnum tinus	Viorne tin	ES	Plante/cultive					LC		
Vicia dasycarpa	Vesce a gousses velues	ES	Indigene	RR				LC		
Vicia faba	Vesce Feve	ES	Plante/cultive					NA		
Vicia sativa	Vesce cultivee	ES	Eurynaturalise	CCC				NA		
Vicia segetalis	Vesce des moissons	ES	Indigene	AC				LC		
Vinca major	Grande pervenche	ES	Subspontane					LC		
Vinca minor	Petite pervenche	ES	Indigene	С				LC	LC	
Viola odorata	Violette odorante	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Viscum album	Gui des feuillus	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Vitis vinifera	Vigne cultivee	ES	Indigene	?				LC	CR	
Vulpia bromoides	Vulpie queue-d'ecureuil	ES	Indigene	AC				LC	LC	
Vulpia myuros	Vulpie queue-de-rat	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Wisteria sinensis	Glycine de Chine	ES	Plante/cultive					NA		
Gymnospermes										
Picea pungens	Epicea du Colorado	ES	Plante/cultive							
Taxodium distichum	Cypres chauve	ES	Plante/cultive					NA		
Taxus baccata	If a baies	ES	Eurynaturalise	С				LC		
Ptéridophytes										
Asplenium ruta-muraria	Doradille rue des murailles	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Asplenium trichomanes	Capillaire des murailles	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Dryopteris carthusiana	Dryopteris des chartreux	ES	Indigene	CC				LC	LC	
Dryopteris filix-mas	Fougere male	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Equisetum arvense	Prele des champs	ES	Indigene	CCC				LC	LC	
Equisetum palustre	Prele des marais	ES	Indigene	AC				LC	LC	
Equisetum pratense	Prele des pres	ES	Sans objet							

Nom eciantificus	Nom vernaculaire		Statut	Dovotá	Rareté Protect			ion Listes rouges		
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Statut	Karete	EU	FR	IDF	FR	IDF	ZNIEFF
Equisetum telmateia	Grande prele	ES	Indigene	AR				LC	LC	
Osmunda regalis	Osmonde royale	ES	Indigene	RR			PR	LC	VU	
Polypodium vulgare	Polypode commun	ES	Indigene	Indigene AR				LC	LC	

Annexe 5. Liste des espèces de coléoptères de la commune

Name and analytic	Name and also	Chatast	7811555	Cuithhan		Protection		Liste	s rouges
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut	ZNIEFF	Critère	IDF	FR	EU	IDF	FR
Abdera flexuosa	-	SO	Oui	Presence	SO	SO	SO	SO	SO
Abraeus perpusillus	-	AR	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Aegosoma scabricorne	Aegosome scabricorne	TR	Oui	Presence	Art.1	SO	SO	SO	SO
Agelastica alni	Galeruque de l'Aulne	AC	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Agrypnus murinus	Taupin rongeur	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Ampedus nigroflavus	-	SO	Oui	Presence	SO	SO	SO	SO	SO
Ampedus pomorum	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Ampedus quercicola	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Ampedus rufipennis	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Anaspis fasciata	-	С	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Anisotoma humeralis	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Anobium inexspectatum	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Anobium punctatum	Petite vrillette	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Anomognathus cuspidatus	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Anotylus rugosus	Staphylin noir a corselet sillonne et borde	SO	Non	so	SO	SO	so	SO	SO
Anthocomus fasciatus	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Anthrenus verbasci	Anthrene des tapis	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Aspidiphorus lareyniei	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Athous haemorrhoidalis	Taupin des jardins	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Atomaria fuscata	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Atomaria linearis	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Batrisodes delaporti	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Biphyllus lunatus	-	SO	Oui	Presence	SO	SO	SO	SO	SO
Bitoma crenata	-	С	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO

Name and an Alffrage	Name	Chatust	744555	Cultibura		Protection		Listes rouges		
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut	ZNIEFF	Critère	IDF	FR	EU	IDF	FR	
Bolitochara obliqua	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Bolitophagus reticulatus	-	С	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Brachygonus megerlei	-	SO	Oui	Presence	SO	SO	SO	SO	SO	
Byturus ochraceus	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Calamobius filum	-	AR	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Calvia decemguttata	-	AC	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Cantharis fusca	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Cerylon deplanatum	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Cerylon ferrugineum	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Cerylon histeroides	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Cetonia aurata	Cetoine doree	С	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Cis boleti	-	С	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Cis castaneus	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Cis fusciclavis	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Cis micans	-	AC	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Clerus mutillarius	Clairon mutile	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Coccinella septempunctata	Coccinelle a 7 points	TC	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Colydium elongatum	-	С	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Corticarina similata	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Corticeus unicolor	-	AR	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Cossonus cylindricus	-	TR	Oui	Presence	SO	SO	SO	SO	SO	
Cossonus linearis	-	AR	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Crioceris duodecimpunctata	Criocere a 12 points	С	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Cryptocephalus moraei	-	AC	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Cryptocephalus vittatus	-	AC	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Cryptolestes duplicatus	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Cryptophagus pallidus	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Cryptophagus punctipennis	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	

		6	7111555	6 11)		Protection		Listes rouges		
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut	ZNIEFF	Critère	IDF	FR	EU	IDF	FR	
Cteniopus sulphureus	-	AC	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Ctesias serra	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Cyphea curtula	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Dacne bipustulata	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Dasytes aeratus	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Dasytes croceipes	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Dasytes plumbeus	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Denticollis linearis	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Dermestes undulatus	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Dissoleucas niveirostris	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Dorcatoma dresdensis	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Dorcatoma minor	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Dorcatoma robusta	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Dorcus parallelipipedus	Petite biche	С	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Drilus flavescens	Drille joyeux	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Drilus flavescens	Panache jaune	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Dromaeolus barnabita	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Dryocoetes villosus	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Endophloeus markovichianus	-	AR	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Enicmus rugosus	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Ennearthron cornutum	-	С	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Eucnemis capucina	-	SO	Oui	Presence	SO	SO	SO	SO	SO	
Eulagius filicornis	-	TR	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Eusomus ovulum	-	R	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Gabrius breviventer	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Gabrius splendidulus	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Grammoptera ruficornis	-	С	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Hallomenus binotatus	-	R	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO	

Name and analytic	Name and the second second	Chatait	784555	Cuithhan		Protection		Liste	s rouges
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut	ZNIEFF	Critère	IDF	FR	EU	IDF	FR
Halyzia sedecimguttata	-	С	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Haploglossa villosula	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Harmonia axyridis	Coccinelle asiatique	TC	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Harpalus affinis	Harpale affine	TC	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Hemicoelus fulvicornis	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Hemicrepidius hirtus	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Henosepilachna argus	Coccinelle de la Bryone	TR	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Hippodamia variegata	Coccinelle des friches	AC	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Hololepta plana	-	AC	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Hylis cariniceps	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Hylis foveicollis	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Hylis olexai	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Hylis simonae	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Hyperisus plumbeum	Vrillette bleuatre	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Kissophagus vicinus	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Larinus turbinatus	-	AC	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Lathrobium geminum	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Leiopus femoratus	-	С	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Leiopus nebulosus	-	С	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Leptura aurulenta	Lepture abeille	AR	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Leptusa fumida	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Liophloeus tessulatus	-	С	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Lissodema denticolle	-	AC	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Litargus connexus	Antribe panache	С	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Lixus iridis	Charancon poudre	AC	Oui	Presence	SO	SO	SO	SO	SO
Lordithon trinotatus	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Lucanus cervus	Cerf-volant	AC	Non	SO	SO	SO	Dh.2	SO	SO
Malachius bipustulatus	Malachie a deux points	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO

Name and analytic man	Name and the	Chatast	7111555	Cultabura	Protection			Liste	s rouges
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut	ZNIEFF	Critère	IDF	FR	EU	IDF	FR
Melanotus villosus	Taupin brun veloute	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Melasis buprestoides	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Mesocoelopus collaris	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Mesocoelopus niger	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Microrhagus lepidus	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Mordellochroa abdominalis	-	AC	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Mycetochara maura	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Mycetophagus piceus	-	AC	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Mycetophagus quadripustulatus	-	С	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Nanophyes marmoratus	-	AC	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Neomida haemorrhoidalis	-	TR	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Oberea oculata	-	R	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Ochina ptinoides	Vrillette brune a bandes grises	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Oedemera nobilis	Oedemere noble	С	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Oedemera podagrariae	Oedemere ochracee	С	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Oenopia conglobata	Coccinelle joker	AC	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Oligomerus brunneus	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Omalium rivulare	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Orchesia undulata	-	С	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Orthocis alni	-	С	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Oxyomus sylvestris	-	С	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Oxythyrea funesta	Drap mortuaire	С	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Paromalus flavicornis	-	С	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Pediacus dermestoides	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Pentaphyllus testaceus	-	AR	Oui	Presence	SO	SO	SO	SO	SO
Philonthus cognatus	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Philonthus intermedius	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Philonthus laminatus	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO

Nom scientifique	entifique Nom vernaculaire Statut ZNIEFF Cr	Chahut	7811555	Cuitàna	Protection			Listes rouges	
Nom scientifique		Critère	IDF	FR	EU	IDF	FR		
Phloeonomus punctipennis	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Phloeophagus lignarius	-	R	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Phyllobius betulinus	-	С	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Phymatodes testaceus	-	С	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Plagionotus detritus	-	AC	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Platydema violacea	-	AR	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Plegaderus dissectus	-	С	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Propylea quatuordecimpunctata	Coccinelle a damier	С	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Proteinus ovalis	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Pseudocistela ceramboides	-	R	Oui	Presence	SO	SO	SO	SO	SO
Psilothrix viridicoerulea	Dasyte emeraude	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Ptilinus pectinicornis	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Ptinomorphus regalis	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Ptomaphagus sericatus	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Pyrochroa coccinea	Cardinal	С	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Quedius cruentus	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Quedius fumatus	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Rhagium sycophanta	Rhagie delatrice	С	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Rhagonycha fulva	Telephore fauve	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Rhizophagus bipustulatus	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Rhizophagus perforatus	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Rhopalodontus perforatus	-	С	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Rutpela maculata	Lepture tachetee	С	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Rybaxis longicornis	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Salpingus planirostris	-	С	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Salpingus ruficollis	-	С	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Scobicia chevrieri	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Scolytus multistriatus	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO

None esignatification	Name variations	Charlant	t ZNIEFF	Critère	Protection			Listes rouges	
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut			IDF	FR	EU	IDF	FR
Scolytus rugulosus	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Scraptia fuscula	-	R	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Sepedophilus bipustulatus	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Sepedophilus testaceus	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Sibinia pellucens	-	AC	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Silvanus bidentatus	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Silvanus unidentatus	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Sphindus dubius	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Stenagostus rhombeus	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Stenomax aeneus	-	С	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Stenus clavicornis	Staphylin a antennes en demi mas- sues	SO	Non	so	SO	SO	SO	SO	SO
Stictoleptura fulva	Lepture sauvage	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Symbiotes gibberosus	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Synaptus filiformis	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Synchita separanda	-	AR	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Synchita undata	-	R	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Taphrorychus bicolor	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Taphrorychus villifrons	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Tetrops praeustus	-	AC	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Thanasimus formicarius	Clairon formicaire	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Thymalus limbatus	Fausse-casside des champignons	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Tillus elongatus	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Trichius gallicus	Trichie gauloise	С	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Trichodes apiarius	Caliron des abeilles solitaires	SO	Oui	Presence	SO	SO	SO	SO	SO
Trissemus antennatus	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Tritoma bipustulata	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Trypodendron signatum	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO

Non scientificos	cientifique Nom vernaculaire Statut	6	7411555	Cultibura	Protection			Listes rouges	
Nom scientifique		ZNIEFF	Critère	IDF	FR	EU	IDF	FR	
Typhaea stercorea	Mycetophage des cereales	AC	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Tytthaspis sedecimpunctata	-	AC	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Uleiota planatus	Uleiote plat	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Valgus hemipterus	Cetoine punaise	С	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Variimorda villosa	Mordelle veloutee a pointe	С	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Vibidia duodecimguttata	-	AC	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Vincenzellus ruficollis	-	AC	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Xanthogaleruca luteola	Galeruque de l'orme	AR	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Xyleborinus saxesenii	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Xyleborus dryographus	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Xyleborus monographus	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Xylosandrus germanus	-	SO	Non	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Abdera quadrifasciata	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Acrulia inflata	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Agathidium confusum	-	-	i	-	-	-	-	-	-
Agathidium nigripenne	-	-	i	-	-	-	-	-	-
Aleochara lata	-	-	ı	-	-	-	-	-	-
Anotylus mutator	-	-	ı	-	-	-	-	-	-
Arthrolips nana	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Arthrolips obscura	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Atomaria nigrirostris	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bibloporus bicolor	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Brachygluta perforata	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bryaxis curtisii	-	-	i	-	-	-	-	-	-
Calodera aethiops	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clambus pallidulus	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cryptocephalus ianthinus	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cryptophagus dentatus	-	-	ı	-	-	-	-	-	-

Nom scientifique		Chahuh	7811555	Cuitàno	Protection			Listes rouges	
Nom scientifique		ZNIEFF	Critère	IDF	FR	EU	IDF	FR	
Dacne rufifrons	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Enicmus brevicornis	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Euplectus karstenii	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Euplectus nanus	-	-	-	-	-	-	-	-	ı
Gastrallus vavrai	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hesperus rufipennis	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Leptacinus batychrus	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Melanophthalma fuscipennis	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mordellistena variegata	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nematodes filum	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nossidium pilosellum	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Octotemnus glabriculus	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Orthoperus aequalis	-	-	-	-	-	-	-	-	ı
Orthoperus nigrescens	-	-	-	-	-	-	-	-	ı
Pachnida nigella	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Pella laticollis	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Sericoderus lateralis	-	-	-	-	-	-	-	-	ı
Silusa rubra	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Stenichnus scutellaris	-	-	-	-	-	-	-	-	ı
Strigocis bicornis	-	-	-	-	-	-	-	-	ı
Sulcacis fronticornis	-	-	-	-	-	-	-	-	ı
Synchita mediolanensis	-	-	-	-	-	-	-	-	ı
Tetralaucopora longitarsis	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tychus normandi	-	-	-	-	-	-	-	-	1